UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXV

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-CINQUIÈME

30475

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1892

32125

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE L'INDE FRANÇAISE

On sait que les Français, après avoir fondé leur principal établissement à Surate, s'emparèrent le 25 juillet 1672 de Saint-Thomé, ou plutôt Méliapour, sur la côte de Coromandel. Les Hollandais vinrent les y assiéger deux ans plus tard, et la place capitula le 6 septembre 1674. Quelques-uns des vaincus se réfugièrent, par mer, dans un petit village à une vingtaine de lieues au sud, qui s'appelait *Pudutchêri* « nouveau hameau », et où, depuis le 15 janvier, était établi François Martin, ancien gouverneur de Mazulipatam (1).

(1) Il y avait déjà des marchands français à Pondichéry au commencement de 1673 ; le principal paraît avoir été un sieur d'Épinay. Le vaisseau *le Flamand* y avait pris des *coulys* (manœuvres, hommes de peine) pour Saint-Thomé, en janvier 1673, et l'on y vint ensuite à diverses reprises chercher des lettres, des provisions, etc. La première mention du nom de Pondichéry que j'ai trouvée dans des récits de voyages est celle de Gautier Schouten, dans son *Voyage* de 1658-1665 ; il nomme, sur la côte orientale de l'Inde : Tranckebare, Lauripatnam, Trinilivas, Colderon, Portanova, Teguepatnam, *Poulecère*, Coulemour, Alamburi, etc. Les noms originaux sont parfaitement reconnaissables malgré les profondes altérations que l'écrivain leur a fait souffrir.

Les Européens amenaient d'ordinaire avec eux des missionnaires catholiques : les Portugais avaient rempli l'Inde méridionale de Jésuites ; les Français y mirent des Capucins. Dès le 15 janvier 1674, plusieurs Capucins « de la province de Touraine » s'établirent à Pondichéry. En 1683, ils construisirent une église, sous le vocable de Saint-Lazare, aux frais d'un Indien, « chef des marchands malabars de la Compagnie française », Lazare de Mota, qui leur fit don du terrain et des bâtiments en 1686. Mais ils avaient déjà des concurrents ; en 1695, les Jésuites firent construire une église sur un terrain que leur avait donné, en 1675, un nommé Taniapamodély. En 1702, la cure des noirs fut enlevée aux Capucins pour être donnée aux Jésuites ; les Capucins restèrent chargés du service de la ville blanche et de la chapelle qu'on éleva plus tard, en 1726, dans le Fort Louis, sous le nom de « église Saint-Louis ». Une ordonnance royale de mars 1695 avait permis aux Jésuites français de s'établir aux Indes : on voit qu'ils n'avaient pas perdu de temps. Une lettre pastorale de l'évêque de Saint-Thomé, du 15 novembre 1712, avait nettement délimité le domaine des Jésuites et celui des Capucins ; cependant, ces derniers se plaignaient continuellement des envahissements de leurs pieux émules : le 21 août 1749 notamment, ils articulaient que « les Jésuites, non contents d'avoir à eux les chrétiens habillés à la malabare, donnent la communion à des matelots et à des soldats ».

L'église Saint-Lazare, qui était au sud-est du Fort, ne dura pas longtemps ; le 15 avril 1709, les Capucins avaient commencé le service divin dans une nouvelle église dédiée à « Notre-Dame-des-Anges ». Trente ans plus tard, celle-ci

menaçait ruine à son tour ; et, le 7 août 1739, le Conseil supérieur décidait qu'on construirait une autre église, plus loin des remparts du Fort, à cent toises de l'angle du bastion de Bretagne (l'ancienne n'en était qu'à quatre-vingts toises) : pour cela, il fallut acheter les deux maisons aux coins de la rue de l'Archevêque, la maison Chevalier pour 742 pagodes (6,000 fr.), et la maison Bouteville pour 300 pagodes (2,500 fr.). L'église ne fut construite qu'en 1757 et 1758 (on célébrait l'office dans un des bas-côtés de l'ancienne), mais elle fut sans doute démolie pendant l'occupation anglaise de 1761-1765 ; car le 2 août 1765, on commençait les fondations d'une nouvelle église des Capucins « sur les ruines de l'ancienne église Saint-Lazare, sous le nom de Notre-Dame-des-Anges ».

Le 13 octobre 1745, avait été inaugurée l'église des Missionnaires, bâtie sur un terrain que leur avait donné, en 1720, une nommée Pouchiammalle, dans la rue du Grand-Bazar. Après la suppression des Jésuites, un arrêt du Conseil du 25 avril 1769 attribua aux Missionnaires tous leurs biens, meubles et immeubles. L'église construite en 1695 dut être, elle aussi, rebâtie, et la nouvelle, élevée exactement à la place de l'ancienne, fut consacrée le 20 juin 1792.

Cette église des Jésuites, qui était au sud de la rue des Brahmes, s'élevait juste en face d'une vieille pagode consacrée à Vêdaburîçvara, une des nombreuses incarnations locales de Çiva. Ces deux monuments restèrent tout près de l'enceinte de la ville jusqu'en 1726, où l'on reporta plus au sud l'enceinte, qui fut construite de 1724 à 1729 sous la direction d'un capucin habile, le P. Louis. Il y avait encore deux autres pagodes à Pondichéry : une dans la

ville blanche, au nord du Fort, celle de *Kâlattîçvara,* autre forme de Çiva, et une autre dans la ville noire, celle de *Mâriyamman,* déesse de la petite vérole. On verra plus loin que la pagode de *Vêdaburîçvara,* détruite en 1748, fut rebâtie dans une autre partie de la ville en 1750. En 1768, on construisait une quatrième pagode; c'est, sans doute, celle qu'on appelle aujourd'hui *Varadarâjâpérumâl kôvil* pagode vichnouviste, ou *Kâmâtchiyamman kôvil* consacrée à Pârvatî.

Les documents qu'on va lire, extraits des anciennes archives de Pondichéry, proviennent de notes prises par mon père, par Ariel, et par d'autres encore. J'y ai joint un passage — relatif à la démolition de la pagode de Vêdaburîçvara — du *Journal* (en tamoul) d'Anandarangappoullé, divan ou courtier de la Compagnie des Indes à Pondichéry. J'aurais pu donner d'autres pièces encore et rapporter bien d'autres faits caractéristiques. Ainsi, au moment où j'envoie ces feuillets à l'impression, je reçois l'excellente et remarquable *Histoire monétaire des colonies françaises*, de M. E. Zay (Paris, 1892, in-8° de IV-380 p.). J'y trouve, p. 298-303, une correspondance fort intéressante entre le Gouvernement de Pondichéry, l'Évêque de Saint-Thomé et la Compagnie, au sujet des pagodes frappées à Pondichéry, au nombre de dix mille environ, en 1705. Les Jésuites et leur chef s'étaient avisés qu'on avait fait un acte abominable en frappant des monnaies tout à fait semblables aux pièces indiennes, c'est-à-dire avec l'empreinte d'une divinité « païenne », d'une « idole » ; mais la Compagnie, soucieuse avant tout de ses intérêts commerciaux, prescrit à ses représentants locaux de passer outre à l'opposition de « l'Église », par la raison « qu'on ne rend aucun culte à

cette monnaie, et que, dans toute religion, il est ordonné de rendre à Cézar ce qui appartient à Cézar ». Il ne paraît pas que les Jésuites, Capucins ou Missionnaires, aient jamais protesté contre le Croissant adopté comme différend monétaire pour la monnaie de Pondichéry.

Je n'ajoute aucune réflexion, et je laisse aux lecteurs de la *Revue* le soin de dégager celles qu'inspireront les documents ci-après, extrêmement instructifs par eux-mêmes. Je les ai répartis sous cinq rubriques spéciales : Délibérations du Conseil supérieur, Correspondance du Conseil avec la Compagnie, Lettres au commandant de Karikal, Instructions de M. Law à son successeur, Extrait du *Journal* d'Anandarangappoullé.

I

Délibérations du Conseil Supérieur de Pondichéry.

Du 3e septembre 1705.

Sur ce qui a été représenté au Conseil que, depuis quelque temps, les tisserands, qui sont au moins un tiers des habitans de cette ville, s'assemblent pour demander que l'on lève les deffenses qui leur ont été faites de continuer à pratiquer les cérémonies gentilles qu'ils ont coutume d'observer dans de certaines festes qui leur arrivent pendant le courant de l'année, auxquelles lesdits tisserands sont fort attachés, en sorte que, continuant à leur en deffendre l'usage, il est à craindre que lesdits tisserands ne prennent le parti de quitter absolument cette ville, et

comme cette crainte est fondée sur la fâcheuse expérience que l'on a déjà faite que ces peuples, par l'attachement qu'ils ont à leur fausse religion, abandonneront toujours aisement les lieux où ils seront gênés sur ce point, pour aller habiter ailleurs, étant certain que, depuis l'affaire survenue ici au sujet de la pagode, il est sorti peu à peu plus de deux mille familles qui ont été s'établir ailleurs, considérant, en outre, que les dits tisserands sont, de tous ceux qui peuplent cette ville, les habitants que l'on doit s'attacher le plus à ménager et à favoriser, tant par rapport à l'établissement de cette ville qui dépérira insensiblement par la sortie de ces ouvriers, ce qui porteroit un préjudice irréparable à la Compagnie, qui, depuis six ans, fait des dépenses très considérables pour former un bon établissement à Pondichéry, et comme en favorisant autant q^t^ nous sera possible, l'avencement (*sic*) de la véritable religion dans ces quartiers, on doit aussi travailler dans l'intérêt de la Compagnie, et que dans cette vene, il faut trouver les moyens de remplir cette ville de la plus grande quantité d'habitans qu'il sera possible, tant pour produire un revenu à la Compagnie qui puisse l'aider à supporter les dépenses excessives qu'elle fait ici, que pour tâcher de faire fabriquer par la suite dans Pondichéry la plus grande partie des marchandises que la Compagnie tire de ces quartiers, considérant d'ailleurs que, quoiq^t^ fut à souhaiter que la ville fut entièrement peuplée de chrétiens, néanmoins ce q^t^ y en a est sy peu considérable par rapport aux autres habitans que, si les gentils sortoient, à peine resteroit-il de quoi peupler un très-petit village, encore ne seriot-ce que des gueux ; toutes ces raisons murement pesées et considérées, et s'agissant d'un point de la dernière

conséquence pour l'établissement de Pondichéry et les intérêts de la Compagnie, le R. P. Esprit, notre curé, ayant été consulté de la part du Conseil, sur ce que nous puissions faire en ce rencontre, et son sentiment étant que l'on pouvoit permettre aux gentils de continuer leurs cérémonies accoutumées, ce qu'il a même offert de donner par écrit,

Il a été résolu que l'on lèveroit les deffenses faites et que l'on permettroit aux tisserands de célébrer les festes qu'ils ont coutume d'observer pendant l'année, *comme ils ont fait l'an passé* (1), à la charge q^ls^ n'innoveront rien.

MARTIN. DE FLACOURT. D'HARDANCOURT.

Du 12 octobre 1709.

Le Conseil assemblé, Monsieur le chevalier Hébert auroit dit que le R. P. Thomas, capucin, l'auroit averti qu'un de ces jours passé un Jésuitte se promenant avec lui, lui avoit dit que si l'on avoit ci-devant abatu une pagode aux gentils, il s'étoit toujours bien douté que ce n'étoit qu'à condition qu'il leur seroit permis d'en bâtir une autre, ce que lesdits gentils faisoient effectivement dans la rue de Madras; laquelle nouvelle ayant extrêmement surpris mondit sieur le chevalier Hébert, il se seroit fait informer du lieu où l'on bâtissoit et ayant appris que c'étoit dans la pagode dite des Marchands, sise rue de Madras, il auroit sur-le-champ envoyé faire deffence de continuer le travail, quelque bâti-

(1) Ajouté de la main de Martin.

ment que ce fut, et voulant être informé véritablement de ce que c'étoit, les ouvriers ayant d'abord quitté, le soir même la caste des cometis, au nombre d'environ vingt personnes, fut chez le s^r Hardancourt, disant qu'ils avoient été fort surpris de la deffence à eux faite de continuer le bâtiment qu'ils élevoient dans l'enclos de leur pagode, ledit Sieur Hardancourt en ayant donné avis à mondit sieur le chevalier Hébert; le lendemain, il résolut de mander ladite caste le jour d'après pour les écouter, mais hier même, tous les chefs de caste s'étant assemblés et étant allés au nombre de plus de deux cents personnes chez les Conseillers pour demander à être introduits devant Monsieur le Gouverneur et Mondit sieur en ayant été informé et sû que tous les habitans s'étoient élevés sur cette affaire dont les suites étoient à craindre dans la situation présente de de l'extrême chereté du ris, qui dure depuis longtemps, et de la nécessité de faire la cargaison des deux vaisseaux malouins pour laquelle on a fait des avances considérables,

Il a été résolu de faire venir présentement les chefs de caste pour les entendre.

Lesquels étant arrivés, ils auroient dit que, depuis la parole qui leur a été donnée au Pongol dernier de les laisser en repos sur le chapitre de leurs cérémonies, ils s'étoient attendus à une parfaite tranquillité, que cependant on leur avoit fait deffense de continuer un petit bâtiment qui étoit dans l'enclos de leur pagode, à quoi ils avoient obéi, mais qu'ils prioient Monsieur le Gouverneur de les laisser, attendu que ce qu'ils bâtissoient n'étoit point une pagode, mais seulement une salle ou divan pour se mettre à couvert, et qu'ils demandoient qu'il plut à Mon-

sieur le Gouverneur d'envoyer quelques personnes de son conseil pour visiter ledit bâtiment et en faire leur rapport.

Le conseil s'étant retiré dans la chambre après avoir examiné les raisons, il auroit été résolu que les sieurs Hardancourt et de la Prévostière se transporteroient à l'heure même sur les lieux pour faire la dite visite, ce que les dits sieurs auroient fait et étant de retour ils auroient rapporté que ledit bâtiment étoit un carré long de l'environ dix pieds de large sur vingt de long, que l'on couvroit en terrasse, et qui étoit au devant de la porte par où on entre dans la pagode, dans lequel lieu il n'y avait aucune idole ni place destinée pour y en mettre, ainsi que les gentils l'avoient assuré.

Lequel rapport entendu et toutes choses examinées, il a été résolu qu'on permettroit aux gentils d'achever le dit bâtiment, ce qui leur a été déclaré sur le champ.

Hébert. D'Hardancourt. Cuperly. De la Prévostière.

Du 9 novembre 1714.

Le Conseil assemblé, Monsieur le Chevalier Du Livier, Gouverneur pour le Roi des villes, fort et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur Général pour la Compagnie royalle de France, a représenté qu'il étoit informé qu'il y avait dans Pondichéry deux chefs de cabales qui forment un parti parmi les peuples, qui sont les nommés Chegapamodély et Calanatandanene; que le premier retire quelque droit sur les bœufs chargés de nelys, et le second

est celui qui remue les Tisserands; que depuis peu de jours il y a eu une assemblée nocturne de quelques cabeches ou chef des castes, qu'on ne connaît pas particulièrement, dans la maison du nommé Tenaverayapoullé, où il fut arrêté deux choses, la première de mourir plutôt que de permettre qu'on abate la pagode près l'église des RR. PP. Jésuites, et la seconde, de représenter et parler fortement si l'on veut empêcher leurs cérémonies. Le même jour que le nommé Komerapachetty fut chassé de Pondichéry, les Malabars s'assemblèrent chez Tevenerayenmodély, ceux de la caste Vellear qui ont beaucoup de nelys en ville refusèrent (d'entrer) dans le complot, mais Chegapamodély, chef de la faction, les ayant gagnés, les força d'y entrer; que la nuit suivante, ils s'assemblèrent chez le nommé Kalavé Tandaven, où il fut résolu que, si on ne vouloit pas leur accorder la permission de jouer des instruments les dimanches, ils s'en iroient, et le jour de leur départ fut marqué à lundi prochain et leur alte doit être sous un grand arbre qui est au nord-ouest de la porte Madras; que la nuit dernière du jeudi au vendredi, ils se sont encore assemblés chez un tisserand, Chenden, proche d'une petite pagode, qui est vers le fort Nordou; qu'ils avaient posé des sentinelles de deux en deux, et deux au delà de la maison pour n'être pas surpris, et qu'ils ont confirmé la même résolution par laquelle ils avaient déterminé de partir lundi; qu'ils ont fait signer cette résolution par les Chefs des Castes à l'exception des chettys, qui s'en sont excusés. Les Azetaires ont aussi refusé d'y signer; les Cambaliers n'ont pas encore signé et leur chef a répondu qu'il ne signeroit pas que les charpentiers et autres gens du marteau du Fort n'aient signé, et que les princi-

paux qui ont signé sont Teveneraya modély, Chenapamodély, Kalavé Tandaven, Tirouvengadapoullé et Moutchi Kandapen ; et qu'il s'agissoit d'examiner les moyens les plus prompts et les plus seurs pour empêcher ces sortes d'assemblées qui ne tendent uniquement qu'à quelque émotion populaire.

Le Conseil, après avoir meurement considéré les conséquences de cette affaire, qui demande un prompt et seur remède afin d'empêcher ces sortes d'assemblées illicites, remettre la tranquillité dans les esprits et enfin châtier les auteurs ou chefs de cabales,

a, d'une même voix et d'un sentiment unanime, résolu que l'on fera incessamment arrêter les dits Chegapamodély et Kalatandaven, chefs des faction et caballe, et que, comme perturbateurs du repos public, ils seront chassés de Pondichéry et ses dépendances, avec deffense à eux faite, sous peine de punition corporelle, d'y jamais rentrer sous quelque prétexte que ce puisse être, et qu'il sera enjoint au neinard ou prévost de donner avis en cas de contravention et de les arrêter s'ils sont rencontrés sur les terres de la Compagnie ; que leurs cases ou maisons seront rasées et démolies comme criminels d'état et séducteurs du peuple, et que deffences seront faites à toutes personnes de quelque état, qualité ou condition qu'ils soient, de faire, dans Pondichéry ou ses dépendances, aucunes assemblées nocturnes sous de pareilles peines et de plus grandes si le cas y échet.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry, lesdits jour et an, 9 novembre 1714.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Du 16 novembre 1714.

Le Conseil assemblé, Monsieur le chevalier du Livier, Gouverneur pour le Roi, des Ville, Fort et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur Général pour la Compagnie royalle de France, a représenté qu'il étoit informé que le nommé Velleyambelan, fils du defunt Delapamodély avoit toutes les oles du complot des deux chefs de caballe dénommés dans la délibération du 9 du présent mois; que ledit Velleyambelan est celui qui servoit d'agent dans cette affaire, qui alloit et venoit pour faire signer les oles aux castes et les animoit à se joindre de leur parti; et qu'il croyoit à propos, pour empêcher à l'avenir de pareilles assemblées, qui ne tendent uniquement qu'à quelque émotion populaire, de faire châtier tous ceux qui conseillent, favorisent ou sollicitent à faire de pareilles entreprises.

La matière mise en délibération, il a été résolu que l'on fera incessamment arrêter et chasser de Pondichéry le dit Velleyambelan avec deffence d'y jamais rentrer sous peine de punition corporelle, et qu'il sera enjoint au Neynar ou Prevost d'y veiller et de l'arrêter en cas qu'il le rencontre sur les terres de la Compagnie et d'en donner avis.

Monsieur le Gouverneur a aussi représenté au Conseil que le temps étant favorable, il croyoit à propos, pour se conformer, autant qu'il serait possible, aux décisions du

Conseil, approuvées par Sa Majesté le 14 février 1711, de faire faire deffences aux gentils chefs des castes, de faire aucunes cérémonies dans leurs pagodes ni ailleurs pendant la 15ne de Pasques, l'octave du St Sacrement, les fêtes de l'Assencion, de l'Assomption, la fête de St Louis, les dimanches, la Toussaint et Noël, comme aussi de ne faire aucunes cérémonies pr la nouvelle lune au cas qu'elle arrive le dimanche, de ne faire aucunes cérémonies de leurs mariages les jours de dimanche, non plus celles des enterremens au son des instrumens ces mêmes jours ; que pour parvenir à l'exécution de ces points il avoit laissé entrevoir aux peuples son intention afin de sonder les esprits et ne point donner lieu à quelque émotion populaire ; qu'il y avait eu quelques esprits séditieux qui avoient formé une caballe, et qui vouloient porter ces peuples à se retirer de Pondichéry au cas qu'on leur deffende leurs cérémonies ; que le Conseil avoit jugé à propos de faire chasser de Pondichéry ces sortes de gens et que Mr le Gouverneur avoit fait appeler les chefs des castes et leur avoit représenté avec douceur qu'il avoit des ordres de Sa Majesté pour empêcher ces sortes de cérémonies les jours de dimanche et fêtes solennelles qu'il étoit en droit de faire exécuter, mais que, comme le père commun de tous les habitans de Pondichéry, il avait jugé à propos de les en informer, afin, s'il y avoit parmi eux quelqu'un qui ne voulut pas s'y soumettre, il pourroit se retirer où bon lui semblera, et après une longue conférence et leur avoir représenté la douceur du gouvernement, la tranquillité où ils vivent et les profits considérables qu'ils ont fait depuis un an ; ils ont demandé à Monsieur le Gouverneur, par écrit, ce qu'il désiroit être exécuté afin

qu'ils en confèrent avec les autres chefs des castes, et que dans la huitaine ils en rendront raison, et que c'est l'unique expédient qu'il a jugé à propos pour ne point irriter ces peuples.

Ce que le Conseil a approuvé et ordonné, conformément à l'article 9 desdites décisions, s'il y avoit quelque gentil qui voulut porter quelque chrétien à apostasier, il sera puni corporellement.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry, ledit jour 16 9bre 1714.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Du 21 novembre 1714.

Le Conseil assemblé, Monsieur le Chevalier du Livier, Gouverneur pour le Roi des Ville, Fort et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur-Général pour la compagnie royalle de France, a représenté qu'il avoit été résolu par les délibérations des 9 et 16 du présent mois, de faire chasser de Pondichéry les deux chefs du complot et leur agent secret ; que, comme depuis ce temps ils s'étoient cachés et que dans cet intervale l'on avoit fait donner aux chefs de castes un état des points qu'on veut absolument être exécutés et dont ils ont promis de rendre réponse dans peu de jours ; qu'en faisant arrêter ces trois hommes et les chasser il pourroit arriver que cela irriteroit ces peuples ; qu'il convenoit de prendre de justes mesures afin de pouvoir, par douceur, parvenir

à l'exécution des articles qu'on s'est proposé de leur faire exécuter.

La matière mise en délibération, il a été unanimement résolu que l'on surçoiroit pour quelque temps à l'exécution des deux délibérations, afin de pouvoir, par ce moyen, parvenir à l'exécution desdits articles.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry, lesdits jour et an, 21 novembre 1714.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Du 4 février 1715.

Le Conseil assemblé, Monsieur le Chevalier du Livier, Gouverneur pour le roi des Ville, Fort et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur général pour la Compagnie royalle de France, a dit qu'il avait toujours recherché avec soin de faire exécuter les décisions du Conseil, confirmées et approuvées par Sa Majesté le 14 février 1711, y touchant les points qui concernent la religion ; qu'au mois de novembre dernier, on avait crû le temps favorable par rapport que c'est la saison des pluies, le ris étant à bon marché, et à la mort du Raja de Gingi (1), protecteur des gentils ; que pour cet effet, il fut fait deffence à ces peuples de ne faire aucunes cérémonies de leurs pagodes dans Pondichéry les jours de fêtes solennelles, non plus que celles pour leurs mariages et enterremens, et pour la

(1) En octobre 1714 (Dél. du 13 oct.).

nouvelle lune les jours de dimanche ; que sur cette deffence plusieurs chefs des castes étoient venus tumultueusement le trouver pour avoir la permission de faire leurs cérémonies comme ils avoient coutume de faire auparavant, ce qu'il leur avoit refusé en leur remontrant avec douceur qu'il avoit des ordres positifs de Sa Majesté pour empêcher ces sortes de cérémonies ; qu'alors il se forma un parti qui résolut de sortir incessamment de Pondichéry ; qu'en ayant été informé, il fit appeler au Conseil les chefs, leur parla avec douceur, et après une longue conversation ils demandèrent par écrit les points auxquels on vouloit les réduire afin d'en conférer avec les castes, ce que mondit sieur le Gouverneur leur accorda et leur dit que ceux d'entre eux qui ne voudroient pas s'y soumettre pouvoient se retirer où bon leur sembleroit ; que dans cet intervalle il n'avoit été fait aucunes cérémonies de leurs mariages et enterremens les jours de fêtes et dimanches encore qu'ils en eussent demandé la permission par deux fois pour deux gentils qui moururent l'un le jour de la fête de la Toussaint et l'autre le dimanche suivant, et même que le jour de Pongol qui est le premier de leur année qui arrive le 11 janvier, que tout le peuple sort hors de la ville, ils n'ont fait aucun mouvement, ce qui donnoit lieu d'espérer qu'ils se soumettroient à ce qu'on leur avoit demandé ; mais que, le premier du présent mois, sept ou huit des principaux des castes sont venus lui demander la permission de faire leurs cérémonies de la nouvelle lune qui arrivoit directement dimanche dernier 3e du présent mois, ce que mondit sieur le Gouverneur leur refusa, et dès le lendemain 4e plusieurs de ces peuples sortirent de Pondichéry et ont continué jusqu'à présent, en sorte que la

meilleure partie de la ville est déserte, et que les boutiquaires, chettis, blanchisseurs, batteurs, macoas, coulis, etc., sont aussi sortis qui sont les peuples dont nous avons absolument besoin pour fournir la cargaison des deux vaisseaux de St Malo, la *Paix* et le *François d'Argouges,* de présent mouillés en rade de Pondichéry et qui sont obligés d'en partir incessamment dans la fin du présent mois au plus tard, pour profiter de la mousson et faire leur retour en France ; et qu'il s'agissoit d'examiner les moyens les plus prompts et les plus seurs pour parvenir à l'exécution desdites décisions, à la conservation de cet établissement et aux intérêts des armateurs desdits vaisseaux.

La matière mise en délibération,

Considéré 1° que poussant les chefs à la rigueur, il s'en suivroit que la colonie en souffriroit considérablement en ce que toutes les choses nécessaires à la vie manqueront, les denrées ainsi que les marchandises ayant été arrêtées sur les avenues de Pondichéry ; 2° que les rentes et revenus, tant des fermes que des entrées qui appartiennent à la compagnie cesseront, et par ce moyen l'impossibilité de faire subsister la garnison et soutenir cet établissement, et en 3e lieu, que la meilleure partie des fonds destinés pour faire la cargaison de ces vaisseaux, qui sont entre les mains des marchands par eux dispersés dans les terres pour faire les marchandises nécessaires, sont en risque d'être perdus si ces peuples s'enfuient ;

Le Conseil a jugé à propos que mondit sieur le Gouverneur, avant que de rien décider, feroit appeller au Conseil les supérieurs des missions et les missionnaires qui sont à présent à Pondichéry ; qu'on leur exposera le fait dont il

s'agit avec toutes ces circonstances, et que chaque ordre donnera son avis séparément, même que les officiers de la garnison ainsi que ceux des vaisseaux, avec les principaux bourgeois et habitans seront aussi convoqués et appellés au Conseil pour dire leur sentiment et donner leurs avis sur ce qu'il convient de faire en de pareilles occurrences, pour ensuite être par le Conseil pris les mesures nécessaires.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Et à l'instant, Monsieur le Gouverneur, en exécution de la délibération cy-dessus, a fait (appeller) au Conseil M. le Ch^er^ Denyon, commandant, M. de Beauvollier, major, de Chardonnaud, de Boutteville, et la Generie, capitaines, M. de la Mancelière-Gravé et la Vigne-Buisson, capitaines des vaisseaux la *Paix* et le *François d'Argouges*, Durand, de la Jonchais et de la Monnerie, officiers desdits vaisseaux, les Srs Delarche, Dugué, Mouffle, de la Fosse, Grouet et Cordier, lieutenants, les Srs Moisy, de la Prévostière, de Flacourt, Albert, de la Touche, de la Morandière, de Tremaine et Le Gou, habitans de cette ville, et en présence du Conseil leur a exposé le fait dont il s'agit en toutes ses circonstances et priés de dire en leurs âmes et consciences leurs sentimens et de donner leurs avis sur ce qu'il convient de faire en de pareilles occurrences,

Ont dit d'une commune voix et d'un sentiment unanime qu'il convenoit, pour rappeller ces peuples, de leur accorder la permission de faire cette cérémonie qui n'arrive que fort rarement les jours de dimanche pour éviter les inconvénients qui en pourroient arriver en leur refusant, et sur ce

que Monsieur le Gouverneur a demandé à l'assemblée, le cas arrivant que ces peuples demandent à innover ou augmenter quelques cérémonies s'il convenoit de leur en accorder la permission, l'assemblée a répondu d'une commune voix que cela ne se pouvoit accorder et ont signé :

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.
Denyon. Beauvollier de Courchant. De Chardonnaud.
Bouteville. La Generie. Mancelière-Gravé.
Lavigne-Buisson. Cézar-Auguste Durand. Goletrie-Souché.
Moinerie-Gris. Delarche. Dugué. Groüet. Moisy.
C. de Flacourt. Albert. De la Touche.
De la Morandière. Tremaine. Legou.

Mondit sieur le Gouverneur ayant fait appeler le R. P. Esprit, supérieur et custode de l'Hospice des RR. PP. Capucins, et les autres religieux Capucins missionnaires de Pondichéry, est comparu au Conseil le R. P. Esprit, avec le R. P. Jean-Baptiste d'Orléans, et leur ayant exposé le fait en toutes ses circonstances, le R. P. Esprit, ayant pris la parole, demanda à Monsieur le Gouverneur si les ordres de Sa Majesté étoient précis ou conditionnels, les ordres lui ayant été représentés et, après en avoir pris communication,

Ont dit d'une commune voix que dans les occurences présentes, leur avis étoit de permettre aux peuples leurs cérémonies de la même manière qu'il leur étoient permises, lorsque Monsieur le Gouverneur est arrivé à Pondichéry.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.
f. Esprit, capucin, missionnaire apostolique, et custode ind.
f. Jean-Baptiste d'Orléans, capucin, m. ap. ind.

Mondit sieur le Gouverneur, au même moment, ayant dépêché un esprès à Ariancoupam prier de sa part le R. P. Bouchet, qui y étoit pour lors, d'avoir la bonté de se transporter au Conseil pour dire son sentiment sur le sujet dont il s'agissoit, sa Révérence se rendit à l'instant à Pondichéry et fut droit à la maison de leur communauté d'où elle députa les RR. PP. La Breuille et Hébrard qui entrèrent au Conseil et ausq[ls] Monsieur le Gouverneur ayant représenté la nécessité qu'il y avoit que le R. P. Bouchet, supérieur, fut présent pour satisfaire aux ordres de Sa Majesté qui ordonnent que lorsqu'il s'agiroit des choses concernant la religion, on feroit appeler les supérieurs et les missionnaires qui sont icy pour délibérer ensemble et agir ensuite de concert, le R. P. La Breuille, prenant la parole, dit que le R. P. Bouchet n'avoit pas cru nécessaire de venir au Conseil et qu'il avoit aussi bien que lui, P. La Breuille, représenté à Monsieur le Gouverneur que tant que Nanyapa seroit à la tête des affaires, il seroit un obstacle à la religion, et le R. P. Hébrard dit qu'ils étoient toujours prêts d'obéir, non seulement aux ordres de Sa Majesté, mais encore à celles de Mondit sieur le Gouverneur, et se retirèrent.

Et un quart d'heure après, le R. P. Bouchet, accompagné des RR. PP. La Breuille et Hébrard, entrèrent au Conseil. Mondit sieur le Gouverneur leur représenta fort amplement en présence du Conseil que depuis 4 ou 6 jours la plus grande partie des Malabars gentils s'étoient retirés de Pondichéry pour les avoir voulu contraindre dans l'exercice de leurs cérémonies, et particulièrement dans celles pour la nouvelle lune qui arriva dimanche dernier, au son des instrumens, qu'il avoit mis toutes sortes de moyens en usage

pour les engager par la voie de la douceur à rentrer, ayant même toutes les peines du monde à retenir le peu qui reste, qui vouloient suivre l'exemple des autres, que toutes les démarches qu'on avoit faites à cette occasion avoient été inutiles par l'obstination où ces peuples persistent de ne pas démordre de leur résolution pendant qu'ils se verroient contraints dans l'exercice de leurs cérémonies, ce qui réduiroit les habitants à la dernière nécessité par le manquement de toutes les choses, les denrées et marchandises étant arrêtées sur les avenues de Pondichéry, ce qui mettoit les vaisseaux qui sont en rade hors d'état de pouvoir profiter de la mousson pour faire leur retour en Europe et la meilleure (partie) des fonds destinés pour faire la cargaison de ces deux vaisseaux qui sont entre les mains des marchands gentils et par eux dispercés dans les terres en risque d'être perdus, et enfin les rentes et revenus de la Compagnie qui vont cesser, ce qui nous exposeroit par conséquent à des malheurs évidents, et qu'un mal aussi pressant demandoit un prompt remède afin de prévenir les inconvénients qui ne manqueroient jamais d'en résulter ; que, dans ces circonstances, il prioit très instamment leurs Révérences de vouloir bien dire et déclarer ce qu'ils pensoient à ce sujet et s'il étoit à propos de tenir bon ou de céder.

A quoi le R. P. Bouchet répondit que suivant la grande expérience qu'il avoit de ces troubles dans les Indes, qu'il falloit se servir de l'occasion qui se présentoit pour abattre la pagode, et que c'était un moyen seur pour les faire revenir à la ville ; mondit sieur le Gouverneur ayant voulu représenter de rechef à leurs Révérences les conséquences dangereuses de cette affaire, ledit R. P. Bouchet, prenant

la parole, demanda si l'on vouloit qu'il dit son sentiment et ce qu'il pense, et continuant de parler, dit de rechef : oui, Monsieur, je juge maintenant qu'il faut abattre la pagode et que c'est le vrai moyen de faire revenir les Malabares ; il dit encore que la cause de ces désordres étoit Nanyapa, et dit qu'il avoit plusieurs fois représenté à Monsieur le Gouverneur que tandis que Nanyapa seroit à la tête des affaires, ce sera toujours un obstacle à la religion et que pour faire mourir l'arbre, il falloit couper la racine. Il ajouta encore que les Malabares disoient bien d'autres choses sur ce sujet, qu'il ne vouloit pas dire, de peur de faire de la peine à Monsieur le Gouverneur, et se retirèrent.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Le Conseil jugea à propos de présenter à leurs Révérences le résultat cy-dessus et leur en envoya copie et après l'avoir vû, lesdits R. P. Bouchet, de la Breuille et Hébrard refusèrent de la signer, disant qu'elle ne contenoit pas au juste ce qu'ils avoient dit au Conseil, et promirent de le donner par écrit ce qu'ils ont fait le 18 février et par eux deux écrits signés cy-joint et desquels la teneur en suit :

Le quatrième de février 1715 le R. P. Bouchet étant venu d'Ariancoupam pour se rendre aux ordres de Monsieur le Gouverneur qui l'avoit envoyé quérir, et ayant appris que c'étoit pour assister au Conseil qu'il vouloit tenir touchant l'émute arrivée parce qu'il avoit défendu aux gentils de Pondichéry de faire leur procession de la nouvelle lune qui tombait un dimanche, voulut se dispenser

d'y paraître, et m'ordonna d'aller voir Monsieur le Gouverneur avec le Père Hébrard pour lui dire ses sentiments. J'y allai donc, et Monsieur le Gouverneur m'ayant fait entrer et asseoir dans la chambre où étoient Messieurs Cuperly, Dulaurens et Bongré, conseillers, et le sieur de la Valpalière, secrétaire du Conseil ; après l'avoir salué de la part du R. Père Bouchet, je lui dis à voix haute, en présence de tous les Conseillers, que ledit R. Père le supplioit de le dispenser de venir pour une affaire de cette nature, vû qu'il n'avoit rien à lui dire de nouveau que ce qu'il lui avoit toujours dit, savoir que, tandis que Naniapen seroit en place, on ne pourroit jamais rien entreprendre en faveur de la religion, parce qu'il feroit révolter le peuple ; qu'il pouvoit se souvenir que moi-même l'étant venu un jour avertir d'une révolte qui se tramoit dans la ville, je lui avois dit la même chose. A cela, Monsieur le Gouverneur ayant répondu que c'étoit en conséquence des ordres du Roi qu'il avoit pris la liberté de faire appeler de R. P. Bouchet, je répliquai, par manière d'interrogation, si le Roi ordonnoit qu'on consultât les Supérieurs des maisons religieuses avant que de faire des ordres, ou si c'étoit quand, après avoir fait des ordres, on se trouvoit dans l'embarras. A cela, Monsieur le Gouverneur ne répondit rien ; mais il me répéta que c'étoit en conséquence des ordres du Roi qu'il avoit fait appeler le R. P. Bouchet. A cela, le Père Hébrard répondit : Monsieur, le R. P. Bouchet est bon serviteur du Roi, et il a un respect extrême pour ses ordres et pour les vôtres et il ne manquera en rien à son devoir. Alors, Monsieur le Gouverneur voulant expliquer le fait présent dont il s'agissoit et que je ne voulois pas entendre, je me levai disant que j'allois faire

mon rapport au R. Père Bouchet, et je pris congé de la compagnie. Voilà dans la vérité ce que je dis. En foi de quoi je me suis signé.

Charles de la Breuille,
De la Compagnie de Jésus.

Je soussigné certifie que tout le contenu cy-dessus est la pure vérité.

A Pontichéry, ce quatorzième de février 1715.

Pierre Hébrard,
De la Compagnie de Jésus.

Je soussigné déclare que le douzième de février 1715, Monsieur le Chevalier du Livier ayant envoyé au R. P. Bouchet les sieurs de la Valpalière et Faucheur, pour lui faire signer un écrit, je remarquai qu'on m'y faisoit parler autrement que je n'avois fait dans le Conseil le quatrième de février et qu'on y avoit supprimé des choses importantes que j'avois dites ; c'est pourquoi j'ai fait l'écrit précédent, où j'ai rapporté exactement mes propres paroles. Fait à Pondichéry, le quatorzième de février 1715.

Charles de la Breuille,
De la Compagnie de Jésus.

Je soussigné déclare que le douzième de février 1715, Monsieur le chevalier Dulivier, Gouverneur de Pondichéry, m'ayant envoyé les sieurs de la Valpalière et Faucheur, pour me faire signer un papier dans lequel on me faisoit dire des choses d'une manière différente de celles que j'ai déclarées, et où l'on avoit retranché d'autres circonstances considérables, je n'ai pas voulu signer le papier qu'on

m'avait présenté, mais je leur ai lu sur le champ les déclarations suivantes, telle que je les écrivis et signai en sortant du Conseil.

Aujourd'hui, quatrième de février 1715, Monsieur le Gouverneur de Pondichéry m'ayant fait avertir qu'il vouloit me demander mon sentiment sur ce qu'il falloit faire à l'occasion de ce que plusieurs habitans malabars s'étoient retirés de la ville, parce qu'on n'avoit pas voulu leur permettre de célébrer avec le son des instrumens la fête de la nouvelle lune de leur mois de janvier, à cause qu'elle tomboit un dimanche; j'ai répondu que je jugeois devant Notre-Seigneur, suivant la grande expérience que j'avois de ces sortes de troubles dans les Indes, qu'il falloit se servir de l'occasion qui se présentoit d'abattre la pagode; que c'étoit un moyen sûr pour les faire revenir à la ville; en effet, lui dis-je, les petits princes de ces terres, dans de semblables occasions, ne manquent jamais d'en profiter pour obtenir ce qu'ils prétendent. Alors, Monsieur le Gouverneur m'ayant voulu représenter quelque chose sur ce sujet, je pris la liberté de lui dire : Monsieur, voulez-vous que je vous réponde suivant vos sentimens ou suivant ce que je pense? et continuant de parler, je lui dis de rechef : oui, Monsieur, je juge devant Notre-Seigneur qu'il faut abattre maintenant la pagode et que c'est le vrai moyen de faire revenir les Malabars ; je fis plus : j'avertis Monsieur le Gouverneur que les habitans Malabars disoient hautement que la cause et la racine de tous ces désordres étoient Naniapen. J'ajoutai et je lui répétai plusieurs fois, comme nous lui avons toujours dit, que tandis qu'il conservera en place Naniapen, on sera toujours sujet aux mêmes troubles, et l'on ne pourra rien faire ici en faveur

de la religion. Enfin, je déclarai que les Malabars disoient bien d'autres choses sur ce sujet que je ne voulois pas rapporter à Monsieur le Gouverneur, de peur de lui faire de la peine. Voilà ce que j'ai dit en présence de Monsieur le Gouverneur et de tout son Conseil et des Pères de la Breuille et Hébrard, jésuites. En foi de quoi, j'ai signé cette présente déclaration. A Pondichéry, ce quatrième jour de février 1715.

J.-B. Bouchet,
De la Compagnie de Jésus.

Nous, soussignés, certifions que tout le contenu ci-dessus est la pure vérité. Fait à Pondichéry, ce quatorzième de février 1715.

Charles de la Breuille,
De la Compagnie de Jésus.

Pierre Hébrard,
De la Compagnie de Jésus.

Et ledit jour, 4e février 1715, en conséquence du résultat du Conseil de ce jour, Monsieur le Gouverneur ayant aussi envoyé prier M. Tessier, supérieur des Missions étrangères, et MM. Rosst, Cordier, Neez et de Saint-Germain, missionnaires de présent à Pondichéry, de se rendre au Conseil, et y étant entré, Mondit sieur le Gouverneur leur a représenté que comme il s'agissoit de la religion, il avoit pris la liberté de les faire appeller conformément aux ordres de Sa Majesté, pour dire leurs avis sur le fait dont il s'agit, et après leur avoir fait un long détail, ainsi qu'il avoit fait aux RR. PP. Jésuites, de la situation malheureuse où nous avoit rendu la désertion de la plus grande partie des Malabars Gentils qui s'étoient retirés depuis quatre ou cinq jours, et que toutes les démarches qu'on

avoit fait pour les obliger à rentrer ayant été inutiles, à moins qu'on ne leur permit l'exercice de leurs cérémonies avec la même liberté qu'elles étoient lors de son arrivée, et que ne pouvant différer un moment sans prendre un parti dans une occasion aussi pressante, il les prioit instamment de dire ce qu'ils pensoient, quel étoit leur sentiment à ce sujet et s'il falloit tenir bon ou céder. A quoi, Monsieur Tessier, adressant la parole à Monsieur le Gouverneur, a dit : vous savez si la chose est possible ou non; s'il est vrai qu'elle le soit, il faut soutenir; si, au contraire, il y a de l'impossibilité, il convient de céder, puisqu'à l'impossible nul n'est tenu et se sont retirés sans conclure autre chose.

Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.
P.-E. Queralay. Tessier, *p. m. a.* A.-D. Roost.
E. Cordier, *p. m.* Néez, *p. m. a.*
P. Hébert de S. Gervais, *m. a.*

Du 6 février 1715.

Aujourd'hui, le Conseil, de rechef assemblé pour déterminer quelles mesures on prendroit pour faire revenir les Malabars Gentils qui se sont retirés de Pondichéry, a jugé à propos de faire appeller au Conseil Monsieur le Chevalier Denyon, M. de Beauvollier, major ; de Chardonnaud, de Boutteville et la Generie, capitaines ; de la Mancelière-Gravé, cap^ne du vaisseau *la Paix ;* de la Vigne-Buisson, capitaine du v^au le *François d'Argouges ;* Durand, de la Jonchay et de la Monnerie, officiers desdits vaisseaux ;

Delarche, Dugué, Mouffle de la Fosse, Gronet et Cordier, lieutenants ; les sieurs Moisy, de la Preuotière, de Flacourt, Albert, de la Touche, de la Morandière, de Tremaine et Legou, habitans de cette ville ;

Auxquels Monsieur le chevalier Dulivier, Gouverneur de Pondichéry et Directeur Général pour la compagnie royalle de France, en présence du Conseil, a représenté que depuis 5 à 6 jours la plus grande partie des Malabars Gentils s'étoient retirés de Pondichéry parce qu'on avoit voulu les contraindre dans l'exercice de leurs cérémonies, qu'il avoit mis toutes sortes de moyens en usage pour obliger ces peuples par la douceur à rentrer et à se soumettre aux ordres qu'on leur avoit prescrit, ayant eu même toutes les peines du monde à retenir le petit nombre qui reste qui est sur le point de prendre le même parti que les autres, ce qui mettoit les habitans dans la dernière nécessité et les vaisseaux qui sont en rade hors d'état de pouvoir partir cette mousson pour Europe, les denrées et les marchandises étant arrêtées sur les avenues de Pondichéry, et la meilleure partie des fonds destinés pour la cargaison de ces vaisseaux dispersés dans les terres par les marchands auxquels on a été obligé de les avancer, les rentes et revenus de la Compagnie aussi bien que les entrées cesseront et nous mettront dans l'impossibilité de pouvoir soutenir cet établissement ; que ces peuples s'étant obstinés à ne point absolument rentrer qu'on ne leur envoyât M. le Chevalier de Nyon, commandant, et M. Cuperly, à moitié chemin de Villenoure, où ils auroient soin de se rendre, pour les assurer et leur promettre de bonne foi, au nom de M. le Gouverneur et du Conseil, qu'on leur accorderoit les mêmes libertés et privilèges dont ils jouissoient lors de

son arrivée ; que Monsieur le Gouverneur considérant d'ailleurs le danger évident où nous expose le moindre retardement dans une occasion aussi pressante, et que nos voisins jaloux de ce que depuis son arrivée plusieurs marchands gentils ont pris le parti de venir s'établir icy, profiteroient suivant les apparences de ces désordres pour les engager à retourner dans leurs établissements, où ils vivent sans aucune contrainte et avec toutes sortes de libertés pour l'exercice de leur religion, et que, vu toutes ces circonstances, il prioit l'assemblée de dire librement ce qu'ils pensoient et ce qu'il convenoit de faire sur ce sujet.

La matière mise en délibération et le tout bien et murement considéré, l'assemblée, d'une commune voix et d'un sentiment unanime, a dit qu'on ne pouvoit mieux faire, dans les conjonctures présentes, pour assurer le repos public et prévenir les malheurs qui arriveroient infailliblement, que d'envoyer immédiatement lesdits sieurs de Nyon et Cuperly au lieu cy-dessus marqué pour assurer ces peuples qu'on leur accordoit les mêmes libertés qu'ils avoient lors de l'arrivée de Monsieur le Gouverneur sans qu'ils puissent cependant rien augmenter ny innover.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry, ledit jour 6 février 1715, et ont signé :

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré. Denyon.
Beauvollier de Courchant. de Chardonnaud. Bouteville.
La Generie. Mancelière Gravé. Lavigne-Buisson.
César-Auguste Durand. Goletrie-Souché. Moinerie-Gris.
Delarche. Dugué. Grouet. Moisy. C. de Flacourt.
Albert. De la Touche. De la Morandière.
Tremaine. Legou.

Du 12 septembre 1732.

Monsieur le Gouverneur, ayant eu avis que les Gentils avoient fait quelques réparations à la Pagode du Lingam, envoya, le deux de ce mois, à cette pagode, le Naynar avec deux interprètes de la Chaudrie et les deux maîtres massons de la Colonie, pour voir et examiner en quoi consistoient ces réparations ; et, sur le raport qu'ils lui firent que les Gentils avoient mis à une serre où ils gardent leurs Idoles, dans la cour intérieure de cette pagode, quelques soliveaux neufs en place de vieux, sans cependant toucher à la terrasse ou couverture, il assembla le Conseil pour délibérer sur les moyens de ménager en cette occasion les intérêts de notre sainte religion, et en même temps ceux de la Compagnie en n'irritant point les gentils. Il fut résolu de faire mettre en prison les ouvriers qui avoient travaillé à cette réparation ; et, le six, ces ouvriers, au nombre de cinq, ayant été amenés en la chambre du Conseil et interrogés sur les ouvrages qu'ils avaient faits à la Pagode et par quels ordres ils y avoient travaillé, répondirent qu'ils avoient tiré huit vieux soliveaux et en avoient placé huit autres neufs de bois rouge, et qu'ils l'avoient fait par ordre de deux marchands de nelys, chefs de la caste Vellala et administrateurs de la Pagode. Il fut arrêté de renvoyer ces ouvriers en prison et de faire aussi arrêter ces deux marchands de nellys, ce qui fut exécuté le même jour six ; mais comme depuis les gentils s'assemblent chaque jour et sollicitent fortement l'élargis-

semeut des prisonniers, le conseil n'a pas cru devoir différer davantage à prendre un parti. C'est pourquoi il s'est fait représenter la lettre du Conseil de Marine du treize février mil sept cent dix sept à M. Hébert, et faisant attention aux ordres formels qu'elle contient de laisser subsister les pagodes et de ne pas soufrir qu'il soit touché en aucune façon à la Pagode du Lingam, de peur de soulever les Gentils ; considérant, d'ailleurs, que ce sont les différentes émeutes populaires arrivées à Pondichéry (quand on a voulu toucher aux Pagodes ou cérémonies gentiles) qui sont cause qu'il n'y a point de bourses et qui éloignent encore actuellement les riches marchands et bons ouvriers de venir s'y établir ; et que l'affaire présente, quelques ménagemens que l'on ait gardés, ne peut encore faire qu'un très mauvais effet sur l'esprit des Indiens ; ces deux marchands de Nelys ayant comparu et dit que ce qu'ils avoient fait n'étoit point une nouveauté ; qu'ils n'avoient fait que ce qui leur étoit permis par l'usage, voulant nous faire entendre que la liberté de Religion leur ayant été accordée, ils étoient en droit de réparer leurs Pagodes et n'avoient pas cru devoir en demander la permission, il a été délibéré et arrêté d'une voix unanime de laisser les choses en l'état qu'elles sont, d'élargir les ouvriers, et cependant pour marquer aux Gentils que bien loin d'approuver en façon quelconque leur conduite en cette occasion, et pour les empêcher de faire à l'avenir aucunes réparations aux Pagodes sans permission, les chefs de castes ont été mandés pour être blâmés publiquement d'avoir fait travailler à cette Pagode sans permission, et les défenses de faire aucunes réparations aux Pagodes leur ont été réitérées.

Du 3 juillet 1733.

Les Gentils ayant demandé plusieurs fois la permission de faire rétablir le mur d'enceinte de la Pagode des marchands qui est dans l'ancienne rue de Madras, laquelle est ouverte de tous côtés ; et ayant représenté que les soldats et matelots européens pouvoient y entrer étant ivres et y causer des désordres surtout lorsque les femmes y sont assemblées la nuit ; alléguant que, puisque on leur permet la liberté de leur religion, on doit nécessairement leur permettre d'avoir des pagodes et de les entretenir ; le Conseil a éludé leur demande autant qu'il a pu, mais ne pouvant résister aux sollicitations réitérées de ces peuples et considérant que si un soldat ou matelot européen entroit dans cette Pagode et y faisoit du désordre, cela feroit des désordres auxquelles on ne pourroit peut être pas remédier ; que, si cela ne causoit pas la ruine totale de l'Établissement, cela l'affaiblissoit extrêmement, et qu'enfin il est nécessaire de conserver le peu de Marchands qu'il y a dans la Colonie, il a été délibéré et arrêté de leur permettre de rétablir le mur d'enceinte de la Pagode.

Du 26 avril 1748.

Étant survenues quelques difficultés entre M. Paradis, commandant de Karikal, et le R. Père du Tremblay, jésuitte aumosnier dudit comptoir, au sujet des réparations à faire aux Pagodes ou temples des Gentils, et même de

la réédification de quelques-unes des dites, dont le premier nous fait part par sa lettre du neuf du présent mois; le Conseil, s'étant fait représenter le réquisitoire de M. le Procureur Général du Roy à ce sujet, en datte du vingt-deux, ainsi que les traittés faits avec le Roy de Tanjaour lors de l'achat de Karikal et autres aldées et l'accord fait avec les RR. PP. Jésuites au sujet de l'aumosnerie de Karikal ; et étant bien aise de constater les réponses et ordres donnez en conséquence et de faire voir qu'ils n'ont été donné que d'une voix unanime et après une mûre délibération, a délibéré de les faire registrer sur le présent Registre et a my marge des difficultés proposées par ledit sieur Paradis dans sa lettre du 9 avril, et il a été en même temps convenu de registrer à la suitte de nos réponses pour plus de sureté et prévenir tout accident, la décision de Mgr l'Évesque de Saint-Thomé, au sujet de la réédification des Pagodes ou Temples des Gentils en datte du 20 juin 1742, souscriptes du R. P. Gargam, Supérieur des RR. PP. Jésuittes, du R. P. du Tremblay et autres ; remis ce jour par Monsieur le Gouverneur pour être déposés dans les archives de la Compagnie, laquelle sert en partie de réponse aux difficultés présentes.

Réponse du Conseil aux articles cy-contre.	*Difficultés par M. Paradis, Commandant à Karikal, par sa lettre du 9 avril 1748.*
Art. 1er.	Art. 1er.
Le Commandant de Karikal ne peut et ne doit	Le commandant de Karical doit-il s'opposer aux

s'opposer aux réparations des Pagodes de son établissement et dépendances telles quelles soient, à moins que ce fût des augmentations ou agrandissements considérables.

réparations des Pagodes légères ou considérables ?

Art. 2.

Quand le commandant de Karikal se trouvera dans le cas de faire abbattre quelques pagodes pour raison de convenance ou autrement, après avoir employé tous les moyens de persuasion pour se dispenser d'accorder la permission d'en rétablir d'autres ; s'il n'y peut réussir, il pourra, sans difficultés, accorder la permission d'en établir d'autres, mais jamais de plus grandes ny plus considérables.

Art. 2.

Doit-il en abbattre sans permettre d'en rebâtir d'autres, égales ou moindres, mais jamais plus considérables ?

Art. 3.

Le Commandant de Karical ne doit permettre de

Art. 3.

Doit-il permettre qu'on paye aux RR. PP. Jésuites

lever ce droit sur les terres nouvellement cultivées en faveur de qui ce soit; ou s'il le lève, il doit être appliqué au profit de la compagnie.

la dixme ordinaire des terrains nouvellement cultivés ou quel parti doit-il prendre à ce sujet ?

Art. 4.

Le Commandant de Karical ne doit, pour quelques raisons que ce puissent être, se dispenser de payer et faire payer ces droits dans toutes les terres de sa dépendance par quelques censiers moissonneurs ou rentiers que ce soit.

Art. 4.

Doit-il souffrir que les anciens droits des Pagodes leur soient refusés par les moissonneurs ou rentiers chrétiens ?

Ensuite la teneur de la *décision de Mgr l'Évêque de Saint-Thomé,* au sujet de la réédification des Pagodes ou Temples des Gentils, en datte du 20 juin 1742.

Dei gloria et religionis honor petebant quod destrueretur impiissimum fanum, quod non sine scandalo intactum remansit prope templum dei genitricis. Si modo aliter destrui non potest nisi tolerando, sive non impediendo quod transferatur in alium locum ab ecclesia longe distantem, cum a duobus malis in eodem genere mali necessariis, minus sit permittendum, ad removendum scandalum quod sane magnum est et religioni valde injuriosum, poterit to-

lerari, seu non impediri, translatio dicti fani per omnimodam similitudinem fabricæ.

Maïlapour, 20 juin 1742.

JOSEPHUS, ep^s mailap^s.

Illustrissimi domini Episcopi sententiæ adhærentes subscripsimus.

MEMMIUS GARGAM, e S. I., Superior Generalis.
Carolus de MONTALEMBERT, S. J. Hugo VICARY, S. J.
Jacobus SAIGNES, S. J. Hermanus de FORTBOIS, S. J.
Cæsar Clemens DAUPHIN, è S. J. Michæl ARDTAND, S. J.
J.-B. TREMBLAY, S. J. Em.

Fait et arrêté en la Chambre du Conseil Supérieur à Pondichéry, les jours, mois et an que d'autres parts.

DUPLEIX. LEGOU. GUILLARD. LEMAIRE.

II

LETTRES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE PONDICHÉRY A LA COMPAGNIE DES INDES A PARIS.

Du 31 janvier 1749.

M. Paradis, commandant de Karikal, nous fait part, par sa lettre du 9 avril 1748, des difficultés survenues entre lui et les RR. PP. Jésuites, auxmosniers, au sujet des réparations à faire aux Pagodes ou Temples des Gentils, de la réédification de quelques-uns de ces temples détruits

pendant la guerre de 1744 pour la construction de notre Fort et sur la levée des droits des pagodes sur les moissonneurs, auxquels ces RR. PP. prétendoient s'opposer et y paroissoient même si bien décidés qu'ils ont assuré le sieur Paradis qu'ils ne confesseroient point ceux qui les paieroient et que même ils les excommunieroient. Sur ses représentations et vu le réquisitoire du Procureur Général du 22 avril, dont cy-joint copie, et les traités faits avec le roi de Tanjaour lors de l'acquisition de Karikal et dépendances, nous décidâmes, par notre délibération du 26 avril, que le Commandant de Karikal ne pouvoit s'opposer aux réparations de Pagodes de son établissement ; que quand il seroit dans le cas d'en démolir quelques-unes, si après avoir employé tous les moyens de persuasion pour se dispenser d'accorder la permission d'en rebâtir d'autres, il ne pouvoit l'obtenir, il pourroit sans difficulté permettre, mais jamais de plus grandes ni plus considérables, et que, quant aux droits de pagodes sur les moissonneurs, il devoit les faire payer à l'ordinaire par quelques moissonneurs quelconques, mais n'en point établir de nouveaux sur les terres de nouvelle culture qu'applicables au profit de la Compagnie ; dont nous avons envoyé copie à Karikal, et depuis tout a été tranquille à cet égard. Nous prions la Comp^e de lire toutes ces pièces avec toute l'attention qu'elles méritent et de nous donner ses ordres en conséquence. Nous ne pouvons nous dispenser d'observer à cette occasion à la Compagnie que si elle veut rendre florissans ses établissements dans ces pays-cy, toutes ses décisions en pareille matière ne doivent tendre qu'à assurer aux gens du pays une liberté entière de conscience et de l'exercice de leur religion...

M. le Gouverneur a profité de la première rumeur et de l'effroi qu'a causé aux gens du pays l'approche des Anglais pour faire abattre la pagode du lingam qui, au grand scandale de la religion et sans que depuis longtemps on eut pu trouver ce prétexte spécieux pour l'abattre, était tout enjoignant l'église des RR. PP. Jésuites (1), sous prétexte qu'en cas d'événements et que les Anglois vinssent à se rendre maîtres des murs et de la ville, ce temple étoit trop proche du Fort, où dans ce cas nous aurions été forcés de nous retirer pour nous y défendre jusqu'à l'extrémité. Ce qui fut exécuté sur le champ et sans aucune opposition de la part de qui que ce soit, de façon que nous ne sommes plus exposés à voir, comme il est arrivé souvent, le service divin troublé et interrompu par le sacrifice du démon. Il n'est point venu jusqu'ici à

(1) Cf. *Lettres édifiantes*, *Paris*, 1781, t. XIV, p. 252 : « Pendant le siège, on a rasé une Pagode qui était près de notre Église, article que n'avions pu obtenir jusqu'à présent, mais que M. Dupleix a fait de la meilleure grâce du monde, à la réquisition des Missionnaires » (Lettre du P. Possevin au P. d'Irlande, datée de Chandernagor le 11 janvier 1749). Dans la *Relation du siège de Pondichéry* qui fait partie (p. 237 à 315) de la *Collection historique pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle* (Paris, 1758, in-12), on lit ce qui suit à la page 279 : « Pour n'avoir rien dans le circuit de la Citadelle qui fût capable de nous causer de l'embarras en cas d'attaque, M. Dupleix, ce même jour (8 septembre), donna ordre de démolir divers bâtimens, et entr'autres le Temple d'Idoles qui étoit près des Jésuites. Cela fut exécuté avec l'applaudissement général de toute la colonie qui gémissoit depuis longtems de voir le culte du démon si près de l'Autel de J. C., lui insulter et remplir la ville du bruit et du tumulte de ces fêtes impies ». La raison alléguée était, comme on le voit ci-dessus, toute spécieuse et sans aucune valeur : la Pagode n'était pas plus gênante que l'Église des Jésuites.

notre connaissance que ceux de cette caste ou religion, quoique nous les sachions d'ailleurs fort mécontents, aient fait quelque mouvement ou sollicitation pour obtenir de bâtir un autre temple à leur divinité, mais nous craignons bien, s'ils nous en pressent d'une certaine façon, et après y avoir employé tous les moyens de persuasion et de douceur, d'être obligés d'y consentir. Nous avons premièrement une décision de l'évêque de Saint-Thomé au sujet de cette même pagode ou temple, souscrite de tous les Jésuites qui étoient pour lors ici, qui nous y autorise; elle est rapportée tout au long dans notre délibération du 26 avril 1748; et, en second lieu, la Compagnie et nous, ne devons avoir pour but, pour favoriser et rendre ses établissements florissans dans ce pays-cy, de faire revenir ces malheureux infidèles par la force et l'autorité; nous devons, au contraire, leur en assurer un libre exercice en tout ce qui dépendra de nous, et autant que la bienséance et les anciens usages reçus nous le permettrons; c'est à la Compagnie à y faire de solides réflexions et bien mesurées.

Du 31 janvier 1750.

Les habitants malabars de cette Colonie de la caste du lingam, dont nous avons fait abattre la pagode ou temple, comme nous vous en avons informé par notre lettre du 10 janvier 1749, n'ayant pu obtenir de M. le Gouverneur la permission d'en rebâtir une autre, quoi qu'ils aient pu faire auprès de lui, et ne cessant de l'importuner continuellement depuis à ce sujet, viennent de nous pré-

senter requête pour nous demander cette permission ; appuyés de la décision de l'évêque de Saint-Thomé au sujet de cette propre pag^e dont il permet la transfération et la réédification dans une autre endroit, laquelle décision a été acceptée et approuvée par tout ce qu'il y avoit pour lors de Jésuites, et se trouve transcrite tout au long dans notre délibération du 26 avril 1748, nous avons délibéré et jugé à propos de le leur permettre, pour prévenir les suites et inconvénients fâcheux auxquels un plus long refus aurait pu nous exposer et la Colonie, nous y trouvant, d'ailleurs, en quelque façon autorisés par d'anciens ordres du Conseil de Marine dans la lettre du 15 février 1717 à M. Hébert, par laquelle il lui ordonne formellement de laisser subsister les pagodes et de ne pas souffrir qu'il soit en aucune façon touché à celle du lingam qui est positivement celle dont il est question aujourd'hui et nous avons pensé qu'ayant tant fait que de l'abattre, pour prévenir les inconvénients qu'on y a pressenti de tout temps et qui sont réels, il n'y avait d'autre remède que de permettre d'en rebâtir une autre, ce que nous avons fait. Elle se rebâtira dans un coin de la ville noire, où elle ne sera pas plus gênante que deux autres qui y sont déjà. M. le Gouverneur a jugé à propos de différer pour quelque temps encore l'enregistrement de la délibération prise en conséquence, étant dans l'intention, avant de permettre aux Malabars de faire usage de cette permission, de tâcher d'en profiter pour obtenir des Malabars quelques avantages ou des prérogatives en faveur des pauvres chrétiens. Nous avons vu avec plaisir dans une lettre de la Compagnie à M. Dupleix, du 11 avril dernier, qu'il nous communique, qu'elle prévient, par les ordres qu'elle

nous donne, la conduite que nous avons tenue dans cette occasion, ce qui nous affermit et nous confirme dans notre façon de penser à ce sujet. Au premier bruit qui se répandit dans le public de la démarche des Malabars auprès du Conseil pour demander la permission de rebâtir la Pagode et des favorables dispositions où nous paraissions être à ce sujet, les ecclésiastiques vinrent nous faire des représentations auxquelles nous n'avons pas cru devoir nous arrêter. Ce qui surprendra sans doute la Compagnie, c'est que le Supérieur des Jésuites en place se présenta pour le même sujet, prétendant que l'acceptation de la communauté entière de la décision de l'évêque de Saint-Thomé ne le liait en rien, ne l'ayant pas signée; il n'avait garde sans doute, puisqu'il n'étoit pas pour lors ici, mais s'il y eût été, nous sommes fermement persuadés qu'il n'eût fait aucune difficulté, non plus que les autres, de la signer, parce que depuis longtemps ils ne cherchoient et ne soupiroient qu'après la démolition de cette pagode et que sûrement ils y auraient consenti pour l'obtenir à telle condition qu'on leur eût proposé. Nous ne ferons aucunes réflexions sur la conduite de ce religieux dans cette occasion, persuadés que la Compagnie les saisira aussi bien que nous.

III

Lettre du Conseil Supérieur de Pondichéry au Commandant de Karikal.

A Pondichéry, le 15 octobre 1756.

A M. Porcher.

Nous avons bien reçu en son tems, Monsieur, votre lettre du 3 du courant. Quoique nous n'approuvions pas le zèle inconsidéré du P. Leveau, que nous le ferons prier de modérer, nous ne pouvons cependant nous empêcher de vous blâmer d'avoir laissé outrepasser l'accord fait au sujet des cérémonies des gentils lors de l'établissement de Karikal, et d'en avoir permis de nouvelles qui n'avoient jamais été en usage avec un faste injurieux à la vraie religion. Vous vous en tiendrez dorénavant à ce sujet aux termes de la délibération dont nous vous envoyons ci-joint copie, en vous recommandant surtout de ne point condescendre aux instances de ceux qui vous entourent et ne leur accorder que ce que vous ne pouvez leur refuser sans risque. Depuis M. Paradis il n'y avait eu aucune plainte ni de la part des gentils ni de celles des PP. Jésuites; modelez-vous sur la conduite de vos prédécesseurs.

Nous sommes, etc.

Duval de Leyrit. Barthélemy. Collé. Bausset.
Delarche. Desvaux. Gueulette.

IV

Mémoires sur les diverses nations européennes établies dans l'Inde

Par M. Law de Lauriston.

Encore une raison contre nous qui est plus forte qu'on ne pense, c'est que, conduits par nos religieux missionnaires, nous nous sommes acharnés à détruire plusieurs temples des gentils, quelquefois pour en enlever les pierres, quelquefois pour le seul plaisir de détruire des idoles. On a vu, à ce qu'on m'a assuré, à l'occasion d'une affaire de conséquence, où les habitants étoient révoltés contre nous ; cette affaire finie, la tranquillité rétablie, on a vu, dis-je, nos soldats, excités par leur aumonier, choisir de préférence les temples des habitants pour y faire leurs ordures ; sur quoi alarme de tous côtés : les gens du pays nous abandonnèrent, et nous restâmes si seuls qu'on ne trouvait pas un grain de ris ou de blé dans le camp. On fut obligé, enfin, pour ne pas mourir de faim, de faire des excuses, de faire nettoyer les temples par nos propres gens et de punir par les verges les soldats qui les avoient insultés. Ce zèle, sans doute, étoit en vue de mériter le ciel par une action si sainte, mais comme très certainement nos soldats n'y pensoient guère, il y a apparence qu'il n'y aura que ceux qui les animoient qui en seront récompensés après leur mort. Au reste, il y a une maxime que je crois très vraie, c'est que lorsqu'on veut se

faire aimer des habitants du pays où l'on est, il ne faut pas commencer par les insulter; convertissez-les d'abord par de bonnes raisons et ensuite vous ferez ce que vous voudrez de leurs temples. Tous les marchands dans l'Inde, tous les banquiers généralement sont gentils. Croit-on qu'ils n'ont pas dû être sensibles à notre procédé si différent de celui des Anglais qui ne se mêlent en rien des affaires de leur religion ? Croit-on que, toute détestable qu'elle est, elle n'a pas aussi ses zélateurs parmi des qui y sont nés, nourris, élevés, et que quelques-uns de ces zélés n'auront pas pris plaisir à la venger de nos insultes que nous regardons comme saintes, mais qu'ils regardent comme autant d'impiétés ?

(*Remis à* M. de Bellecombe *par* M. Law *en février-mars 1777.*)

V.

Extrait du Journal d'Anandarangappoullé.

Année Vibhava	1748
Mois Avani	septembre
20 — dimanche	8

Ce qui s'est passé ce matin d'extraordinaire, c'est que M. Serpeau (?) l'ingénieur, les Pères (Jésuites), deux cents journaliers terrassiers et forgerons, deux cents coulys porteurs de pioches, de pinces et d'autres instruments ; accompagnés par les deux cents soldats campés à l'église S. Paul, par soixante-sept cavaliers et par deux cents

cipayes, sont venus, — conformément aux desseins formés depuis longtemps et arrêtés hier dans le Conseil tenu à l'Église S. Paul, — après avoir tout préparé, hommes et instruments, — pour démolir la Pagode de Vêdaburîçvara ; ils ont commencé par les murs du sud et par les bâtiments de service. Aussitôt que la démolition fut ainsi commencée, les pénitents et les brames de la pagode vinrent me le dire... Je leur dis : sortez vite les statues, les objets, les chars... et ils s'en allèrent.

Je mangeai du riz cuit de la veille et je vins, à sept heures, au magagin d'arec. Alors (les principaux des Vellâjas) vinrent me trouver là, ainsi que les officiants de la Pagode. Je leur dis d'aller tout de suite chez Monsieur (le Gouverneur), lui demander la permission d'enlever les objets (du culte) ; qu'autrement les Pères y mettront les cafres, les parias, etc., qui détruiront et abîmeront tout. A ce moment, on vint me porter la nouvelle que le Grand Père de l'Église S. Paul, celui qui s'appelle Cœurdoux, était venu, avait frappé du pied le Pagotin où était le Dieu, avait dit aux Cafres d'arracher les portes et qu'on était en train de faire briser les chars : « Vous voyez », dis-je aux Vellâjas, « ce que j'avais prévu s'accomplit ; allez vite », et j'allai chez Monsieur. Je pensais : « Il va me dire ceci et cela ». Mais, sans me parler, il monta dans le panier de Madame pour aller à l'Église S. Paul. Je ressortis en me disant : « Qu'est-ce que ceci ? Ne pas me parler et s'en aller sans discuter cette affaire avec moi, c'est fort ! Je vais retourner au magasin d'arec », et je me dirigeai vers la rade.

(Les Vellâjas) allèrent trouver Monsieur vers l'étang qui est au-dessus de sa maison et lui firent le salam. Il de-

manda : « Pourquoi viennent-ils ? » Barlam répondit, en traduisant mal : « On démolit leur Pagode ; ils viennent demander à enlever leurs affaires ». Comme il était à ce moment de bonne humeur, il leur dit : « Enlevez vos affaires ! » Puis il dit aux pisas : « Chassez et battez tout ce monde ! » Là dessus, accourut le Djémédâr Abdulrahman, parce qu'on disait que Monsieur et Madame avaient ordonné de démolir, en même temps que la Pagode de Vêdaburîçvara, la mosquée qui existe depuis longtemps à droite de l'église des Capucins. Il salua Monsieur et lui dit : « Vous avez ordonné de détruire notre mosquée ! Si on la détruit, il ne restera pas ici un seul cipaye ; au moment où on la démolira, ils tomberont sur les démolisseurs et les tueront ! » Comme à ce moment il importe de ménager les Cipayes, Monsieur répondit : « Il n'est pas question de démolir la Mosquée ! » et il le renvoya, puis s'en alla à l'église S. Paul...

Cependant, les pères de l'église S. Paul, lorsque les chefs de castes arrivèrent avec leurs hommes pour emporter leurs affaires, excitèrent les cafres, les soldats et les parias à les battre ; et, sans les laisser entrer dans la Pagode, les pères, ayant pris des bâtons, leur donnèrent à chacun une vingtaine de coups. On a pu seulement sauver la statue de procession et le Pilleiyâr. A ce moment, arriva le père Cœurdoux qui frappa du pied sur le grand lingam, puis le brisa en morceaux à coups d'un grand marteau qu'il tenait à la main ; ensuite, excitant les cafres et les blancs, il leur fit briser la statue de Vichnu et les autres. Alors arriva Monsieur qui dit aux pères : « Tout ce qu'il vous plaira de détruire là, détruisez-le ! » Ils lui répondirent : « Tu as fait ce qu'on n'a pu faire depuis cinquante ans, et c'est par

tes efforts persévérants que l'on y est arrivé. Tu es quelqu'un parmi les hommes ! Nous l'écrirons dans notre livre et nous te rendrons célèbre dans le monde entier ! » Alors, Barlam, de ses pieds chaussés de sandales, frappa huit ou dix fois sur le grand lingam et cracha dessus. On n'en finirait pas d'écrire sur le papier ou de raconter verbalement les infamies qui ont été faites dans cette Pagode...

En 1778, le Gentil écrivait ce qui suit :

« Il y a plusieurs pagodes à Pondichéry, comme je l'ai déjà dit, mais les Européens ne peuvent y entrer. Les tours de ces pagodes sont basses, en comparaison de celles de Villenour ; les Missionnaires se sont toujours opposés à ce que ces masses parussent trop au-dessus de la ville. On en bâtissait cependant une en 1768 qui devait avoir en hauteur les deux tiers de celle de Villenour, c'est-à-dire cinquante-huit à soixante pieds ».

L'Épinette-Libourne (Gironde), 14 novembre 1891.

Julien Vinson.

APERÇU

DES

PRINCIPALES COMMUNICATIONS RELATIVES A LA LINGUISTIQUE

Faites au Congrès international des Américanistes
(Huitième session, Paris, 1890).

Le Congrès international des Américanistes de Paris a été fécond en résultats scientifiques utiles à l'histoire, la cartographie, l'anthropologie, l'ethnographie, l'archéologie, la paléographie, la linguistique, etc. Un aperçu succinct des principales questions d'anthropologie et ethnographie vient de paraître dans la revue l'*Anthropologie*. Nous allons faire ici le même essai pour les questions de linguistique traitées à cette réunion scientifique.

Amérique du Nord. — L'abbé E. Petitot, de Mareuil, à la fin de son mémoire sur l'origine asiatique des Esquimaux, donne un certain nombre de vocables esquimaux dont il dit avoir trouvé les analogues dans les vocabulaires japonais, chinois, malais, ongro-finnois, hébreu, sanscrit, ancien égyptien, et, enfin, dans la langue celtique.

Mexique. — M. le comte de Charencey, de Paris, passe en revue les principaux noms donnés aux métaux (or,

argent, étain, cuivre, bronze, fer, plomb, laiton, chrysochalque ou bronze doré) dans les langues nahuatl, maya, tzotzil, huastèque, cakgi, mam et othomi.

Après une étude détaillée de ces divers noms, l'auteur montre l'influence exercée par les races du Mexique sur celles de l'Amérique centrale. Les noms des métaux précieux chez ces dernières ne constituent guère qu'une traduction des termes mexicains correspondants.

Le mot *taquin* se répète souvent; en maya il signifie excrément du soleil, et indique le cuivre et le bronze. *Taquin*, en tzotzil, désigne le cuivre et le fer. *Canaltaquin*, en tzotzil, et *mantaquin*, en huastèque, représentent l'or. L'argent est généralement traduit en maya, tzotzil et huastèque, par des mots signifiant métal blanc, et en nahuatl par *iztac teocuitlalli,* c'est-à-dire excrément divin blanc. Dans le même genre d'idée, l'or, en nahuatl, se dit *coztic teocuitlalli*, soit excrément divin jaune, et l'étain, en maya, *zactau,* c'est-à-dire blanc excrément de la lune. En cakgi et en mam, la base de la dénomination des métaux est *puach* et *pvay* (argent). Pour désigner l'or, ces langues ne font qu'ajouter au mot argent *cam* et *gam,* épithète qui, dans chacune de ces langues, veut dire jaune. M. de Charencey observe la confusion à peu près générale qui existe entre les termes désignant le cuivre et ceux désignant le bronze.

Quant à l'origine des bizarres dénominations d'excrément divin, du soleil, de la lune, données surtout aux métaux précieux, il l'explique par une légende océanienne. Il y est question d'un poisson qui remplit successivement tous les récipients où on l'a mis, jusqu'à ce qu'enfin force soit faite de le rejeter à la mer. Avant de plonger, le

poisson se frotte le ventre et en fait tomber à terre maints objets qui servent actuellement de monnaie. Cette légende semble être pour M. de Charencey une nouvelle preuve des relations ayant existé entre l'Asie, la Polynésie et l'Amérique.

Langues zapotèques et mixtèques. — Le docteur E. Seler (de Steglitz), dans le but de trouver des documents sérieux permettant de mieux étudier les antiquités zapotèques, a fait une étude spéciale des *langues zapotèques et mixtèques*. Il en signale quelques particularités :

La prononciation et la forme des mots varient considérablement; mais, en général, ce sont des lois très précises qui président aux variations et aux nuances de la prononciation. C'est une règle pour les langues mixtèques-zapotèques de faire suivre la notion qualifiée de la notion qualifiante. Comme notion qualifiante, on compte l'adjectif par rapport à son substantif, l'adverbe par rapport à son verbe, et le sujet par rapport au verbe. Le fonctionnement de cette règle dans ces langues confirme la loi établissant que le verbe et le nom se confondaient à l'origine. Le régime direct ou indirect fonctionne également comme notion qualifiante, à peu près comme un adverbe, et pour cela est incorporé à la locution verbale.

Il existe en zapotèque un radical qui change de voyelle suivant la personne qui le qualifie, c'est le verbe *aa*, aller. *A* se modifie en *e*, pour distinguer la première personne des seconde et troisième, c'est-à-dire pour distinguer celui qui parle des autres auxquels son discours s'adresse, ou qui sont en dehors de la conversation immédiate. *A* se change en *o* pour distinguer celui qui parle de

la masse qui le comprend lui-même et les autres. La voyelle *a* désigne aussi le mouvement vers un point éloigné de celui qui parle et l'action faite pour la première fois. *E* indique plutôt le retour, la répétition. En résumé, la modification de la voyelle *a* en *e* ou en *o* indique une différence dans la direction. Il y a plus de variations dans les dialectes mixtèques ; mais on reconnaît toujours que les mêmes affixes servent pour la seconde personne et la première personne du pluriel.

Les dialectes zapotèques diffèrent des mixtèques en ce sens que les premiers emploient la voyelle *a* pour la première personne du singulier, et les derniers la voyelle *e*. Par contre, c'est la voyelle *i* qui, en zapotèque, sert à désigner la troisième personne et le démonstratif, tandis que la voyelle *a* sert à exprimer ces pronoms dans les langues mixtèques.

Signification d'Anauac. — M. E. Seler, à propos du mot *Anauac,* rappelle que ce fut le Père Toribio de Benavente, dit Motolinia, qui propagea la traduction erronée de ce mot pour toute la Nouvelle Espagne, traduction qu'adoptèrent nombre d'écrivains postérieurs, en employant plus spécialement encore *Anauac* pour désigner le plateau du centre du Mexique. Sahagun et Tezozomoc au contraire, et M. Seler se range à leur avis, donnent à ce mot la signification de « au bord de l'eau ». Ils ne désignent sous le nom d'*Anauac* que les pays avoisinant la côte du golfe du Mexique. Il y avait l'*Anauac-Ayotlan,* désignant les contrées voisines de la côte de la mer du Sud, et l'*Anauac-Xicalanco,* c'est-à-dire les côtes du golfe, les provinces de Coatzacoalco et Tabasco. Quant à *cem*

Anauac, il ne veut dire autre chose que « tout inclus la côte », c'est-à-dire tout le pays jusqu'aux côtes de la mer ou toute la terre connue.

Texte nahuatl. — Le docteur E. Seler présente un mémoire sur *L'orfèvrerie des anciens Mexicains et leur art de travailler la pierre et de faire des ornements en plumes.* Ce travail consiste en la reproduction des chapitres I à IV du texte nahuatl de l'original aztèque de l'ouvrage du P. Sahagun, d'après deux fragments manuscrits conservés à la « Real Academia de la historia de Madrid ». Cette reproduction est accompagnée d'une traduction française, de notes linguistiques explicatives, d'observations techniques et de conclusions énumérées à l'analyse ethnographique.

Pluriel en nahuatl. — M. l'ingénieur V. Reyes (de Mexico) envoie une brochure sur la *Terminaison du pluriel dans la langue nahuatl.* Il trouve que dans les langues du groupe mexicano-ópata on observe, pour former le pluriel, un des trois procédés suivants :

1° On se sert d'un mot qui indique le grand nombre, surtout en parlant de noms d'objets inanimés ;

2° On répète une syllabe du nom au singulier. Cette simplicité, cette répétition de la première syllabe du mot, ont été évidemment le résultat de l'altération d'un système plus ancien, qui consistait à répéter le nom même pour indiquer le pluriel ;

3° Le mexicain et quelques langues de la famille ópata (le comanche, le mutsun, le guaicura et le séri) ont certaines terminaisons ou particules de pluriel, par exemple :

ma, mê, mea, moa, m ; -ne, ni ; -tin, zim, te, tzi, zi, et *ti ; -in ; -quê, ca, cu ; huan* et *gua.*

Quant à l'origine des terminaisons qui dénotent le pluriel dans les langues du groupe mexicano-ópata, M. V. Reyes crut l'avoir trouvée en recourant au sanscrit. Il prend des suffixes du nahuatl, tels que : *pan, pantli, tla, can, co, tepec, nahuac,* qui, selon lui, ont leurs correspondants dans les suffixes sanscrits suivants : *pataka, pan, tala, kala, ku, stûpa, va, huac.* M. Reyes termine en disant : « Difficile à tous les points de vue comme est la question de linguistique que nous avons examinée, nous sommes loin de prétendre avoir présenté une solution sûre et définitive, quoique nous ayons la conviction que le sentier que nous avons parcouru, pour arriver aux sources mystérieuses des langues indo-européennes, sera aussi, tôt ou tard, celui qui montrera au philologue les traces rétrospectives qu'ont laissées, dans leur marche évolutionniste, les langues diverses et intéressantes des populations américaines. »

Impropriété des termes chontales et popoloca. — Le docteur D.-G. Brinton (de Philadelphie) propose d'effacer des vocabulaires ethniques les mots *chontales, chontalli,* qui, en nahuatl, veulent dire « étranger » ; *-popoloca,* « parlant inintelligemment » ; *chochol, chochona, tenimes,* indiquant des races grossières non civilisées. Il passe en revue toutes les populations dénommées chontales :

1° Celles d'Oaxaca. Leur langue n'a presque d'analogie avec aucune autre langue ne se rapprochant que de loin du pima. Brinton appelle cette langue tequistlatecan, du nom du principal village où on la parle ;

2° Celles de Guerrero, dont la langue pourrait avoir des analogies avec la précédente ;

3° Les indigènes de Tabasco, dont M. Brinton appelle la langue « branche acalane du groupe tzendal » ;

4° Les populations du Nicaragua, dont la langue dite chontale peut s'appeler, dans la région occidentale « matagalpane », et dans la région orientale « lenca », d'accord avec M. D. Pector ;

5° Les Chontales qu'indique Squier, en Mosquitia, ne sont que de purs Ulvas.

Pour ce qui est du popoluca, M. Brinton trouve que la langue portant ce nom, parlée à Puebla et Vera-Cruz, n'était qu'un dialecte du mixe et peut être identifiée avec celle des Tlapanecs, Coviscas et Yopes. Le popoloca d'Oajaca et Puebla n'appartenait pas à la branche mixtèque. Les Popolucas de Michoacan doivent se confondre avec les Cuitlatecos, qui parlaient un nahuatl corrompu. Le popoloca de Guatemala n'est pas du mixe. M. Brinton ne sait avec quelle langue l'identifier. Quant à celui du Salvador, ce n'est que du lenca.

A ce travail, M. Brinton joint quelques vocabulaires, la plupart inédits, des diverses langues chontales et popolocas.

Noms de localités centraméricaines. — M. D. Pector (de Paris) présente des considérations sur quelques noms indigènes de localités de l'isthme centraméricain avec exemples à l'appui. Dans les temps précolombiens, cinq races principales environ (les précurseurs des Mayas, les Mayas, les Lenca, les Mangue et les Nahua) ont dû contribuer à donner aux noms de localités des désignations

tirées de leurs langues respectives. Le nahuatl y a eu une prédominance incontestable. L'étymologie de ces noms de lieux provient généralement de leur situation topographique, des forces naturelles, minérales, végétales et animales qui y abondent le plus, des faits mythologiques, religieux ou historiques qui s'y sont déroulés, de l'industrie principale qui s'y exerçait, du but de la fondation de ces localités, et enfin, mais plus rarement, de désignations ironiques à l'adresse des habitants vaincus. Plusieurs localités ont deux dénominations indigènes, généralement en deux langues différentes, la plus récente étant nahuatl. Les localités dont les noms ne sont pas tirés du nahuatl n'ont pas de correspondants ailleurs, tandis qu'on retrouve des noms identiques tirés du nahuatl à des centaines de kilomètres de distance.

En vue de la grande obscurité régnant autour de ces questions onomatologiques et ethnographiques, relatives à l'Amérique centrale, M. Pector trouve qu'il serait bon d'étudier les rapports linguistiques existant entre les divers noms de localités où l'on retrouve des traces des Cliffdwellers, des Monndbuilders, des Caraïbes, des Yucatèques, des Talamancas, des Guaymies, des Aroacs, des Tchibtchas et des Chocoes de Colombie.

Étymologie des Chontales. — M. A.-L. Pinart (de Paris), dans son mémoire sur *Les limites des civilisations de l'isthme Américain*, donne pour étymologie au nom des tribus chontales du Nicaragua la *chonta*, équivalent de la *bodoquera* et de la sarbacane. M. Pinart a souvent entendu dans l'Amérique du Sud et du Centre appliquer le mot de *chonta* à la sarbacane elle-même. En effet, les flèches

empoisonnées employées dans les sarbacanes sont faites avec les épines des palmiers *chonta,* ou *maquenque,* et souvent la partie d'un objet est employée pour le tout. D'autre part, on sait de source certaine que les populations indiennes du versant atlantique de l'Amérique du Centre employaient et emploient encore pour la plupart la sarbacane.

Langue mosquito. — M. L. Adam (de Rennes) entretient le Congrès d'une particularité de la langue des Mosquitos. Cette langue infixe les indices des deux premières personnes, au rebours de ce qui a lieu dans les langues de la famille dakota. Les cas d'infixation dans l'intérieur des noms possédés sont plus fréquents que les cas d'infixation dans l'intérieur des thèmes verbaux, et, en outre, les indices infixés dans ces derniers représentent la personne sur laquelle s'exerce l'action du verbe.

Exemples d'infixation dans le corps des noms : *lakra* = frère ; *la-i-kra* = mon frère ; *man la-m-kra* = ton frère.

Exemples d'infixation dans les thèmes verbaux : *marik-aia* = montrer ; *God ma-i-rik-bia* = Dieu nous montrera ; *yang ma-m-rik-atni* = je t'ai montré.

Pour plus de détails sur cette curieuse langue de la Mosquitia, M. L. Adam se réfère à une grammaire de cette langue que va bientôt publier la maison Maisonneuve.

Colombie. — M. l'abbé Rafael Celedón (d'Ocaña) remet :

1° Un vocabulaire d'environ six cents mots de la langue qui se parle à San-Sebastian, village de la Sierra-Nevada

de Santa-Marta, langue que l'auteur a appelée bintukua dans sa grammaire de la langue kőggaba ;

2° Un vocabulaire d'environ cinq cents mots de la langue qui se parle à Atánquez. Ce village de la Sierra-Nevada de Santa-Marta fut jadis capitale du territoire de Nevada et Motilones ;

D'après M. Celedón, les voyelles *ő* et *ü* doivent se prononcer comme en allemand; les consonnes *ch*, comme en espagnol ; *sh*, comme en anglais ; *h*, comme la jota espagnole ; *j*, comme en français.

Il est à regretter que, comme le dit l'auteur, il n'ait pu terminer ces deux travaux, n'ayant pas pu retourner à la Nevada.

Noms caribes du bananier. — Le docteur A. Ernst (de Carácas), dans son mémoire sur l'*Histoire du bananier en Amérique,* parle de l'étymologie de ce nom dans les langues de la famille caribe. Les noms de *baluru, paluru, balulu, paruru,* d'après le voyageur Karl von den Steinen, viendraient du mot *parú,* signifiant eau ou rivière dans la langue des Bakaïris. Celle-ci se rapprocherait le plus de l'ancienne langue des Caribes. Pour M. Ernst, *paruru* viendrait du mot espagnol *banana,* dont il rappelle les formes intermédiaires défigurées par les Indiens, *banala, banara, panara, banüira,* citées par Martius ; et, selon lui, il y en aura d'autres qui compléteront la chaîne des analogies.

M. Ernst n'est pas non plus de l'avis du docteur K. von den Steinen pour ce qui est du mot *pacoba* des Brésiliens, que l'explorateur rapporte au mot *bago* des Portugais, signifiant « baie, grappe ». M. Ernst se range à

l'avis de M. Almeida-Nogueira, qui traduit le mot *guarani pacob* par *folha de se extender ou de envolar,* en ajoutant : *nome generico das musaceas. Pacoba* serait donc une désignation générale pour toutes les musacées à grandes feuilles, appliquée plus tard spécialement au bananier, qui, sans doute, devait frapper la vue des indigènes par les dimensions extraordinaires de ses feuilles.

Roucouyenne. — M. L. Adam examine la grammaire roucouyenne publiée récemment par M. H. Coudreau, le vocabulaire de mille cent cinquante mots de la langue ouayana qu'il dit avoir démêlés du patois, et enfin les quatre cents phrases qu'il a recueillies de cette dernière langue. M. Adam trouve que, pour découvrir s'il y a dans ces phrases un certain nombre de formes qui appartiendraient à l'ouayana pur, il faudrait connaître à fond le système des divers dialectes caribes. Aucun linguiste n'est aujourd'hui à même d'entreprendre sérieusement cette recherche. Ce n'est qu'une fois qu'on aura fait ou refait la grammaire des langues cumanagote, chayma, accavai, et des dialectes caraïbes de la région du haut Chingu, qu'on aura, avec ces documents, édifié une grammaire comparée des langues caribes, qu'on pourra démêler dans les phrases de M. Coudreau les formes qui seraient propres à l'ouayana.

Pour ce qui est de la lexicologie, M. Adam pense qu'une partie des mots colligés par M. Coudreau sont étrangers au caribe ; mais, ici encore, le problème ne pourra être résolu qu'autant que l'on possédera le vocabulaire comparé des langues caribes.

Oyampi. — M. L. Adam parle du vocabulaire oyampi, comprenant plus de mille mots, et du recueil d'environ quatre cent cinquante phrases, la plupart assez courtes, de cette même langue, rapporté récemment par M. H. Coudreau du Haut-Yapok et de la région des monts Tumuchumac. Il fait quelques réserves sur un certain nombre de formes de ce recueil qui lui paraissent contradictoires et suspectes, ainsi que sur certaines autres dans lesquelles se manifeste la distinction du genre absolument étrangère au tupi-guarani. Mais, selon M. Adam, la partie lexicologique se recommande aux linguistes par son importance intrinsèque, par des concordances fort nombreuses avec le tupi-guarani, et par ce fait qu'il a été possible d'en extraire les éléments d'une phonétique spéciale au dialecte. A ce point de vue, M. H. Coudreau a parfait l'œuvre de ses devanciers (Adam de Beauve, Ferré et Leprieur, Martius, docteur Crevaux) et doté la science de matériaux dont la publication fera entrer l'oyampi dans la catégorie des dialectes suffisamment connus pour qu'ils soient appelés à jouer un rôle important dans l'élaboration d'un vocabulaire comparé.

Baniva. — M. R. de la Grasserie (de Rennes) entretient le Congrès de la langue baniva, parlée sur les confins du bassin de l'Orinoco et de celui de l'Amazonas, ou mieux, dans le bassin de l'Alabapo et une partie du rio Negro, Alto Orinoco (Venezuela) et du Brésil. Peu de documents existent sur cette langue. L'explorateur J. Chaffanjon est un des derniers qui en aient rapporté quelques-unes. M. de la Grasserie présente une récopilation des documents existant et classés méthodiquement en deux parties :

Une esquisse de grammaire. L'auteur y traite des préfixes *pi, wa, ma, i* et surtout de *no,* d'un usage fréquent avec les substantifs et verbes, et indiquant le pronom personnel de la première personne. Il passe en revue les suffixes *na, pi, ne, he,* les pronoms et les verbes. Dans ces derniers, le pronom sujet y est préfixé et le pronom objet suffixé. Il énumère aussi les noms de nombre et les postpositions.

La seconde partie de ce travail comprend des éléments de vocabulaire baniva subdivisés en corps humain, noms de parenté, choses domestiques, repas végétal, animal, éléments physiques, adjectifs, verbes, adverbes et prépositions, enfin en noms abstraits.

Haut Xingú. — Le docteur P. Ehrenreich (de Berlin), dans la relation de son expédition aux sources du rio Xingú, donne les renseignements linguistiques suivants :

La langue de la tribu Trumai est tout à fait distincte de celle des autres peuplades de la région (Caraïbes, Nu-Aroak, Tapis et Giz).

La langue des Bakaïri peut être considérée comme la clé des langues caraïbes de la Guyane.

La langue des Auetó est si différente de la langue tupigerale qu'on ne doit la considérer comme tupi qu'avec une certaine réserve.

Les Camayuras, au contraire, parlent encore la langue tupi aussi purement que la parlaient, il y a trois cents ans, les Tupis du littoral.

Les Apiacas, tribu de la rive gauche du Tocantins, au-dessous des dernières chutes de l'Itaboca, sont de véritables Caraïbes comme langage.

Les Jamamadis, sur la rive gauche du cours moyen du rio Purus, affluent de l'Amazonas, ont la même langue que les Paumarys.

Fuégiens. — M. G. Marcel (de Paris) publie, dans son mémoire sur *Les Fuégiens à la fin du XVII*e *siècle,* d'après des documents français inédits, copie d'un vocabulaire faisant partie d'un manuscrit inédit de Jouan de la Guilbaudière, propriété de M. Henri Duhamel. Ce vocabulaire, composé d'environ deux cents mots, paraît d'autant plus précieux que les plus anciens documents du même genre qu'on possédait jusqu'ici sur la langue des Fuégiens ne remontaient pas au-delà du XVIIIe siècle. M. Marcel laisse aux linguistes le soin de décider si ce vocabulaire de 1698 appartient à la langue des Téhuelches.

America. — A propos du nom d'América, divers auteurs ont traité de l'origine de ce nom. Nous ne nous occuperons ici que de la partie purement linguistique de cette question, réservant pour une autre analyse la partie historique.

M. Th. Lambert de Saint-Bris (de New-York) donne une origine indigène à ce nom : ce serait Aymaraca, Ameriocapana, Amaracapana, Maracapan, Amaraca, noms indigènes des provinces du Venezuela découverts par les Espagnols de la conquête.

M. J. Marcou (de Cambridge Mass.) est partisan de l'étymologie d'Amerrique ou Amérique, localité du Nicaragua, repousse celle fondée sous le nom d'Amerigo-Vespucci, et base son argumentation sur nombre de considérations intéressantes tirées de l'histoire.

M. Désiré Pector (de Paris), contrairement aux allégations de M. J. Marcou, démontre que la localité en question du Nicaragua ne s'appelle pas Amerrique, ni Amérique, mais bien Amerrisque. Il cite quelques noms de l'Amérique centrale pourvus du suffixe *isque,* dont M. Marcou nie l'existence.

M. le docteur Julio Calcaño (de Carácas) n'est pas partisan d'une étymologie indigène, et donne à América pour origine le nom patronymique d'Américo ou Amérigho, qui, pour lui, date de l'invasion des barbares en Italie et est congénère d'Emeric, Eric, Gunderic, Alaric, Sigeric, Arderic, Amalaric et autres.

D'après l'évêque C. Carrillo y Ancona (de Mérida de Yucatan), América vient des noms Amaríque, Amaríc, Ameríque. Ces mots proviennent eux-mêmes d'*amalik, amalikal,* d'origine maya, qui signifient « vent continu, quotidien », ou bien « où toujours souffle le vent, pays venteux » (de *amal, amalil,* = chaque, chaque fois que, toujours, et de *ik, ikal,* = vent, air). M. Carrillo cite un autre nom de localité du Yucatan, où figure la même racine : *itzamal,* ou *amalitz,* = rosée quotidienne, lieu de rosée, toujours rosée.

Yucatan. — M. le docteur Carrillo donne en même temps l'origine linguistique du nom de Yucatan. Ce mot ne vient pas, comme cela a été déjà dit, de *tetec-dtan, ma t natic a dtan,* = vous parlez trop vite, nous ne comprenons pas votre langue; ni de : *iuyac u dtan,* = écoutez leur langage ; ni de : *toló quin dtan* = plus loin, vous dis-je, allez-vous-en. Pour M. Carrillo, *Yucatan* vient de *yucalpeten* (de *yu,* = la perle ou collier ; *cal* = de la

gorge ; *peten* = de la terre ou continent), ou mieux de : *Yu-c-atan*, = la perle ou collier de notre épouse (l'épouse étant la représentation morale de la patrie).

Généralités. — M. G. Cora (de Turin) demande au Congrès de ne plus jamais mettre à l'ordre du jour la question des rapports entre les langues américaines et les langues polynésiennes. Car, selon lui, il est démontré qu'il n'y a pas d'affinités grammaticales entre les deux groupes de langues.

De cet aperçu sommaire des principaux travaux linguistiques présentés au Congrès international des Américanistes de Paris semblent se dégager les considérations suivantes :

Les langues américaines ont bien toutes une origine septentrionale.

Plus on arrive à découvrir et approfondir ces langues si diverses, plus on s'aperçoit qu'elles peuvent se réduire à un petit nombre, autour desquelles viennent se grouper une foule de dialectes de divergences seulement apparentes.

Il est de toute nécessité que l'on recueille au plus vite et méthodiquement les derniers vestiges épars des langues indigènes américaines et qu'on fasse un grand travail comparatif tant grammatical que lexicologique.

Désiré Pector.

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

F

falseria, F 8. die Falschheit, Fälschung, das falsche Zeugniss.

falsu, G 1. falsch, trügerisch.

falsuqui, (*falsuki*), B 6. falsch, trügerisch, fälschlich ; Abverbium von *falsu*. S. d.

falsuyac, (*falsuiak*), D 2. die falschen, die trügerischen ; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *falsu*, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

falta, B 5. 7. C 5. F 7. Begriff des Fehlens, Fehlers, Unrechts, Mangels, der Unterlassung, Auslassung; B 5 : Radical von *faltatu, faltace*, (s. d.), als Imperat. ohne Hilfszeitwort. F 7 : *falta gabe :* unfehlbar.

faltacen, (*faltazen*), B 1. im fehlen, im mangeln, fehlend, mangelnd ; Partic. praes. von *faltatu* (s. d.), Infinit. *faltace*. Hilfszw. *da* zu ergänzen.

faltaric, (*faltarik*). D 6. 6. 6. E 5. Fehl, Fehler, Fehlen, Mangel ; Partitiv von *falta*. S. d.

faltatu, E 6. G 2. gefehlt; Partic. perf. – Infinit. *faltace:* fehlen.

faltaturen, B 3. D 1. 2. fehlen werdend; Partic. futuri von *faltatu, faltace.*

faltaz, B 4. C 5. E 5. F 8. 8. durch (den) Fehler, durch (die) Schuld; Instrum. sing. d. unb. und b. D. von *falta.* S. d.

fama, B 6. Ruf, Nachrede; *fama gayciq:* üble Nachrede.

fauore, (*fabore*), D 6. Gunst, Begünstigung, Gnade, Wohlwollen, Gewogenheit, Wohlthat, Liebesbeweis, Unterstützung, Beistand, Lob, Würdigung. Chaho Dict. fol. 344: *fabore:* socorro que se concede á alguno. — Wenn übrigens *fauore* hier Substantiv ist, so muss es auffallen, dass der Artikel *-a* (*fauorea*) fehlt.

fauoretan, (*faborctan*), A 3 zu Gunsten; buchstäbl. in den Gunsten. Locat. d. unb. D. von *fauore* S. d. und Widmung.

fede, A 7. Glaube, Treue, Wort, Zeugniss.

fedean, D 7. in der Treue, im Glauben. Locat. sing. d. b. D. von *fede.* S. d.

fedia, A 6. F 7. der Glaube, die Treue; Nomin. pass. sing. d b. D. von *fede.* S. d.

fida, B 3. D 3. G 4. Begriff des Trauens, Vertrauens; Radical von *fidatu, fidace.* Verkürzt wegen des Imperativ's *eztadila* und des Potent. *dadina.*

figuraren, D 2. des Bildes, Gesichts, Antlitzes; Genit. possess. sing. d. b. D. von *figura:* das Antlitz. Vgl. französ.: « figure. »

fin, D 6. Begriff des Beendigtseins, Endigens; Ende.

fina, A 5. das Ende.

findic, (*findik*), G 3. du hast sie (plur.), (welche) beendet (sind); sie sind beendet; von *fin* und *dic.* S. b.

finian, A 6. 7. 8. B 3. 4. (D 3). im Ende, am Ende; Locat. sing. d. b. D. von *fin* (s. d.) mit eingesch. *i* vor dem Artikel; *azquen finian:* am letzten Ende, zu guter letzt.

finianere, D 3. auch am Ende; von *finian* und *ere.* S. b.

floria, G 6. die Blume, die Blüthe.

formatu, A 5. geformt, gestaltet, gebildet; Partic. perf. — Infinit. *formace.*

fortuna, E 8. F 5. das Glück, Schicksal, Loos

francesa, (*franzesa*), G 5. das Französische, die französische (Sprache).

franco, (*franko*), E 7. genug, in Fülle, überreich.

frangoqui, (*frangoki*) A 5. E 4. im Ueberfluss, überreich, mehr als genug, vollzählig, unverkürzt; Adverbium von *frango*, *franco*. S. l.

fructu, (*fruktu*), C 3. Frucht.

fundatuden, A 7. dass er, sie, es, man gegründet ist; von *fundatu*, *fundace*: gründen, und *den*. S. b.

G

gabe, B 5 5. 6. D 1. 3. 3. 7. E 3. 8. F 2. 4. 7. 7. 8. G 1. 2. 3. Begriff des Mangels, ohne, (zu)vor, noch vor, ehe, bevor; *gorde gabe*: vor (dem) Aufbewahren; *ioan gabe*: vor dem Gehen; hat häufig den Werth des griech. Alpha privativum: un...., ...los. *Vste gabe*: unversehens.

gabec, (*gabek*), F 8. gehört zu dem davorstehenden *bide*; *bidegabec*: Ungerechtigkeit, Unrecht, Unbill. Nomin. act. d. unb. D. von *bidegabe*: Unrecht, Unbill.

gaberic, (*gaberik*), A 5. 5. 5 B 6. 7. 7. 8. C 1. 2. 2. D 5. 5. 5. 8. E 6. 6. 7. F 6. ohne, mangels, un...., ...los, bevor, ehe; Partitiv von *gabe*. S. d.

gabetaric, (*gabetarik*), A 7. F 8. ohne; unverständlicher Ablativ d. unb. D. von *gabe*. S. d.

gabez, F 3. mit Mangel, aus Mangel; Instrum. d. unb. D. von *gabe*. S. d.

gabia, B 4. 7. C 4. 5. 6. 6. G 4. 4. der Mangel, das Fehlen, die Abwesenheit; *vide gabia*: die Ungerechtigkeit; *oguen gabia*: der Schuldlose; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gabe*. S. d.

gabian, B 7. in dem Mangel, Fehlen; *pausu gabian*: in dem pauselosen, ununterbrochenen, fortwährenden; Locat. sing. d. b. D. von *gabe*. S. d.

gaixo, (*gaitso*), B 3. böse, schlimm, arg, schlecht, arm.

gaixoa, (*gaitsoa*), B 1. D 2. der, die, das böse, schlimme, arge, schlechte, bedauernswerthe, arme; *arima gaixoa:* die arme Seele; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gaixo.*

gaixtoa, (*gaiztoa*), (A 5.) E 7. der, die, das schlechte, böse, üble; s. v. w. *gaixoa.* S. d.

gaixtoequi, (*gaiztoeki*), B 5. mit den Schlechten, Bösen, Schlimmen. Sociat. plur. d. b. D. von *gaixto, gaixo.* S. l.

gaixtoric, (*gaiztorik*), E 7. hässlich, garstig, böse, schlecht; Partitiv von *gaixto, gaixo.* S. l.

gaiz, D 6. schlecht, schlimm, böse, unwirsch, übel, üblen Humors, schlechter Laune.

gaizqui, (*gaizki*), B 4. E 4. schlecht, schlimm, böse, Bosheit; Adverbium von *gaiz.* S. d.

gaizquiegatic, (*gaizkiegatik*), D 5. der Bosheiten wegen, über die Bosheiten; von *gaizquie(n)*: Genit. possess. plur. d. b. D. von *gaizqui* (s. d.) und *gatic.* S. d.

gal, B 6. C 5. 8. F 8. Begriff des Verlierens, Verlorenseins; Radical von *galdu, galce:* verlieren, gefährden. Verkürzt wegen des Imperat. *ezquiten, eztadin, nayte* und C 8. scheint ein Potentialis unter dem verkürzten *gal* zu verstehen zu sein, wenn auch dass Hilfszw. ausgelassen ist. « die Seele konnte dort verloren gehen ».

galcen (*galzen*), B 4. verlierend, verderbend (intrans.); Partic. praes. von *galdu, galce:* verlieren. S. d.

galcendela, (*galzen dela*), F 6. wenn er, sie, es, man verloren geht, dass er, sie, es, man verloren geht; von *galcen* und *dela.* S. b.

galcera, (*galzera*), D 3. zum Verlieren hin; Directiv sing. d. b. D. des Infinit. *galce.* S. *galdu.*

galdacia, (*galdazia*), E 6. das Verlangen, Fordern, Fragen, franz.: « la demande; » Nomin. pass. sing. d. b. D. des Infinit. *galdace,* von *galdatu.* S. d.

galdatu, D 7. E 5. gefragt, verlangt, gefordert; Particip. perf. — Infinit. *galdace:* fragen, verlangen.

galde, A 6. C 6. Begriff des Verlangens, Fragens; Radical von *galdetu, galdatu* (s. l.); hier verkürzt wegen des Imperat. *eçac* — auch substantivisch: « Frage, Verlangen, Forderung. »

galdeguinic, (*galdeginik*), C 3. buchstäbl.: Forderung gethan habend; verlangt..., gefordert..., erbeten habend; von *galde* und *eguinic*. S. b.

galdia, G 6. das Fragen, Verlangen, die Frage, die Forderung; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *galde*. S. d.

galdu, C 5. D 1. 3. 5. 7. E 2. 6. F 1. 1. 4. G 2. verloren, eingebüsst; Partic. perf. — Infinit. *galce:* verlieren.

galduda, D 4. F 7. er, sie, es, man ist verloren; von *galdu* und *da*. S. b.

galduren, D 4. 5. verlieren werdend, verloren sein werdend; Partic. futuri von *galdu*. S. d.

galduya, (*galduia*), C 5. 6. 7. D 2. F. 2. der, die, das Verlorene; Nomin. pass. sing. d. b. D. des Partic. perf. *galdu*, mit eingesch. *y* vor dem Artikel.

galduyac, (*galduiak*), D 1. die verlorenen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *galdu*. S. d. und *galduya*.

(gana), zu, hin, gegen, bei; franz.: « envers; » Directivendung, welche meist den Genit. possess. regirt und bei Personen anstatt der Endung *ra(t)* gebraucht wird. (E 2.) *beriagana:* auf den ihrigen, über den ihrigen.

(ganic), (*ganik*), (C 3.) von; bei Personen dient *ganic* zur Bildung des Ablativ's.

gaoaz, D 3. 8. E 3. 6. bei der Nacht, des nachts, die Nacht über; Instrum. sing. d. b. D. von *gao, gau*. S. l.

gaoyan, (*gaoian*), C 7. in der Nacht; Locat. sing. d. b. D. von *gao, gau* (s. l.), mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

garacico, (*garaziko*), G 5. 6. 6. garacisch; Genit. adj. von *Garacy*, Name einer Gegend.

garbitu, B 1. gereinigt, geputzt, gescheuert; Partic. perf. — Infinit. *garbice:* reinigen.

garbizaçu, (*garbizazu*), C 5 reinige sie (plur.)! von *garbi:* Begriff der Reinheit, Radical von *garbitu* (s. d.) verkürzt wegen des Imperat. *izaçu:* habe sie (plur.)!

gariçuma, (*garizuma*), B 5. die Fastenzeit; französ.: « le carême. »

(garri), (F 2.) geneigt, zu etwas neigend, franz.: « disposé à

quelque chose. » Endung, mittelst welcher man Adjective bildet.

garria, E 4. (die Flamme); der Veranlasser, Anlass, die Veranlassung, der .....bringer. Nomin. pass. sing. d. b. D. von (*gar:* Flamme, mit eingesch. *-i* vor dem Artikel, und) *garri.* S. d.

garrian, B 7. in der Flamme; Locat. sing. d. b. D. von *gar:* Flamme, mit eingesch. *i* vor dem Artikel.

gathibatu, F 2. 3. gefangen, geknechtet, zum Sclaven gemacht; Partic. perf. — Infinit. *gathibace.*

gathibu, E 1. 1. 1. gefangen, Gefängniss.

gathibutan, G 4. 4. in Gefangenschaft, in Haft; Locat. d. unb. D. von *gathibu.* S. d.

gatibu, G 2. gefangen, Haft, Gefängniss. S. *gathibu.*

gatic, (*gatik*), (A 3. 5.) D 1. 6. E 8. zu liebe, zu gefallen, wegen, für, um ...willen; (*nigatic:* um meinetwillen), zu Gunsten, zum Vortheil, hinsichtlich, in Bezug auf, trotz, trotzdem, ungeachtet. Wird meistens an den Genit. possess. angehängt, dessen *-n* wegfällt.

gau, D 2. Nacht.

gaubat, E 4. eine Nacht; von *gau* und *bat.* S. b.

gauça, (*gauza*), A 8. B 1. 3. 4. 5. 5. 8. C 2. 5. 7. D 4. 7. 8. 8. E 7. 8. F 2. 6. 8. G 3. 6. (die) Sache, Angelegenheit, Ursache, Massnahme, (der) Gegenstand, (das) Wesen, Ding. Vgl. latein.: « causa. »

gauçan, (*gauzan*), F 8. der Dinge, vor den Dingen; Genit. possess. plur. d. b. D. von *gauça.* S. d. und *gaucen.*

gauçaric, (*gauzarik*), D 8. E 7. 8. Ding, Sache, Gegenstand; Partitiv von *gauça.* S. d.

gauçaviciric, (*gauza bizirik*), C 5. belebtes Wesen; von *gauça* und *viciric.* S. b.

gaucen, (*gauzen*), A 7. der Dinge, der Angelegenheiten; Genit. posses. plur. d. b. D. von *gauça.* S. d.

gaucetaco, (*gauzetako*), G 4. der Dinge, unter den Dingen; Genit. adj. plur. d. b. D. von *gauça.* S. d.

gaucez, (*gauzez*), B 3. mit den Angelegenheiten; Instrum. plur. d. b. D. von *gauça.* S. d.

(gaude), (D 2.) wir sind, wir bleiben; 1 Pers. plur. praes. indic. von *egon, egoite:* bleiben, weilen, sein.

gauden, A 8. B 3. 6. C 4. dass wir sind, dass wir bleiben; von *gaude* (s. d.) und angehängtem *-n*. S. d.

(gay), (*gai*), (D 8. G 3.) tauglich, zu brauchen, geeignet, zu etwas bestimmt.

gayça, (*gaiza*), A 7. B 8. E 1. G 1. 2. der Böse, der böse, das Uebel, franz.: « le mal, le mauvais; » Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gayz*. S. d.

(gayçago), (*gaizago*), (G 3.) schlimmer, schlechter; Comparativ. von *gayz*. S. d.

gayçagodela, (*gaizago dela*), G 3. dass er, sie, es, man schlimmer ist; von *gayçago* und *dela*. S. d.

gayçarequi, (*gayzareki*), F 5. mit dem, der schlimmen, schlechten, ungünstigen, ungelegenen, (unwillkommenen (?)); Sociat. sing. d. b. D. von *gayz*. S. d.

gayçaz, (*gayzaz*), G 1. 1. durch das Uebel, nach der schlimmen Erfahrung, über das Ungemach, nach dem Unglück; Instrum. sing. d. b. D. von *gayz*. S. d.

gaycena, (*gaizena*), G 4. der, die, das Schlimmste, Schlechteste; Superlativ von *gayz*. S. d.

gaycetsi, (*gaizetsi*), B 6. verachtet, missachtet, verwünscht; von *gayz* und *etsi*. S. b.; auch *gaycexi*.

gaycexi, (*gaizetsi*), F 3. 7. missbilligt, getadelt, verhasst, gehasst; von *gayz* und *exi* (*etsi*). S. d.; auch *gaycetsi*.

gaycez, (*gaizez*), F 8. verkürzt von *gayzetsi*, wegen des Subjunct. *lagola:* (dass er) ungnädig, übelwollend, ungünstig gesinnt (sei); von *gayz* und *-ez:* Radical von *etsi*. S. d. drei.

gayci, (*gaizi*), C 1. E 3. Groll, Missfallen.

gaycian, (*gaizian*), B 4. im schlimmen, im schlechten; Locativ sing. d. b. D. von *gayz*, mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel.

gayciq, (*gaizik*), B 6. schlecht, übel; Partitiv von *gayz*. S. d.

gayçiq, (*gaizik*), F 6. schlecht, übel; Partitiv von *gayz*. S. d.

(gayn), (*gain*), oben, über, darauf.

gaynecoric, (*gainekorik*), D 4. Obere; Partitiv des Genit. adj. sing. d. b. D. *gayneco:* für oben, Vorgesetzter, von *gayn:* oben.

gaynera, (*gainera*), D 7. G 5. nach oben, über, darauf, darüber, darüber hinaus; Direct. d. unb. D. von *gayn:* oben, über, darauf.

gaynetic, (*gainetik*), B 6. 8. D 4. 8. F 2. von oben, darüber, ausserdem; ein Ablativ d. unb. D. von *gayn:* oben.

gaynian, (*gainian*), B 4. 7. 8. 8. C 1. 2. D 3. F 2. G 1. über, oben, darüber; Locat. singul. d. b. D. von *gayn:* oben; *ene gaynian:* über mich, (G 1.).

gayxo, (*gaitso*), D 2. schlimm, böse, arm, verrucht.

gayxoa, (*gaitsoa*), G 1. der Arme; Ausdruck des Mitleids. Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gayxo*. S. d.

gayxteria, (*gaitsteria*), D 7. F 6. die Verderbtheit, Verdorbenheit, Schlechtigkeit, böse Absicht.

gayxteriaz, (*gaitsteriaz*), D 2. mit der Verdorbenheit, mit der bösen Absicht, im schlimmen Sinne; Instrum. sing. d. b. D. von *yayxteria*. S. d.

gayxto, (*gaitsto*), E 2. schlecht, böse.

gayxtoac, (*gaitstoak*), D 6. die Schlecten, Bösen, Verworfenen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *gayxto*. S. d.

gayxtoari, (*gaitstoari*), G 3. dem schlimmen, bösen, unrechtmässigen, verbrecherischen; Dativ sing. d. b. D. von *gayxto*. S. d.

gayxtobat, (*gaitsto bat*), F 5. ein schlechter; von *gayxto* und *bat*. S. b.

gayxtoqui, (*gaitstoki*), B 6. verbrecherischerweise; Adverb. von *gayxto*. S. d.

gayz, (*gaiz*), D 6. 6. 6. 6. E 2. 7. G 2. 2. schlecht, schlimm, böse.

gayzbada, (*gaiz bada*), G 3. wenn es schlecht ist; von *gayz*, *ba* und *da*. S. d.

gayzci, (*gaiz etsi*), F 7. Begriff des missfällig aufgenommen, abfällig beurtheilt; von *gayz* und *eci*. S. b.

gayzda, (*gaiz da*), E 5. es ist schlimm, unerträglich; von *gayz* und *da*. S. b.

gayzdira, (*gaiz dira*), G 1. sie sind schlecht, böse, verwerflich; von *gayz* und *dira*. S. b.

gayzduçu, (*gaiz duzu*), F 6. Ihr habt es verwerflich, für: es ist verwerflich; von *gayz* und *duçu*. S. b.

gayzenic, (*gaizenik*), C 8. am schlimmsten, schlimmst, sehr schlimm; Partitiv des Superlativ's *gayzen(a)* von *gayz*. S. d.

gayzeriztez, (*gaiz eriztez*), G 3. mittelst Hass, durch Hass, für Hass; Instrum. d. unb. D. des Infinitiv's *gayzerizte:* hassen, nachtheilig beurtheilen; siehe *gayz* und *irrici*.

gayzerrayten, (*gaiz erraiten*), E 1. im schlecht reden, im verunglimpfen, im verläumden; von *gayz* und *errayten*. S. b. Vgl. französ.: « médire. »

gayzic, (*gaizik*), D 5. Schlechtes, Uebles, Unangenehmes; Partitiv von *gayz*. S. d.

gayzqui, (*gaizki*), B 2. 5. D 5. 6. 6. 7. 8. E 2. 3. 3. 5. F 1. 6. 6. 8. 8. schlecht, schlimm, böse, boshaft, böswillig, heimtückisch, grässlich; Adverbium von *gayz*. S. d. — E 2. gehört *gayzqui* zu der nachstehenden Comparativ-Endung *ago*.

gayzquia, (*gaizkia*), G 3. das (auf) schlimme (Weise geschehende), das Böse; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gayzqui*. S. d.

gayzquiago, (*gaizkiago*), E 2. (2.) F 1. böser, schlimmer, heftiger, leidenschaftlicher, schlechter, verderblicher; Comparativ von *gayzqui*. S. d.

gayzquienic, (*gaizkienik*), B 8. (des) schlimmsten, am schlimmsten; Partitiv des Superlativ's *gayzquien(a)*, von *gayzqui*. S. d.

gayzquiguiler, (*gaizkigiler*), G 3. den Uebelthätern; Dativ plur. d. b. D. von *gayzquiguile:* Bösewicht; von *gayzqui* und *eguile*. S. b.

gayzquiguilia, (*gaizkigilia*), B 1. der Uebelthäter, Verbrecher, Bösewicht; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gayzquiguile*. S. *gayzquiguiler*.

gayzquiric, (*gaizkirik*), D 8. E 8. schlimm, übel, böse, schlecht, Partitiv von *gayzqui*. S. d.

gayzquivaniz, (*gaizki baniz*), F 7. wenn ich böse bin; von *gayzqui* und *vaniz*. S. b.

gazte, F 3. 6. jung.

(gaztia), (F 6.) der, die, das Junge.

gaztiga, D 6. G 1. 3. Begriff des Strafens, Züchtigens, Warnens (?); Radical von *gaztigatu* (s. d.), verkürzt wegen de Imperative *naçaçu* (D 6.), *vedi* (G 1.) und *adi* (G 3.).

gaztigari, G 3. Züchtiger.

gaztigatu, G 2. gezüchtigt; Partic. perf. — Infinitiv *gaztigace*. S. *gaztiga*.

gaztigaturic, (*gaztigaturik*), G 1. gezüchtigt; Partitiv von *gaztigatu*. S. d.

gaztigayro, (*gaztigairo*), G 3. mit Busse belegbar, mit Bestrafung beaufragt, Züchtiger, strafzuständig. Adverbium auf *-ro* von *gaztigay*, welches selbst auf *gaztig(a) gay* (oder *guey*) zurückzuführen ist. S. d.

(gaztigu), (C 8. 8.) Warnung, Strafpredigt.

gaztiguezac, (*gaztigezak*), G 3. strafe, züchtige; von *gaztiga* und *ezac*. S. d.

gaztiguric, (*gaztigurik*), C 8. Warnung, Strafpredigt; Partitiv von *gaztigu*. S. d.

gaztiguya, (*gaztiguia*), C 8. die Warnung, Verwarnung, Zurechtweisung, Bestrafung. Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gaztigu*, mit eingesch. *y* vor dem Artikel.

gazxtoric, (*gaichtorik*), D 7. schlecht; Partitiv von *gayxto*: schlecht. S. d. — Das *z* ist ein Druckfehler und steht für *y*.

gelosia, (*jelosia*), E 5. der Eifersüchtige. Vgl. französ. « jalousie, jaloux, » und span.: *celosa*.

gelosiac, (*jelosiak*), E 2. die Eifersüchtigen; Accus. plur. d. b. D. von *gelosia*. S. d.

gelosturic, (*jelosturik*), E 2. eifersüchtige geworden; Partitiv des Partic. perf. *gelostu*, Infinitiv *gelosce* (?).

gende, (*jende*), A 8. B 6. 7. C 2. D 3. E 6. Volk, Leute; Nomin. pass. d. unb. Decl. wegen der unbest. Zahlwörter *oro, anhiz, hanbat* (A 8. B 6. C 2. D 3.).

gendec, (*jendek*), F 2. 6. G 5. die Leute; Nomin. act. plur. d. b. D. von *gende*. S. d. — (F 2.) siehe *ezquiten*.

gendez, (*jendez*), A 8. mit Volk, über Leute; Instrum. d. unb. D. von *gende*. S. d.

gendia, (*jendia*), C 3. G 4. das Volk, die Leute; Nomin. pass. (Accus.) sing. d. b. D. von *gende*. S. d.

gendiac, (*jendiak*), F 2. 4. die Leute; Nomin. pass. plur. der b. D. von *gende*. S. d.

generala, (*jenerala*), B 6. der die das allgemeine; Nomin. sing. d. b. D. von *general:* allgemein.

generalaz, (*jeneralaz*), B 6. über das..., an das allgemeine, mit dem allgemeinen; Instrum. sing. d. b. D. von *generala*. S. d.

gentil, (*jentil*), A 3. E 3. schmuck, sauber, anmuthig, fein, reizend, einnehmend.

gentilac, (*jentilak*), F 1. das feine, anmuthige; Nomin. act. sing. d. b. D. von *gentil*. S. d.

gentilbatec, (*jentil batek*), E 3. ein schmuckes (Weib); von *gentil* und *batec*. S. b.

gentilbatez, (*jentil batez*), F 6. mit einer anmuthigen, über eine..., auf eine anmuthige (Frau); von *gentil* und *batez*. S. b.

gentilic, (*jentilik*), E 5. fein, hübsch, anmuthig; Partitiv von *gentil*. S. d.

geyncoari, (*jeinkoari*), A 3. dem Gotte; Dativ sing. d. b. D. von *geynco:* Gott; von Dechepare in der Regel *ieynco* geschrieben.

gin, (*jin*), D 4. F 5. Begriff des Kommens; Radical, als Partic. perf. verwendet: « gekommen; » Infinitiv *gite*.

gincenian, (*jin zenian*), C 3. indem (dass) er, sie, es, man gekommen war; von *gin* und *cenian*. S. b.

gindadinic, (*jin dadinik*), D 3. (solcher), welcher gekommen ist; von *gin* und *dadinic*. S. b.

ginen, (*jinen*), A (3). 7. F 5. kommen werdend; Partic. futuri von *gin*. S. d.

ginenceu, (*jinen zen*), F 8. für *ginen cen* (s. b.): er, sie, es, man würde kommen.

ginendira, (*jinen dira*), C 1. sie werden kommen, von *ginen* und *dira*. S. b.

ginendirenec, (*jinen direnek*), A 3. diejenigen, welche kommen, werden; von *ginen* und *direnec*. S. b.

giniz, (*jin niz*), G 1. ich bin gekommen; von *gin* und *niz*. S. b.

(giten), (*jiten*), (D 2. G 2). kommend, im Kommen; Partic. præs. von *gin*. S. d.

gitençaye, (*jiten zaie*), D. 2. er, sie, es, man kommt ihnen; von *giten* und *çaye*. S. b.

gitendira, (*jiten dira*), G 2. sie kommen; von *giten* und *dira*. S. b.

gitera, (*jitera*), C 5. zu(m) kommen (hin); Directiv des Infinitiv's *gite*, von *gin*. S. d.

gitia, (*jitia*), F 4. das Kommen; Nomin. pass. (Accus.) sing. d. b. D. des Infinit. *gite*, von *gin*. S. d.

gloria, A 5. G 3. (der) Ruhm, (die) Herrlichkeit, Seligkeit.

glorian, A 7. 8. B 4. 7. C 4. D 3. in der Herrlichkeit; Locat. sing. d. b. und unb. D. von *gloria*. S. d. — A 8. und B 4. steht *glorian* zweifellos für den Directiv *gloriarat*.

gloriaric, (*gloriarik*), A 5. Ruhm, Herrlichkeit, Seligkeit; Partitiv von *gloria*. S. d.

gloriosa, A 7. D 1. der, die, das ruhmreiche, herrliche, glorreiche. Nomin. pass. sing. d. b. D. von *glorios:* glorreich.

goacen, (*goazen*), C 4. D 2. G 6. 6. gehen wir! 1 Pers. plur. des Imperat. von *ioan*, *ioaite:* gehen. S. d.

goalardona, A 5. (die) Belohnung.

goarda, C 3. Begriff des Behütens, Bewahrens; Radical von *goardatu*, Partic. perf. behütet, bewacht, gehütet; Infinit. *goardace:* hüten.

goardaceco, (*goardazeko*), B 4. um zu hüten, um zu bewahren; Supinum von *goardatu*. S. *goarda*. Hat auch die rückzielende Bedeutung « sich hüten ».

goarnitu, A 5. ausgestattet, versehen, garnirt, ausgerüstet; Partic. perf. — Infinit. *goarnice:* ausrüsten.

goberna, C 6. E 2. Begriff des Leitens, Führens, Dirigirens; Radical von *gobernatu*, Partic perf. — Infinit. *gobernace:* leiten, regieren.

(gobernacen), (*gobernazen*), (B 1.) leitend, regierend; Particip. præs. von *gobernatu*. S. *goberna*.

gobernacendugun, (*gobernazen dugun*), B 1. dass wir ihn, sie, es leiten, regieren; von *gobernacen* und *dugun*. S. b.

gogo, A 3. B 4. 5. 5. C 7. E 1. 4. G 2. Gesinnung, Gedanke, Idee, Sinn, Willen, Absicht, Meinung, Wunsch, Lust, Neigung, französ.: « envie. » *Gogo honez:* von Herzen.

gogoa, E 3. 4. F 3. die Gesinnung, Neigung, der Wunsch, Gedanke. Nomin. sing. d. b. D. von *gogo*. S. d.

gogoan, C 8. 8. E 5. 6. 6. F 3. im Sinne, im Innern; Locat. sing. d. b. D. von *gogo*. S. d.

(gogo honez), (A 3. C 7.) mit guter Gesinnung, aus gutem Willen, von Herzen, gern, herzlich. S. *gogo* und *honez*.

(gogo hunez), (E 4.) wie *gogo honez*. S. auch *hunez*.

gogorraren, F 5. des, der, des harten, unerbittlichen, eigensinnigen; Genit. possess. sing. d. b. D. von *gogor:* hart.

gogotic, (*gogotik*), D 5. E 1. 6. 6. von dem Sinn, aus dem Sinne; Ablativ sing. d. b. D. von *gogo*. S. d.

gogua, (*gogoa*), B 5. 5. der Sinn, Gedanke, die Absicht, das Herz, das Wollen. S. *gogoa*.

goihen, G 5. höchst; Superlativ von *goi:* hoch, erhaben, oben.

(goiti), (D 1) darüber, (das) übrig(e).

(gomend), (A 5. G 3.) Begriff des Anempfehlens; steht für *gomenda* (s. d.) und ist Radical von *gomendatu*, Partic. perf — Infinit. *gomendace:* anempfehlen. Verkürzt wegen der Imperative, *adi* und *ezac*.

gomenda, A (5.) 6. Begriff des Anempfehlens. S. *gomend*.

gomendacen, (*gomendazen*), C 6. D 4. anempfehlend; Partic. præs. von *gomendatu*. S. d. *Çuri gomendacen nuçu:* ich empfehle mich Euch (sing.); buchstäbl.: Ihr habt mich (mich) Euch empfehlend.

gomendadi, A 5. empfehle (dich), befiehl dich; von *gomenda* und *adi*. S. *gomend*.

gomendatu, C 8. empfohlen, befohlen; Partic. perf. — Infinit. *gomendace*. S. *gomend*.

gomendaturic, (*gomendaturik*), D 4. empfohlen, befohlen. Partitiv von *gomendatu*. S. d.

gomendatuya, (*gomendatuia*), C 6. der Empfohlene, Anempfohlene, Befohlene; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *gomendatu* (s. d.), mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

gomendeçac, (*gomend(a) ezak*), G 3. empfiehl! von *gomend(a)* und *eçac*. S. b.

gomenducoric, (*gomendukorik*), D 4. Schützling; Partitiv des Genitiv adj. d. b. D. *gomenduco* von *gomendu:* Schutz, Schirm, Obhut, Beistand.

gomendutan, D 3. 5. in Schutz; Locativ d. unb. D. von *gomendu*. S. *gomenducoric*.

gomenduyan, (*gomenduian*), C 6. 7. in dem Schutze; Locativ sing. d. b. D. von *gomendu*, mit eingesch. *y* vor dem Artikel. C 7. steht dieser Locativ für den Directiv sing. d. b. D. *gomendura(t):* in den Schutz.

gomitu, F 5. Gastmahl, Mahlzeit, Festessen, Bankett.

gora, C 2. oben, über, in die Höhe, in der Höhe; ursprünglich ein Directiv, häufig mit der Bedeutung eines Locativ's. S. van Eys Dict. fol. 164, 1.

goratu, D 7. erhoben, hochgehalten; Partic. perfecti des Radical's *gora* (s. d.). — Infinitiv *gorace:* erheben, hochhalten.

goratzen, A 3. im (Begriff zu) erheben, hochhaltend; Partic. perf. von *goratu* (s. d.). — Infinitiv *gorace, goratze*. Dechepare hätte früher, d. h. vor Abfassung der Widmung, *goracen* geschrieben.

goraynci, (*gorainzi*), A 3. Empfehlung, Gruss.

gorde, G 2. Begriff des Einthuns, Einheimsens, Aufbewahrens, Versteckens.

gorpuça, (*gorpuza*), F 3. der Körper, der Leib.

gorpuçaren, (*gorpuzaren*), A 8. des Körpers, des Leibes; Genit. possess. sing. d. b D. von *gorpuz:* Leib, Körper.

gorpucetan, (*gorpuzetan*), B 7. C 2. in den Körpern; Locat. plur. d. b. D. von *gorpuz*. S. d. Könnte auch der Locat. d. unb. Decl. sein: « in Körper. » Vgl.: In Fleisch und Blut.

gorpuz, A 6. 6. 7. B 1. C 3. 6. 7. Körper, Leichnam.

gorpuzaren, D 8. des Körpers. Genit. possess. sing. d. b. D. von *gorpuz*. S. d.

gorpuzori, A 8. dieser Körper; von *gorpuz* und *ori*. S. b.

gortean, G 1. im Hofe, am Hofe, am Gerichte; Locat. sing. d. b. D. von *gorte:* Hof.

gortian, B 3. im Hofe, am Hofe, am Gerichte ; Locat. sing d. b. D. von *gorte :* Hofe. S. auch *gortean.*

gosse, C 3. hungrig.

goycian, (*goizian*), A 6. 6. am Morgen ; Locat. sing. d. b. D. von *goyz.* S. d.

goyti, (*goiti*), C 2. 2. (D 1). nach oben, (das) übrige, darüber ; (ein Ablativ ?) ; *goyti eta veheyti :* auf und nieder Vgl. auch *gora ; gora vehera.*

goyz, (*goiz*), A 5. 8. morgen, morgens.

gracia, (*grazia*), A 6. 6. B 5. C 5. 5. 6. 6. 6. 6. 6. 7. D 1. 2. 3. 5. (die) Gnade, Gunst, Anmuth, (das) Heil, (der) Vorzug.

graciac, (*graziak*), A 7. D 5. die Gnaden, Gunstbezeugungen ; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *gracia.* S. d. Könnte auch der Nomin. act. d. unb. und sing. d. b. D. sein.

gracian, (*grazian*), D 3. F 6. im Heil, in (der) Gnade, Anmuth, Gunst ; Locat. d. unb. und sing. d. b. D. von *gracia.* S. d.

graciaz, (*graziaz*), D 8. durch (die) Anmuth. Instrum. d. unb. und sing. b. D. von *gracia.* S. d.

graciosa, (*graziosa*), D 2. 3. der, die, das gnädige, anmuthige.

gradora, G 5. nach der Stufe, dem Grade zu ; Direct. sing. d. b. D. von *grado :* Stufe, Grad.

gratia, (*grazia*), A 7. (die) Gnade, Anmuth. S. *gracia.*

gu, D 6. wir ; 1te Pers. plur. des persönl. Fürwort's.

guardatu, (*gardatu*), B 2. behütet, bewahrt ; Partic. perf. — Infinitiv *guardace :* überwachen, beschirmen.

gubagaude, D 2. wir, wenn wir bleiben ; von *gu, ba* und *gaude.* S. d.

guc, (*guk*), A 5. (5.) wir ; Nomin. actif von *gu.* S. d.

gucere, (*guk ere*), A 5. auch wir ; von *guc* und *ere.* Wenn in einem Wort geschrieben, müsste *k* oder *q* für *c* stehen.

(guci), (*guzi*), all, ganz.

gucia, (*guzia*), A 7. B 1. 3. 4. 7. 8. C 2. 4. 6. 6. 6. D 1. 2. 2. 2. 2. 3. 5. 6. F 4. G 3. 3. der, die, das Ganze, all, ganz, jeder, vollständig, durch und durch ; franz. : « tout ».

guciac, (*guziak*), A 3. B 2. 8. C 3. 3. D 2. Alle ; Nomin. pass. plur. d. b. D.

gucian, (*guzian*), B 5. in dem ganzen, in allem; Locat. sing. d. b. D. von *guci*. S. d.

guciaz, (*guziaz*), A 8. mit dem Ganzen, mit allem; Instrum. sing. d. b. D. von *guci*. S. d.

gucien, (*guzien*), C 6. aller; Genit. possess. plur. d. b. D. von *guci*. S. d.

gucietan; (*guzietàn*), A 3. B 5. 7. D 8. in allen, unter allen; Locat. plur. d. b. D. von *guci*. S. d.

gucietara, (*guzietara*), A 3. 3. (in der Richtung) nach allen; Direct. plur. d. b. D. von *guci*. S. d.

gucietaric, (*guzietarik*), (A 5. B 6. C 2.) G 5. von allen; Ablat. plur. d. b. D. von *guci*. S. d. — G 5, *mundu gucietaric:* durch alle Welten.

V. STEMPF.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

LE PRINCE LOUIS-LUCIEN BONAPARTE

Au moment même où le dernier numéro de la *Revue de Linguistique* venait d'être mis sous presse, les journaux annonçaient la mort du dernier des neveux de Napoléon qui vécût encore. Louis-Lucien Bonaparte, second fils de Lucien Bonaparte, prince de Canino, était né à Thorngrove, en Angleterre (Worcestershire), le 4 janvier 1813; il vient de mourir à Fano (Urbino), sur les côtes de l'Adriatique, le 3 novembre 1891. Il passa la plus grande partie de sa jeunesse en Italie, voyagea ensuite dans l'Europe continentale et aux États-Unis, habita la France et surtout Paris de 1849 à 1852, et se fixa définitivement à Londres à partir de l'établissement du second Empire. Fils de Lucien, il était seulement de la famille « civile » de l'Empereur et recevait une dotation de 100,000 fr.; il était de plus membre du Sénat et touchait de ce chef un traitement de 30,000 fr. La chute de l'Empire paraît l'avoir pris à l'improviste, car il se trouva bientôt après dans une situation assez réduite; l'impératrice Eugénie lui vint alors en aide, et, en 1883, le gouvernement de M. Gladstone lui alloua une pension annuelle de 250 livres (6,250 fr.) pour ses belles études sur les patois et les dialectes linguistiques de l'Angleterre.

Le prince Louis-Lucien Bonaparte n'avait point gaspillé inconsidérément sa fortune; il l'avait dépensée tout en-

tière dans l'intérêt de la science. Il avait fait de profondes études en chimie et il vient de léguer, dit-on, à « la nation anglaise » (je ne sais trop d'ailleurs ce que cela veut dire) la belle collection minéralogique qu'il avait formée et qui comprend, à ce qu'on annonce, de magnifiques échantillons d'iridium, le plus lourd et l'un des plus chers de tous les métaux. Il y a quelque quatre ou cinq ans, un des neveux par alliance du prince Louis-Lucien Bonaparte lui avait légué une trentaine de mille francs de rente, ce qui lui a permis de passer ses dernières années dans une tranquillité studieuse et dans une sécurité relative.

On a dit qu'il avait eu, pendant ces dernières années, plusieurs attaques de paralysie ; je n'en ai jamais entendu parler; la dernière lettre que j'ai reçue de lui, datée du 18 août 1890, n'est pas d'une écriture plus pénible et plus tremblée que les précédentes. Il s'y plaint seulement de l'affaiblissement de sa vue et de la fatigue croissante de ses yeux; et, le 12 septembre dernier, Mme la comtesse O. Bracci, qui était auprès de lui à Eastbourne (Sussex) et chez laquelle il est mort en Italie, m'écrivait qu'il venait de subir l'opération de la cataracte.

Dans sa grande maison de Londres (6 et 8, Norfolk terraces, Bayswater), le prince Louis-Lucien Bonaparte avait installé une imprimerie particulière d'où sont sorties, de 1856 à 1862, la plupart de ses publications linguistiques. La première date de 1847, et, jusqu'à sa mort, pas une année ne s'est écoulée sans qu'il ait fait paraître quelque article, lettre, note, ou feuillet d'observations, quelque plaquette ou quelque volume. Ces ouvrages sont écrits en français, en italien, en anglais, en espagnol ou en basque ; ils ont été tirés à un nombre d'exemplaires variant de

neuf à *cinq cents*, mais *deux cent cinquante* était le chiffre ordinaire. L'auteur en vendait à des libraires quelques exemplaires à des prix très élevés ; il distribuait assez généreusement les autres aux principaux amateurs spécialistes. La plupart de ces publications, exécutées avec un soin extrême, sont de véritables chefs-d'œuvre typographiques. Plusieurs sont inachevées, par exemple son admirable *Verbe basque :* il me sera permis d'exprimer ici le vœu que ses héritiers, quels qu'ils soient, livrent promptement à l'impression la fin de ce merveilleux ouvrage, c'est-à-dire les quinze tableaux supplémentaires 1-9, 12-13, 15-18 de la seconde partie, et la troisième partie tout entière.

Je dis : ses héritiers, quels qu'ils soient, parce qu'on m'a écrit, mais je n'ai pu le vérifier, que le prince avait partagé sa splendide bibliothèque et ses propres manuscrits entre la Société Biblique et le British Museum : l'une ou l'autre tiendrait évidemment à honneur de compléter l'œuvre du prince. Son *Verbe* et ses *Cartes linguistiques du pays basque* sont certainement ce qu'il a fait de plus remarquable. Je n'apprendrai pas aux lecteurs de la *Revue de Linguistique,* car il l'a honoré de sa collaboration, qu'il ne s'est pas seulement occupé de basque, mais qu'il faisait entrer dans le cadre de ses études linguistiques les langues finnoises, romanes, slaves, germaniques et celtiques; il s'attachait surtout à la recherche et à la détermination rigoureuse des dialectes populaires.

Ses méthodes de travail étaient excellentes pour l'observation, mais beaucoup moins bonnes pour les théories à déduire des observations. Il excellait à faire parler les illettrés, à saisir les nuances de prononciation ou de sens, à découvrir les formes archaïques ou modernes locales ;

mais cet amour même de la spécialisation l'empêchait parfois de reconnaître les formes primitives générales : la comparaison de trente formes amenait-elle pour ainsi dire évidemment la restitution de telle forme organique, le prince objectait victorieusement que telle autre forme moins théorique devait être la seule vraie, parce qu'elle était encore usitée dans certains sous-dialectes minuscules. De l'existence en aezcoan et en haut-navarrais méridional des imparfaits sans *n* final, le prince Bonaparte concluait par exemple l'adventicité de ce *n* en basque général; mais il refusait d'aller plus loin, d'admettre que dans les deux dialectes précités ces imparfaits sans *n* étaient relativement modernes, que le *n* au contraire devait avoir été général, ce que prouve la préservation des lettres euphoniques précédentes, et que c'était seulement longtemps auparavant que l'imparfait avait dû être partout sans *n*. En d'autres termes, pour moi le primitif *nu* « je l'avais » résulte plutôt de *banu* « si je l'avais », *ainu* « puissé-je l'avoir », *nuke* « je l'aurais », etc., que de l'aezcoan *nue*, où l'*e* final représente le *en* du labourdin moderne *nuen*. Pour le prince Bonaparte, *nue,* étant encore vivant, doit être considéré comme le meilleur représentant du type primitif.

Le prince Bonaparte était d'une susceptibilité extrême ; il n'aimait guère la contradiction et répondait vivement, trop vivement parfois, aux critiques ; on devait souvent lui céder la place de peur d'être entraîné trop loin. Ceci tenait sans doute un peu aux adulations excessives qu'on lui avait prodiguées ; certains amateurs, paresseux et ignorants, stupéfaits de voir un prince authentique, un propre cousin de Napoléon III, leur donner si facilement

des leçons, en avaient fait une sorte de demi-dieu impeccable et intangible. Heureusement, leur héros lui-même avait compris que le domaine de la science est une République égalitaire. Il ne demandait point une admiration irraisonnée, et s'il répliquait durement à ses adversaires, leurs objections lui plaisaient plus que les louanges niaises. Il voulait surtout les écraser et les convaincre : j'ai, de lui, de longues lettres, de longs mémoires, de longues notes, où il avait accumulé tous les arguments qu'il croyait propres à me ramener à son opinion, mais qu'il expose souvent dans un style peu parlementaire.

Le prince Louis-Lucien Bonaparte écrivait d'ailleurs le français assez mal. Son style était lourd, confus et parfois très incorrect ; ses phrases étaient longues et pénibles. Dans la conversation, il semblait également toujours un peu hésitant et embarrassé. Je fus frappé de deux choses le premier soir où je le vis : sa ressemblance frappante avec le type classique du vieil Empereur, avec le Napoléon des pièces de 5 fr. de Tiolier, et son accent manifestement anglais.

Quoi qu'il en soit, de tels hommes sont rares, et il conviendra toujours de les citer comme exemples. Le prince Bonaparte m'apparaîtra toujours comme un savant modeste et timide, malgré ou peut-être à cause de sa haute position officielle; comme un travailleur acharné et infatigable, homme de foi et de conscience; comme un bourru bienfaisant ou plutôt un faux misanthrope, dédaigneux des éloges du vulgaire, généreux aux humbles, accessible aux indépendants, dur aux flatteurs, aux parasites et aux charlatans de la science. J. V.

BIBLIOGRAPHIE

A comparative Grammar of the South-african Bantu languages by J. Torrend, of the Zambezi Mission. *Londres*, Kegau Paul, Trench and Trübner, 1892, 336 p.

La famille des langues dites Bantou (ba-ntu = les-hommes) est très importante aux divers points de vue de la géographie, de l'ethnologie et de la linguistique. La race qui les parle occupe, sauf l'Extrême-Sud habité par les Hottentots, toute la partie méridionale de l'Afrique à partir de l'Équateur, et s'étend même un peu au nord de celui-ci ; elle n'appartient point à la grande famille nègre, mais à une race réputée supérieure, la race cafre. Son aire comprend une région où la colonisation ancienne et surtout la plus récente de toutes les nations s'est donné rendez-vous, et en particulier un pays devenu français, le Congo. Enfin, les langues qui la composent, quoique réparties sur un vaste espace, offrent une grande homogénéité, une remarquable persistance à travers les temps, et des particularités tout à fait caractéristiques, qui font de la grammaire Bantou une grammaire à part, déroutant toutes nos idées européennes.

L'auteur de l'ouvrage précité, J. Torrend, joint à une connaissance pratique de ces langues nombreuses (elles se divisent en trois groupes, trente-une branches, et chaque branche contient parfois jusqu'à huit langues) la méthode et la science d'un linguiste. Déjà le docteur Bleek avait essayé une grammaire comparative, mais cet essai était sur bien des points prématuré ; depuis, la science a conquis la connaissance de nouveaux faits dans ce domaine, et l'entreprise d'une synthèse, si elle est encore un peu hâtive, a pu cependant être tentée et l'a été, en effet, avec succès dans le savant ouvrage que nous analysons.

Les langues de la famille Banton ont pour caractéristique leur système d'accord qui leur suffit à exprimer toutes les relations. Chaque substantif est précédé d'une particule classificatrice (d'origine pronominale, ainsi que l'établit Frédéric Müller dans son *Grundriss;* l'origine au-delà et primitive reste obscure). Cette particule ne lui est pas préposée, mais préfixée ; elle est, d'ailleurs, et c'est là le trait essentiel, très variée, diffère suivant que le nom est au singulier ou au pluriel, et surtout suivant la classe générique à laquelle le substantif appartient. Ces classes sont au nombre de douze, de là les particules : 1° *mu*, pluriel *ba ;* 2° *mu*, pluriel *mi ;* 3° *in,* pluriel *iu,* etc. Or, cette particule, lorsqu'elle appartient à un mot *dominant*, se répète avec le mot *dominé* et avant la particule propre de celui-ci, et par ce moyen s'expriment toutes les relations. Nous n'en voulons donner que deux exemples : *aba-ntu b-om-hleba* = les hommes de la terre ; la particule *aba* du substantif dominant, *les hommes*, *ntu*, se trouve répétée sous sa forme abrégée *b* devant le second substantif *hlaba* = la terre, et sa particule propre : *om* = *a-um.*

Les relations autres que celle du génitif s'expriment de la même manière ; l'exemple suivant fera comprendre la généralité du système : *mu*-ana *u*-ako *u*-afua ; nda-*mu*-zika = l'enfant le-vôtre il-est mort je-le-enterrai ; où l'on voit que le classificateur *mu* du sujet se trouve reproduit sur chaque mot et indique la dépendance.

C'est ce phénomène curieux dont l'auteur poursuit partout l'investigation et même l'explication. Selon lui, chacun de ces préfixes classificateurs correspondrait à des classes naturelles de substantifs, qui ne seraient que le *genre* grammatical très développé ; *mu,* par exemple, concernerait les êtres doués de vie ; ces mots devenus *vides* auraient été, lorsqu'ils étaient des *mots pleins,* des *verbes.* Nous ne croyons pas que, sur ce point obscur, l'auteur soit arrivé à la certitude, mais ses recherches suggestives contribueront à la découverte de la vérité.

L'ouvrage de J. Torrend comprend trois parties : la phonétique, la morphologie, enfin les spécimens très curieux du *folk-lore* cafre. Dans la phonétique, il étudie avec soin les transformations des voyelles et surtout des consonnes tant d'une langue bantu à l'autre que dans l'intérieur de la même langue suivant les diverses situations. Ces mutations sont plus hardies que celles de notre famille indo-européenne : l'*r*, l'*l*, le *t*, le *d* persistent ensemble incessamment ou tombent ; il en est de même du *p,* du *b,* du *v,* du *w,* de l'*u* et de l'*y ;* ce qui est remarquable, c'est le rôle fréquent de la nasale *u,* qui se prépose souvent à la consonne, et qui, par son apparition et par sa chute, cause de fréquentes transformations.

Dans la partie morphologique, notons que l'auteur, le premier, a bien distingué l'article du classificateur avec

lequel il est intimement lié ; c'est ainsi que *umu-tu* = *um-tu* = l'homme doit se décomposer en réalité *u-m-tu*, c'est-à-dire en article + classificateur + substantif.

Un fait singulier consiste en ce que le même radical a des sens différents suivant le classificateur qui le précède. Parfois l'explication en est plausible, telle que la suivante, que l'auteur indique avec beaucoup de sagacité : *mu-ntu* = une personne, et *ki-ntu* = une chose ; c'est que le classificateur *ki* a le sens privatif ; *ki-ntu* signifie proprement : *une non-personne.*

Signalons aussi cette curiosité linguistique : de par l'application des lois de l'accord, un substantif au *locatif* peut jouer morphologiquement le rôle de sujet.

Dans les spécimens du folk-lore cafre, l'auteur joint aux textes la notation musicale des chants ; nous savons que J. Torrend, qui a passé de longues années dans le sud de l'Afrique et qui doit y retourner, a l'intention, dans un nouveau travail, de publier un recueil complet du folk-lore bantou, si important pour la mythologie comparée.

Raoul de la Grasserie.

Le Bréviaire de Lescar de 1541, réédité avec une introduction et des notes sur nos anciennes liturgies locales, par M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du lycée de Pau. *Pau*, veuve Léon Ribaut, 1891. — Gr. in-4° de (vj)-ccxxxviij-272 p.

Dans une lettre du 15 janvier 1844, que j'ai en ce moment sous les yeux, Aug. Chaho — écrivain d'origine basque

qui eut son heure de notoriété sous Louis-Philippe — disait à propos d'un de ses ouvrages : « Il est bien entendu que nous serons imprimés à Paris... : on ne vit, on n'écrit, on n'imprime qu'à Paris, et l'on végète, on écrivasse et on patauge partout ailleurs ». Je ne sais s'il aurait la même opinion aujourd'hui ; car, depuis un certain nombre d'années, la province tente de réagir contre la centralisation de la capitale, et en matière d'imprimerie même, Lyon et Bordeaux, tout au moins, ont fait des efforts considérables pour égaler Paris, sinon pour le surpasser. Voici maintenant que Pau se met de la partie : le *Bréviaire de Lescar* est vraiment un beau volume, bien combiné, bien imprimé, composé en jolis caractères bien tirés, et tirés en deux couleurs, et dont toutes les pages ont un joli encadrement rouge. Cependant, ma satisfaction n'est pas absolue ; ce livre-là sent encore trop sa province : je trouve le papier un peu mince, les marges un peu petites ou plutôt la justification un peu grande, les encadrements un peu trop pareils à ceux des paroissiens à 3 fr. 50 ; et puis, pourquoi n'a-t-on pas mis des titres courants? C'est si commode ! Pourquoi n'a-t-on pas tiré en deux couleurs les pages données en fac-simile, au lieu d'indiquer la répartition des couleurs par une note au bas de la page ? Ce n'était que l'affaire d'un capucin. Mais ce sont là des vétilles, et l'imprimeur a droit à tous les éloges.

Quant à l'auteur, ou si l'on veut l'éditeur, ce ne serait pas assez que des éloges ou des compliments. Il a dépensé là une somme de patience, de travail et d'érudition vraiment admirables. M. Dubarat est un véritable savant et un savant de bon aloi ; son esprit critique, la netteté de ses idées, la précision de son style, en font certainement

un des nôtres. Malheureusement, il est prêtre, et l'ardeur de ses convictions l'entraîne à des affirmations, à des hypothèses qui détonnent et qui surprennent désagréablement le lecteur. Il y a entre autres une certaine histoire de la découverte du corps « authentique » de saint Jacques à Compostelle, le 23 juillet 1884, qui serait ridicule si elle n'était naïve : pauvre fils de Zébédée, dont la notoriété ne dépassa, sans doute, jamais beaucoup le cercle étroit des fidèles de Jérusalem !

Le texte du *Bréviaire*, et encore n'est-il pas tout entier reproduit, est sans doute intéressant en lui-même, mais c'est surtout l'introduction dont il est précédé qui lui donne tout son prix. M. Dubarat nous en montre l'importance historique, en ce qui concerne les rites régionaux et l'hagiographie locale. Je ne suis point assez grand clerc pour prendre part au débat ; mais on aura beau dire, je regretterai toujours la suppression du rite parisien, si supérieur au romain, ne serait-ce qu'au point de vue littéraire. Quant aux saints locaux, la recherche et l'étude de leurs légendes est éminemment instructive : on y saisit souvent sur le vif la substitution pacifique du christianisme au culte antérieur, et l'adaptation, pour ainsi dire spontanée, des mythes païens à la foi nouvelle. Plusieurs saints de la région pyrénéenne ont, comme saint Denis et tant d'autres, porté leurs têtes entre leurs mains après leur décollation : on sait que le mythe est né d'un artifice des sculpteurs ; c'est le cas de redire *nomina numina*.

Le diocèse actuel de Bayonne, qui comprend le département des Basses-Pyrénées, correspond à trois anciens évêchés : Bayonne, Oloron, Lescar, et à des portions à deux autres : Tarbes et Dax. On conçoit la haute impor-

tance des cérémonies, des pratiques, des coutumes spéciales à chacun de ces petits territoires, jadis pour ainsi dire autonomes. Aussi devons-nous souhaiter vivement que M. Dubarat entreprenne le plus tôt possible la publication — intégrale, cette fois, n'est-ce pas ? — du fameux *Missel* de Bayonne de 1543.

Ce livre, aujourd'hui unique, offre pour les bibliophiles une particularité des plus intéressantes : il présente, à la deuxième ligne du titre, cette énorme coquille *Bajocensis* pour *Bayonensis, c* pour *n* qui change Bayonne en Bayeux. Ce précieux volume appartient à la Bibliothèque Mazarine, où il a été mis à la réserve dès qu'on s'est rendu compte de sa valeur. M. Dubarat nous apprend que, néanmoins, grâce à l'intervention de M. Léon Say, « député des Basses-Pyrénées », il en a eu communication à Pau. Quelque estime que j'aie pour M. Léon Say, son intervention me paraît ici tout à fait abusive. Ministre, je l'aurais poliment éconduit ; Conservateur de la Mazarine, je me serais énergiquement refusé à laisser sortir un pareil trésor. On pouvait faciliter à M. Dubarat le voyage de Paris ; ce n'était, au besoin, qu'une affaire d'argent. Mais quelle somme d'argent compenserait la perte ou seulement la moindre dégradation du missel de 1543 ?

Julien VINSON.

Suomalais-Ugrilaisen seuran Aikakauskirja, Journal de la Société Finno-Ougrienne. IX. *Helsingfors*, 1891, in-8°, xxii-257 p.

Ce très intéressant numéro est tout entier occupé par des spécimens de la littérature populaire ersamordvine, recueillis et publiés, avec traduction allemande en regard, par M. H. Paasonen.

Nyare Bidrag till kœnnedom om de svenska landsmaolen och svenskt folklif, par J.-A. Lundell. *Stockholm*, 1891, livr. A à C (41 à 43).

Ces trois nouveaux fascicules contiennent les articles suivants : *G. Cederschiœld*, récits du moyen âge ; *E. Bore*, vie du Bœrgman ; *Eva Wigstrœm*, mœurs rurales du district de Rœnnebarg en Scanie ; *J. V. Lindgren*, grammaire du patois de Burtræsk (1re partie) ; *K. J. Hagfors*, phonétique et morphologie du patois de Gamlakarleby (avec carte et spécimens linguistiques) ; *Axel Koch*, sur la question de l'*u* voyelle en vieux suédois.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, tomes XVIII et XIX (deuxième série), 1888 à 1890, in-8°, (iv)-427 et (iv)-403 p.

Ces deux volumes contiennent de très intéressants articles relatifs à l'histoire locale. On peut citer principalement : la *charte d'Arsius* et *Roncevaux*, par M. l'abbé Dubarat ; *la Bourgeoisie Bayonnaise sous l'ancien régime*, par notre collaborateur M. Ducéré ; *l'Instruction publique à Orthez avant 1783*, par M. Bateave ; *la Communauté d'Asson et ses régents au XVIIIe siècle*, par M. L. Soulice ; *Lettres de Philippe VI et de Louis XI relatives au pays de Soule*, par L. Flourac, etc., etc.

CORRIGENDA

A corriger dans le numéro précédent :

Page 323, lignes 1-2, khâli *hâth*
vide main
— lignes 7-8, *khêl mêm*
jeu dans

VARIA

I. — UN SPÉCIMEN DU PATOIS DU LUXEMBOURG.

On me communique le sonnet suivant, le premier, paraît-il, qui ait été composé dans ce curieux dialecte :

Un 't Bæbchen : A Babet

Wê ech mat dir an enger Schoul nach wôr,
Dô wôrst du schon en ârtlech léiven Dæppchen ;
Sôu blond a golden wôr dei Krausel-kæppchen,
De Glantz fun dengen Aen so blô a klôr !

« Lorsque nous allions encore ensemble à l'école, — tu étais déjà un bien joli brin de fille ; — les boucles de ta petite tête étaient toutes d'or, — et l'éclat de tes yeux (était) un tendre éclair d'azur »

Mir kroûten oft de Schóulmêschter an't Hôr ;
Sô, kannst du dech nach gud erennern, Bæbbchen,
Wê hien ons âgespart hât an den Hinger-Schæppchen ?
Mir hun dach nit gefuercht, 't hât keng Geföhr !

« Nous avions souvent maille à partir avec le maître d'école ; — dis, te souviens-tu, Babet, du jour — où il nous enferma dans le noir poulailler ? — Nous n'avions pourtant pas peur, mais pas du tout ! »

Do konnte mir fir d'alleréischt ons kessen.
Wê wôre mîr so fróu, alleng ze sin
Dô konnt och kên foun onser Léift epps wessen.

« Car nous pûmes pour la première fois et sans témoins — nous donner un troublant baiser d'amour; — sans que personne ne soupçonnât ce qui se passait »

Wê sen die zeiten dach so ânescht gin !
D' Leit lôssen ons nit mit méi alleng é bessen :
Se klâtschen wa mîr ons fou weit gesin !

« Hélas ! combien les temps sont devenus autres! — On ne nous enferme plus ensemble à présent : — on jase déjà, quand nous nous voyons de loin ! »

JULES BROUTA.

(Traduit par l'auteur.)

II. — UN TEXTE BASQUE DU XVe SIÈCLE.

Dans le nº 10 de l'*Euskara*, de Berlin, qui porte la date du 15 décembre 1891, M. Th. Linschmann rapporte qu'en lisant le livre du docteur R. Rœhricht sur les pèlerins allemands en Terre-Sainte (Gotha, 1889, in-8º), il a eu dernièrement la joyeuse surprise d'y trouver le nom d'un certain chevalier Arnold de Harff, qui, de 1496 à 1499, alla en Palestine, en revint, et passa de Venise à Saint-Jacques-de-Compostelle. Pour se rendre à Compostelle, il traversa le pays basque. Du récit de ce voyage, publié à Cologne en 1860, in-8º, par le docteur F. de Groote, M. Linschmann extrait le passage suivant qui n'avait encore été signalé par personne (p. 227 et suiv.) :

« Item in Pascayen hauen sij eyn eygen spraich die gar buese ze schrijuen is, der ich etzliche woert behalden haue, as hij onden geschreuen steyt.

« Pascaysche spraich.

« Item, 1. *ogea* broyt, 2. *arduwa* wijn, 3. *oyra* wasser, 4. *aragi* fleysch, 5. *gasta* keyss, 6. *gaza* saltz, 7. *oluwa* hauer, 8. *huetza*

stroe, 9. *norda* wer is das, 10. *schambat* wat gilt dat, 11. *hytzokosanma* ein wirt, 12. *gangon dissila* got gheue dir guden morgen, 13. *schatuwa ne tu so gausa moissa* schoin jungfrau kumpt bij mir slaeffen.

« Zo tzellen *bat* eyn, *bij* tzwey, *yron* drij, *lae* vier, *boss* vunff, *see* sees, *sespe* sieuen, *tzortzey* acht, *wedeatzey* nuyn, *hammer* tzien ».

L'identification de ces mots ne me paraît pas offrir de grandes difficultés. Je crois qu'il faut lire : *ogia* « le pain », *ardua* « le vin », *ura* « l'eau », *aragi* « viande », *gasta* « le fromage », *gatza* « le sel », *olua* « l'avoine », *hiatzea* « la fougère (qui sert de litière aux bestiaux) », *nor da* « qui est-ce », *zembat* « combien », *etschekoiauna* « le maître de la maison », *egun on* ou *gau on dizula* (sous-entendu *yinkoak* « Dieu ») « Dieu vous ait (vous donne) bon jour » ou « bonne nuit », 13. *neskatua eneki lo' gitea* (ou *lo' gin*) *nauzu* « jeune fille, voulez-vous dormir avec moi? » Les noms de nombre sont : *bat*, *bia*, *hirur*, *lau*, *bost*, *sei*, *zazpi*, *zortzi*, *bederatzi*, *hamar*. M. Linschmann avait déjà restitué la plupart de ces mots.

On remarquera que tous les substantifs sont donnés avec l'article, excepté *aragi;* peut-être n'y a-t-il, dans cette exception, qu'une erreur de l'écrivain. Les mots sont transcrits suivant la prononciation courante ; c'est pourquoi *uwa* représente *oa*, *o* final plus l'article. Si ma restitution est exacte, la contraction *nauzu* pour *nahi duzu* « vous le voulez », encore habituelle aujourd'hui, est à noter. Il faut retenir aussi la suppression du *r* dans *hiratzea* et *bederatzi*.

De l'ensemble de ce petit vocabulaire, il résulte qu'il a été recueilli en Basse-Navarre ; on sait que l'itinéraire de Compostelle conduisait les pèlerins à Roncevaux par la vallée de Cize : Ostabat, Aspe, Saint-Michel, Val Carlos, etc.

La petite phrase n° 13 est intéressante. Nous avons vu (*Revue*, numéro d'avril 1891, p. 185-189) qu'un pèlerin de 1726 ne reculait pas devant les grivoiseries ou les gros mots ; ceux du XVe siècle n'étaient pas moins galants, paraît-il.

JULIEN VINSON.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LE VOCALISME EN GREC

I

ORIGINE DES COMPARATIFS EN αι-τερος ET DES SUPERLATIFS EN αι-τατος.

J'ai démontré dans mon *Étude sur le rhotacisme proethnique*, p. 89 sqq. (tome VI de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon*) que πῖαρ est pour *πιας, *πιανς. D'autre part, je me crois autorisé, d'après les faits que j'ai exposés dans mes récents travaux sur le vocalisme, à rattacher *πιανς et πίων(ς) à un antécédent commun *πιϝωᾶντς.

Ajoutons que πῖαρ a donné naissance au féminin *πίειρ-α où la diphtongue ει (pour αι) représente un état faible de l'ancien ᾶ de πῖαρ (voir *Grandes lignes du vocalisme*, p. 4), et au dérivé adjectif πιᾰρ-ός, avec affaiblissement de ᾶ en ᾰ (*Id.*, *ibid.*), déterminé, comme pour la forme féminine dont il vient d'être question, par l'élargissement du primitif πῖαρ.

En partant de ces faits, le féminin πέπειρ-α de πέπων(ς) s'explique par un doublet perdu *πεπᾶρ pour *πεπᾶνς (antécédent commun *πεπωᾶνς); le dérivé πέπᾰν-ος nous autorise du reste absolument à le restituer.

Mais, d'une part, πέπειρα est pour *πεπαιρ-α, et d'un autre

côté, *πεπᾶνς aurait pu donner un féminin *πεπαιν-α (cf. μέλας pour *μελᾶνς, μέλαιν-α). On s'explique dès lors par là le comparatif et le superlatif πεπαί-τερος, πεπαί-τατος où la diphtongue finale du thème a évidemment la même origine que celle de *πεπαιρ-α, *πεπαιν-α.

Est-il besoin d'ajouter que le verbe πεπαίν-ω (cf. πιαίν-ω) présente un état vocalique semblable, dû aux mêmes causes? Le comparatif et le superlatif μελᾰ́ν-τερος, μελᾰ́ν-τατος, ayant conservé la nasale, ont affaibli d'un seul coup la voyelle correspondante de ᾰ en ᾰ.

Le neutre adverbial πέραν (cf. μελαν) suppose un masculin *περᾶνς, qui rend compte des formes περαί-τερος, περαίν-ω, et περαῖος pour *περαι-ιος, comme nous le verrons ailleurs.

L'adjectif γεραρ-ός (cf. πιαρ-ός) suppose un doublet *γερᾶνς de γέρων(ς) d'où dérivent γεραί-τερος, γεραί-τατος, γεραός pour *γερασ-ος, γεραίος pour *γεραι-ιος; de son côté, la variante *γερᾶρ a donné le verbe γεραίρ-ω.

Tout ce qui précède autorise à croire que μεσαι- dans μεσαί-τερος, μεσαίγεως, etc., et ἰδιαι- dans ἰδιαί-τερος, ἰδιαί-τατος dérivent de doublets *μεσᾶνς, *ἰδιᾶνς de μέσος, ἰδιός. Cette conjecture trouve d'ailleurs un solide appui dans les verbes dérivés μεσᾰζ-ω, ἰδιᾰζ-ω (cf. γερᾰζ-ω), où le ζ est le substitut de l'ancienne finale ντς (d'où νς) des mots formateurs.

La diphtongue de τεκμαίρ-ω auprès de τέκμαρ a certainement la même origine que celle de πεπαίν-ω, γεραίρ-ω, etc., et l'on peut sans témérité expliquer pareillement celle de βαίν-ω, κτείν-ω, χαίρ-ω, κείρ-ω, etc.

Les doublets φθείρ-ω et φθῖν-ω, par exemple, supposent un primitif *φθᾶντς (doublet *φθωντς; antécédent commun *φθωᾶντς), d'où *φθαιν-ω, *φθειν-ω, φθῖν-ω, d'une part; de l'autre, avec rhotacisme *φθαιρσ-ω (ρσ de σσ assimil. de τς) *φθαιρρ-ω, φθαίρ-ω,

φθείρ-ω, mais aussi φθᾶρ-ω, φθήρ-ω, φθέρρ-ω (conservation en éolien du double ρ primitif devant l'ancienne voyelle longue devenue brève).

Au point de vue de l'alternance vocalique, remarquer que αι, ει, ᾰ dans πεπαίν-ω, πέπειρ-α, πεπᾰ́ν-ος, τέκμαρ, est à ω, ο dans πέπων, -ονος, τέκμωρ, etc., comme ει de κτείν-ω est à ο de κτον-ός (dérivé de *κτων(ς), doublet *κτᾰ́ντς, antéc. commun *κτωᾰ́ντς); ou comme αι, ει de φθαίρ-ω, φθείρ-ω est à φθόρ-ος (cf. φθόν-ος) dérivé de *φθωρ (pour *φθωντς, doublet φθᾰ́ντς, antéc. comm. *φθωᾰ́ντς.)

II

SUR ἰοχέαιρα.

Curtius (*Grundz.*[5] 204) a très bien vu que -χεαιρα dans le composé ἰοχέαιρα se rattache à χέω; mais il cesse d'être dans le vrai quand il fait de ce mot le féminin d'un masculin inusité *χεϝαρος qu'il rapproche de πιαρός, de même qu'il compare -χεαιρα à πίειρα.

Πίειρ-α est le féminin de πῖαρ, doublet de πίων(ς), comme πέπειρ-α est celui de *πεπᾶρ pour *πεπᾶνς, doublet de πεπων(ς), (cf. πεπαν-ός), et comme χεαιρα est celui de *χεᾶρ pour *χεᾶνς, doublet inusité de χέων(ς).

Les antécédents communs de ces différents couples sont : *πιϝωᾰ́ντς, *πεπωᾰ́ντς, *χεϝωᾰ́ντς.

A comparer aussi à ces mêmes formes les doublets féminins Περσέφασσ-α, Περσεφόν-η, qui correspondent à des masculins terminés par -φᾰ́ντς, -φωντς, d'un primitif commun -φωᾰ́ντς.

III

PARALLÉLISME DES DIPHTONGUES οι ET αι.

Dans mon *Esquisse du véritable système des voyelles*, etc., j'ai considéré la diphtongue αι comme un état affaibli de *â* = *ăă*, d'où αε, ει (cf. le rapport de ει à η et de ου à ω).

J'ai établi de même que οι a pour antécédents οα, οε. Je vois de nouvelles preuves de la justesse de ces hypothèses dans les nombreux cas où les diphtongues αι et οι apparaissent dans des conditions visiblement correspondantes.

Voici les principaux :

1° Οι finale de thèmes de mots de la deuxième déclinaison employés comme premiers termes de composés (la finale primitive au nomin. sing. était οας, οες) : ὁδοιπόρος, ὁλοίτροχος, σκοτοιβόρος, σολοιτύπος, χολοίβαφος, χοροιθάλης, etc.

Αι finale de mots en ᾱ ou en ᾱς, employés comme premiers termes de composés : ἐλαιθερής (auprès de ἕλη, dor. ἕλα), ἰθαιγενής (cf. le doublet ἰθαγενής), μαραίπους, μιαιφόνος (auprès de μιαρ-ός, qui suppose un primitif *μιᾱς), μεσαίγεως (cf. μεσαίτερος, μεσαίτατος) πυλαίμαχος (auprès de πύλη, πύλᾱ), ταλαίφρων (auprès de τάλᾱς), χαλαίπους, etc.

Il est probable que la plupart des composés dans lesquels χαμαι- est le premier terme doivent s'expliquer de même, car il est bien douteux qu'il faille voir un locatif dans la partie initiale du composé χαμαιτυπής, etc.

2° Οι vocalisme des redoublements à forme intensive dans : δοιδύσσω, κοικύλλω, μοιμύλλω, ποιπνέω, ποιφύσσω, τοιθορύσσω, où les parties radicales sont en général vocalisées en υ.

Αι vocalisme des redoublements à forme intensive dans :

δαιδάλλω, μαιμάσσω, παιφάσσω, où les parties radicales sont vocalisées en α.

3° Οι dans δέσποινα, féminin de l'inusité *δεσπων(ς) d'où dérive δεσπόσ-υν-ος.

Αι dans μέλαινα féminin de μέλᾱ(ν)ς.

4° Οι finale des thèmes formateurs dans γελοί-ιος, ὁμοί-ιος venant de *γελοες, *ὁμοες. Les doublets ὅμοιος, γελοῖος indiquent une origine semblable pour la plupart des adjectifs en οιος.

Αι dans les adjectifs en αιος, comme γεραῖος, περαῖος, etc., pour *γεραι-ιος, *περαι-ιος, ainsi que l'indiquent l'analogie de γελοίιος, ὁμοίιος, et l'origine des dérivés γεραί-τερος, γεραίρω, περαί-τερος, περαίνω, etc.

5° Parallélisme en éolien :

a. — Des nominatifs masc. sing. des adjectifs et des participes en ᾱς des verbes en αω, comme τάλαις, μέλαις, παῖς (pour πᾱς), ἀκούσαις, γέλαις, πείναις, avec les participes correspondants des verbes en οω, comme ὄρθοις, ὕψοις, χρύσοις, etc.

b. — Des formes féminines des masculins en αις (ᾱς) avec les féminins des participes en ων(ς) : παῖσα, γέλαισα, συνέρραισα ; — πρέποισα, ὑπάρκοισα, ou ὑπάρκοισα, ἐθέλοισα, δοῖσα, τύχοισα, λίποισα, ἔχοισα, Μοῖσα, etc.

c. — Des accusatifs pluriels des thèmes en α avec ceux des thèmes en ο : ταίς, ἄρχαις, δικάσταις, πολίταις, δίκαις, etc. — τοῖς, κάλοις, ἀγάθοις, πολέμοις, θεοίς, νόμοις, etc.

d. — Des troisièmes personnes du pluriel des verbes en αμι, αω avec les formes correspondantes des verbes en ω : φαῖσι, χόλαισι, δίψαισι ; — ἔχοισι, γράφωισι, γιγνώσκωισι, etc.

e. — De l'indicatif actif des verbes en ᾱμι, avec les formes correspondantes des verbes en ωμι : ἵσταιμι, κίχραιμι, γέλαιμι ; — δίδοιμι, δίδοις, δοκίμοιμι, etc.

Le parallélisme régulier de αι et οι en éolien, et les formes comme δᾷς pour *δαυις, *δαϝις, — κλᾷξ, κλῃίς, κλείς pour κλαυιξ (cf. latin, *clâvis*), etc., rendent douteuse l'origine du ι de αι dans plusieurs des cas qui viennent d'être examinés. Est-ce, comme je l'ai supposé tout d'abord, un affaiblissement pur et simple de ᾱ, ou un élément correspondant, dans une finale ας pour ᾳς, αϝις, αυις, au même son dans une finale ως pour ῳς, ωις, et plus anciennement ε-ωις?

Dans cette hypothèse, qui me semble maintenant de beaucoup la plus probable, le vrai doublet de πέπων pour *πεπε-ων, *πεπε-ωενς est *πεπᾷς pour *πεπαυις, *πεπα-ωες, et ainsi pour tous les analogues. — Même rapport d'ailleurs entre les formes en ευς et celles en ης ou ε-ης (comme ἱερεύς-ἱερής, etc.). Toutes les finales de participes ou d'anciens participes se ramèneraient ainsi au vocalisme trilittéral (*Esquisse du véritable syst. vocal.*, p. 41 et suiv.).

Quant aux formes que présente le vocalisme final des participes actifs en éolien, elles sont soumises aux règles suivantes : devant un groupe de consonnes ωε ou ᾱε deviennent, ο' ᾰ', et devant une seule consonne suivie d'un élargissement οι, ᾰι; cf. du reste les formes de la langue commune, δίδοντ-ος, τίθεντ-ος, mais διδοῦσ-α (éol. διδοῖσ-α), τιθεῖσ-α.

Paul REGNAUD.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE L'INDE FRANÇAISE

NOTES RECTIFICATIVES ET COMPLÉMENTAIRES

Depuis la publication que j'ai faite dans le dernier numéro de la *Revue* (janvier 1892, p. 1 à 47), j'ai trouvé, à la Bibliothèque Nationale, parmi les papiers d'Ariel, un dossier relativement considérable qui m'avait échappé, parce qu'il est relié avec d'autres d'une nature toute différente. Je crois intéressant d'en extraire les deux délibérations et les notes qu'on va lire.

Du 9 mars 1714.

Aujourd'hui, Monsieur le chevalier Dulivier, Gouverneur pour le Roi des ville, forts et dépendances de Pondichéry et Directeur général pour la Compagnie royale de France, a fait assembler le Conseil et communiqué les décisions du Conseil approuvées et confirmées par Sa Majesté le 14 février 1711, sur le mémoire des demandes faites par les RR. PP. Jésuites, missionnaires aux Indes, établis à

Pondichéry, et dit que son intention étoit qu'ils fussent exécutés; qu'il s'agissoit d'examiner les moyens les plus surs d'y pouvoir parvenir et prévenir autant qu'il sera possible les suites fâcheuses qui pourroient causer quelques préjudices à cet établissement et donner lieu à quelque émotion populaire comme il est arrivé autrefois.

Le Conseil, après avoir vu et examiné les décisions de Sa Majesté sur le Mémoire des demandes desdits RR. PP. Jésuites, a représenté à mondit sieur le Gouverneur qu'il étoit prêt à donner les mains à ce que lesd. décisions fussent exécutés avec tout le zèle possible; mais que l'expérience jointe à l'attachement qu'il a aux véritables intérêts de la Compagnie l'oblige de faire observer les conséquences dangereuses qui pourroient causer la ruine entière de cet établissement. Ce qui est arrivé sous le Gouvernement de M. le chevalier Martin, au sujet de la Pagode voisine de l'Église des RR. PP. Jésuites, pourroit en faire juger, quoique la chose fût de très moindre conséquence que la démolition de cette Pagode; que les deux points les plus essentiels desd. décisions sont la démolition de cette Pagode et la charge de Modéliar qu'on doit ôter à Nanyapa s'il ne se fait chrétien de bonne foi dans six mois. Les occurrences présentes nous mettent (pour ainsi dire) dans la nécessité indispensable de nous servir de ce serviteur de la Compagnie, qui est un homme accrédité chez les Maures et toutes les autres nations de l'Inde, comme nous l'avons reconnu en différentes occasions et particulièrement dans celle qui est arrivée, il y a peu de jours, que le Nabab a écrit à mondit sieur le Gouverneur et a envoyé des cavaliers pour demander et reprendre la possession des aldées ou villages qui ont été donnés à la

Compagnie avec 8,000 chacras qu'il demandoit pour les revenus desd. aldées et des présens; que Nanyapa, ayant été chargé de la négociation de cette affaire, a renvoyé et fait retirer les cavaliers sans qu'il en ait rien coûté; et, depuis qu'il est modéliar, tout ce qui est survenu avec les Maures a toujours passé par ses intrigues avec le même tempérament; que, comme il est au courant du secret de toutes les affaires de la Compagnie, tant pour les affaires du dedans que pour celles du dehors, il seroit d'une dangereuse conséquence que cet homme se retirât chez nos voisins ou dans les terres des Maures où il pourroit par ressentiment sous main nous susciter de très fâcheuses affaires et qui n'iroient pas moins qu'à la perte entière de tout cet établissement; qu'il est caution de tous les baux des rentes et revenus de la Compagnie; que si on retiroit cet homme de la charge de Modéliar, il est indubitable qu'au premier mouvement que feroient les Maures, les fermiers et rentiers se retireroient et emporteroient toutes les rentes; ce qui entraîneroit une partie des habitans les plus aisés; pour ce qui regarde le commerce, il est le plus habile de toute la côte pour toutes les preuves qu'il en a donné dans toutes les occasions et particulièrement dans la dernière des trois vaisseaux de Saint-Malo qui ont mis à la voile le 15 février dernier; nous n'avons aucun Malabar soit chrétien ou Gentil de sa capacité pour remplir son emploi sur lequel on pourroit se reposer dans les occurrences présentes où les Maures sont continuellement en campagne pour reprendre les aldées ou villages qui ont été donnés aux nations d'Europe par les Nababs ou Gouverneurs; qu'il seroit à souhaiter que la force de l'Évangile et le bon exemple pût attirer cet homme à notre religion, car il

aparaît que l'on parviendroit par son moyen à l'exécution d'une partie des points que Sa Majesté a eu la bonté de décider touchant la Religion et notamment à la démolition de la pagode voisine des RR. PP. Jésuites; qu'il y a même lieu d'espérer qu'en ménageant cet homme et prenant les tempéramens nécessaires en l'engageant par toutes sortes de voies possibles, on pourra avec le temps y réussir ; qu'ainsi, il convenoit, par toutes les raisons ci-dessus et à cause de la situation fâcheuse dans laquelle nous nous trouvons, de conserver led. Nanyapa, n'ayant que luy de qui nous puissions tirer quelques secours dans une occasion pressante et de lui associer cependant le nommé Chauvry, ancien chrétien malabar, qui est le seul sur la probité duquel on pourroit se reposer; afin qu'agissant conjointement et de concert avec ledit Nanyapa dans toutes les affaires, il puisse en avoir une parfaite connoissance et s'accréditer parmi les peuples pour pouvoir un jour se rendre capable d'exercer seul cet emploi qui passera par ce moyen des Gentils aux chrétiens qui trouveront en lui un protecteur pour entrer dans le commerce.

Ce que tout le Conseil ayant considéré, quoique l'art 3 et 6 des décisions par Sa Majesté soit précis en ces termes :

Art. 3.	Demandes art. 3.
Cet article est accordé, mais il est de conséquence que ces sortes de nouveautés s'établissent avec beaucoup de sagesse et de modération de la part du	De ne laisser aux Gentils que deux grandes pagodes, savoir, une d'Issouren, située dans la rue de Madras, et l'autre de Péroumal dans la rue des

Gouvernement et des Mission[res] et qu'ils agissent de concert.

Tisrenands, avec liberté d'y faire des sacrifices deux et trois fois la semaine, excepté la 15e de Pasques, les dimanches, les fêtes de l'Ascension, du St-Sacrement, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Qu'on fera murer ou fermer les portes de toutes les autres Pagodes, afin qu'elles se détruisent elles-mêmes par le temps avec deffenses expresses d'en bâtir d'autres.

Art. 6.

Cela se doit et on exhorte M[r]. le Gouverneur de le faire exactement.

Art. 6.

Pour attirer ces Gentils à notre Religion, qu'on marque aux Malabars chrétiens quelque distinction en les admettant, du moins au commencement, avec les Gentils aux fermes et employs, et même, lorsque cela se peut, en leur donnant la préférence ;

On donnera six mois à Nanyapa pour se faire instruire et si, dans ce temps-

Que l'employ de Modéliar ou de chef des Malabars soit toujours possédé par

là, il ne se fait pas chrétien de bonne foi, il faudra le changer et mettre un chrétien en sa place. On doit encore accorder ce qu'on demande icy en faveur des chrétiens malabars.

Il faut que cela soit ainsi; c'est déshonorer la Religion que de préférer les valets gentils aux chrétiens.

un chrétien et qu'on l'ôte incessamment au Gentil Nanyapa ;

Qu'on admette les marchands chrétiens dans le corps des marchands malabars aux mêmes conditions que les Gentils ;

Enfin, on prie instamment la Compagnie d'exhorter les employés de ne prendre à leur service que des valets chrétiens.

Nous confiant en la bonté ordinaire du Roi, qui recommande presque dans tous les autres articles desd. décisions d'user de tous les tempéramens convenables pour ne pas irriter les Gentils, il a été arrêté d'une commune voix et d'un sentiment unanime d'établir le nommé Chauvry, ancien chrétien malabar, dont la probité est reconnue, Coomodéliar (*sic*) conjointement avec ledit Nanyapa pour agir ensemble dans toutes les affaires avec les mêmes pouvoirs, honneurs, prérogatives et prééminences attachés à cet emploi sans aucune différence ni distinction de premier et de second, leur recommandant la bonne union et intelligence, aud. Chauery d'avoir un soin tout particulier de ce qui regarde le bien et avancement de la religion et des chrétiens, avec menaces que n'advertissant pas du contraire (s'il arrivoit), il seroit repris et rigoureusement châtié, aud. Nanyapa de n'apporter aucun empê-

chement ni opposition à tout ce qui regardera la Religion catholique, même de ne rien dire aux chrétiens qui puisse leur faire de la peine et aussi de ne rien innover de leurs cérémonies des Pagodes et de se réduire peu à peu à ce qui leur étoit permis de faire dans le temps du Gouvernement de feu M. le ch^r Martin, sous peine d'en être repris et rigoureusement châtié;

Qu'à l'égard des autres articles pour le temporel, M. le Gouverneur conviendra avec les RR. PP. Jésuites des remplacements qui leur ont été accordés.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry ledit jour 9 mars 1714.

P. Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Du 20e février 1715.

Monsieur le Chevalier du Livier, Gouverneur pour le Roi des Ville, Forts et dépendances de Pondichéry, Conseiller du Roi, Président du Conseil supérieur de Pondichéry et Directeur général pour la Compagnie royale de France, a fait assembler le Conseil à une heure après midi, représenté et communiqué une lettre du R. P. Bouchet, Supérieur des RR. PP. Jésuites de cette ville, sans date et qu'il a reçue à onze heures et demie, et qui lui a été remise par le frère Loupias, en présence de Monseigneur l'Évêque de Claudiopolis, du R. P. Louis, capucin, du sieur de La Vigne-Buisson, capitaine du vaisseau *le François d'Argouges*, et de MM. Cuperly et de La Preuostière, en forme de plainte contre Nanyapa de ce qu'il donne à manger aux

pauvres à sa chaudrie, comme il a coutume de le faire toutes les années. Or, il se trouve cette année quantité de pauvres chrétiens auxquels, outre le manger, ledit R. P. se plaint qu'il donne des chapelets par dérision et mépris de la religion ; sur quoi demande l'autorité de M. le Gouverneur pour l'en empêcher, ce qui a obligé Monsieur le Gouverneur de faire assembler dans le moment le Conseil.

Et, après avoir pris communication de la lettre, il a été résolu que l'on enverroit aussitôt à la chauderie de Nanyapa le nommé Chauery, second modéliar, avec le nommé Pedourou, tous deux anciens chrétiens malabars de Pondichéry, pour ledit Chauery, en présence dudit Pedourou, deffendre audit Nanyapa de continuer son aumône et de se rendre incessamment au Conseil, avec six des principaux chrétiens qui y seront trouvés, pour y être entendus sur ce qui s'y sera passé.

Fait et délibéré au Fort Louis de Pondichéry lesdits jour et an, 20e février 1715.

Dulivier. Cuperly. Dulaurens. Bongré.

Je dois compléter ou rectifier ici quelques-uns des détails que j'ai donnés dans l'article publié au mois de janvier dernier. Je classe ces notes supplémentaires sous quatre rubriques différentes : Origine et topographie générale de Pondichéry, Pagodes et Temples indiens, Organisation du culte catholique, Édifices religieux chrétiens.

I

Origine et topographie de Pondichéry.

Comme l'indique son nom *Pudutchêri* « nouveau hameau », Pondichéry, en 1673, n'était qu'un fort modeste village depuis peu établi au bord de la mer et le long d'un étroit cours d'eau qu'on peut regarder comme un affluent de la rivière d'Ariancoupam. Ce cours d'eau, arrivant presque perpendiculairement au rivage, faisait, à environ 250 toises de la côte, un détour vers le sud et allait rejoindre la grande rivière à 600 toises environ plus à droite. Dans la boucle ainsi formée et le long de la rive gauche du petit fleuve s'étaient élevées des huttes de paille et de terre, des « paillottes » comme on dit encore aujourd'hui, ainsi que quelques maisonnettes de briques, habitées par des pêcheurs ou des petits marchands. Les Français s'installèrent près de la mer, au nord des constructions indiennes; nous savons notamment, par l'auteur du *Journal du voyage de Duquesne*, qu'en 1690, leur concession, comme on dirait en Chine, se composait surtout d'un Fort qui n'était qu'un « quarré barlong, très irregulier, « n'y ayant que trois mauvaises tours rondes », avec un seul bastion régulier « du côté du jardin », sans talus ni cordon, ni fossé, ni glacis. La plupart des habitants européens logeaient dans le Fort, dont tous les bâtiments, et entre autres l'église des Capucins, n'étaient point encore achevés.

Dès 1686, ils avaient une petite forteresse protégée par

deux bastions d'angle à l'ouest, et le roi de Gingy les autorisa à y ajouter deux autres bastions à l'est. Les Hollandais complétèrent cette défense. En 1701, lorsqu'on commença la construction du Fort Louis, l'ancien Fort formait un trapèze de 80 toises de large sur 150 de long, en moyenne, parallèle à la mer dans sa longueur. Le Fort Louis, qui était un pentagone régulier à cinq bastions, engloba un espace beaucoup plus considérable (environ 11,500 t. q. de surface), ce qui entraîna la démolition de beaucoup de paillottes et de maisons indiennes et l'expropriation de plusieurs constructions européennes, notamment du cimetière « des Français » qui se trouvait sur le glacis du Fort, au nord-ouest. Bientôt, il n'y eut plus guère de maisons indiennes dans la boucle du fleuve ; la ville noire, en s'agrandissant, recula de plus en plus dans l'intérieur, le long de la rive gauche, en s'élargissant vers le nord ; puis elle franchit la rivière et s'étendit au sud, jusqu'à une ligne située dans le prolongement de son embouchure. La ville blanche s'étala des deux côtés du Fort Louis. Quand l'enceinte fortifiée fut achevée, un canal fut creusé, parallèlement à la mer, entre la ville blanche et la ville noire, à partir de la courbure du fleuve. La ville était ainsi partagée en trois quartiers. Cette disposition existe encore aujourd'hui, et la ville a conservé les mêmes dimensions qu'en 1765, sauf à l'ouest, où deux rues nouvelles ont été bâties depuis 1816.

De 1761 à 1765, les Anglais firent sauter toutes les fortifications et les principaux édifices de la ville. En 1769, Legentil installa son observatoire sur les ruines du palais du Gouvernement, dans le Fort, dont il donne un dessin navrant. L'emplacement de la citadelle forme aujourd'hui

la magnifique place du Gouvernement, où l'on a construit, au milieu, une fontaine, et à l'entrée de laquelle, regardant la mer, se dresse la statue de Dupleix.

II

Mosquées, Pagodes et Temples indiens.

Si l'on regarde un plan actuel de Pondichéry, on y trouve trois mosquées musulmanes, toutes trois de construction relativement récente.

On y trouve de plus huit pagodes grandes ou petites, dont une petite dans la partie septentrionale de la ville blanche, à l'angle de la rue d'Orléans et de la rue Law de Lauriston (elle est consacrée à une divinité locale, une forme de Ganêça, *Manakkulattuppiḷḷeiyâr*), et sept dans la ville noire : celles d'*Eḷḷamman*, dans la rue de ce nom, près de la rue de l'Ancien-Hôpital, dans la partie englobée en 1724 dans l'enceinte murale ; de *Kâlattîçvara*, dans la rue des Missions ; de *Vêdaburîçvara*, plus au nord ; de *Mâriyamman*, dans la rue de Madras ; de *Kâmâtchiyamman*, à l'angle de la rue des Tisserands et de la rue du Grand-Bazar ; de *Pérumâl*, dans la rue du Grand-Bazar ; et de *Darmarâjâ*, près du boulevard extérieur, formant un triangle presque isocèle avec les deux précédentes. Les trois pagodes de *Pérumâl*, de *Kâlattîçvara*, d'*Eḷḷamman* et le pagotin de la ville blanche, sont les plus anciennes ; elles existaient avant l'occupation du pays par les Français, ainsi que la grande pagode de *Vêdaburîçvara*, démolie le 8 septembre 1748. Celle-ci fut remplacée, vers 1751, par

celle, du même nom, qui existe encore aujourd'hui. La pagode de *Kâmâtchiyamman* est sans doute celle dont parle Legentil, et qu'on construisait en 1769. Les deux autres sont encore plus récentes ; je ne les trouve pas mentionnées dans l'*Annuaire de Pondichéry* de 1841.

III

Organisation du culte catholique

Dans les premiers temps de l'occupation, le service religieux était fait un peu au hasard, pour ainsi dire, par les prêtres qui se trouvaient là. Cependant, dès le 11 septembre 1703, nous voyons le Conseil supérieur de Pondichéry, qui réunissait les pouvoirs administratifs et judiciaires, accueillir l'appel comme d'abus du Procureur Général contre les agissements du cardinal Maillard de Tournon, patriarche d'Antioche, *legat a latere* du pape, visiteur apostolique aux Indes et à la Chine. L'arrêt interdit au légat de faire aucun acte de juridiction avant que « ses facultés aient été registrées et vérifiées » par le Conseil, « sous telles modifications que ledit Conseil verra être à faire ». Le 28 janvier 1716, le Conseil déclara nulle et de nul effet la publication d'un document « en langue malabare », venu de Rome, qui avait été faite par le Père Esprit, supérieur des capucins, par cette raison qu'aucun bref, bulle, mandement, etc., ne pouvait être publié sans avoir été préalablement soumis au Conseil.

Le 7 mai 1709, le Conseil confisqua et annexa au domaine de la Compagnie un terrain dont les Jésuites se

disaient propriétaires sans avoir voulu ou pu justifier de leurs titres. Ce terrain, qui formait un rectangle de 240 toises sur 60, se trouvait tout contre la rivière d'Ariancoupam, en face de l'île des Cocotiers, à 240 toises au sud-ouest du Fort.

Mais ce ne fut guère que sous le gouvernement de M. Lenoir (1721-1735) qu'on paraît s'être occupé d'organiser en quelque sorte un service public religieux.

A Pondichéry, depuis la visite de M. de Tournon, les Jésuites possédaient en fait la cure des Malabars, c'est-à-dire des indigènes vêtus à la mode du pays, et les Capucins celle des gens habillés à l'européenne, blancs, créoles, métis, etc. En droit, ce fut seulement à la mort du Père Esprit de Tours (2 janvier 1738), qui exerçait les fonctions de curé de la ville blanche « depuis plus de quarante ans », que l'existence administrative de cette cure fut reconnue, quoique jamais, à proprement parler, il n'y ait eu érection de cure. Le Conseil présenta à la nomination de l'Évêque de Saint-Thomé le Père Dominique de Valence, capucin ; le 13 février suivant, l'Évêque nomma le Père Dominique curé de l'église paroissiale de Pondichéry et de son annexe. L'église paroissiale était celle du Fort « sous le vocable de Saint-Louis », et l'annexe était Notre-Dame-des-Anges, hors du Fort.

Les capucins continuèrent à faire le service jusqu'à l'établissement d'un préfet apostolique en 1776. En 1728, ils étaient au nombre de deux et recevaient chaque année de la Compagnie 800 livres ; on porta bientôt ce chiffre à 1,000 livres. En 1738, on leur allouait 1,200 livres par an, ce qui était fort peu, car ils devaient être au nombre de six : deux pour dire deux messes dans le Fort, à cinq

heures et demie, « avant la garde montante », et à sept heures et demie ; trois pour l'église de la ville, et un pour le grand hôpital. En 1750, ils touchaient 500 livres par an chacun.

Le Conseil, d'ailleurs, prétendait aussi exercer son « patronage » sur la cure de la ville noire ; mais les Jésuites résistaient, alléguant que c'était « une mission indépendante » ; ils paraissent avoir obtenu gain de cause. On sait qu'après la suppression des Jésuites, les missionnaires leur furent substitués dans les mêmes conditions.

A Chandernagor, il y eut d'abord des Jésuites pour « aumôniers ». Le 18 décembre 1695, une « patente » du Père Louis de Piedade, « visiteur de M. l'évêque de S.-Thomé au Bengale », établit « curé des Français et des gens à leur service » le Père Dolu, Jésuite, ou, en son absence, « tel autre prêtre qui sera présenté par la royale Compagnie de France ». Un mandement de l'évêque de Saint-Thomé, du 10 avril 1696, confirma cette patente ; il n'y avait alors à Chandernagor qu'une église, celle de Saint-Louis, dans la loge française. Le curé de Chandernagor se trouvait ainsi, en quelque sorte, un fonctionnaire français, dépendant des autorités de la loge. Une pareille situation ne pouvait convenir à des Jésuites ; aussi, le 23 mai 1698, « à l'insu de la Compagnie », obtinrent-ils de l'évêque de Saint-Thomé une lettre pastorale qui érigeait à Chandernagor une paroisse distincte de celle de la loge, sous le vocable de « Notre-Dame-des-Anges », et en nommait curé le même Père Dolu ; l'église en question ne fut bâtie que plus tard. Sur les instances du Gouverneur de Pondichéry, l'évêque révoqua cette lettre pastorale le 3 juillet 1705, d'après « les ordres du Roi de Portugal ». La

Compagnie, d'ailleurs, avait prescrit de ne jamais appeler de Jésuites aux fonctions de curé ou d'aumônier dans ses possessions coloniales. Néanmoins, « par la faiblesse des Directeurs français », les Jésuites restèrent de fait en possession de la cure de Chandernagor. Mais, en 1730, le Père Pons, qui s'y trouvait, refusa de « coucher dans la loge et d'y dire la messe tous les jours », comme avaient fait ses prédécesseurs. Son supérieur de Pondichéry affirma qu'il lui donnait l'ordre de le faire ; le P. Pons n'obéit point. Le Conseil supérieur voulut profiter de l'occasion pour trancher dans le vif; il envoya à Chandernagor un capucin, le Père Albert Saldin. Celui-ci s'installa dans la loge, dit la messe, fit des mariages, etc. Les Jésuites le déclarèrent excommunié *ipso facto,* remarièrent les gens qu'il avait mariés et lui occasionnèrent, soutenus par Dupleix, tant d'ennuis qu'il s'en revint à Pondichéry. Le Conseil tint bon. Les Jésuites portèrent le différend en France. Ils firent successivement deux arrangements avec la Compagnie, et enfin, en 1733, la cure de Chandernagor leur fut définitivement attribuée, sous diverses conditions. Le premier curé nommé, sur présentation du Conseil supérieur de Pondichéry, par l'Évêque de Saint-Thomé, fut le Père Deschamps (1733), et le second le Père Charles de Montalembert (1738). L'église paroissiale de Chandernagor « *intrà muros* » était dédiée à saint Louis. Dans le dossier très considérable relatif à cette affaire, je relève la lettre suivante, écrite à Dupleix, de Pondichéry, le 26 juin 1732 :

« Nous avons lu avec attention, Monsieur, vos réponses en apostilles à quelques articles de notre lettre du 16 mars ; nous ignorons ce que vous voulez dire par : l'auteur de

cette lettre. Vous savez que nous ne signons pas de lettres sans les lire au Conseil et que chacun est libre d'y augmenter ou diminuer; les lettres qui s'écrivent au Conseil ne sont point le fait d'un particulier.

« Il est inutile d'entrer dans le détail des moyens dont vous vous êtes servi pour rétablir les Jésuites contre nos ordres formels; la Compagnie en jugera sans partialité sur les pièces que nous lui avons envoyées; nous nous flattons qu'elle sera parfaitement instruite des moindres particularités de cette affaire.

« Vous avez tort de dire que M. de S. Thomé a déclaré nul le mariage du sr La Gouche [qui avait été fait par le P. Albert]. Il n'a osé le faire; il s'est borné à écrire qu'il ressemblait à celui de la merle. Il semble que vous nous taxiez de mettre la main à l'encensoir et de vouloir gêner les consciences. Au contraire, nous voulons empêcher qu'elles ne le soient. Nous savons ce que nous devons à l'Église; mais les lois du Royaume, que mal à propos vous citez pour autoriser votre aveugle soumission à tout ce que dit M. de Saint-Thomé et votre curé jésuite, savent réprimer les abus que commettent les gens d'église, sous prétexte de leur autorité. C'est en quoi consistent les privilèges de l'Église gallicane. Le Roi et les parlements répriment tous les jours l'abus que font les gens d'église de leur autorité, sans que cela touche à l'encensoir. Les Jésuites ont grand intérêt de vous entretenir dans les sentiments où vous êtes de recevoir aveuglement et sans examen tout ce qui est proposé par l'Évêque et le Curé, comme vous dites que votre catéchisme vous l'enseigne. Vous devriez penser qu'étant à la tête d'un Conseil, vous êtes dans une obligation particulière de maintenir les

usages du royaume, et qu'ayant la direction des affaires de la Compagnie, vous ne pouvez vous dispenser de soutenir ses intérêts. C'est à quoi vous n'avez nullement réfléchi en rétablissant les Jésuites; ce sera toujours un titre contre la Compagnie, mais ils ne manqueront pas d'en profiter.

« A l'égard des cinq cent quatre-vingt-dix-sept roupies six annas huit goudas (1493 fr. 65) avancés aux RR. PP. Jésuites pour une année d'honoraires en qualité d'aumôniers, ils en doivent la restitution, que vous leur ferez faire ».

En 1736, les deux aumôniers de Chandernagor touchaient mille livres par an.

En 1737, les Jésuites curés de Chandernagor refusaient encore de dire les vêpres à la Loge les dimanches et les jours de fête.

En 1776, quand les Missionnaires prirent la place des Jésuites, ils cédèrent aux Capucins la cure de Chandernagor, vu le petit nombre d'indigènes chrétiens de l'établissement.

A Mahé, le service était fait par trois Carmes déchaussées français aux appointements de 500 livres chacun. A Cassimbazar, on s'adressait au premier prêtre qu'on trouvait; en 1737, c'était un Jésuite portugais à qui l'on donnait cent roupies (250 fr.) par an; en 1740, la Loge était desservie par des Augustins de Mourchidabad. A Mazulipatam, le curé était un capucin.

Quant à Karikal, dès la prise de possession par les Français, les Jésuites demandèrent à en être « aumôniers », sous prétexte que la mission du Taujaour appartenait à leur ordre. Ils furent chargés du service, par un accord, en date du 4 juin 1737, dont l'article suivant est à retenir :

« Art. 7. Les Révérends Pères Jésuites de Karikal ne

troubleront en façon quelconque les Gentils ou Maures qui seront sous le pavillon, dans l'exercice de leur religion ni dans leurs cérémonies; et ces peuples auront à cet égard toute liberté conformément au traité fait avec le roi de Tanjaour pour la cession de Karikal et dépendances que nous ne pouvons nous dispenser d'exécuter. Cela n'empêchera pas cependant que ces Révérends Pères ne puissent travailler à la conversion des Gentils par la voie de la persuasion ».

L'accord est signé « Dumas, Legou, Dulaurens, Signard, Miran et M. Gargam, de la Compagnie de Jésus, Supérieur Général, tant en son nom qu'en celui de toute la communauté ».

Outre leurs appointements en argent, les ecclésiastiques « fonctionnaires publics », comme on aurait dit en 1791, recevaient des dons en nature. On donnait encore aux Capucins, en 1769, « suivant un usage constant », deux barriques de vin et un quarteau d'eau-de-vie. Jusqu'en 1708, on leur avait fourni journellement « huit pains pour leur nourriture », mais comme alors on « rompit la table » (commune, sans doute), cette fourniture devint impossible, et, le 11 août, le Conseil alloua aux Capucins 200 livres par an « pour leur pain ».

Hiérarchiquement, tous ces prêtres et religieux étaient placés sous l'obédience des évêques portugais de l'Inde. On sait que la grande péninsule s'était trouvée canoniquement attribuée aux Portugais, lors du fameux partage d'Alexandre VII. Il y eut quatre diocèses : l'Archevêché de Goa (créé évêché le 3 novembre 1534, fait métropole le 4 mars 1557), et les évêchés de Cochin (4 mars 1557), de Cranganore (4 août 1600) et de Saint-Thomé ou Mélia-

pour (9 janvier 1606), dont la juridiction s'étendait à toute la côte orientale de l'Inde.

En 1776, le Roi de France ordonna la soustraction à ces obédiences des territoires français et institua à Pondichéry une préfecture apostolique. Les premiers préfets furent naturellement les supérieurs des Capucins; ils avaient droit à un palanquin et à un pion payé par le Trésor. C'est en janvier 1777 que la séparation fut faite. Une ordonnance royale du 11 mai 1828 confirma ou renouvela l'organisation de la Préfecture apostolique.

Mais, en janvier 1777, arrivait dans l'Inde, pour liquider les affaires des Jésuites, si cette expression m'est permise, un vicaire apostolique, Mgr de Tabraca (Pierre Brigot), qui s'installa à Pondichéry. En 1787, il céda ses fonctions à son coadjuteur, N. Champenois, évêque de Dolicha, qui le remplaça définitivement à sa mort, le 9 juin 1789, et fut lui-même remplacé, le 10 novembre 1810, par M. Louis Hébert, évêque d'Halicarnasse. Le 10 novembre 1833, M. Clément Bonnand, évêque de Drusipare, son successeur, fut sacré à Oulgaret; en 1857, on lui donna pour coadjuteur M. J.-I. Godelle, évêque de Thermopyles. M. Bonnand mourut à Bénarès le 21 mars 1861 et M. Godelle devint titulaire du Vicariat Apostolique de Pondichéry. Il mourut lui-même à Chambéry, le 15 juillet 1867, et eut pour successeur M. François Laouënan, évêque de Flaviopolis, ancien Principal du Collège Colonial de Pondichéry (préconisé le 5 juillet 1868, sacré le 11 décembre suivant).

Depuis l'institution, en 1659, du Vicariat apostolique de Vérapoli, depuis les *légations* temporaires du Cardinal de Tournon et de l'évêque de Claudiopolis au commencement du dernier siècle, il y avait une lutte sourde entre le

clergé portugais pour ainsi dire régulier, ordinaire, et le clergé irrégulier dépendant des vicaires apostoliques créés de 1776 à nos jours dans tout le territoire de l'Inde. Cette situation a pris fin en 1886. Le domaine des quatre diocèses portugais (Goa, Cochin, Daman et Méliapour) a été très réduit et surtout très nettement délimité. Tout le reste de la péninsule a été partagée en sept métropoles (Agra, Calcutta, Madras, Pondichéry, Colombo, Vérapoli et Bombay), d'où relèvent quatorze évêchés. L'Archevêque de Pondichéry a pour suffragants les évêques de Maduré (résidence Trichenapally), Maïssour (résidence Bangalore), Coïmbatour et Mangalore. Le Gouvernement français, par un arrangement avec le Pape en date du 1er septembre 1886, a accepté cette organisation, et un décret du 21 juin 1887 a supprimé le Préfet apostolique de l'Inde française. Il y a pourtant encore dans l'Inde deux vicariats apostoliques, pour les chrétiens nestoriens ou de S. Thomas, à Trichour et à Cottayam (1).

IV

Édifices religieux chrétiens.

Les Capucins, établis à Pondichéry dès le 16 janvier 1674, prirent possession en 1684 de l'église de Saint-

(1) Ces chrétiens hérétiques, convertis par menaces, persécutions, persuasions, conciles, synodes, etc., au XVIe siècle, n'ont pas tardé à reprendre leur indépendance. Ils étaient en 1850 au nombre de 116,000. Ils obéissent à un évêque qui réside à Angamalé. On n'en trouve que dans le Malabar et le Travancore.

Lazare, construite aux frais du chef des Malabars de la Compagnie française, Tanapamodéliar. Le 1er juillet 1686, ils acquirent, de divers particuliers, un terrain qui, joint à ceux que leur avaient donnée la Compagnie et l'avaldar du pays, formait un carré de vingt toises de côté. On le leur prit le 11 août 1688 pour construire la fausse braye et le bastion détaché au nord du Fort; mais le 16 décembre 1702, on leur donna à la place un terrain de quarante-huit toises carrées, à environ cent toises au sud-est du Fort. Il y avait sur ce terrain des maisons de briques et des paillottes, appartenant à des Indiens auxquels on dut en rembourser la valeur (119 pagodes 22 fanons, soit 857 fr.); les matériaux furent laissés aux Capucins. Sur le terrain pris en 1688, ils avaient commencé à construire un hospice, « qui fut mis bas », et qui avait coûté déjà 315 pagodes de Paliacate (2,270 fr.).

L'église Saint-Lazare ne servit que jusqu'en 1709. Le 15 août de cette année-là, les Capucins avaient pris possession d'un nouvel édifice.

Le 7 août 1739, cette église menaçant ruine, ils furent autorisés à en rebâtir une autre sur un emplacement plus éloigné du Fort, derrière l'ancienne; cet emplacement, formé de deux pièces de terre, où étaient construites les maisons Chevalier et Bouteville, coûta à la Compagnie 1,042 pagodes (7,400 fr.). La hauteur de l'église fut fixée à trente-cinq pieds. L'ancienne église était à 80 toises de l'angle du bastion du Fort le plus rapproché; le portail de la nouvelle devait se trouver à 100 toises du même bastion, mais au-devant devait s'étendre une cour fermée d'une claire-voie, et mesurant 42 toises de long sur 16 de large, qui arrivait à 59 toises du bastion,

En 1757 et 1758, on travaillait encore à cette construction ; et on célébrait l'office dans un des bas-côtés de l'édifice neuf, et non de l'ancienne église, qu'on dut démolir entièrement, parce qu'elle menaçait à chaque instant de s'écrouler. Cette église fut détruite par les Anglais après 1761.

Le 2 août 1765, fut consacrée une nouvelle église des Capucins, Notre-Dame-des-Anges, sur les ruines de l'ancienne ; en juillet 1803, le général Binot s'en empara pour en faire un hospice.

Il est intéressant de rappeler ici que l'église actuelle est perpendiculaire à la mer comme l'était la première église des Capucins, celle de 1684. La seconde était, au contraire, parallèle à la côte.

Outre l'église extérieure Saint-Lazare ou Notre-Dame-des-Anges, il y avait la chapelle ou l'église du Fort, dédiée à saint Louis. Celle-ci était proprement la paroisse des blancs ; l'autre fut primitivement la paroisse des indigènes.

Les Jésuites commencèrent en 1685 les fondations d'une église, dédiée à la Sainte-Vierge, sur un terrain que leur avait donné en 1675 Tanapamodéliar. Cette église, bâtie à la hâte en briques et en terre, était petite et incommode ; aussi, le 28 mai 1728, le Conseil leur permit-il d'en rebâtir une autre, pourvu qu'elle n'eût pas plus de cinquante pieds d'élévation et qu'elle fût au moins à une distance de cent dix toises du Fort (1). En 1740, ils furent également autorisés à rebâtir leur maison. La même année,

(1) Par la même délibération, on permit aux habitants de construire à leur maison un étage, vu que, « l'enceinte des murs ne permettant plus de s'étendre pour bâtir, ils regagneront en hauteur ce qu'on ne pourra plus leur donner en largeur et longueur ».

ils obtinrent la permission de construire à Oulgaret une église « sur le modèle de celle que Mgr l'Archevêque d'Ada, du rit chaldéen, a fait élever à ses frais à Ariancoupam » ; l'église d'Oulgaret fut construite aux frais du courtier de la Compagnie, Pedro Canagarayen, « qui avait perdu son fils unique »; elle fut ouverte au public le 30 novembre 1745, sous l'invocation de saint André.

Le 16 octobre 1745, on avait tracé dans l'église des Jésuites, à Pondichéry, suivant une décision du pape Benoît XV, une ligne de démarcation entre l'espace réservé aux gens de castes et celui affecté aux parias.

Le 20 juin 1792 eut lieu la dédicace de la nouvelle église des Missionnaires, construite sur les anciennes fondations de celle des Jésuites. Auparavant, les Missionnaires avaient leur église spéciale dans la rue du Grand-Bazar; elle avait été consacrée, le 13 octobre 1745, sous l'invocation de « la très Sainte-Vierge présentée au Temple ».

L'église des Jésuites et celle des Missionnaires avaient été détruites par les Anglais après la capitulation du 15 janvier 1761.

A Karikal, l'église Notre-Dame-des-Anges fut construite sous le commandement de M. Fleurin, de 1765 à 1770, pour le compte de la Compagnie.

A Chandernagor, nous avons vu plus haut qu'il y avait deux églises : l'église Saint-Louis, « dans la Loge », et l'église Notre-Dame-des-Anges en dehors.

Il n'y a plus aujourd'hui que deux églises catholiques à Pondichéry : dans la ville noire, celle des Missionnaires, qui est sur l'emplacement de celle des Jésuites, rue des Missions; et dans la ville blanche, l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Anges, ancienne église des Capucins, rue

des Français (1), dont le fond touche à la rue des Capucins.

Un temple protestant fut construit dans le courant de ce siècle rue de la Monnaie, tout près du Collège Colonial, qui a sa chapelle particulière. Ce collège, laïque jusqu'en 1847, fut alors confié à la Congrégation des missions étrangères. Il leur fut repris en 1878 pour être administré par les Prêtres du Saint-Esprit, mais il leur fut rendu en 1887 après la création de l'archevêché « ordinaire » de Pondichéry.

JULIEN VINSON.

(1) Parmi les Capucins dont le nom se trouve mêlé à l'histoire de Pondichéry, on cite le P. Louis, qui aurait donné son nom à la Citadelle ou Fort Louis, dont il aurait dirigé la construction. Il y a là une erreur qu'il importe de relever. Le Fort Louis a été construit de 1702 à 1706 sur l'emplacement agrandi de l'ancienne forteresse quadrangulaire bâtie de 1686 à 1690 et améliorée par les Hollandais de 1693 à 1699. Nul doute que le nom de Fort Louis ne soit un hommage à Louis XIV ; quant au P. Louis, je ne trouve son nom dans les registres qu'à partir de 1714. Le 3 mars 1724, je vois que le Conseil supérieur, fort mécontent des travaux dont, faute d'ingénieur, on avait confié la direction à un commis de la Compagnie, M. Delarche, chargea de la construction des bastions extérieurs et de l'enceinte « le P. Louis, capucin, duquel la capacité et la vigilance sont également connues et dont il a donné des preuves dans la construction de la chapelle du Fort ». Une preuve du reste que le nom du Fort rappelait celui du Roi de France, c'est que les deux premiers bastions qui en furent construits reçurent les noms de « Bastion Dauphin » et « Bastion de Bourgogne ».

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

---

gucior, (*guzior*), C 8. (uns) allen ; von *gucier*, dem soulet. Dativ plur. d. b. D. von *guci*, unter Vocalwechsel *o* für *e*. Siehe *o*.

gucira, (*guzira*), G 5. nach (dem, der, dem) ganzen (hin) ; Direct. d. unb. D. von *guci*. S. d.

gucitic, (*guzitik*), C 2. von ganz ; *mundu gucitic :* von ganzer (aller) Welt. Ablat. d. unb. D. von *guci*. S. d.

guciz, (*guziz*), D 8. E 4. vor allem, ganz ; franzoes. : « surtout ; » ein Instrumentalis von *guci*. S. d. Sallaberry hat *guciz soberatuqui:* über alle Massen.

guehiago, (*gehiago*), D 7. mehr ; Comparativ von *gue(h)i :* mehr.

(guei), (*gei*), zu etwas tauglich, zu etwas bestimmt, Stoff, Material.

gueldi, (*geldi*), (C 4.) F 2. 4. Begriff des Aufhörens, Zurückbleibens, Einhaltens ; Radical des Partic. perf. *guelditu :* gestellt, aufgestellt, gehalten, langsam, stagnant. Infinit. *gueldice*.

(gueldicen), (*geldizen*), zurückbleibend, aufhörend ; Partic. praes. von *guelditu*. S. *gueldi*.

gueldicenda, (*geldizen da*), (A 3.) C 8. E 2. es verbleibt, es bleibt zurück, es hört auf ; von *gueldicen* und *da*.

gueldiric, (*geldirik*), C 4. zurückgeblieben, stehen geblieben, gehalten ; Partitiv von *gueldi*. S. d.

guelditzenda, (*gelditzen da*), A 3. es bleibt zurück ; es steht hintan ; von *gueldítzen* und *da*. S. l. S. auch *gueldicenda*.

guerlaric, (*gerlarik*), D 5. Krieg; Partitiv von *guerla:* (der) Krieg.

guero, (*gero*), A 3. 6. 6. B 3. 3. 8. C 1. 3. 4. 6. 7. 7. 8. D 1. 4. 7. E 1. 2. 3. 7. F 3. 7. später, nachher, dann, alsdann, nachträglich, daraufhin. *Guero* regiert den Instrumentalis.

guerocoec, (*gerokoek*), A 8. die von später, die Späteren, die Nachkommen(den); Nomin. act. plur. d. b. D. von *gueroco:* Genit. adj. von *guero*. S. d.

gueroz, (*geroz*), D 4. F 1. ferner, dann, seitdem, nachher; französ.: « ensuite, puis, depuis; » entweder Instrumentalis von *guero,* oder aber Destinativ *guerozat* in *gueroz* verkürzt.

guerta, (*gerta*), F 2. Begriff des Ankommens, Hinzukommens, Ueberraschens, Störens; Radical des Partic. perf. *guertatu,* Infinit. *guertace:* hinzukommen; verkürzt wegen des Imperat. *ezquiten*. S. d.

guerthuz, (*gertuz*), F 3. 7. 7. sicherlich, gewiss, unverhohlen, aufrichtig, offenbar. S. *guertuz*.

guertuz, (*gertuz*), B 2. 8. sicher, gewiss; Instrum. d. unb. D. von *guertu:* sicher, gewiss, aufrichtig. S. auch *guerthuz*.

gugana, D 2. F 4. zu uns, nach uns zu, (bei uns); Form des Directiv's bei Personen (für *-ra*); von *gu* und *gana*. S. b.

gugatic, (*gugatik*), D 5. uns zu liebe, zu unseren Gunsten, für uns; von *gu* und *gatic*. S. b.

guguirade, (*gugirade*), B 3. wir, wir sind; von *gu* und *guirade*. S. b.

guhaurc, (*guhaurk*), B 4. 5. wir selbst; Nomin. activ. von *guhaur:* wir selbst; von *gu* und *hau*(*r*). S. b.

(guibel), (*gibel*), (G 4) hinten, zurück, französ.: « en arrière. »

guibela, (*gibela*), C (5.) 6. Begriff des Zurücklassens, Verlassens, Zurückstossens; Radical von *guibelatu,* Partic. perf. — Infinitiv *guibelace:* zurücklassen. C 5. wegen des Suppositiv's *badidaçu* verkürzt. — *Guibela demaçuna:* der, welchen Ihr (sing.) aufgebt.

guibelabadidaçu, (*gibela badidazu*), C 5. wenn Ihr (sing.) mich zurückstosst; von *guibela* und *badidaçu* S. b.

guibeletic, (*gibeletik*), G 4. von hinten, hinterher; Ablativ d. unb. D. von *guibel*. S. d.

(guiça), (*giza*), (D 1.) sie hat uns; 3 Pers. sing. praes. indic. von *ezan:* Hilfszwt. mit incorp. Accus. « uns ».

guiçaçu, (*gizazu*), C 4. (D 5.) habet Ihr (sing.) uns! 2te Pers. sing. höfl. Form. des Imperat. von *ezan:* Hilfszwt.

(guiçaque), (*gizake*), (D 3.) sie wird uns haben, sie wird uns können; 3 Pers. sing. Potentialis von *eçan.*

(guiçaquela), (*gizakela*), (F 3) dass er uns haben wird; 3 Pers. sing. futuri indic. von *eçan, ezan:* Hilfszw. mit incorp. Accus. « uns »; *guiçaque* mit angehängtem *-la:* dass.

guiçon, (*gizon*), A 5. C 1. D 6. 7. 7. 7. E 1. 1. 7. G 4. 6. Mann, Mensch, Mannsbild, Recke, Kämpe.

guiçona, (*gizona*), D 7. 7. 8. E 2. G 4. der Mann, der Mensch; Nomin. pass. und Accus. sing. d. b. D. von *guiçon.* S. d.

guiçonac, (*gizonak*), D 7. F 1. der Mann, der Mensch; Nomin. act. sing. d. b. D. von *guiçon.* S. d. — Kann auch der Nomin. pass. und Accus. plur. d. b. D. sein.

guiçonaren, (*gizonaren*), D 7. 8. des Mannes, des Menschen; Genit. possess. sing. d. b. D. von *guiçon.* S. d. — *Guiçonaren petic:* viro supina.

guiçonec, (*gizonek*), D 6. 8. die Menschen, die Männer; Nomin. act. plur. d. b. D. von *guiçon.* S. d.

guiçonequi, (*gizoneki*), D 6. mit den Männern; Sociativ plur. d. b. D. von *guiçon.* S. d.

guiçoner, (*gizoner*), D 8. den Menschen, den Männern; Dativ. plur. d. b. D. von *guiçon.* S. d.

guiçonetan, (*gizonetan*), D 7. unter den Menschen; Locat. plur. d. b. D. von *guiçon.* S. d.

guiçonetaric, (*gizonetarik*), D 7. von den Männern (aus); Ablat. plur. d. b. D. von *guiçon.* S. d.

guiçonoroc, (*gizon orok*), D 2. jeder Mann; von *guiçon* und *oroc* . S. d.

guiçonorrec, (*gizon (h)orrek*), D 8. dieser Mann; von *guiçon* und *(h)orrec.* S. d.

(guina), (*gina*), (F 3.) wir wären, wir waren; 1 Pers. plur. imperf. indic. oder conditionalis von *izan.* S. d.

guinaden, (*ginaden*), D 7. wir waren, wir wurden; 1 Pers. imperf. indic. des Hilfszw. *izan.* S. d.

guinate, (*ginate*), (D 7.) E 3. F 2. (7.) wir würden sein; *sorthu eta hil guinate:* geboren und todt würden wir sein. 1 Pers. plur. imperf. condition. von *izan*. S. d.

(guiniça), (*giniza*), (D 7.) sie hätte uns; 3 Pers. sing. subjunct. von *ezan* (s. d.); steht für *guin(i)çan*, dessen *-n* in Gegenwart von *ba* (Suppositiv *ezpaguiniça*) verloren ging.

guira, (*gira*), C 5. D 2. 4. G 1. wir sind, wir werden; 3 Pers. plur. praes. indic. von *izan*. S. d.

guirade, (*girade*), D 1. 6. E 7. wir sind; alt für *guira*. S. d.

guirate, (*girate*), D 1. wir werden sein, wir werden werden; 1te Person. plur. futuri von *izan:* sein. S. d.

guiren, (*giren*), A 3. B 2 3. C 5. D 1. 5. 6. damit wir sind; von *guira* (*guire*) und *-n*. S. d.

guiro, (*giro*), D 7. was uns betrifft, so sind wir...; so werden wir...; für *guira* mit Vocalwechsel *o* für *a*.

guitecen, (*gitezen*), F 2. lasset uns.. ! 1te Pers. plur. praes. subj. von *edin*, Hilfszwt.: dass wir sind, mit der Bedeutung eines Imperativ's.

guiten, (*giten*), B 6. (6.) C 1. D 3. F 2. (2.). buchstäblich: dass wir sind (seien), als erste Pers. plur. praes. subj., oder: seien wir, als erste Pars. plur. imperat., beides von dem Hilfszwt. *edin;* z. B. (B 6.): *gal ezquiten* (*ez guiten*): damit wir nicht verloren sind; (D 3.) *ohart guiten:* seien wir aufmerksam; (C 1.) *orhit guiten:* seien wir eingedenk; (F 2.) *minça guiten:* lasset uns reden. Im Sinne des deutschen Passiv's: « dass wir... werden » scheint *guiten* in folgenden Fällen gebraucht zu sein; (F 2.) *guerta ezquiten:* dass wir nicht bemerkt werden; (B 6.) *salua guiten:* damit wir gerettet werden. Inchauspe, Verbe basque, hat fol. 373 *gitian* als Subjunctiv und fol. 370 als Imperativ, des rein « suletischen » Dialect's; ferner bringt er fol. 466 als « guipuzcoanische » Variante: *gaitezen*. Im Interesse des Reim's und Versmasses finden wir auch bei Dechepare: (E 6.) *minça guitian:* lasset uns reden, und (F 2) *gueldi guitecen:* lasset uns aufhören. Hinsichtlich des ausgeworfenen *a:* (*guitecen* für *gaitecen*) vergleiche man das labortanische *gaiten* (van Eys G. C fol. 222) für *guiten*.

guitez, (*gitez*), F 8. durch thun; steht für *eguitez:* Instrumentalis der unb. Decl. des Infinitiv's *eguite*, Part. perf. *eguin*, (s. d.);

hongui guilez: durch recht thun. Da *hongui* mit einem Vocal endigt, so war die Elision des *e* des Versmasses wegen nicht nothwendig.

(guitia), (*gitia*), (F 6) das Thun, das Machen; steht für *eguitia:* Nom. pass. sing. d. b. D. des Infinitiv's *eguite:* Part. perf. *eguin.* S. d., auch *plazerguitia;* das Vergnügenmachen. Das *e* ist des Versmasses wegen ausgeworfen.

guitian, (*gitian*), E 6. dass wir sind, (seien), seien wir, lasset uns...; erste Pers. plur. praes. subj. und imperat. von *edin:* Hilfszw. Siehe *guiten.*

guitu, (*gitu*), D 1. 5. er, sie, es, man hat uns; 3te Person. sing. praes. indic. von *e(d)uki,* (s. d.), mit incorp. Accus. plur. « uns »; *maite guitu:* sie hat uns lieb.

guituc, (*gituk*), B 8. du hast uns; 2te Pers. sing. praes. indic. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accus. plur. « uns ».

guituçu, (*gituzu*), F 3. 3. 4. Ihr (sing) habt uns; 2te Pers. sing. höfl. Form. praes. indic. von *e(d)uki* (s. d.) mit incorp. Accus. plur. « uns »; hier als höfliche Form für « wir sind » gebraucht.

guizan, (*gizan*), G 1. dass er uns habe, möge er uns haben; 3te Pers. sing. praes. subj von *ezan* (s. d) mit incorp Accus. plur. « uns ».

gure, A 5. 5. 5. 8. 8. 8. B 1. 1. 3. 3. 3. 4. (4.) 5. 7. 7 7. C 4. 5. 5. 5. D 1. 5. 5. 5. 5. 8. E 6. 8. F 4. 6. unser; Genitiv possess des Personalpronomen's *gu;* hier Nomin. d. unb. D des Pron. possess. « unser ». — (D 8) *gure anayeturic:* « unser Bruder geworden, » da *gure anaya:* « unser Bruder » heisst; *gure arteco:* bedeutet buchstäblich: « unterunsrig »

gureburuya, (*gure buruia*), B 4. uns selbst; buchstäblich: « unsern » Kopf. von *gure* u. *buruya.* S. b.

gurequi, (*gureki*), A 5. mit uns; Sociativ von *gu.* S. d.

gutan, C 5 in uns; ungewöhnlicher Locativ von *gu;* für *gu baithan.*

guti, B 4. C 1. 1. 3. D 3. E 1. 2. wenig, kaum.

gutic, (*gutik*), D 6. wenig(e). Nomin. act. d. unb. D. von *guti.* Hier in der Bedeutung eines Plural's.

gutitan, F 7. G 5. in wenigem, in geringem; Locat. von *guti.*

guynate, (*ginate*), F 6. wir würden sein; s. *guinate.*

H

habia, B 2. der Balken, die Stütze, der Pfeiler, die Zuflucht, das Nest (?).

habil, G 5. gehe! 2te Pers. sing. imperat. von *ibilli, ibilte:* gehen. S. d. — Kann auch als Adjectivum « gewandt » bedeuten.

haci, (*hazi*), A 5 (5.) Same(n), Saat, ernährt; in letzterem Falle Partic. perf., Infinitiv *hacitze*, auch *hatze*.

hacia, (*hazia*), E 2. die Saat, der Same; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *haci*. S. d.

haciz, (*haziz*), D 7. nachdem ernährt, auferzogen worden; Instrum. d. unb. D. des Partic. perf. *haci*. S. d.

(hal), (G 6.) Begriff des Können's, Zeichen des Potentialis; für *ahal, al*. S. d.

hala, A 5. 5. 5. B 1. 5. 5. C 2. D 1 4. 5. E 1. 1. 1. 3. 3. 3. G 3. 4. so, derart; französ.: « ainsi. »

(halaco), (*halako*), ebenso(lch), derartig; Genit. adj von *hala*.

halacoa, (*halakoa*), D 1. 1. E 1. der Gleichartige, der ejusdem farinæ; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *halaco*. S. d.

halacoaren, (*halakoaren*), B 5. des derartigen, eines solchen; Genit. possess. sing. d. b. D. von *halaco*. S. d.

halacoden, (*halako den*), D 6. (der), welcher derart ist; von *halaco* und *den*. S. b.

halacoric, (*halacorik*), D 3. derart, solch; Partitiv von *halaco*. S. d.

(hala hala), (A 5.) gerade so, ganz ebenso.

(halaver), (*halaber*), (C 6.) ebenso, französ.: « de même, pareillement, aussi. »

halaverda, (*halaber da*), C 6 er, sie, es, man ist ebenso; von *halaver* und *da*. Vgl. E 3. *hala verda*.

halaz, F 4. G 1. auf diese Art, derart, hiermit; Instr. von *hala*. S. d.

halbalute, G 6. wenn sie (plur.) es haben könnten; 3te Pers. plur.

des mit dem Potentialis vereinigten Suppositiv's des Hilfszw. *e(d)uki*. S. d. (*Hal-ba-lute*).

hamar, B 6. zehn.

han, A 6. 6. 6. (6. 8.) B 6. C 1. E 3. 3. 3. dort, da, dazu; *han varna:* darin(nen); *han veryan:* (in) dort selbst, in demselben.

hanbat, A 8. 8. B 4. 7. C 3. 4. 5. 6. D 1. 1. 3. E 3. 4. F 1. 2. 5. 7. G 2. so viel, so sehr, so lange; von *han* und *bat*.

hanbaten, E 7. so eines, so einer, so vieler; hier: « (während) so eines (Augenblicks); » Genit. possess. von *hanbat*. S. d.

hanbatere, F 1. so, sogar, so sehr; von *hanbat* und *ere*. S. d.

handacusadan, (*han dakusadan*), A 8. C 7. dass ich es dort sehe, welches ich dort sehe; von *han* und *dacusadan*. S. b.

handacusat, (*han dakusat*), E 1. dort sehe ich es; von *han* und *dacusat*. S. b.

handi, B 4. 4. C 4. D 1. 6. F 1. 1. 1. 6. G 1. 3. 3. gross.

handia, A 5. 7. 8. B 1. 2. 3. 3. 4. 6. 7. 7. 8. C 1. 1. 4. 5. 5. 5. 6. 6. D 3. 8. 8. E 4. F 2. 2. 7. 7. G 1. 3. 3. 4. 4. der, die, das grosse; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *handi*. S. d.

handiago, C 5. D 2. 7. grösser; Comparativ von *handi*. S. d.

handian, B 8. C 3. 4. E 6. F 1. in dem grossen; Locat. sing. d. b. D. von *handi*. S. d.

handiaz, B 2. 3. über den grossen, mit dem grossen; Instrum. sing. d. b. D. von *handia*. S. d.

handicira, (*handi zira*), E 8. Ihr (sing.) seid gross(e Diebin); von *handi* und *cira*. S. b.

handida, B 6. E 1. F 7. G 1. er, sie, es, man ist gross; von *handi* und *da*. S. b.

handidicit, (*handi dizit*), E 6. ich habe es gross; von *handi* und *dicit*. S. b.

handiec, (*handiek*), G 6. die grossen; Nomin. act. plur. d. b. D. von *handi*. S. d.

handiegatic, (*handiegatik*), D 5. wegen der grossen, um der grossen willen; von *handie(n)* und *gatic*. S. b.

(handien), der Grossen; Genit. possess. plur. d. b. D. von *handi*. S. d.

handiena, C 1. der, die, das grösste; Superlat. von *handi*. S. d.

handiendenian, D 1. indem dass man (in der Stunde) der grossen (Nöthe) ist; von *handien* und *denian.* S. b.

handira, B 6. zu dem grossen; Direct. sing. d. b. D. von *handi.* S. d.

handirenac, (*han direnak*), B 7. die, welche dort sind; von *han* und *direnac.* S. b.

handirenec, (*han direnek*), G 3. die, welche dort sind; von *han* und *direnec.* S. b.

handiric, (*handirik*), A 3. B 8. C 2. gross(artig), höchlich, sehr; Partitiv von *handi.* S. d.

handiz, F 4. mit grossem; Instrum. d. unb. D. von *handi.* S. d.

handuyala, (*han duiala*), A 6. dass du ihn, sie, es dort hast; von *han* und *duyala.* S. b.

handy, (*handi*), F 5. gross; für *handi.* S. d.

hanera, C 8. dahin; Directiv von *han.* S. d.

hangaldudic, (*han galdu dik*), G 4. da hat er es verloren; von *han, galdu* und *dic.* S. d.

hango, B 4. C 2. dortig, dasig, gegenwärtig; Genit. adj. von *han,* S. d.

hangoa, G 3. der dortige, dasige, gegenwärtige; Nomin. pass. (Accus.?) des Genit. adject. *hango.* S. d.

hantic, (*hantik*), A 8. B 7. C 4. 4. 4. 8. G 6. von da (aus); davon, davor, von dort (aus); Ablativ von *han.* S. d. — *Hantic harat:* von da nach dort; von nun an; im Zukunft; französ.: « à l'avenir. »

(hantu), (E 5.) aufgeblasen; Partic. perf. — Infinit. *hance* (ob von *handitu?*).

hantuduyen, (*hantu duien*), E 5. dass er, sie, es, man ihn, sie, es aufgeblasen hat, ...hochmüthig gemacht hat; von *hantu* und *duyen.* S. b.

(har). dieser, jener; siehe *hura,* mit welchem *har* gleichbedeutend ist.

har, A 8. C 7. D (1.) 2. (E 5) F 4. Begriff des Nehmens; Radical von *hartu, hurtze.* S. b. (A 8. C 7. D 2. F 4.) wegen des Imperativ's verkürzt, dessen Hilfszwt. nur auf F 4. ausgedrückt ist; (E 5. und F 4.) wegen der Subjunctive *daçagun* und *çinçadan* verkürzt. Im ersteren Falle ist der Subj. als Optativ g braucht.

hara, B 4. 8. C 1. 2. dahin, dorthin, da, daher; Directiv von *han*. S. d. Vgl. *harat*.

haraguia, (*aragia*), C 4. das Fleisch; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *haragui:* Fleisch.

haraguiac, (*aragiac*), C 6. das Fleisch; Nomin. act. sing. d. b. D. von *haragui:* Fleisch; hier als Instrumentalis gebraucht: « von dem Fleische, durch das Fleisch. »

harat, B 7. C 4. 4. nach dort, dorthin, dahin; Directiv von *han*. S. d. und auch *hantic*.

haraycinacoric, (*haraizinakorik*), F 5. altherkömmlich; Partitiv von *haraycinaco:* Genit. adj. von *haraycin:* seit lange(r Zeit).

harbanençaçu, (*hor banenzazu*), D 5. wenn Ihr (sing.) mich nähmet; von *har* und *banençaçu*. S. b.

harc, (*hark*), A 6. B 3. D 1. 3. 5 7. E 1. 2. 3. 4. 6. 6. F 8. G 3. jener, jene, jenes; Nomin. act. von *hura*. S. d. — Auch: « dieser, er. »

harçan, (*harzan*), B 6. in jenem, an jenes; Locat. sing, von *hura*. S. d.

harçara, (*harzara*), E 1. von neuem, wieder; wenn in dieser Form ein Directiv von *hura* zu sehen ist, so hat ihr der Sprachgebrauch einen auffallend veränderten Sinn gegeben.

harçaz, (*harzaz*), A 5. B 1. C 1. D 1. 8. 8. 8. E 1. 3. 3. 4. G 3. über jenes, mit jenem, damit, darüber, dadurch, darauf, daran; Instrum. von *hura;* (D 1.) *harçaz berce guciac:* alle anderen ausser ihr; (D 8.) *harçaz amoraturic:* von ihr eingenommen, buchstäblich: « durch sie verliebt geworden; » *harçaz gayzqui erraytia:* das übel reden von ihr; *daguiela harçaz:* dass er mit ihr thue, ...aus ihr mache; (E 3.) *harçaz orhit...:* (indem dass ich) an sie denke; *harçaz erho narama:* dass ich dadurch (oder « durch sie ») (zum) Wahnsinn gebracht werde.

harceco, (*harzeko*), A 3. C 3. um zu nehmen; Supinum von *hartu* (s. d.), Infinit. *harce; plazer harceco:* um sich zu vergnügen, französ.: « pour prendre plaisir; » *hax harceco:* um Athem zu schöpfen, französ.: « pour prendre haleine. »

harcen, (*harzen*), A 5. nehmend, übernehmend; Partic. praes. von *hartu*. S. d. Das Hilfszeitwort ist weggelassen.

harcinçadan, (*har zinzadan*), E 5. dass ich Euch (sing.) nahm; von *har* und *cinçadan*. S. b.

hardaçagun, (*har dazagun*), D 1. dass wir sie (sing.) nehmen; von *har*, *daçagu* und *n*. S. d.

hardaçanac, (*har dazanak*), E 1. derjenige, welcher ihn, sie, es nimmt; von *har* und *daçanac*. S. d.

haren, A 3. 3. 5. 6. B 1. 1. 2. 2. 2. 3. 3. 6. 7. C 3. 3. 6. 7. 7. D 1. 1. 3. 5. 7. 7. 8. E 3. 3. 4. 5. 6. 6. 6. F 6. 8. G 1. 6. 6. jenes, jener, jenes, dessen, deren, dessen, dieses, dieser, dieses, seines, seiner, seines, ihres, ihrer, ihres; Genit. possess. sing. von *hura*. S. d.

harena, E 3. der, die, das seinige, ihrige; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *haren*. S. d.

harendaco, (*harendako*), E 6. des seinen, des ihren, der seinen, der ihren; für den seinigen, ihrigen; für die, das seinige, ihrige; Genit. possess. d. unb. D. des Pronom. possess. d. 3 Pers. sing.: *haren*. S. d.; Bezieht sich hier auf *buruya; buru harendaco* im Gegensatz zu *ene buruya*.

harenere, E 4. auch der, die, das sein(ig)e, ihr(ig)e; von *haren* und *ere*. S. b.

harequi, (*hareki*), C 4. E 4. mit ihm, mit sich (selbst); Sociativ von *hura*.

harequila, (*harekila*), D 2. E 3. 4. 5. 6. dass mit ihm, ihr; da mit ihm, mit ihr; von *harequi* und *-la*. S b.

hargana, D 2. 8. E 1. 3. 4. 4. G 6. nach ihm hin, nach ihr hin, nach jenem... jener hin; auf jenen zu; Directiv sing. von *hura*. S. d. (D 2. und E 4.) zu ihr, bei ihr. — S. auch *gana*.

harganico, (*harganiko*), E 4. von ihr hinweg; Genit. adj. (*harganic-co*) von *harganic:* Ablat. (bei Personen) von *har*. S. d. und *ganic*.

hargatic, (*hargatik*), D 5. E 1. F 3. 6. ihm zu liebe, für ihn, um seinetwillen, um ihretwillen, für sie; von *har* (*hura*) und *gatic*. S. b.

harguiçaque, (*har gizake*), D 3. sie wird uns nehmen; von *har* (*hartu*) und *guiçaque*. S. b.

hari, D 6. F 5. Begriff der Thätigkeit, der Beschäftigung; wird in Verbindung mit dem Hilfszeitwort meist unverändert gebraucht.

hari, A 6. 6. B 2. 3. C 1. D 1. E 3. ihm, ihr, jenem; Dativ sing. von *hura*. S. d. (A 6. 1.) mit ihm; (B 3. C 1.) bei ihm, an ihn.

harigomendadi, D 3. empfiehl dich ihr; von *hari, gomenda* und *adi*. S. d.

hariqueta, (*hariketa*), C 2. so lange als; Aizkibel hat *ariketa:* hasta tanto que; *hariqueta dançuteno:* so lange bis sie es hören.

haritu, (A 6.) G 2. gemacht, geschehen, vollbracht; Partic. perf. — Infinitiv *harice:* machen, thun, schaffen.

haritudic, (*haritu dik*), A 6. du hast ihn gemacht; von *haritu* und *dic*. S. b. — *Eryo haritudic:* du hast ihn (der) todt gemacht (ist), er, der getödet ist.

haritudu, D 5. er hat ihn gemacht; von *haritu* und *du*. S. b.

haritunu, F 8. er, sie, es, man hat mich gemacht, erreicht, betroffen; von *haritu* und *nu*. S. b.

harmac, ([*h*]*armak*), B 4. die Waffen; Nomin. pass. plur. von (*h*)*arma:* die Waffe.

harnaçaçu, (*har nazazu*), F 2. (6.) nehmet mich (hin); von *har* und *naçaçu*. S. b.

harnazaçu, (*har nazazu*), F (2.) 6. nehmet mich (hin); von *har* und *nazaçu*. S. b. auch *harnaçaçu*.

harrẽ, ([*h*]*arren*), G 5. also, demnach, daher, obgleich, wenn gleich, selbst. S. *arren* und *harren*.

harren, B 7. also, demnach, daher, obgleich, wenngleich, selbst. S. *arren* und *harrẽ*.

harri, C 2. Stein, Fels.

harricen, (*harrizen*), E 3. erstarrend, zu Stein werdend; Partic. praes. von *harritu*, Infinitiv *harrice*.

hartan, A 3. B 1. 3. 6. 8. 8. C 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 3. 5. 7. 7. 7. D 3. E 2. 5. 6. G 4. 4. in jenem, an jenem, an jener, darin; Locat. sing. von *hura*. (D 3.) der Locativ « in ihr » steht hier für den Directiv « in sie ».

hartu, C 3. D 3. F 2. genommen, aufgenommen, übernommen; Partic. perf. — Infinitiv *harce:* nehmen, aufnehmen.

hartuduten, C 8. was sie genommen haben, welches man genommen hat; von *hartu, dute* und *-n*. S. b. *Hartuduten plazer:* (französ.) « plaisir qu'on a pris. »

hassi, F 2. 8. begonnen, angefangen; Partic. perf. — Infinit. *haste:* beginnen, anfangen.

hatse, A 3. 5. Spur, Fussspur, Fussstapfe, Beispiel, Vorbild, Anfang, Beginn.

hau, A 5. dieser.., diese.., dieses da.

haur, A 8. B 7. C 4. 8. D 3. G 2. selbst; dieser, diese, dieses; *ni haur:* ich selbst. S. auch *hau. Gure artian haur:* auf unserer eigenen Seite.

(haur), (E 3.) Kind.

haurbeci, (*-haur bezi*), E 8. gehört zu dem davor stehenden *çu.: çuhaurbeci.* S. d.

haurc, (*haurk*), C 8. F 4. 4. 8. selbst, in Person, persönlich; Nomin. act. sing. von *haur.*

haurda, D 3. dieses ist; von *haur* und *da.* S. b.

haurrac, (*haurrak*), E 3. die Kinder; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *haur.*

haurto, D 4. Kindlein; Plur. Kinderchen; für *haurtto.*

hautaceco, (*hautazeko*), C 8. um auszuwählen; Supinum von *hautatu.* S. d.

(hautatu), (C 8 F 6.) gewählt; Partic. perf. — Infinitiv *hautace:* wählen.

hautatuçayt, (*hautatu zait*), F 6. er, sie, es, man ist mir gewählt worden; von *hautatu* und *çayt.* S. b. *Andre eder gentilbatez hautatuçayt reguia:* durch ein schönes, schmuckes Weib ist das Auge mir angezogen worden.

hauxi, (*hautsi, hautchi*), F 4. Begriff des Zerbrechens, Zerreissens. — Infinitiv *hauste:* zerbrechen.

hax, ([*h*]*ats*, [*h*]*atch*), C 3. Athem.

haxia, (*hatsia, hatchia*), B 3. die Last, die Manneslast, was ein Mann tragen kann. Vgl französ.: « faix. »

hayec, (*haiek*), A 3. F 1. G 2. (3) diese, jene, dieselben; Nomin. act. und pass. (auch Accus.) plur. von *hura.* S. d.

hayecez, (*haiek ez*), G 3. jene nicht; von *hayec* und *ez*, welche getrennt zu schreiben sind. S. b.

hayen, (*haien*), B 8. C 1. 1. 1. 1. G 6 jener; Genit. possess. plur. von *hura.* S. d.

hayenac, (*haienak*), G 3. der jener, (der der Feinde), der ihrige; Nomin. act. sing. von *hayen*. S. d.

hayer, (*haier*), G 1. jenen; Dativ plur. d. b. D. von *hura*. S. d.

hayetaric, (*haietarik*), D 6. 7. von jenen; Ablativ plur. d. b. D. von *hura*. S. d.

hayez, (*haiez*), D 6. G 1. mit jenen, über jene; Instrum. plur. d. b. D. von *hura*. S. d.

hayn, (*hain*), A 3. 8. B 1. 1. 8. D 1. 4. 8. E 2. 2. 3. 4. F 6. so, so sehr, ebenso.

haz, D 7. Begriff des Nährens, Ernährens, Stillens; Radical von (*h*)*azi*, (*h*)*azitze*, auch *azte*; hier verkürzt wegen des Conditionalis.

hazeman, E 2. Begriff des Erwischens, Erreichens, Fangens, Fassens, Erfassens, Packens; Radical, auch Partic. perfecti « gefangen, gepackt ».

heben, B 8. C 4. 5. D 1. 7. E 7. 7. F 5. G 1. 2. 2. 2. 3. 3. 3. 3. hier; auch *hemen*.

hebengo, C 1. hiesig, von hier; Genit. adj. von *heben*. S. d.

hebengoaz, G 3. mit der hiesigen; Instrum. sing. d. b. D. von *hebengo*. S. d.

hebetic, (*hebetik*), F 4. von hier; Ablativ von *heben*. S. d. — Das *n* ist vor dem *t* ausgefallen.

hec, (*hek*), A 6. B 2. D 8. E 2. diese da, jene; Nomin. pass. plur. von *hura*. S. d.

(heça), (*heza*), (A 6. G 3.) du hättest es; 2te Pers. sing. imperf. indic. von *eçan* (s. d.) mit incorp. Accus « es »; für *heçan*, ohne *n*, weil mit *al-ba*, (*bait*) verbunden. S. *albaheça*, auch *baheça*, und *albaiteça*.

(heçan), (*hezan*), (A 5.) du hattest es, dass du es hättest; er, sie, es, man hatte dich, dass er dich hätte; 2te und 3te Pers. sing. imperf. indic. und subjunct. von *eçan* (s. d.), erstere mit incorp. Accus « es », letztere mit dem Accus. « dich ».

heçaz, (*hezaz*), B 3. C 3. über, um jene, mit jenen, über diese da; Instrum. plur. des Demonstrativpron. *hura*. S. d. Eigenthümliche Form, gleichartig mit *niçaz*. S. d.

hedacendu, (*hedazen du*), D 1. er, sie, es, man breitet ihn, sie,

es aus; von *heducen:* Partic. praes. von *hedatu, hedace:* ausdehnen, ausbreiten, und *du.* S. d.

hegatic, (*hegatik*), B 6. ihretwegen, ihnen zu liebe; von *hec,* plur. von *hura* (s. b.) und *gatic.* S. d.

hel, D 5. (6.) 8. (E 2.) G 3. 3. Begriff des Kommens; Radical von *heldu, helce:* kommen; (D 8.) verkürzt wegen des Suppositiv's *baledi,* (D 6.) wegen des Imperativ's *guiçaçu,* (D 5.) wegen des Imperat. *çaquiçat,* (E 2.) wegen des Supposit. *badaquit;* (G 3. 3.) wegen des Potentialis *eztaquia* und des Subjunct. *daquion.*

helbadaquit, (*hel badakit*), E 2. wenn ich (dazu) gekommen bin; von *hel* und *badaquit.* S. b.

helçaquiçat, (*hel zakizat*), C 7. seid Ihr (sing.) mir gekommen, kommt Ihr (zu) mir, stehet Ihr zu mir; von *hel* und *çaquiçat.* S. d.

heldu, F 8. gekommen; Partic. perfecti von *hel* (s. d.) Infinitiv *helce:* kommen.

helduda, B 6. er, sie, es, man ist gekommen; von *heldu* und *da.* S. b.

helguiçaçu, (*hel gizazu*), D 6. lasset uns gelangen; von *hel* und *guiçaçu.* S. b.

hencen, (*henzen*), B 1. jagend, verjagend; Partic. praes. von *hendu, hence:* hinwegthun. Gewöhnlich *qhendu, qhence.* S. *qhen.*

hequi, (*heki*), F 8. mit diesen; Sociat. plur. von *hura.* S. d.

herabe, E 7. Widerwille, Ekel.

heren, B 5. dritt.

herri, F 4. 6. Land, Gegend, Dorf.

herria, G 5. 6. das Land, Dorf, die Gegend; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *herri.* S. d.

herrian, F 1. 2. in dem Lande, in der (Um)gegend; Locat. sing. d. b. D. von *herri.* S. d.

hersi, B 1. eingezäunt, abgeschlossen, eingepfercht, gedrängt, enge, genau. Auch *hertsi.*

hersia, B 3. C 7. der, die, das enge, genaue, scharfe; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *hersi.*

hersiric, (*hersirik*), B 7. gedrängt, enge, genau; Partitiv von *hersi.*

hertan, C 2. ist ein Druckfehler; steht für *bertan*. S. d.

heryoaren, (*herioaren*), B 3. des Todes; Genit. possess. sing. d. b. D. von *heryo:* Tod. S. d. und auch *eryo*.

hetan, A 3. B 2. in diesen, unter ihnen, darin, darunter. Locat. plur. von *hura*. S. d.

heure, A 7. 7. B 5. G 3. dein, deine, dein.

heuscaldun, (*heuskaldun*), G 6. Baske, buchstäblich: « welcher das Heuskara hat; » von *heuscar(a)*, *du* und *-n*. Bemerkenswerth ist, dass in solchen Zusammensetzungen *dun* vor *-n* kein *e* oder *a*, und folglich auch kein *i* einschiebt, wie bei *duen, duan, duien, duian*.

heuscaldunac, (*heuskaldunak*), G 6. die Basken; Nomin. pass. plur. von *heuscaldun*. S. d.

heuscara, (*heuskara*), A 3. 3. G 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 5. 6. 6. das Baskische (als Sprache), das (H)euscara.

heuscararen, (*heuskararen*), G 5. 6. des Baskischen; Genit. possess. sing. der und unb. D. von *heuscara*. S. d.

heuscarari, (*heuskarari*), G 5. dem Baskischen; Dativ sing. d. und unb. D. von *heuscara*. S. d.

heuscaraz, (*heuskaraz*), A 3. mit Baskisch, auf Baskisch; Instrum. sing. d. und unb. D. von *heuscara*. S. d.

heuscarazco, (*heuskarazko*), A 3. (aus) baskisch(em Stoff); Genit. adj. von *heuscaraz* (s. d.). Diese Vereinigung des Instrum. mit dem Genit. adj. bezeichnet den Stoff aus welchem etwas gefertigt ist oder besteht.

heyec, (*heiek*), G 1. jene; Nomin. pass. plur. von *hura*. S. d. und auch *hec*.

heyen, (*heien*), B 2. jener, deren; Genit. possess. plur. von *hura*. S. d.

hi, A 6. G 5. 6 du.

hiaurc, (*hi haurk*), B 5. du selbst; Nomin. act. von *hi* (*h*)*aur:* du selbst. Von *hi* und *haur*. S. b.

hic, (*hik*), B 2. F 7. G 3. 4. 5. du; Nomin. act. von *hi*. S. d.

hiça, (*hiza*), F 3. das Wort. Nomin. pass. und Accus. sing. d. b. D. von *hiç, hiz:* Wort, Rede. S. letzteres.

hiçac, (*hizak*), B 5. C 3. F 5 die Worte. Nomin. pass. plur. oder Nomin. act. sing. d. b. D. von *hiz*. S. d.

(hiçala), (*hizala*), (E 7.). sei, mögest du sein ; von *hiçan* und *-la*. S. b.

(hiçan), (*hizan*), (E 7.). sei. Imperativ des souletischen Dialects von *içan*. S. d.

hil, A 6. (8.) B 1. 4. C 7. D 7. F 2. 6. G 2. 2. 4. Begriff des Sterbens, Todtseins, Getödetseins ; Radical und Partic. perfecti von *hil*, Infinit. *hilce :* tödten, sterben.

hila, C 6. 8. der Todte, Getödete, Gestorbene ; Nomin. pass. sing. d. b. D. des Partic. perf. *hil :* gestorben. S. *hil*.

hilabete, E 4. Monat.

hilac, (*hilak*), B 7. C 2. die Verstorbenen, die Todten ; Nomin. pass. plur. d. b. D. vod *hil ;* kann auch der Nomin. act. sing. d. b. D. von *hil* (s. d.) sein : der Verstorbene.

hilcen, (*hilzen*), B 2. D 1. im Sterben, im Tödten ; sterbend, tödtend ; Particip. pres. von *hil* (s. d.). — Infinit. *hilce*, auch *hilte* (?).

hilcençuyen, (*hilzen zuien*), D 2. sie würde ihn tödten ; von *hilcen* und *çuyen*. S. b.

hilcenduçu, (*hilzen duzu*), G 4. Ihr (sing.) habt ihn, sie, es im sterben, im tödten ; er, sie, es stirbt, tödtet ; von *hilcen* und *duçu* S. b.

(hilcera), (*hilzera*), (G 1.) zum Sterben, zum Tode ; Direct. sing. d. b. D. des Infinitiv's *hilce*, von *hil*. S. d.

hildenian, A 8. indem dass sie (die Person.) gestorben ist ; Locat. sing. d. b. D. von *hil den*, (s. b) mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel.

hilen, F (3.) 8. im Sterben, im Tödten ; Partic. futuri von *hil*. S. d.

hilenbaguina, (*hilen bagina*), F 3. wenn wir sterben würden, wenn wir (des) Todes wären, wenn wir stürben ; von *hilen* und *baguina*. S. b.

hilez, A 6. B 8. D 1. E 5. mit den..., durch die..., an die Gestorbenen ; Instrum. plur. d. b. D. von *hil* (s. d.) ; oder der Instrum. d. unb. D. : « von..., durch..., aus Tod. »

hilguinate, (*hil ginate*), D 7. wir würden todt sein ; von *hil* und *guinate*. S. d.

hilhoça, (*hilhoza*), E 3. der todtkalte, mausetodte; von *hil* und *hoça*. S. b.

hilian, D 2. im Tode; Locat. sing. d. b. D., entweder von *hil*, mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel. S. d.

hilic, (*hilik*), D 4. todt, gestorben; Partitiv von *hil*. S. d.

(hinçan), (*hinzan*), (G 6.). siehe *inçan*.

hire, A 6. B 8. D 2. E 7. dein, deiner, deine, deines; Genit. possess. von *hi*. (s. d) und Pronomen possess. der 2ten Person sing.

hiretaco, (*hiretako*), F 7. für dich, dein(eigen); Genit. adj. von *hire*. S. d.

hiri, A 6. G 3. 3. 4. dir; Dativ von *hi*. S. d. — *hiri* heisst auch « Stadt » (G 4.).

hirur, A 8. B 4. drei.

V. STEMPF.

(A suivre.)

ESSAI DE MÉTRIQUE VÉDIQUE ET SANSCRITE[1]

Dans la présente étude, qui fait partie d'une plus vaste entreprise, celle de donner le précis de toutes les rythmiques suffisamment connues, de manière à en rendre sensibles et en quelque sorte synoptiques les principes essentiels et les directions, nous n'essayons pas d'entrer dans tous les détails techniques, ni non plus de découvrir des lois, mais seulement d'exposer rapidement l'ensemble et l'évolution de la métrique védique et sanscrite, telle qu'elle s'induit des œuvres poétiques originales et résulte des travaux des métriciens indiens et de leurs commenta teurs européens.

Voici d'abord quelques-unes des particularités générales de ce rythme :

Le vers, dans cette métrique, présente une véritable indivision avec la strophe, indivision primitive qu'il a conservée. De là la *sloka*, véritable quatrain, si on la considère comme une strophe, vers divisé en quatre parties, en hémistiche

(1) Par suite de difficultés typographiques, le signe de la brève ⏑ a été partout remplacé dans ce travail par un petit cercle o, de sorte que les deux mesures du temps sont : - et o.

et sous-hémistiches, si on la considère comme un vers. L'hémistiche s'appelle *ardhasloka*, le sous-hémistiche *pada*.

Du reste, les vers sanscrits sont infiniment variés et présentent plusieurs systèmes fondamentaux nettement différents.

Ce sont ces systèmes qu'il importe de bien faire ressortir.

Nous avons vu ailleurs que la formation du vers se fait par l'action du *temps* et du *lieu* (harmonie, symétrie) sur la matière, le *substratum* des vers. Ce *substratum* essentiel, c'est la *syllabe*.

Mais la syllabe présente à l'action des deux autres éléments soit son *nombre*, soit son *poids*, soit sa *sonorité*.

Le *nombre* seul suffit rarement, et, alors même qu'il semble dominer comme en français, il s'appuie d'abord sur la sonorité, puis, quoiqu'on ne s'en rende communément pas compte, sur l'accent réduit à marquer un plus petit nombre de pieds.

D'autres langues emploient le poids, tantôt avec le secours, tantôt sans le secours de la *sonorité*.

Le sanscrit présente *à la fois tous les systèmes :* 1° le vers où l'on ne tient compte que des syllabes ; 2° celui où on tient compte, en plus, de la *sonorité ;* 3° celui où l'on tient compte du poids par la *quantité*.

A un autre point de vue, nous avons observé que le vers se partage ordinairement, quant aux divisions du temps, en *hémistiches*, lesquels se divisent quelquefois en *mètres* mais presque toujours en *pieds*.

Le sanscrit, dont le *pada* n'est en réalité qu'un quart, un tiers ou une moitié du vers, tel que les Hindous

coupaient celui-ci, mais forme un vers entier tel que nous le concevons, tantôt supprime toute *division* en *pieds* veritables, tantôt compte son vers par pieds, tantôt enfin ne compte son vers que par nombre de syllabes ou bien par brèves et par longues, mais cependant en insérant çà et là de véritables pieds à certaines places.

Enfin, quand il s'agit de pieds, au lieu de faire de la mesure à *quatre temps*, dactyle ou spondée, pieds à deux ou trois syllabes, son *pied normal*, le sanscrit adopte la mesure à *six temps*, à 3/6, et prend pour type le molosse, le pied de trois syllabes quand il ne contient que des longues, de six s'il ne contient que des brèves.

Nous avons expliqué ailleurs la conversion facile de la mesure à trois ou six temps en mesure de deux ou quatre temps. C'est ce procédé qu'emploient les indianistes européens pour rapprocher le comput sanscrit du nôtre habituel; et cela est très facile : le molosse - - - forme ainsi un spondée - - plus -, premier élément du dactyle ou du spondée suivant; le crétique o - o, un iambe o -, plus o, premier élément d'un iambe ou d'un anapeste suivant. Un vers phalécien - - - o o - o - o - o peut, à volonté, être compté - -/- o o/- o/- o/- o, c'est-à-dire un spondée, un dactyle et trois trochées, ou bien, suivant la méthode indienne, - - -/o o -/o - o/- o, c'est-à-dire un molosse, un anapeste, un amphibraque et un trochée.

On voit par cet exemple que ce n'est pas précisément par *trois syllabes* longues ou six syllabes brèves que le sanscrit compte ses pieds, mais par trois syllabes quelconques; car o o - n'a pas la valeur de - - -, et n'en est pas la résolution ; il en est de même de o - o. C'est encore une particularité remarquable. Cela vient de ce que le point

de départ de la prosodie sanscrite a été le nombre de syllabes avant qu'elle n'adoptât peu à peu le système de la formation de pieds. Il en résulte aussi que, quand elle compte par pieds, son vers ne se forme pas, comme l'hexamètre latin, par l'équivalent des syllabes du vers - o o = - -, mais seulement par l'harmonie ou la symétrie, c'est-à-dire par l'opposition des mêmes pieds aux mêmes places des différents vers de la çloka. Un tel système choque les habitudes, mais il est bien celui du sanscrit.

Comment alors peut-on dire qu'il y ait aucune mesure ? Ou, s'il y en a une, on la battra donc d'une manière différente, dans chaque pied consécutif, à six temps dans le molosse, à quatre dans l'anapeste et dans l'amphibraque ? On pourrait le prétendre, chaque pied formant un unité distincte. Mais alors le vers, par ces changements brusques de mesure, perdrait toute symétrie. Il vaut mieux dire que la mesure est partout à *six temps*, *six croches*. Lorsque tous ces temps ne sont pas remplis par des sons, ils le sont par des silences.

Tels sont les principes généraux.

Les unités rythmiques du védique, du sanscrit et du pracrit, sont :

1° Le *pied* proprement dit, tel que nous le connaissons, mais qui a souvent une bien plus grande étendue que celui usité dans le système gréco-latin ;

2° L'*hémistiche*, lequel est la partie du vers séparée de l'autre par la césure ou par la symétrie rythmique ;

3° Le *pada* ou vers ;

4° Le *vers* sanscrit et védique, équivalant à notre stance ;

5° Le *poème*.

Nous étudierons à la fois ces diverses unités, sauf le pied qui exige une observation préalable.

Il faut d'abord examiner la construction de l'unité élémentaire, du pied sanscrit, puis nous passerons au vers.

CHAPITRE PREMIER

DU PIED SANSCRIT ET DU PIED PRACRIT.

Le pied sanscrit se mesure, non sur l'accentuation, mais sur la quantité. Les voyelles sont brèves ou longues ; elles deviennent longues par position, lorsqu'elles sont suivies de deux consonnes.

La brève est désignée par l'initiale *l* (*laghu*), la longue par l'initiale *g* (*guru*).

Par conséquent, *lg* signifie un iambe, *gl* un trochée, *gg* un spondée, *ll* un pyrrhique.

Le pied sanscrit est de trois syllabes, comme nous l'avons dit.

Il comprend :

m - - - molosse M ;

y o - - bacchius B ;

r - o o crétique ou amphimacre C ;

s o o - anapeste A ;

t - - o antibacchius ou hypobacchius H ;

j o - o amphibraque ou scolius SC ;

bh - o o dactyle D ;

n o o o tribraque TR.

m, *y*, *r*, *s*, *t*, *j*, *bh*, *n*, sont les initiales par lesquelles les prosodistes indiens désignent ces pieds.

La prosodie pracrite ne compte plus les pieds, en les formant toujours de trois syllabes, ni plus ni moins. Elle compte exactement la mesure ; le point de départ est une brève ou croche. La brève ou croche s'appelle *mátrà* ou *kalà*, par abréviation K, d'où :

1 k une brève o, Br, pied nommé *sara*.
2 k une longue -, L, pied nommé *hara*,
et pyrrique o o, P, pied nommé *supriya*.
3 k forment :
un trochée - o, T, pied nommé *tàla ;*
un iambe o -, I, pied nommé *dhwaja ;*
un tribraque o o o, Tr, pied nommé *taṇḍava*.
4 k combinaison nommée *haya* et comprenant :
un spondée - -, S, *karṇa ;*
un scolie o - o, SC, *payodharu ;*
un anapeste o o -, A, *hasta ;*
un dactyle - o o, D, *charaṇa*.
le procéleusmatique o o o o, Pr, *vipra*.
le crétique.
5 k combinaison nommée *indrásana :*
le crétique C, le bacchius B, le péon Pæ.
6 k combinaison nommée *saraja :*
le molosse M, etc.

CHAPITRE II

DU VERS VÉDIQUE, SANSCRIT ET PRACRIT.

Le vers indien, dans le cours de l'évolution, a parcouru trois étapes, l'étape védique, l'étape sanscrite et l'étape pracrite.

A. — *Étape védique.*

A cette étape, le vers se forme uniquement d'après le nombre des syllabes.

Nous ne donnerons pas le tableau complet de toutes les combinaisons, mais seulement quelques-unes, pour en bien faire comprendre le mécanisme.

Dans chaque pada, on compte le nombre des syllabes ; ce nombre varie : 8, 6, 9, 7, 11, 12. Puis le nombre des padas varie à son tour pour former la stance ou vers entier 3, 4. Enfin le nombre des syllabes peut être ou ne pas être le même dans chaque pada.

Il en résulte des combinaisons très nombreuses.

Nous donnons d'abord le tableau des différents nombres de syllabes, non par pada, mais par çloka ou par stance-vers.

Il consiste en six classes, subdivisées en huit ordres :

		CLASSES.						
		Gayatri.	Ushnih.	Anushtubh.	Vrihati.	Pankti.	Trishtubh.	Jagati.
ORDRES.	Arshà . .	24 syllabes.	28	32	36	40	44	48
	Daivi . . .	1 —	2	3	4	5	6	7
	Asuri. . .	15 —	14	13	12	11	10	9
	Prájápatyá.	8 —	12	16	20	24	28	32
	Yajas . . .	6 —	7	8	9	10	11	12
	Sáman . .	12 —	14	16	18	20	22	24
	Rich . . .	18 —	21	24	27	30	33	36
	Bráhmi . .	36 —	42	48	54	60	66	72

Voici maintenant des exemples de la distribution de ce total de syllabes de chaque *çloka* entre chaque *pada*.

Le nombre égal de syllabes dans chaque pada aboutit naturellement pour la çloka à un signe de multiplication $\times$, le nombre inégal à un signe d'addition $+$.

1° Distribution du *gayatri*.

1° Tripad (trois padas dans la stance, nombre égal de syllabes dans chaque pada) . . . . . $8 \times 3 = 24$

2° Chatushpad (quatre padas dans la stance, nombre égal de syllabes) . . . . . $6 \times 4 = 24$

3° Padanichṛit . . . . . $7 \times 3 = 21$

4° Atipadanichṛit (nombre égal de syllabes dans chaque pada) . . . . . $6 + 8 + 7 = 21$

5° Nági . . . . . $9 + 9 + 6 = 24$

6° Varáhì . . . . . $6 + 9 + 9 = 24$

7° Vardhamáná . . . . . $6 + 7 + 8 = 21$

8° Pratishṭhá . . . . . $8 + 7 + 6 = 21$

9° Dwipádviráj . . . . . $12 + 8 = 20$

10° Tripádviráj . . . . . $11 \times 3 = 33$

11° Padapankti . . . . . $5 \times 5 = 25$

12° Padapanktibhurij. . . . . $4 \times 5 + 6 = 26$

13° Padapankti. . . . . $4 + 6 + 3 \times 5 = 25$

Ou. . $3 \times 5 + 4 + 6 = 25$

14° Padapanktibhurij. . . . . $8 + 10 + 7 = 25$

15° Atiniçṛit . . . . . $7 + 6 + 7 = 20$

16° Dvipacta gajatri . . . . . $12 + 12 = 24$

17° Yavamadhyô . . . . . $7 + 10 + 7 = 24$

18° Ushnih garbhā . . . . . $6 + 7 + 11 = 24$

2° Distribution de l'*ushnih*.

1ent Tripad (trois padas) :

1° Kakubh	$8 + 12 + 8 = 28$
2° Pura ushṇiḥ	$12 + 8 + 8 = 28$
3° Paroshniḥ	$8 + 8 + 12 = 28$
2ent Chatushpad (quatre padas) . . .	$7 \times 4 = 28$

3° Distribution de l'*anushthubh*.

1° Chatushpad (4 padas)	$8 \times 4 = 32$

2° Tripad (3 padas) :

Diverses combinaisons, $12 + 8 + 12$, ou $12 + 12 + 8$, ou $8 + 12 + 12 = 32$.

4° Distribution du *vrihati*.

1° *Chatushpàd* (*4 padas*) . . .	$9 \times 4 = 36$
2° — — . . .	$8 \times 2 + 10 \times 2 = 36$
3° — — . . .	$8 \times 3 + 12 = 36$

Ce qui comprend :

1° Pathyá	$8 + 8 + 12 + 8 = 36$
2° Nyankusárini	$8 + 12 + 8 + 8 = 36$
3° Uparishtádvṛihati	$8 \times 3 + 12 = 36$
4° Purastádvṛihati	$12 + 8 \times 3 = 36$
5° Mahávṛihati	$12 \times 3 = 36$

Les mêmes combinaisons et d'autres encore ont lieu pour toutes les classes du tableau ci-dessus, ce qui les multiplie presque à l'infini.

On a remarqué que le total des padas ne donne pas tou-

jours le total marqué par la classe pour la stance complète ; c'est ainsi que, dans le Gayatri, le Padanaschrit donne un total de 21 au lieu de 24. Cela repose sur une *catalexe* que nous exposerons plus loin.

La catalexe et l'hypercatalexe se manifestent aussi dans les combinaisons suivantes.

Le vers *catalectique* s'appelle *nichrit* et peut se formuler a — 1. Par exemple, le Gayatri ayant pour nombre 24, le catalectique ou *nichrit* du Gayatri sera $24 - 1 = 23$.

Le vers *brachycatalectique* s'appelle *viraj* et peut se formuler a — 2. Par exemple, le viraj du Gayatri sera $24 - 2 = 22$.

Le vers *hypercatalectique* s'appelle *bhurij* et se formule $a + 1$; le bhurij du *Gayatri* sera donc $24 + 1 = 25$.

Le vers *deux fois hypercatalectique* s'appelle *swaraj* ; le swaraj du Gayatri est donc $24 + 2 = 26$.

Mais là ne se bornent pas la *catalexe* et l'*hypercatalexe*.

On peut les obtenir en ajoutant au vers *normal* un certain nombre de syllabes, et de plus en multipliant le nombre des syllabes normales par différents facteurs.

C'est ainsi que l'ordre *Yajus* du *Gayatri* donnant le nombre de syllabes 6 pour la stance, en multipliant 6 par 3 et en ajoutant 5, on a le *Sarkumati* du Gayatri, soit $5 + 6 + 6 + 6$, ou $5 + (6 \times 3) = 23$. La formule abstraite du Sarkumati est donc $5 + a \times 3$.

De même, le *Kakudmati* est un vers hypercatalectique de formule abstraite $6 + a \times 3$.

Mais le nombre des syllabes par vers ne se tient pas dans les listes déjà si larges ci-dessus indiquées.

Le nombre peut en être infini, et on se contente alors

d'indiquer seulement une *certaine proportion* entre eux dans les différents *padas*.

C'est ainsi que le mètre *pripilikamadhyà* est une stance à *trois padas*, dont la formule abstraite est *beaucoup* + *peu* + *beaucoup*. En voici une des réalisations : 8 + 4 + 8.

Au contraire, le *yavamadhyà* est une stance à *trois padas*, dont la formule est *peu* — *beaucoup* — *peu*, et dont une des réalisations est 8 + 10 + 8.

Nous venons de décrire le vers védique dans sa structure incontestable résultant du comput des syllabes, mais y a-t-il en lui, à côté de ce système, celui d'un rythme plus marqué, soit quant au temps, soit quant au dessin rythmique? Et si cela est, jusqu'à quel point en est-il pourvu ? Il serait très intéressant d'observer dans ce vers antique, le vers védique, les termes de l'évolution qui aboutira dans le vers sanscrit au pied, et tout d'abord à la place symétrique de brèves et de longues.

Pour le rechercher, nous allons analyser de plus près le vers védique et observer de nouveau ses différents genres.

Le pada védique le plus ancien, se compose de *huit syllabes*; c'est ce pada qui a engendré les vers *Gâyatri, Anushtubh* et *Pankti ;* ces huit syllabes doivent être soigneusement divisées en deux parties, de quatre syllabes chacune, qu'il faut examiner séparément, et que, pour plus de commodité, nous appellerons *hémistiches*.

Le *premier hémistiche* semble toujours *non organisé*, au point de vue de la *quantité ;* le *second,* au contraire, montre une organisation quelquefois à peu près parfaite.

Le vers de cinq syllabes, étant très court, ne peut se diviser en deux ; il doit être assimilé au second hémistiche du vers de huit syllabes, et être, comme celui-ci, dans la voie d'une organisation plus parfaite.

Dans les padas de onze et de douze syllabes, la *césure intervient* et contribue, en plus, à organiser le vers.

Mais dans aucun de ces vers le pied proprement dit ne prend encore naissance.

Enfin, la *succession des temps forts et des temps faibles,* la mesure exacte *temporale*, peut se découvrir, si l'on considère comme frappée du temps fort toute syllabe où la longue est stable et ne peut être suppléée par une brève ; comme temps faible, toute syllabe dans le cas contraire, avec cette remarque, pourtant, qu'à la *pause* une brève elle-même peut porter l'*ictus*.

Cette organisation du *pada védique,* comme celle du *vers avestique*, s'est formée peu à peu, d'abord dans son second hémistiche, puis a fini par s'étendre au premier. Le point de départ a été l'*indifférence rythmique*, l'indifférence par rapport à la *quantité*. Puis l'organisation commença ; mais, chose étrange, d'abord désordonnée, elle se fait souvent à la fois dans deux directions contraires, dans la direction *iambique* et dans celle *trochaïque*.

Il faut distinguer surtout, d'un côté, le pada de onze et douze syllabes : trishtubh et jagati, et d'autre côté, celui de huit syllabes : anushtubh et gayatri, non seulement au point de vue du nombre des syllabes, mais aussi à celui de la direction du rythme.

Dans le premier, le rythme semble être descendant, c'est-à-dire dans la direction trochaïque, et correspondre, par conséquent, tant par la direction que par la longueur

syllabique, à l'hexamètre gréco-latin; dans le second, le rythme semble être ascendant et correspondre, tant par le nombre des syllabes que par la direction, à l'iambique latin.

I. — ORGANISATION DU PADA DE HUIT SYLLABES ET DES VERS QU'IL FORME : LE GAYATRI, L'ANUSHTUBH ET LE PANKTI.

1° STRUCTURE DU PADA DE HUIT SYLLABES.

Ici n'y a pas de *césure;* les deux parties ne se distinguent que par une organisation plus ou moins complète.

a) Organisation du second hémistiche.

C'est celui qui s'organise le plus complètement et le plus tôt sous le rapport de la quantité.

Il s'organise *iambiquement,* les *brèves* sont des *thesis,* les *longues* sont des *arsis,* la dernière syllabe du *pada* est *ad libitum.*

En voici un exemple :

āgnĭm īḷē pūrōhĭtăm
yājnāsyă dēvăm ṛĭtvĭjăm
hōtārām rātnădhâtămām

On voit, par cet exemple, que, comme en latin, le *spondée substitue l'iambe;* dans le premier mot du premier pada *āgnĭm* nous trouvons même le pied inverse, le *trochée.* Le *mètre,* ou la *dipodie* régulière, serait o - o -. Il prend les variations suivantes : 1° o o o -; 2° - o ⏑; 3° o o - -; 4° - - - -; 5° - o o -; 6° o - - -; 7° - - o -. Une des irrégu

larités peut s'expliquer : la substitution de la brève à la longue dans l'antépénultième ; l'entraînement du rythme, ou plutôt du dessin rythmique, pouvait faire prononcer comme longue la brève à cette place, par l'influence de l'*arsis*. Mais les autres irrégularités ne peuvent se laisser ramener au système *iambique*. Le fait que leur tournure trochaïque se retrouve plus souvent dans le premier hémistiche du pada nous fait entrevoir que dans le premier hémistiche lui-même il y a eu, dans la période embryonnaire de l'organisation, lutte entre l'*élément trochaïque* et l'*élément iambique*, et que le second a triomphé, mais que la lutte a laissé des traces.

b) Organisation du premier hémistiche.

Cette organisation fut toujours très incomplète. La structure la plus ordinaire de ces quatre pieds revêt l'une de ces quatre formules :

1° o - o - ; 2° - - o - ; 3° o - - - ; 4° - - - -.

Les autres formules, beaucoup moins usitées, sont :

5° o - - o ; 6° - - - o ; 7° o - o o ; 8° - - o o ; 9° o o - - ; 10° - o - - ; 11° o o - o ; 12° - o - o ; 13° o o o - ; 14° - o o - ; 15° o o o o ; 16° - o o o.

Dans les quatre premières formules souvent la brève de la pénultième est longue.

Il y a donc encore ici alternance d'*arsis* et de *thesis*, et c'est le système iambique qui domine. Il existe une différence en ce qui concerne la *thesis* ; dans le *second hémistiche* elle frappe, en général, une *brève*, tandis qu'ici elle frappe indifféremment une brève ou une longue.

Lorsque la longue de l'*arsis* est changée en brève, le

mètre se trouve véritablement altéré, aussi ce cas est-il beaucoup moins fréquent. On en peut tirer cette règle que là où la longue peut se changer indifféremment en brève, il n'y a pas d'*arsis*.

Comment expliquer alors le cas où la seconde syllabe, où doit se trouver l'*arsis*, est une brève? Alors il faut envisager que la quantité de la voyelle suivante, de la troisième, est *solidaire;* en effet, presque toujours, lorsque la *deuxième syllabe* devient *brève*, la *troisième* devient *longue*; alors nous avons - o - o̲. Qu'en conclure, sinon qu'alors l'*arsis* est *reculé*, et qu'au lieu de o ⏑̲ o ⏑̲, nous avons o o ⏑̲ ⏑̲. La direction du rythme n'est pas changée ; nous avons, au lieu d'un iambe, un dactyle.

La forme o̲ o - - est plus singulière. Il y a là aussi un déplacement d'*arsis*, et il faut marquer o ⏑̲ ⏑̲ o; la seule différence d'avec le cas précédent, c'est que la quatrième syllabe est brève, mais nous savons qu'elleest indifférente.

Cela nous amène à la forme décidément trochaïque - o - o. Il n'y a que deux explications possibles : 1° ou nous sommes ici en face d'un *mètre* ne possédant qu'un seul *ictus;* 2° ou nous avons une des *traces de lutte* entre le système iambique et le système trochaïque.

Ces explications peuvent sembler un peu pénibles, et, en effet, il vaut mieux reconnaître tout simplement que dans le *premier hémistiche* il n'a jamais existé qu'un *essai d'organisation*. L'organisation plus parfaite du second hémistiche donnait sa *direction* au *pada tout entier* ; aussi, dans le *premier,* les *arsis* et les *thesis* pouvaient ne pas *alterner*, une *arsis* se trouver sans *thesis* ou, au contraire, avec *deux thesis*, bien plus, l'*iambe* être en apparence une *trochée*; alors on ne tenait plus compte de la quantité,

mais seulement du nombre de syllabes, et on scandait le premier hémistiche dans la même direction que le second. Peu à peu une organisation régulière prédomine, et la formule o - o - se dégage.

Telle est la constitution du *pada védique* de huit syllabes. Examinons les vers qu'il forme.

2° VERS FORMÉS PAR LE PADA DE HUIT SYLLABES.

a) Le gayatri.

Le gayatri est un vers composé de *trois padas* de la forme que nous venons d'indiquer ; c'est un *ternaire*. Mais d'autres fois ses padas sont à fin trochaïque. En voici un exemple :

tŭām nŏ' ā | gnē măhōbhĭḥ
pāhī vīṣvā | syā' ărâtēḥ
ūtā dvīshō | mārtīāsyă

Des vers de ce genre se trouvent souvent mêlés en petit nombre à des poèmes de *padas* entièrement iambiques. Ici on a le mélange de l'iambe et du trochée.

Ce vers, moitié trochaïque, moitié iambique, n'est point une dégénérescence de l'iambique pur. Au contraire, il est plus ancien que celui-ci ; il témoigne d'une époque où la lutte existait encore entre les deux systèmes.

b) L'anushtubh.

C'est un quatrain de *padas de huit syllabes à direction iambique.*

Par la force des choses, les padas se groupent ici deux par deux, de sorte que le vers se compose de deux hémistiches, puis chaque hémistiche de deux padas.

Par là même, une différenciation se fait entre les *padas pairs* d'un côté, et les *padas impairs* de l'autre. Les *padas* impairs deviennent plus libres dans leur seconde partie et souvent ne sont plus iambiques, même à la fin; au contraire, les padas pairs deviennent de plus en plus réguliers, même dans leur première partie. Il en résulte une plus grande variété. C'est surtout dans la première partie du vers impair qu'on s'écarte de la direction iambique; comme le vers pair vient après le vers impair, il résulte de ce procédé une véritable harmonie différée. Une autre modification consiste à modifier la fin du premier pada, pour le différencier des autres. Cette fin devient libre, mais la forme est l'antispaste o - - o, c'est-à-dire l'iambe suivi de trochée, pied qui deviendra si fréquent dans la rythmique du sanscrit. C'est, en effet, le pied principal de la çloka.

Enfin, une troisième modification affecte cette fois le *commencement* du deuxième pada ; la fin de ce même pada exige rigoureusement une tournure iambique; pour la faire mieux ressortir, on rend différente la première partie ; la troisième syllabe est alors une longue au lieu d'être une brève; si c'est une brève, la quatrième syllabe sera brève aussi.

Quand nous parlons de *modifications*, ce terme est inexact, il faut dire *variétés*, car rien ne prouve qu'un de ces systèmes soit antérieur aux autres.

c) Le pankti.

Le pankti est un vers composé *de cinq padas de huit syllabes ;* la cinquième pada est l'élargissement d'un quatrain. Aussi les deux premiers padas se groupent-ils ensemble et d'autre côté les trois derniers. Souvent le cinquième pada revient le même dans tous les vers, comme un *refrain ;* d'autres fois, le poème ne contient que des *anushtubh*, et c'est le dernier de ceux-ci seulement qui devient un *pankti* par l'adjonction, par la répétition de son dernier *pada* avec une légère variation. On rencontre rarement le pankti en dehors de ces deux cas.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

(*A suivre.*)

FRAGMENTS D'UNE PASTORALE BASQUE

SUR SAINTE HÉLÈNE DE CONSTANTINOPLE

M. E.-S. Dodgson me communique les fragments ci-après, qu'il a cherché à traduire en anglais aussi exactement que possible, d'une très intéressante *Pastorale* basque. Comme c'est un curieux spécimen du dialecte souletin vulgaire, comme d'autre part fort peu de textes de pastorales ont été publiés jusqu'ici (1), il m'a paru intéressant de faire imprimer ces fragments. M. Dodgson a offert le manuscrit original à la Bibliothèque nationale; il le tenait de M. l'abbé Gr. Adéma, chanoine de Bayonne et poète basque distingué.

La Bibliothèque de Bayonne possède une copie complète de cette pastorale sur *Sainte Hélène,* d'après laquelle j'en ai donné une analyse détaillée dans le premier numéro (p. 141 à 145) de la *Revue de l'histoire des religions* (janvier-février 1880). Il ne s'agit point ici de la mère de Constantin, et la vie de cette Ste Hélène est un remar-

(1) M. Fr. Michel et moi notamment, nous en avons cité des passages çà et là. M. Stempf et moi nous avons fait paraître à Bordeaux, en 1891, le texte entier de la Pastorale de saint Julien d'Antioche (petit in-8, (IV)-XX-245 pages, librairie veuve Moquet).

quable mélange de légendes religieuses et de contes populaires. Hélène est la fille d'un Empereur, Antoine, qui, devenu veuf, projette, comme le père de Peau-d'âne, d'épouser sa propre fille et réussit même à obtenir du Pape une dispense spéciale. Saisie d'horreur, elle s'enfuit; elle se réfugie d'abord dans un couvent, puis, ne s'y croyant pas en sûreté, s'embarque sur un navire où commandent Patron et Zénon. Le corsaire Larron les rencontre, leur livre bataille, les tue, et s'empare d'Hélène, qu'il se prépare à violer séance tenante; mais Dieu foudroie le corsaire et Hélène se sauve sur une planche. Elle aborde dans une forêt où vient chasser Henri, roi d'Angleterre; il la voit, l'aime, et l'épouse, au vif déplaisir de la reine-mère Sophie. Puis Henri part pour la croisade; Hélène accouche de deux enfants : Sophie fait dire au roi qu'elle a mis au monde deux petits chiens. Le roi, furieux, donne l'ordre de la mettre à mort, mais le régent, Glocester, se borne à lui couper un bras et à l'exiler dans la forêt. Là, un lion lui enlève ses deux enfants. Après une longue série d'aventures et de péripéties diverses, Antoine, Henri, Hélène, leurs enfants et Glocester se trouvent réunis et le drame se termine par le juste châtiment de Sophie et de ses complices.

Les enfants d'Henri et d'Hélène sont S. Martin et S. Brice, que l'Église catholique fête le 24 octobre et le 12 novembre. Leurs légendes ne se rapportent en rien au « conte » résumé ci-dessus et développé dans la pastorale basque.

J. V.

---

49. Arrasta citie cokiac
Aitcinago jouan gabe,
Behar ducie errendatu
Edo biciaq galdu hebe.

Stop you scoundrels — without going further; — you must surrender — or lose your lives here.

PATRON.

Jaunac cier errendatceko
Ezkira deseignetan,
Manhatcen çutiet eçartez
Espatac eskietan.

PATRON.

Sirs to surrender to you — we have no intention; — I command you to place — your swords in your hands.

KAPITAIGNA *minça.*

Voila ky est fet, jaunac!
Badakigu armetan!
Estrenatu nahy tugu
Oray cien khorpitzetan!

THE CAPTAIN.

There! 'tis done Sirs! — we are acquainted with arms; — we want to make a trial — of them now in your bodies.

Bathaila, Capitaingna colpa.

Ah fripon debria!
Colpu gaistoua eman deitaq.
Bena bortcha handia salbu
Ordaria eremanen deitac.

Battle : The Captain wounded.

Ah ! knave, fiend ! — Thou hast given me a nasty blow. — But, without strong measures to prevent, — Thou wilt take compensation for it.

KAPITAIGNAC *eta* LARRONEC, *pistoletez thira. Zenon eta Patron eror hiliq. Capitaignac eçar Helaina bere ouncin.*

KAPITAINA *minça.*

50. LARRON, HAILAINA, *eta* KAPITAINA *ouncian.*

CAPITAIGNA *minça.*

Ah anderia ala beitciraçu
Ecin haboro eger,
Koki hoyen dihariaz beno
Çutçaz haboro dit placer.

The Captain and the Robber fire their pistols.
Zeno and Patron fall dead. The Captain puts Helen in his ship.
The Robber, Helen, and the Captain in the vessel.
The Captain speaks :

Ah Lady mine, hoho ! because you are — more beautiful than can possibly be — I have more pleasure in you — than in the money of these rascals.

Çuq badakiçu oray
Ene eskian cirela ;
Eta eni placer eguitia
Commenitcen çaiçula.

You surely do know now — that you are in my power, — and that to give me pleasure — you are of course obliged.

Niq eztit desiratcen anderia
Çoureganiq deusere besteriq,
Çoure lili eder hortçaz
Heben goçatcia baicy.

I do not desire, lady, — anything else of you — than to enjoy here — this pretty flower of yours.

Placer hori eguiten badeitadaçu
Ohart ukhenen deiçut :
Bestela aldiz heben berian
Sacrifikatcen çutut !

If you do me this favour — I will have pity on you ; — otherwise however here in this very spot — I make a sacrifice of you.

Eztit ouste sacreblu hory
Arrafusaturen deitaçula :
Eci arrafusatcen badeitadaçu
Gaiski jouanen çaiçu anderia !

I do not think, by all that's blue — you will refuse me this ; — for if you do refuse me it — 'twill go ill with you lady.

HELAINA *agenouxan.*

Oh Ginco eguiazcoua
Othoy sokorri neçaçu !
Langer handi hountariq
51. Çuq beguira neçaçu !

HELEN *on her knees.*

Oh ! God of truth — I pray Thee succour me ! — Out of this great danger — do Thou keep me !

Çuq libratu çunian jauna
Judith Holopherna tiranoty ;
Daniel profeta aldiz
Lehouen furiatiq.

Thou Lord didst deliver — Judith from tyrant Holophernes; — and again the prophet Daniel — from the raging of the lions !

Libra neçaçu ny ere othoy
Langer handy hountariq ;
Eta conberty eracy guiçon haur
Bere desein ynfamuty !... ... *Chuty.*

Deliver me also I pray — from this great danger, — and make this man turn away — from his infamous design! *Shes tands up.*

CAPITAINGNA *minça.*

Ah ezteya haur othian
Gaiça ounxa drolia ?
Ouste duna bay hebe dela
Gincouary hersatceko lekhia ?

THE CAPTAIN *speaks.*

Ah ! is not this I ask — A thing right droll ? — Doest really think that heres the place — to be holding on to God ?

Ouste dinat bay hy
Debria beçain supervious hiçala !
Ouste duna Gincoua celuty
Sokhorritcera ginen çagnala (*sic*) ?

I verily do think ma'am thou — art haughty as the deuce ! — Dost thou expect ma'am God from Heaven — will come to give thee succour ?

Lot bessoty oray eta minça.

Eztun ez gincoriq,
Gutiago orano debruriq,
Ene eskietariq oray
Libraturen ayaniq !

Seizes her in his arms now and speaks.

There is not any God, — still less a devil — that from my hands now — will set thee free !

Debria beçain fier bahiz ere,
Ezpadun eguiten ene mania,
Bortchaz ezpere eguinen dinat
Niq ene eguin bidia.

Though thou beest proud as the deuce, — if thou doest not do my bidding, — by force even so I will, madame, — do my part of the business.

HELAINA *minça.*

Ah Jaun misericordiousa
Othoy soguin yçadaçu !
Ynxolent hounen biolenciatiq
Othoy beguira neçaçu !

HELEN *speaks.*

Ah ! merciful Lord ! — I pray look thou upon me ! — from the violence of this insolent one — do thou, I pray thee, guard me !

Yl tombe la foudre sur le vaisseau qui se met en pièces. Oncia gal. Capitaigna hil. Helaine bara taula batetan, eta belhariko minça :

Oh Ginco gloriousa,
Hountarçunez bethia !

Ala Çuq egun eguin
Eny gracia handia !

The lightning strikes the vessel, which falls to pieces. The ship is lost; the Captain killed. Helen clings to a plank, and, on her knees, speaks :

Oh ! Glorious God ! — of goodness full: — Oh what a great mercy — Thou hast done today to me !

Eniçun, ez, merechy
Hain fabory handia ;
Bena çu cira enetako
Hountarçunez bethia. *Çhuty.*

I did not, no, deserve — so great a favour ; — but thou art for me — full of goodness ! *She stands up.*

Oray nourat jouanen niz
Edo cer eguinen dut ?
Nourat nahi jouaniq ere
Phausuriq ecin ukheiten dut.

Whither shall I go now, — or what shall I do ? — Whithersoever I shall go — I can have no repose.

Gincouac eguin nundian
Erregue baten alhaba ;
Ene edertarçuna dela causa
Galdu dut hanko çucena.

God had made me — the daughter of a king ! — my beauty was the cause — that I have lost the right to that !

Banoua oyhan hountarat
Mementobat phausatcera ;

Aguian nourbait ginen çait
Sokhorry emaitera. *Retira oyhanialat.*

I will go to yonder wood — to rest a moment; — may be some one will come to me — to give me succour!

Retires towards the wood.

Larron hiliq; Sataneria jalkhy.

SATAN *minça.*

Ah Larron Larron eta
Hy capitain handia!
Chimistac erre çutie
Ala malheur handia!

The Robber dead; Satans host come forth.

SATAN *speaks.*

Ah! Robber! Robber! and — thou great Captain! — The lightning hath burnt you! — Oh what a great mishap!

Helaina dela causa
Heben peritu cirie:
Haren recontria
Ounxa khosta çaicie!

Helen is the cause — ye here have perished: — meeting with her — has cost you a good bit!

BULGIFER *minça.*

Helaina cientako
Buruçaguisa cia:
54. Ecin autenitu ducie
Deusere harekila.

BULGIFER *speaks.*

Helen for you — was the mistress — you could by no means obtain — anything at all (by strife) with her.

JUPITER *minça.*

Hotx oray behar tucie
Emaztiac kitatu ;
Eta seculakoz yfernian
Erratcera phartitu. *Ereman yfernialat.*

JUPITER *speaks.*

Up! be off! you now have got — to quit the women, — and to set out to burn — for evermore in hell.

He takes them off to hell.

Comme le roy d'Anglaterra rencontra Helaine et l'emmena dan. son palais sur son cheval.

FRANÇOIS, ALEXANDRE, CLOCESTER, HENRY, *jalkhy fusuilky.*

HENRY *minça.*

Jaunac yhicera egun
Cieky nahi niz jouan :
Çoumbait yhice arraro
Atçamanen dugu aguian !

How the king of England met Helen and took her to his palace on his horse.

FRANCIS, ALEXANDER, GLOUCESTER, HENRY, *appear with guns.*

HENRY *speaks.*

Gentlemen to go a hunting — today with ye I'm minded : — (and) some rare (bit of) game — I hope we'll capture!

HENRY *bere laguneky jouan çamariz, eta gin berhala Helaina oyhanila.*

HENRY *minça.*

Madama çoure ykhoustiaz hebe
Hanitz surprenitcen nuçu !

HENRY *goes on horseback with his comrades, and Helen comes at once to the wood.*

HENRY *speaks.*

(Gentle) Madam! at seeing you here — I am much surprised!

(Here there is a provoking gap of four pages.)

59. Engaju hortan eneky
Nahy bacira sarthu,
Hountarçun eta onhoure
Franco ukhenen diçugu.

Into this engagement with me — if you wish to enter, — we shall, my Lady, hold it — much honour and much goodness.

HELAINA *minça.*

Çoure majestatiary, Sira,
Hanitz çordun nuçu ;
Çoure arrafusatcera
Ecin ausartcen niçu.

HELEN *speaks.*

To your Majesty, Sire! — I am muchly bounden, — so far as to refuse you — I cannot dare to venture.

Ene aphaltarçunaz
Placer bacira contentatu,

Çoure hitzaren conforme,
Sira, ny çouria nuçu.

If with my lowliness — you are pleased to be content — according to your word — I am yours, (my gracious) Sire!

HENRY *minça.*

Madama eztit desiratcen
Mundian deus besteriq
Baiciq eta yçatia
Çourekila juntaturiq.

Madame, I do not desire — anything else in the world — except just this to be — with you conjoined!

Banouaçu oray berian
Ene amary proposatcera,
Ukhen ahal deçadan
Haren consentimentia. *Retira biac.*

I go this very moment (by your leave) — to propose it to my mother, — that I may be able to have — her consent.
They both withdraw.

Jalkhy SOFFIA *eta* HENRY, *Jar.*

HENRI *minça.*

60. Ene ama maitia oray
Giten nuçu çouregana
Consekenciazko eguiteko batez
Çouri minçatcera.

SOPHIA *and* HENRY *come out, (and) sit down.*
HENRY *speaks.*

My dear mother now — I come (respectfully) to you — upon an affair of consequence — to you to talk.

Badakiçu ene ama maitia
Ezcount adinian niçala ;
Egun hartu dit deseigna
Çoure plazera hala bada.

You know full well my mother dear — that I am of an age to marry : to-day I have taken the resolve — if so it be your pleasure.

SOFFIA *minça.*

Ene semia horrez
Ecin haboro placer dit,
Ezkentcen baçaiçu
Partitu convenableriq.

SOPHIA *speaks.*

My son about this — I have the greatest pleasure possible, — if any match that 's fit — be offered to you.

HENRY *minça.*

Goure etchen den
Dama hareky
Desiratcen nikeçu
Çoure placerareky.

HENRY *speaks.*

With that lady — who's in our house — I should desire — with your (good) pleasure.

SOFFIA *minça.*

Ah ! ene semia cer dioçu ?
Nourtçaz minçatcen cira ?
Lasterkatu bateky othian
Phenxatcen ducia ezcontcia ?

SOPHIA *speaks.*

Ah! my son what are you saying? — of whom are you speaking? — can it be that with a run-away (girl) — you are thinking of a marriage?

61. Ezteiçut consentituren
Hareky ezcounceriq :
Çuq ukheiten ahal duçu
Beste phartitu hoberiq.

I shall not consent — to any marriage with her: — you are able to make — some other better match.

Ezteçaçula desouhoura
Çoure calitatia,
Ez eta gal eracy
Ene pacencia!

Do not dishonour — your quality — no; nor make me lose — my patience!

HENRY *minça.*

Ene ama maitia
Othoy sinhetz neçaçu,
Çuq ouste beno kalitate
Handiagouetariq duçu.

HENRY *speaks.*

My dear mother — I pray believe me — she has much better rank — than you are pleased to think.

Segurtatu yçan nuçu :
Houra deitcen duçu Helaina,

Constantinoplako
Erregueren alhaba.

(Let me say) I am assured — her name is Helen, — the daughter of the king — of Constantinople.

Beste althe edertarçunez
Eztiçu mundian bere paria :
Houra ezpadut espousatcen
Galdu behar dut bicia.

On the other hand for beauty — she has not in the world her peer, — if I do not marry her — I must needs lose my life.

SOFFIA.

Eztiçu aperenciariq
Erregueren alhaba dela :
62. Gueçurra sinhetx eraci deiçu
Ykhousiriq gazte cirela.

SOPHIA.

She has no appearance — of being the kings daughter; — she has made you believe a lie — seeing that you are young.

Eta nahy balinbaduçu
Dama houra espousatu
Çuq eta niq algarganiq
Behar diçugu separatu. *Retira biac.*

And if you wish — to marry this lady — you and I from one another — must needs be separated. *The two retire.*

Çamarien hartcera jouan BRUTOR *bere laguneky. Comme Henry d'Englaterra epousa Helaine, de la quelle il eut deux beaux enfans, dont l'un fut Martin et l'autre Brice.*

FRANÇOIS, ALEXANDRE, CLOCESTER, MARIE, HELAINE, HENRY *jalkhy.*

HELAINE *cla* HENRY *jar;* HENRY *minça.*

Madama goure promessac
Egun behar tugu complitu,
Goure ezcounce saintiac
Behar du solemnisatu.

BRUTOR *with his companions goes to fetch the horses. How* HENRY *of England married* HELEN, *by whom he had two fine children, of whom the one was* MARTIN *and the other* BRICE.

FRANCIS, ALEXANDRE, GLOUCESTER, MARIE, HELEN, HENRY *come out.*

HELEN *and* HENRY *sit down.* HENRY *speaks.*

Madame our promises — to day we must fulfil, — our holy marriage — must be solemnised.

Hotx arren jaun anderiac!
Gouaçan oro algarreky
Ykhous neçacien espousatcen
Erregue baten alhabareky. *Paséya oro.*

Let us be off then Gentlemen (and) Ladies! — Let us go all together — that you may see me marrying — the daughter of a king. *All walk off.*

65. *Jouan oro Eliçalat pascya.*

ARCHEVESCOUA *jalky eta jar;* HENRY *minça.*

Monseigneur giten gutuçu
Çoure aitciniala,
Beneditcione saintiaren
Çoureganiq hartcera.

All go for a walk to church.

The Archbishop comes forth and sits down; HENRY *speaks.*

My Lord, we come respectfully — into your presence — to receive from you — the holy benediction.

ARCHEVESCOUA *minça.*

Gincouareky batian, Sira,
Emanen deiçut beneditcionia
Bena ukhen eçaçu bethy
Bihotcian devocionia.

THE ARCHBISHOP *speaks.*

In union with God, Sire! — I will give you the blessing; — but maintain always — devoutness in the heart.

Sira plazer ducia eta hartcen ducia
Princessa heben present duçuna
Çoure esponsa legitimotako
Eliçac manhatcen dian beçala?

Sire do you please and do you take — the Princess who is here present — to your legitimate wife — as the church commandeth?

HENRIQ *eran* « bay jauna »

HENRY *says* « yes, my Lord ».

ARCHEVESKOUA *minça.*

Madama placer ducia eta hartcen ducia
Erregue present duçuna
Çoure espous legitimotako
Eliçac manhatcen dian beçala?

THE ARCHBISHOP *speaks.*

Madam do you please and do you take — the king who is present — to your lawful husband — as the church commandeth?

64. *Helaine fait une révérence.*

Helen makes a reverence.

ARCHEVESCOUA *minça.*

Ematcie algarri oray
Escuineko eskiac :
Eguinen dutut guero
Niq beste ceremoniac.

THE ARCHBISHOP *speaks.*

Give to each other now — (your) right hands: — I will perform afterwards — the other ceremonies.

Niq juntatcen çutiet
Biac algarrekilan :
Biciren cirie bethy
Unione hounian.

I do join ye — both together: — ye shall ever live — in seemly union.

Ego conjungo vos
In patrimoniam
Aitaren eta Semiaren
Eta Spiritu Saintiaren ycenian.

Ego conjungo vos — in matrimonium — in the name of the Father and of the Son — and of the Holy Spirit!

Erhaztun benedika platian.

Jauna benedika eçaçu othoy
Erhaztun haur celuty
Espous hoyeq algarrentako
Fidel yçan ditian amourekaty!

He consecrates the ring in the plate.

Lord bless, I beseech thee — this ring from Heaven — for the sake that this man and wife — may be faithful each to the other!

Sira! eçar eçoçu erhaztuna
Helainary eskerreko eskian
Erhi chipiaren oundoko
Erhy usatcen denian.

Sire! put the ring — on Helen, on her left hand — on the finger which is usual — next to the little finger.

E. S. DODGSON.

BIBLIOGRAPHIE

Max Müller and the science of language, a criticism, by W.-D. Whitney. *New-York,* 1892, in-8° — (iv)-79 p.

Cette critique implacable et fort intéressante de la dernière édition américaine du livre trop connu de M. Max Müller est elle-même, autant par le nom de son auteur que par la nature du sujet dont elle traite, une publication fort importante. Nous n'apprendrons pas à nos lecteurs ce qu'est M. Whitney et quelles sont ses théories, pas plus que nous ne leur dirons les mérites ou les... démérites du savant Allemand transplanté à l'université d'Oxford. Nous ferons remarquer seulement en passant et par parenthèses combien l'Allemagne fait volontiers de l'enseignement scientifique un article d'exportation : que de professeurs, publics ou libres, d'origine germanique, ne trouve-t-on pas, par exemple, en Angleterre et dans l'Inde anglaise?

Quoi qu'il en soit, M. Max Müller est aujourd'hui une autorité d'outre-Manche, et sa *Science du langage* est devenue en quelque sorte un manuel classique. On comprend combien il est utile et nécessaire de critiquer de très près

cet ouvrage, qui, malgré les retouches et les corrections qui y ont été apportées, date déjà d'une trentaine d'années.

Les observations de M. Whitney portent sur vingt-six points principaux : la manière même dont a été faite la révision, les sens des mots ont-ils ou non une existence indépendante, que signifie l'expression « conventionnel », la philosophie linguistique d'Artémus Ward et son école, mots sans idées et idées sans mots, influence de l'individu sur le langage, l'étude du langage est-elle une science naturelle, Schleicher et sa doctrine, identité du langage et de la pensée, le langage et l'ethnologie, l'origine du langage, les dialectes, les familles linguistiques, combien y a-t-il de familles de langages, les familles aryenne-sémitique et touranienne sont-elles les seules, abandon par Max Müller de la vieille famille touranienne, y a-t-il eu primitivement unité ou diversité du langage, y a-t-il eu une langue proto-aryenne, sons alphabétiques non différenciés, la loi de Grimm, les mots « sapin, chêne et hêtre », l'alphabet parlé, le pédantisme de Max Müller, *king* vient-il de *janaka,* la traduction du *Rig-Vêda,* caractère général de l'ouvrage, personnel à l'auteur (M. Whitney).

Nous ne pouvons évidemment suivre l'auteur dans les développements qu'il donne à sa critique sur ces divers points; on voit déjà qu'elle a un caractère très marqué d'attaque personnelle. Il serait difficile de ne pas trouver que M. Whitney a très souvent raison contre son puissant adversaire; on ne peut s'empêcher de sourire avec lui quand on voit le célèbre professeur d'Oxford écrire gravement : « These are called surd letters, or non-sonant (psila, tenues, hard, sharp, *vivâraçvâsâghôṣâh!*..., these

are called sonant letters (mesa, mediæ, soft, blunt, *saṁvâranâdaghôṣâh!...* » On ne peut également que constater avec lui, une fois de plus, l'illogisme, si cette expression m'est permise, de M. Max Müller, la fausseté de ses déductions, sa peur des solutions franches et hardies, et l'influence désastreuse sur ses raisonnements de ses idées préconçues.

Mais nous ne pouvons dire non plus que M. Whitney a toujours raison. Il nous semble, au contraire, parfois fort critiquable lui-même. Quand il déclare, par exemple, que personne ne reconnaît plus à la science du langage le caractère d'une science naturelle, il est vraiment beaucoup trop affirmatif. Ce n'est pas le moment de discuter la question, mais il me paraît mal aisé de prouver que la linguistique n'est qu'une science historique. Peut-être, après tout, n'y a-t-il là qu'une confusion de mots. Par sa méthode, — ce qui est l'essentiel, — la linguistique est incontestablement une science naturelle; mais je n'appuie pas mon opinion sur cet argument peu scientifique de M. Max Müller : « Les sciences naturelles s'occupent des œuvres de Dieu; les sciences historiques de celles des hommes ».

JULIEN VINSON.

Romani cib oder die Zigeuner-Sprache, von P. J. JEŠINA. 3e édition. *Leipzig,* 1886, in-8° — (iv)-240 p.

M. le curé de Zlatà Olešnic, dans une très courte préface de 9 pages, expose d'abord l'état de la question. Il rappelle

que, d'après les recherches de Grellmann, Pott, Paspati, Vaillant, les Tziganes, originaires du nord de l'Inde, en sont sortis, au nombre de 12,000, vers l'an 420 de notre ère, pour passer en Perse, d'où ils ont gagné, quatre siècles plus tard, l'Asie-Mineure. Chassés par les Mongols environ cinq cents ans après, ils atteignirent la mer Noire, la Grèce, Corfou, la Roumanie, la Hongrie, l'Allemagne, la France et l'Espagne : en 1437, un groupe important arrivait à Barcelone. Il y a aujourd'hui de quarante à cinquante mille Gitanos en Espagne ; on en trouve jusqu'en Afrique et en Amérique.

La langue des Tziganes, issue évidemment d'un des prâkrits de l'Inde, s'est fort altérée dans le cours des aventures et de la vie nomade des tribus qui là parlaient. On reconnaît encore son caractère indien à certains traits particuliers de la grammaire (p. 11 à 67) : pluriel caractérisé par une nasale, féminin par *i* et masculin par *o*, pluriel de l'adjectif par *e*, parenté indubitable des noms de nombre et des pronoms (*yek*, *duy*, *trin*, *ṣtar*, *bandz*, etc., *me*, *amen*, *tu*, *tumen*, *mro*, *amáro*, etc.), nombreuses analogies dans la conjugaison principale, composée ou dérivée, etc. Le vocabulaire (p. 71-98 : tzigane-allemand ; 99-124, allemand-tzigane) nous offre également un grand nombre de mots indiens : *báro* « grand » (hindoustani *bârâ*) ; *bis* « vingt » (h. *bîs*) ; *dand* « dent » (h. *dânt*) ; *gav* « village » (h. *gânw*) ; *katar* « où, par où ? » (h. *kidhar*) ; *kérav* « je fais » (h. *karûn*, *karâun*, etc.) ; *manuṣ* « homme » ; *pâni* « eau » (h. *pânî*) ; *pro* « le pied » et *peso* « à pied » (h. *pair*, *paidal*) ; *râklo* « garçon » et *râkli* « fille » (h. *laṛkâ*, *laṛkî*) ; *rup* « argent » ; *ṣay*, « je puis, je peux » (h. *sak*) ; *vakérau*, « je parle », etc.

Le livre de *M. Ješina* se termine par une chrestomathie : sentences, fables, chants populaires avec la musique notée. On y retrouve bien encore le caractère indien : *me kâli som*, « je suis noire » (h. *mâin kâlî hûn*) ; *tri day sowel* « ta mère dort » (h. *terî dâî* [nourrice] *sôê*), etc.

J. V.

Neuer vollstandiger Index zu Diez' etymologischen Wœrterbuch der romanischen Sprachen, von J.-U. Jarnik. *Heilbronn*, Henninger frères, 1889, gr. in-8°, xj-382 p.

Travail méritoire, fort bien fait et très utile, à l'aide duquel on peut aisément se retrouver dans le dictionnaire de Diez. Il y a d'abord l'index des mots romans (p. 1-234), puis les index non romans (latin, 239-304 ; grec, 305-312 ; germanique, 313-351 ; celte, 352-358 ; anglais, 359-363 ; basque, 364-367 ; arabe, 368-371 ; slave, 372 ; divers 373 à la fin).

J. V.

Les limites du picard et du wallon en Belgique, par Jules Simon. *Liège*, 1891, 14 p. et 1 carte géographique (tirage à part).

La carte qui accompagne l'intéressante étude de M. Simon est autographiée ; elle est à peu près incompréhensible et

indéchiffrable au premier abord. L'auteur a reconnu que le wallon et le picard sont surtout différenciés par onze traits principaux, et il a voulu marquer sur sa carte la ligne où se heurtent pour ainsi dire les dialectes, en ce qui concerne chacun de ces traits. Il y a donc onze lignes limites se touchant de près, se mêlant et s'entrecroisant même; l'œil s'y perd : il eût été si facile de trouver onze pointillages différents par des combinaisons de points, de traits d'union et de tirets. Le résultat manifeste est l'existence d'une zone de transition qui a sa plus grande largeur entre Erbiseul et Frasnes-lez-Gosselies et sa moindre épaisseur entre Biennes et Couillet.

Avant d'exposer le résultat de ses études et de ses observations sur place, M. Simon examine la question des dialectes. Il conclut à leur existence certaine, contrairement à l'opinion de MM. Paul Meyer et Gaston Paris, et il me semble qu'il a raison. Sans chercher à définir le mot « dialecte » ou le mot « patois », il me paraît incontestable que tout langage parlé varie dès qu'il s'étend sur une étendue de territoire tant soit peu considérable : accent, tournures, mots spéciaux; à Paris même, le langage du peuple n'est point uniforme de Belleville à Javel ou d'Auteuil à la Glacière. Ces variations sont produites par la flexibilité même du langage, par l'idiosyncrasie individuelle et par des influences de topographie et de milieu. J'ai constaté de pareilles différences de maisons à maisons, de villages à villages, dans le pays basque, et, comme ces variations ont des tendances très marquées vers tels ou tels phénomènes phonétiques ou formels complètement développés dans ce qu'on peut appeler certains villages centres, la délimitation des dialectes, ou des variétés, ou

des patois, ou des sous-dialectes, — peu importe le mot, — est marquée par la prédominance générale de telles ou telles tendances, de tels ou tels caractères généraux. Il est certain, par exemple, que Hendaye et Saint-Jean-de-Luz sont moins labourdins qu'Ascain ou Saint-Pée, et qu'en revanche Irun et Fontarabie diffèrent moins des patois basques français que Tolosa ou Hernani. En d'autres termes, une carte linguistique ne devrait pas être colorée à teintes plates, mais à teintes graduées, plus foncées au centre des régions dialectiques, plus claires en leurs bords.

J. V.

VARIA

I

LA LANGUE DE L'ENFER

Dans la *Damnation de Faust*, Berlioz fait chanter aux démons et aux damnés un chœur dont les paroles sont empruntées, dit-il, à ce que Swedenborg appelle la langue infernale. J'ai parcouru, non les œuvres du célèbre Suédois, car c'eût été un travail effroyable, mais les index les meilleurs et les plus complets, sans trouver rien qui pût me renvoyer au texte original. Je serais bien reconnaissant à ceux de mes lecteurs qui pourraient me donner l'indication exacte de la référence. En attendant, je rapporte ici les vers *infernaux;* on y a vu de tout, et même, naturellemnt, du basque :

Has! Irimiru Karabrao!
Tradioun marexil Trudinxé burrudixe.
Fory my dinkorlilz Hor meak omévixe!
Uraraiké!
Muraraiké!
Diff! Diff! mérondor mit aysko!
Has! Has! Satan, Belphégor, Mephisto,
Has! Has! Kroix, Astaroth, Belzébuth.
Sat rayk irkimour!

II

SAINT-CLOUD

Je retrouve dans mes notes le sonnet suivant, composé par une jeune Autrichienne et daté de « Saint-Cloud, den 28 Oct. 1873 » :

Es weigert sich, es straeub sich das Sonette
Dies graeulich Bild der Barberei zu malen :
Beleuchtet durch des Mondes bleiche Strahlen,
Aufragt vom Schloss nur mehr ein duer Skelette.

Gebrochene Giebel strecken um die Wette
Sich, aus den Mauern rings, den schwaerzlich kahlen,
Erzaehlend von erlittenen Feuerqualen,
Wie flehend, dass man helfe noch und rette.

Und durch die Fenster hin, die ausgebrannten,
Da spricht der Nachtwind sausend eine Sprache,
Die wir verstanden, die wir wohl erkannten.

Herbststurm's Geheul, der Balken dumpf Gekrache,
So manche wilde Worte drohend nannten ;
Vortoenend doch war eins, dies Wort was : Rache !

Voici une imitation française de ces vers :

La muse a reculé devant tant de misère
Et le sonnet répugne à peindre ces horreurs :
Le château souriant et les roses en fleurs
Ne sont qu'une ruine immense et solitaire.

Quand un pâle rayon de la lune l'éclaire,
Le squelette hideux, plein de mille terreurs,
Et ses murs décharnés racontent, tout en pleurs,
Leurs tortures sans fin, leur agonie amère.

La flamme a passé là... mais le vent, par les trous,
Murmure à notre oreille au milieu du silence :
C'est comme une menace arrivant jusqu'à nous.

Est-ce un orage au loin qui gronde et qui s'avance ?
Une poutre qui craque ?... Oh ! non, entendez-vous ?
Car on distingue un mot, et ce mot c'est : vengeance !

Biarritz, 3 novembre 1874.

J. V.

III

LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Que ces noms sont heureux ! s'écrie avec transport
Un membre ami des champs, jeune et sensible encor :
Germinal me verra caresser ma Lisette,
Floréal de bouquets orner sa collerette,
Prairial la mener sur de riants gazons,
Messidor avec elle achever mes moissons,
Thermidor près des eaux détacher sa ceinture,
Fructidor lui servir la pêche la plus mûre,
Vendémiaire enivrer son esprit amoureux,
Brumaire sous un voile abriter ses cheveux,
Frimaire au coin du feu la proclamer vestale,
Nivôse à sa blancheur offrir une rivale,
Pluviôse pour elle affronter les torrens
Et *Ventôse* braver les sombres ouragans.

(Le *Calendrier républicain*, poème, etc., par CUBIÈRES, citoyen français ; *Paris*, Mérigot, Chemin, an VII, in-8°, 181 p., avec traduction italienne en regard.)

ADDITION

Dans le précédent numéro, j'ai publié (p. 94) un sonnet en patois du Luxembourg qui était accompagné d'une traduction trop littéraire à mon avis. L'auteur m'a envoyé, depuis, la traduction mot à mot ci-après :

« Quand je avec toi en une école encore étais, — alors étais tu déjà une toute mignonnette créature; — si blonde et dorée était ta bouclée petite-tête, — l'éclat de tes yeux si bleu et si clair.

« Nous recevions souvent le Maître-d'école en cheveux; dis, peux tu toi encore bien souvenir, Babet, — comme il nous enfermis avait dans le petit-hangard-aux-poules? — Nous avions pourtant pas craint, n'y avait aucun danger.

« Là, pûmes nous pour toute-première (fois) nous baiser, — comme étions nous si contents seuls d'être! — Là pouvait aussi aucun de notre amour quelque-chose savoir.

« Comme sont les temps pourtant si autrement devenus! — Les gens laissent nous non plus seuls un peu; ils jasent quand nous de loin (nous) voyons ».

J. V.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

DU LATIN A L'ESPAGNOL [1]

Dans l'étude des modifications qu'éprouvent les voyelles des mots latins en passant à l'espagnol, il faut distinguer la voyelle tonique de la voyelle atone, et, dans les voyelles toniques, les brèves des longues, et, dans ces dernières, celles qui le sont par position de celles qui le sont par nature.

La tonique *a*, qu'elle soit longue par position ou par nature, qu'elle soit brève, ne souffre aucune transformation en passant du latin au castillan comme on le voit dans *mano* de *mănum*, *amar* de *amār e*, *alto* de *altu m*, etc. Mais, parfois, le voisinage d'un *e* ou d'un *i* dans le latin change, par une espèce de métathèse, l'*a* tonique en *e* comme dans *carcelero* de *carcerariu m* (*carcerarius*), *queso* de *caseu m* (*cœsus*). Mais il se conserve dans beaucoup de mots, tels *lapiz* de *lapid em*, *arido* de *aridu m*, *avido* de *avidu m*, *mas* de *ma gi s*. Dans *aire* de *aere m*, l'*e* s'est changé en *i* et a formé une diphthongue avec l'*a*. Dans

(1) Sous ce titre, nous donnons aux lecteurs de la *Revue de Linguistique* la traduction de la partie doctrinale de l'important discours de réception à l'Académie royale espagnole, prononcé par Dn Francisco A. Commelerán y Gomez.

hecho de *factum*, et dans *pertrecho* de *pertractum*, l'*a* s'est adouci en *e*, de même que dans *leche* de *lacte*. Dans *Compostela* de *Campus Stellæ*, l'*a* s'est changé en *o*.

L'*e* tonique précédant deux consonnes ou une consonne double en latin se transforme généralement en la diphthongue *ie* en passant du latin au castillan, ainsi que le démontrent *sarmiento* de *sarmentum*, *viento* de *ventum*, *siempre* de *semper*, *defiendo* de *defendo*, *diente* de *dentem*, *diestro* de *dexterum*, *hierba* de *herbam*, *piel* de *pellem*, etc. Il se conserve cependant dans beaucoup de mots, tels que : *mesa* de *mensam*, *mente* de *mentem*, *prudente* de *prudentem*, *bello* de *bellum*, *centro* de *centrum*, *templo* de *templum*, *cœleste* de *cœlestem*, etc. Dans la syllabe antépénultième, devant deux consonnes, l'*e* tonique latin se conserve dans les mots espagnols, tels que : *térreo* de *terreum*, *pérfido* de *perfidum*, *pésimo* de *pessimum*, *péñola* de *pennulam*, etc. Dans la flexion castillane, l'*e* se change en *i*, comme dans *rendir* de *reddere*, *rindo*, *rinda*, *rindiera*, *rindiese*, etc. Dans *vispera* de *vesperam*, il s'adoucit en *i*, et dans *tarro* de *terreum* il se change en *a*. *Silla* n'est pas formé de *Sellam*, comme certains le pensent, mais de *Sēdiculam*, contracté en *Sēdclam*, *sēcla* où l'*ē* s'est adouci en *i*, et l'*l* précédé d'une muette et au milieu d'un mot s'est changé en *ll* comme on le verra plus loin. Dans *siembro*, *siembre* de *sēmino*, *sēminem*, etc., l'*e* tonique se change en *ie*, parce que la syncope de *semno*, *semnem*, etc., place cet *e* devant deux consonnes.

L'*ē* tonique des mots latins se conserve généralement dans les mots castillans qui en dérivent, surtout quand en latin il précède un *d*, une *l*, une *n*, un *r* ou un *s*, ainsi que

le confirment, entre beaucoup d'autres, *tener* de *tenēre*, *sede* de *sēdem*, *velo* de *vēlum*, *credito* de *crēditum*, *vigésimo* de *vigēsimum*, *cuaresma* de *qua(d)r(ag)ēsimam*, etc. Quelquefois l'*ē* latin se change en *i* dans l'espagnol comme dans *commigo*, *contigo*, *consigo*, de *mēcum*, *tēcum*, *sēcum*. De *tēsus* pour *tensus*, on forme *tieso*.

L'*ĕ* tonique latin ne précédant pas une autre syllabe dont la voyelle est un *e* ou un *i*, se transforme généralement dans l'espagnol en la diphthongue *ie*, comme on le voit dans *hielo* de *gĕlu*, *tierno* de *tĕn(e)rum* (1), *pielago* de *pĕlagus*, *quien* de *quĕm*, *bien* de *bĕne*, *miedo* de *mĕtum*, *hiedra* de *hĕderam* (2), etc... Quelquefois il se change en *i* comme dans *pido* de *pĕto*, *rijo* de *rĕgo*, *sigo* de *sĕquor*, *tino* de *tĕnus*, *mio* de *mĕum*. Quand il précède, en latin, une autre syllabe, dont la voyelle est *e* ou *i*, l'*ĕ* tonique latin se conserve en espagnol, comme *pedir* de *pĕtere*, *médico* de *mĕdicum*, *mérito* de *mĕritum*, *ingénio* de *ingĕnium*, *leve* de *lĕvem*, etc. ; il se conserve même quelquefois quoique la syllabe suivante n'ait pas d'*e* ni d'*i*, comme dans *método* de *mĕthodum*, *espejo* de *spĕculum*, etc.

L'*i* tonique latin précédant deux consonnes se change dans l'espagnol en *e* comme l'attestent *él* de *ille*, *ende* de *inde*, *cabello* de *capillum*, *vello* de *villum*, *leño* de *lignum*, *meter* de *mittere*, *vincer* de *vincere*, *enfermo* de *infirmum*, *maestro* de *ma(g)istrum*; en d'autres cependant il se conserve parfois, comme dans *signo* de *signum*, *principe* de *principem*, *dimitir* de *dimittere*, *dicho* de *dictum*,

(1) De tenerum par métathèse ternum, et de ternum, tierno.
(2) De hederam, hedram, et de hedram, hiedra ou yedra.

fijo de *fixum*, *mil* de *mille*, etc. Dans *siniestro* de *sinistrum*, l'*i* se diphthongue en *ie* parce qu'il dérive sans doute des formes *sinextra* et *sinestra*, de *sinexter* et *sinester*, comme le démontrent deux inscriptions signalant la première, sous le n° 52, dans la collection Fabreti, et la seconde, sous le n° 3180, dans celle de Mommsen.

L'*ī* latin tonique n'éprouve aucune transformation en passant à l'espagnol, comme on le voit dans *hijo* de *filius*, *fin* de *finem*, *fijar* de *figere*, *espiga* de *spīca*, *trigo* de *trīticum*, *pino* de *pīnum*, *peligro* de *perīc(u)lum*, *hostil* de *hostīlem*, *nido* de *nīdum*, *risa* de *rīsum*, etc. Seuls *carena*, *esteva* et *decir* de *carīnam*, *stīvam* et *dīcere* changent en *e* l'*ī* de leur origine.

L'*ĭ* tonique du mot latin se change en *e* en passant dans l'espagnol; il devient ainsi *seno* de *sĭnum*, *sed* de *sĭtim*, *veo* de *vĭdeo*, *oreja* de *aurĭc(u)lam*, *lenteja* de *lentĭc(u)lam*, *menos* de *mĭnus*, *ceja* de *cĭlia*, *pelo* de *pĭlum*, *consejo* de *consĭlium*, *beber* de *bĭbere*, etc. Quand l'*ĭ* tonique appartient à l'antépénultième syllabe du mot latin, il se conserve toujours en espagnol, comme dans *licito* de *lĭcitum*, *risible* de *risĭb(i)lem*, *discípulo* de *discĭpulum*, *liquido* de *lĭquidum*, *nimio* de *nĭmium*, *nítido* de *nĭtidum*, *símil* de *sĭmilem*, *mínimo* de *mĭnimum*, etc. Il se conserve aussi dans la syllabe pénultième, s'il se trouve devant deux consonnes, dont la première est une muette et la seconde une *r*, tels que *libro* de *lĭbrum*, *pigre* de *pĭgrum*, *tigre* de *tĭgrem*, et devant une autre voyelle, tels que *atrio* de *atrĭum*, *pio* de *pĭum*, *via* de *vĭam*, *dia* de *dĭem*, etc., et aussi dans *sin* de *sĭne*, *ligo* et *lio* de *lĭgo* (*lĭgare*). Dans *nieve* de *nĭvem*, l'*ĭ* s'est changé en la diphthongue *ie* comme si c'était un *ĕ*.

L'*o* tonique, suivi en latin de deux consonnes, se transforme généralement en la diphthongue *ue* en espagnol, comme dans *huerto* de *hortum*, *puerto* de *portum*, *muelle* de *mollem*, *cuerpo* de *corpus*, *zueco* de *soccum*, *hueste* de *hostem*, *huesped* de *hospitem*, *nuestro* de *nostrum*, etc. D'autres fois il se conserve, comme dans *monte* de *montem*, *esposo* de *sponsum*, *sobrio* de *sobrium*, etc. Quelquefois il se change en *u*, comme dans *cumplir* de *complere*, *tundir* de *tondere*, *pulgar* de *pollicem*, *yuso* de *deorsum*. Dans *fleco* du vieux *flueco* dérivé de *floccum*, l'*u* s'est perdu sans doute pour faciliter la prononciation.

L'*ō* tonique des mots latins se conserve dans leurs dérivés castillans, comme on le voit dans *poner* de *pōnere*, *hora* de *hōram*, *como* de *quōmodo*, *sol* de *sōlem*, *solo* de *sōlum*, *voto* de *vōtum*, *todo* de *tōtum*, *fastidioso* de *fastidiōsum*, etc. Dans *huevo* de *ōvum*, l'*ō* tonique latin s'est diphthongué en *ue*, ainsi que dans *mueble* de *mōbilem*. Il s'est aussi changé en *u* dans *nudo* de *nōdum* et *octubre* de *octōbrem*.

L'*ŏ* tonique latin se change généralement en la diphthongue *ue* en espagnol, comme dans *pueblo* de *pŏp(u)lum*, *suela* de *sŏleam*, *cuero* de *cŏrium*, *fuego* de *fŏcum*, *nuevo* de *nŏvum*, *escuela* de *schŏlam*, *bueno* de *bŏnum*, *nueve* de *nŏvem*, *fuera* de *fŏras*. Néanmoins, certains mots le conservent, tels que : *hoy* de *hŏdie*, *solio* de *sŏlium*, *solido* de *sŏlidum*, *modo* de *mŏdum*, *coro* de *chŏrum*, *ojo* de *ŏc(u)lum*, *escollo* de *scŏp(u)lum*, *sonido* de *sŏnitum*, *colera* de *chŏleram*, *probo* de *prŏbum*, *tomo* de *tŏmum*, etc. Dans *pulpo* de *pŏl(y)pum* il s'est changé en *u*.

L'*u* tonique précédant en latin deux consonnes ou une

consonne double se change généralement en *o*, comme dans *sombra* de *umbra m*, *mosca* de *musca m*, *pollo* de *pullu m*, *boj* de *buxu m*, *cobre* de *cupru m*, *odre* de *utre m*, *fondo* de *fundum*, etc. Mais il se conserve aussi dans beaucoup de cas, comme on peut le voir dans *mucho* de *multu m*, *corvo* et *curvo* de *curvu m*, *corso* et *curso* de *cursu m*, *diurno* de *diurnu m*, *culto* de *cultu m*, *dulce* de *dulce m*, *puño* de *pugnu m*, *pulcro* de *pulcru m*, *flujo* de *fluxu m*, *mundo* de *mundu m*, *justo* de *justu m*, *fruto* de *fructu m*; mais surtout quand, dans le mot latin, cet *u* se trouve à l'antépénultième, comme dans *rustico* de *rusticu m*, *uña* de *ung(ul)a m*, *publico* de *publicu m*, *pulpito* de *pulpitu m*, etc. L'*u* de *ver(e)cundia* s'est changé en la diphthongue *ue* dans le castillan *vergüenza*.

L'*ū* tonique latin se conserve en espagnol, comme on peut le voir dans *jubilo* de *jūbila m*, *nube* de *nūbe m*, *muro* de *mūru m*, *humo* de *fūmu m*, *futuro* de *fūturu m*, *maduro* de *matūru m*, *util* de *ūtilem*, *salud* de *salūtem*, *mulo* de *mūlu m*, *escudo* de *scūtu m*, etc.; seul, l'*ū* de *cūpa m* qui se conserve dans *cuba* s'est transformé en *o* dans *copa*.

L'*ŭ* tonique latin s'est transformé en *o* dans l'espagnol, comme on le voit dans *codo* de *cŭ(bi)tu m*, *lobo* de *lŭpu m*, *joven* de *jŭven em*, *pozo* de *pŭteu m*, *lodo* de *lŭtu m*, *sobre* de *sŭper*, etc. Mais il s'est conservé dans certains cas, tels que : *tuyo*, *suyo* de *tuum*, *suu m*, et dans *mujer* de *mŭliere m*, *dudo* de *dŭ(bi)to*, *numero* de *nŭmeru m*, *yugo* de *jŭgu m*, *lluvia* de *plŭvia m*, *huir* de *fŭ(g)er e*, *cuño* de *cŭneu m*, *cumulo* de *cŭmulu m*, *humilde* de *hŭmile m*, etc., et devant *e* comme dans *destruir* de *destruer e*, *diluir* de *diluer e*, *derruir* de *diruer e*, *influir* de *influer e*, etc. L'*ŭ*

de *nŭrus* s'est changé en la diphthongue *ue* dans *nuera*, de même que dans *nuez* de *nŭcem*.

L'*y*, que les Latins prirent des Grecs, s'est, le plus souvent, transformé en *i* dans les mots espagnols, comme le prouvent *mirto* de *myrtum*, *mirra* de *myrrham*, *abismo* de *abyssum*, *lince* de *lyncem*, *ninfa* de *nympham*, *ritmo* de *rythmum*, *sindico* de *syndicum*, *sibila* de *sybilam*, *tipo* de *typum*, *timpano* de *tympanum*, etc. Quelquefois il se transforme en *e*, comme dans *mecha* de *myxum;* en *o*, comme dans *torso* de *thyrsum*, et en *u* dans *gruta* de *cryptam*, *murto* de *myrtam*, et *tufo* de *typhum*.

L'espagnol a une véritable richesse de diphthongues provenant en grande partie de la tendance naturelle de cette langue à éviter l'hiatus ou le concoûrs de voyelles. Les sons diphthongues sont des voyelles composées; si les toniques simples souffrent les modifications que nous venons d'indiquer, les composées, certaines, du moins, devaient aussi les éprouver en passant dans notre langue.

Æ, *œ*, *au*, sont les principales diphthongues latines. La diphthongue tonique *ae* en passant à l'espagnol s'est changée, tantôt en la diphthongue *ie*, comme dans *cielo* de *cœlum*, *ciego* de *caecum*, *griego* de *gaecum*, *quiero* de *quaero*, etc., tantôt en *e*, comme dans *emulo* de *aemulum*, *tea* de *tae(d)aw*, *César* de *Caesarum*, etc., d'autres fois en *i*, comme dans *judio* de *judaeum*, *siglo* de *saec(u)lum*, *Galicia* de *Galaeciam*.

La diphthongue tonique *œ* s'est transformée en *e* dans le castillan, comme dans *cena* et *pena* de *cœnam* et *pœnam* et par analogie en *ie* comme dans *cienô* de *cœnum*.

La diphthongue latine *au*, quand elle est tonique, se change en *o* en passant dans l'espagnol; c'est ce que confirment

toro de *tauru m*, *oigo* de au(*d*)*io*, *poco* de *paucu m*, *ronco* de *raucu m*, *oro* de *auru m*, *pobre* de *paup*(*e*)*rem*, quoiqu'elle se soit conservée dans certains mots, comme on le voit dans *lauro* de *lauru m*, au*stro* de au*stru m*, *claustro* de *claustru m*, *causa* et *cosa* de *causa m*, *fraude* de *fraude m*, etc. Dans *Pablo* et *alabo* de *Paulum* et *allau*(*d*)*io*, l'*u* de la diphthongue s'est changé en la consonne *b*, contrairement à ce qui arrive dans le latin *aufero* pour *abfero*, et, pour la consonnance, avec ce qui arrive dans *tremblar* de *t*(*r*)*emulare*, où l'*u* atone qui ne forme pas diphthongue se change aussi en *b*.

II

Les voyelles atones, privées comme elles le sont de la consistance phonétique que donne l'accent, éprouvent un plus grand nombre de transformations que les toniques en passant du latin au castillan, et l'on peut assurer qu'il y a à peine des règles fixes pour déterminer ces changements. On a cependant observé que, dans des circonstances déterminées, ces voyelles souffrent des transformations identiques ou semblables. Pour plus grande clarté, nous distinguerons dans l'étude des phénomènes phonétiques qui s'observent dans les voyelles atones du mot latin devenant castillan, nous distinguerons, dis-je, deux cas qui sont les plus généraux ; savoir : quand, dans le mot latin, la voyelle atone se rencontre près d'une autre voyelle, et quand elle se trouve près d'une consonne.

La langue espagnole a, comme trait très essentiel de son caractère, une répugnance manifeste pour le concours de

voyelles, quand chacune d'elles forme par elle-même une syllabe distincte, et elle évite d'ordinaire ce concours, soit par l'élision de la première voyelle, soit par l'attraction que celle-ci exerce sur la seconde, ou par la contraction des deux, ou par la séparation des deux, au moyen d'une consonne épenthétique.

Le concours de voyelles ou hiatus se produit dans le mot latin ou originairement, c'est-à-dire, par existence antérieure en lui, ou par la perte d'une consonne médiale entre les deux voyelles, ou par la rencontre de ces voyelles produite par la composition.

Quand, dans le mot latin simple, la tonique est la première des deux voyelles qui se rencontrent, notre langue éprouve de grandes difficultés à éviter l'hiatus, et l'on peut dire que, règle générale, elle le tolère, comme dans *traer* de *tra(h)er e, leer* de *le(g)er e, raer* de *ra(d)er e*, etc. Cependant, on l'évite quelquefois par l'épenthèse d'une consonne entre les voyelles produisant l'hiatus. Cette consonne est tantôt un *j*, comme dans *escarabajo* de *scarabœu m*, tantôt un *v*, comme dans *llover* de *pluer e*, par analogie de ce qui arrivait en latin, dans le dérivé *vidu-v-îum* de *viduus ;* d'autres fois, un *y*, comme dans *tuyo, suyo*, de *tuu m*, *suu m ; instituyo, instituya*, de *instituo*, *institua m*, *instituyera* de *instituera m*, *arguyere* de *arguer i m*. On l'évite aussi par élision, comme dans *pared* de *par(i)et(e)m*, *abeto* de *ab(i)ete m*, *dos* de *d(u)os*, etc. Dans *Dios* de *Deus*, l'accent a changé de place et transformé, de cette manière, les deux voyelles en une diphtongue et en une seule les deux syllabes du mot latin.

Quand l'atone est la première des deux voyelles qui se rencontrent dans le mot latin simple, la disparition de

l'hiatus devient plus facile dans la dérivation espagnole. Alors il se présente deux cas très fréquents, qui doivent être l'objet d'une étude spéciale, savoir : l'un quand la première des deux voyelles qui se rencontrent dans le mot latin simple est un *e* ou un *i ;* l'autre quand cette première voyelle est un *u*.

Si la première des deux voyelles qui se rencontrent dans le mot latin simple est un *e* ou un *i* atone, l'hiatus se détruit d'ordinaire au moyen de transformations presque toujours uniformes et pouvant se ramener à des règles d'une application plus ou moins générale. Pour plus de clarté, on doit prévenir que cesdites voyelles *e*, *i*, sont équivalentes ; aussi Varron nous atteste-t-il que, dans le *sermo rusticus*, l'*i* se prononçait comme l'*e*, et, par conséquent, on prononçait *speca* pour *spica*, *vea* pour *via* et *vella* pour *villa*. L'auteur de l'*Appendix ad Probum* prévient qu'on doit dire *cavea* et non *cavia*, *brattea* et non *brattia*, *cochlea* et non *cochlia*, *lancea* et non *lancia*, *solea* et non *solia*, *balteus* et non *baltius*. De tout cela, on déduit que les voyelles *e*, *i* avaient, dès les temps les plus reculés, dans l'usage vulgaire, un son équivalent, comme elles eurent bientôt une valeur phonétique équivalente, en passant comme atones dans le castillan, dans des conditions déterminées, ainsi que le démontrent les observations suivantes.

Pour procéder avec méthode, nous devrons observer que les atones *e*, *i*, se rencontrant avec une autre voyelle, peuvent être précédées dans le mot latin simple des gutturales *g*, *c*, *qu* et *ch*, des linguales *l*, *n*, *r*, *s*, des dentales *d*, *t*, ou des labiales *b*, *v*.

a) Les *e*, *i* atones, après la gutturale douce *g* et suivies

d'une autre voyelle, se conservent généralement ; mais l'*i* se diphtongue avec la voyelle suivante, comme on l'observe dans *refugio* de *refugium*, *litigio* de *litigium*. L'*e* ne se diphtongue pas dans le peu de mots espagnols procédant d'autres où, précédé de *g*, il rencontre une autre voyelle, et, par conséquent, l'hiatus ne disparaît pas, comme dans *geografia* de *geographiam*, *abigeo* de *abigeum* et *abigeato* de *abigeatum*, etc. Dans certains cas, le *g* se change en *i*, et l'*e* ou l'*i* suivi d'une autre voyelle se fond avec lui dans le son équivalent propre à la palatale fricative *y*. C'est ainsi que se sont formés, par exemple, des mots tels que *ensayo*, *haya*, *ley*, *grey*, *rey* (1).

La même cause a donné naissance, en castillan, à certaines formes verbales, telles que *huyó*, *huyeron*, *huyera*, *huyese* et *huyere ; leyó*, *leyeron*, *leyera*, *leyese* et *leyere*. Elles s'expliquent, en espagnol, en considérant qu'elles sont dérivées d'autres formes latines, composées de la racine, de la caractéristique du thème du présent et du verbe substantif au temps correspondant (2).

Les gérondifs *huyendo* et *leyendo* et le participe *leyente* se sont formés par un procédé semblable, en tenant

(1) On est arrivé à la formation de ces mots par les équivalences suivantes :

exagium = *ex-a-gi-um* = *en-sa-ii-o* = *en-sa-y-o*
fageam = *fa-ge-am* = *fa-ii-a* = *ha-y-a*
legem = *le-gem* = *le-ie* = *le-i-i* = *le-y*
gregem = *gre-gem* = *gre-ie* = *gre ii* = *gre-y*
regem = *re-gem* = *re-ie* = *re-ii* = *re-y*

(2) Sous cette forme :

fug + jă + fuit = fug + ĭ + u = fui + i + u = hu + y + o
fug + ĭ + fuerunt = fug + i + erun = fui + i + eron = hu + y + eron
fug + ĭ + fugi + eram = fug + i + era = fui + i + era = hu + y + era

compte de ce que l'*e* tonique, qui, en latin, précède deux consonnes, se transforme en la diphtongue espagnole *ie*, et qu'ainsi il résulte :

fug-iendo = *fui-iendo* = *hu-y-endo*
leg-iendo = *lei-iendo* = *le-y-endo*
leg-iènte m = *lei-iente* = *le-y-ente*

Quand les atones *e*, *i*, précédées de *c*, *h* ou *qu*, se rencontrent avec une autre voyelle dans le mot latin simple, l'hiatus se conserve dans la dérivation castillane avec l'*e* précédé de *c*, comme dans *picea* de *picea m*, *siliceo* de *siliceu m ;* mais, avec l'*i* précédé de *c* ou de *qu*, il se détruit par la diphtongaison, comme dans *especie* de *specie m*, *cinericio* de *cinericiu m*, *obsequio* de *obsequiu m ;* ou bien la rencontre des voyelles disparaît complètement, par l'assimilation des voyelles *e*, *i* à la dentale douce aspirée *c*, et, de la somme des deux dentales douces aspirées, il résulte la forte dentale aspirée *z*, comme dans *lanza* de *lancea m*, *cedazo* de *setaciu m*, *hechizo* de *facticiu m*, *mestizo* de *misticiu m*. Les sons gutturaux forts des *ch* et *qu* latins ont éprouvé une transformation identique, en passant dans notre langue, dans les mots *brazo* de *brachiu m*, *lazo* de *laqueu m*. Dans *facha* de *faciem*, l'*i* s'est changé dans l'aspirée très douce *h*, et, dans *faz*, il s'est assimilé à la dentale douce

fug + *ĭ* + *fu isse m* = *fug* + *i* + *isse* = *fui* + *i* + *ese* = *hu* + *y* + *ese*
fug + *ĭ* + *fu eri m* = *fug* + *i* + *eri* = *fui* + *i* + *iere* = *hu* + *y* + *ere*
leg + *a* + *fu it* = *leg* + *ĭ* + *u* = *lei* + *i* + *u* = *le* + *y* + *ó*
leg + *ĭ* + *fu erun t* = *leg* + *i* + *erun* = *lei* + *i* + *eron* = *le* + *y* + *eron*
leg + *ĭ* + *fu era m* = *leg* + *i* + *era* = *lei* + *i* + *era* = *le* + *y* + *era*
leg + *ĭ* + *fu isse m* = *leg* + *i* + *isse* = *lei* + *i* + *ese le* + *y* + *ese*
leg + *ĭ* + *fu eri m* = *leg* + *i* + *eri* = *lei* + *i* + *ere* = *le* + *y* + *ere*

aspirée *c*, et l'*e* s'est perdu par apocope dans cette forme : *faciem* = *faz*.

b) Après *l*, les atones *e*, *i*, se rencontrant avec une autre voyelle, se changent, unies à cette consonne, en un son guttural fort et aspiré, qui se représente actuellement en espagnol par le signe *j* : ainsi, de *palea m*, s'est formé *paja*, de *sarralia cerraja*, de *consiliu m consejo*, de *alienum ajeno*, etc. D'autres fois, l'*i* s'est changé en *l*, qui le précède, comme le prouvent *maravilla* de *mirabilia*, *batalla* de *batualia*, *vituallas* de *victualia ;* dans d'autres, au contraire, le double *ll* uni à la voyelle atone se change en *j*, comme dans *majar* de *malleare*. Dans *lirio* de *liliu m*, le *l* s'est changé en son homorganique *r*. Tantôt *l* se conserve, et le son de la voyelle *e* ou *i* se renforce et se change en une gutturale douce *g*, comme dans *valgo* de *valeo*, *salgo* de *salia m*. Tantôt il se conserve, mais il forme diphtongue avec la voyelle qui suit, comme dans *familia* de *familia m*, *consiliario* de *consiliariu m*. La conversion des atones *e*, *i* en *j* après *l*, s'explique par la considération que lesdites voyelles sont palatales, et que, se confondant avec la lingua-palatale *l*, il doit en résulter un son palatal fort semblable à celui de *j* (iota) latin, ainsi qu'il arrivait dans *meioranza*, de la basse latinité *meliorantia*, de *meliorans*, de *meliorare*, et *soberceia* de *supercilia*, aujourd'hui *sobreceja*, jusqu'à ce que ce son palatal fricatif eût acquis la consistance de gutturale forte aspirée dans notre *j*, comme dans *hijo* de *filiu m*, *mejor* de *meliorem* et *mujer* de *muliere m*. On peut donner aussi une autre explication de cette transformation. L'*i*, qui est une voyelle gutturale, opère une influence sur *l* et le change en la gutturale *g*, comme on

le voit dans l'ancien mot *mugier* ou *mogier ;* puis ce même *i* devient consonne et se transforme en une autre gutturale *h*, et les deux gutturales douces, se fondant en une seule, donnent pour résultat la gutturale forte sous cette forme : *muliere m* — *mugier* = *mugher* = *mujer*.

Les atones *e*, *i*, précédées de *n* dans le mot latin simple et suivies de voyelles, se changent, en passant dans notre langue, en un autre *n*, qui, uni à celui qui les précède, forme le *ñ* castillan, comme on le voit dans *viña* de *vinea m*, *piña* de *pinea m*, *araña* de *aranea m*, *cuño* de *cuneum*, *sueño* de *somnium*, *España* de *Hispania m*, *Brañosera* de *Brania Ossaria*. Quelquefois, ils se transforment en ce son guttural fort que représente le *j ;* il prend ainsi une consistance fort digne de remarque et d'une explication très difficile, comme on le voit dans *granja* de *granea m*, *extranjero*, qui suppose la forme *extranearium* de *extraneus ;* d'autres fois, ils se conservent, comme dans *linea* de *linea m*, surtout dans les mots de la bonne langue ou de formation récente, comme on le voit dans *ligneo* de *ligneu m*, *igneo* de *igneu m*, etc. Dans les formes de la flexion verbale, l'*e* ou l'*i* atones précédés de *n* et suivis d'une voyelle se changent en la gutturale douce *g*, comme dans *vengo*, *venga* de *venio*, *venia m*, *tengo* et *tenga* de *teneo*, *tenea m*. Dans *pongo*, *ponga* de *pono*, *pona m*, le *g* s'explique par l'assimilation de ce verbe à ceux de la seconde conjugaison latine, à laquelle appartient son prétérit *posui*, ou plutôt parce qu'il a été assimilé à la quatrième, à laquelle correspond son prétérit *posivi*, qui se trouve dans Plaute, et l'imparfait du subjonctif *poniret*, qu'on lit dans une des inscriptions collectionnées par Orelli et signalée, sous le n° 2466.

L'*e* atone précédé de *r* et suivi d'une voyelle se conserve, en castillan, sans se diphtonguer avec la voyelle suivante et sans détruire, par conséquent, l'hiatus du mot latin, comme le démontrent *aereo* de *aereum*, *etereo* de *æt(h)ereum*, etc., mots de langue pure et de formation récente dans l'idiome. Dans des circonstances identiques, l'*i* souffre des modifications, s'expliquant en beaucoup de cas par la métathèse, comme il arrive dans les mots espagnols dérivés des latins terminés en *arius*, *orius*, *urius*. Cette métathèse s'opère dans les syllabes *ari*, qui se transforment en *air* = *er*, *ori* et *uri*, qui se changent en *oir*, *uir* = *uer ;* ainsi de *carcerarium* s'est formé *carcelero*, de *denarium dinero*, de *terrarium terrero*, de *corium cuero*, de *Durium Duero* (1). Par analogie, de *aciarium*, on a formé *acero ;* mais de *spurium* est resté *espurio*. Dans *donaire* de *donarium*, la diphtongue *ai* s'est conservée sans se changer en *e* long. Dans *madera* de *materiam*, qui est presque l'unique mot de ce genre où les syllabes *eri* se transforment, l'*i* disparaît ; et enfin *lavador* de *lavatorium* et *vivar* de *vivarium* se forment par apocope. Dans d'autres mots de formation pas très ancienne et peu populaire, les deux voyelles se conservent, mais diphtonguées, comme on peut le voir dans *adversario*, *secundaria*, *notario*, *misterio*, *cimenterio*, *imperatorio*, *dilatorio*, *directorio*, *dimisorias*, *lujuria*, *furioso*, etc.

Après *s*, l'*i* atone suivi d'une voyelle s'est conservé, mais en formant diphtongue avec la voyelle suivante, comme dans *iglesia* de *ecclesiam*, *ocasion* de *occasionem*,

(1) Avec les formes intermédiaires *carcerairo*, *denairo*, *terrairo*, *coiro*, *Duiro*.

mansion de *mansionem*, *Ambrosio* de *Ambrosium*, etc. De *elysius* s'est formé *elisio* et aussi *eliseo*. Dans *beso* de *basium* s'est opérée la métathèse (*baiso*). Dans des conditions identiques, l'*e* ne s'altère pas généralement, et, dans les mots de formation récente et peu vulgaires, il ne se diphtongue pas même avec la voyelle qui suit dans le peu de mots qui peuvent servir d'exemple, tels que *oseo* de *osseum*, *róseo* de *roseum*. *Queso* de *caseum* s'est formé par attraction de l'*a* sur l'*e*, et *Blas* de *Blasium*, par apocope.

c) Les *i* ou les *e* atones latins, précédés de la dentale douce *d* et suivis d'une autre voyelle, se sont conservés dans des mots qui ne sont pas très populaires ni de formation ancienne, mais en se diphthonguant avec la voyelle suivante, comme dans *radio* de *radium*, *predio* de *prædium*, *presidio* de *præsidium*. Dans *diurno* de *diurnum*, l'hiatus du mot latin se maintient ; mais il s'évite généralement par une espèce d'assimilation qui s'opère dans le mot latin, au moyen de laquelle le *d* se transforme en un *i*, qui, réuni à l'*i* suivant, donne *y* pour résultat, comme dans les mots :

ba-diu m = *ba-iio* = *ba-yo*
ra-diu m = *ra-iio* = *ra-yo*
mo-diu m = *mo-iio* = *mo-yo*
po-diu m = *po-iio* = *po-yo*
ga u diu m = *ga u iio* = *ga-yo*
hodie = *ho-ii e* = *ho-y*
sede m = *se-ie* = *se-ii* = *sey* (1)
sedea t = *se-iea* = *se-iia* = *seya* (2)

(1) *Sey* est un mot archaïque qui dans le Fuero Juzgo signifie *sede* ou *silla*.

(2) Se lit pour *sea* dans le *Libre de Apollonio*.

De *gaudium* s'est aussi formé *gozo*, comme si, au lieu de s'assimiler à l'*i*, la dentale douce s'était renforcée en *t* avant de passer au castillan.

Ce curieux phénomène d'assimilation de la consonne douce à l'*i* se réalise dans la flexion castillane en des cas où l'*i* est tonique. C'est ainsi seulement que s'expliquent les formes verbales castillanes, telles que *creyó, creyeron, creyera, creyese* et *creyere, creyendo* et *creyente* qui, à partir de la forme classique, supposent comme antérieures les formes suivantes :

cre-di + fu it = cre-ii + u = cre-y + ó (1).
cre-di + fu erun t = cre-ii + erun = cre-y + eron
cre-di + fu era m = cre-ii + era = cre-y + era
cre-di + fu isse m = cre-ii + esse = cre-y + ese
cre-di + fu eri m = creii- + ere = cre-y + ere
cre-de-ndo = cre-die-ndo = cre-iie-ndo = cre-ye-ndo
cre-de-nte m = cre-die-nte = cre-ii-nte = cre-ye-nte

C'est un procédé semblable qu'ont suivi les formes *oyes, oye, oyen, oyera, oyese, oyere, oyendo* et *oyente ;* le mot latin a subi l'assimilation du *d* en *i* et les autres transformations de la manière suivante :

Audiis (2) *= o-iies = o-yes*
audiveram = au-di-(v) era m = au-di-era = o-ii-era = o-y-era

(1) Ces formes s'expliquent par l'union du prétérit du verbe substantif aux deux racines dont se compose le verbe *credo*. Au gérondif et au participe la tonique *e* devant deux consonnes se transforme en *ie*, et le *d* s'assimilant à l'*i*, les deux *i* se fondent en un *y*.

(2) Pour la formation de ces mots notre langue n'a pas tenu compte de la contraction qui s'y opère en latin.

audivissem = *au-di-* (*v*)*isse m* = *au-di-esse* = *o-ii-esse* = *o-y-ese*
audiverim = *au-di* (*v*)*eri m* = *au-di-eri* = *o-ii-ere* = *o-y-ere*
audiendo = *au-di-endo* = *au-ii-endo* = *o-y-endo*
audientem = *au-di, ente m* = *au-ii-ente* = *o-y-ente*

Dans *oigo*, *oiga*, etc., le *d* du mot originaire latin s'est assimilé à l'*i*, et celui-ci s'est changé en consonne par la gutturale douce *g*, ce qui donne le résultat suivant :

audio = *au-ii-o* = *o-ig-o*, à l'époque antéclassique *o-y-o*
audiu m = *auii-a* = *o-ig-a*, à l'époque antéclassique *o-y-a*

Dans *jornal* de di*urnale m*, le *d* s'est assimilé à l'*i*, puis les deux *ii* sont devenus consonnes, le premier s'est transformé en la gutturale douce *g*, et le second en *h*, et les deux réunies se sont fondues en la gutturale forte *j* de cette manière :

diurnal em = *iiurnal* = *ghornal* = *jornal*

Quand les atones latines *e* et *i* sont précédées de la forte dentale *t* et suivies d'une autre voyelle, la rencontre des voyelles s'évite, en castillan, par la conversion des syllabes *te*, *ti* en la dentale aspirée *z*. Ainsi, de *duritia m* on a formé *dureza*, de *titiona m tizón*, de *Martiu m Marzo*, de *puteu m pozo*, de *linteu m lienzo*. De *platea m* on a formé *plaza*, bien que l'*e* soit tonique dans le mot latin dérivé du grec πλατεια; mais dans Horace (Ep. II, 2-71) et dans Catulle (15-7) on le trouve bref, et, par conséquent, atone, et voilà pourquoi, sans doute, notre langue l'a considéré comme tel et changé en *z* la syllabe *te*, comme si l'*e* était atone par nature. Dans *avestruz* de *avis struthi o*, il s'est opéré de plus une apocope ; et dans

ajonjo de *absinthiu m*, le *bs* s'est changé, premièrement, en *x* et ensuite en *j*, de même que la syllabe *thi*. Dans beaucoup de cas, l'*i* atone latin précédé de *t* se conserve dans sa rencontre avec la voyelle suivante, mais alors il forme diphthongue avec elle, comme on le voit dans *justicia* de *justitia m*, *palacio* de *palatiu m*, *racion* de *ration em ;* mais dans *razon*, on a suivi le procédé général indiqué plus haut. — L'*e* atone après un *t* et se rencontrant avec une autre voyelle se conserve, dans les mots peu populaires et de formation récente, avec la même forme latine et sans se diphthonguer, comme dans *pluteo* de *pluteu m.*

Quelle raison y a-t-il pu avoir pour que les syllabes *ti* ou *te*, atones latines, se fondissent en notre *z ?* Établissons, d'abord, que cette lettre est une importation de l'alphabet grec dans l'abécède castillan, dans lequel il équivaut, par le son, au θ grec, lettre que les latins transcrivaient *th*, comme on le voit dans *theorema* de θεωρεμα, *thorax* de θωραξ, *thronus* de θρονος, etc. Si donc notre *z* est l'équivalent du θ grec, et celui-ci du latin *th*, si *e* = *i* et que celui-ci puisse se convertir en la gutturale douce *g* ou *h*, il n'y a pas à faire de grands efforts d'imagination pour comprendre que les syllabes *ti* ou *te* atones puissent être égales à *th*, c'est-à-dire, à une dentale et une aspiration douce, comme notre *z*, de sorte qu'il en résulte :

puteu m = *putiu m* = *puthu* = *pozo*
tition em = *tithon* = *tizon*

d) L'*e* atone latin, précédé de la labiale douce *b*, ou de la dentale labiale douce *v*, et suivi d'une autre voyelle, s'est changé en *i ;* par assimilation, les douces *b* et *v* se

sont également transformées en *i*, et des deux *ii* il en est résulté *y*. C'est ainsi que de *rubeu m* se sont formés *rubio* et *royo ;* de *fovea m hoya*, et dans la flexion verbale de *habea m haya*, de *habeas hayas*, etc. Dans des mots de formation peu ancienne et peu vulgaires, la rencontre des voyelles s'est conservée, comme dans *alveo* de *alveu m*. Parfois, quand l'*i* se rencontre avec une autre voyelle et est précédé de *b* ou *v*, les deux voyelles se conservent, mais diphtonguées, comme dans *soberbia* de *superbia m*, *abreviar* de *abbreviar e*, *rabia* de *rabie m*, *obvio* de *obviu m*, *lluvia* de *pluvia m*, etc. Dans *ligero* de *leviariu m*, *vi* s'est changé en la gutturale *g*, de même que dans *sargento* de *servientem*. Dans *lejia* de *lixi vi a m*, l'atone et la douce labiale dentale qui la précède ont disparu par syncope.

Après un *p*, dans le peu de cas où l'*i* atone se rencontre avec une autre voyelle dans le mot simple, notre langue a évité l'hiatus par le changement de la labiale forte *p* et de la voyelle *i* en la palatale forte *ch ;* c'est ainsi que se sont formés *pichon* de *pipione m* et *reprochar* de *repropiar e*. Dans la flexion des verbes *caber* et *saber*, de *capio* et *capiam* se sont formés par attraction *quepo* (caipo) et *quepa* de (*caipa m*), de *sapia m sepa* (*saipa m*) et la forme *sé* est une apocope de *sai po* pour *sapio*.

e) Quand l'*u* atone se rencontre avec une autre voyelle dans le mot latin simple, cas qui n'est pas fréquent, notre langue évite l'hiatus au moyen de l'attraction, comme dans *viuda* de *vidua m*, *cupe* de *capui* (caupi), *supe* de *sapui* (saupi), *hube* de *habui* (haubi), attraction confirmée par les mots archaïques *sopo*, *hobo*. Tantôt elle l'évite par l'élision, comme dans *Enero* de *Jan u ariu m* (*Janairu m*), *coso* de *co n s u o*, *muerto* de *mort u u m ;* tantôt par épen-

thèse, en introduisant un *y* entre deux voyelles, comme dans *construye* de *construo, sustituya* de *substitua m*, *constituyose* de *constituissem*. Dans beaucoup de cas, notre langue conserve cependant la rencontre de l'atone *u* avec une autre voyelle, mais en les diphthonguant, comme dans *agua* de *aqua m*, *perpetuo* de *perpetuu m*, *arduo* de *arduu m*, *tenue* de *tenue m*, etc.

f) La rencontre de voyelles peut avoir pour origine la perte d'une consonne du mot latin, et alors, en passant dans notre langue, tantôt la rencontre des voyelles se conserve avec leur hiatus correspondant, comme dans *dean* de *de c an um*, *paraiso* de *para d isu m*, *oir* de *au d er e*, *maestro* de *ma g istru m ;* tantôt l'hiatus disparaît au moyen de la diphtongaison, comme l'attestent *juez* de *ju d ic em*, *cuidar* de *co g itar e*, *viera* et *viere* de *vi d era m* et *vi d eri m*. Dans *leer* de *le g er e*, l'hiatus s'est conservé dans la flexion des formes dérivées des temps simples latins, tels que *leo*, *leia*, *lea*.

g) Notre langue respecte aussi d'ordinaire la rencontre de voyelles sans les diphthonguer, quand c'est un produit de la composition latine, comme dans *coaccion* de *coaction em*, *coadyuvar* de *coadjuvar e*, *coartar* de *coartar e*, *preambulo* de *prœambulu m*, *proemio* de *proœmiu m*, etc. Mais, parfois, elle l'évite au moyen de l'élision, comme dans *antaño* de *ant e annu m*, *antojo* de *ant e ocu lu m*, *cubrir* de *c o operir e*, *dorar* de *d e aurar e*, où disparaît toujours la première voyelle, qui toujours est atone.

III

Nous avons vu les transformations que souffrent, en passant du latin au castillan, les voyelles latines atones se rencontrant avec une autre voyelle; voyons maintenant celles qu'éprouvent ces mêmes voyelles atones quand elles précèdent une consonne. Il y a deux cas à distinguer dans l'étude des métamorphoses de ces voyelles, suivant que l'atone précède la syllabe tonique ou qu'elle est après la syllabe tonique dans le mot latin.

a) Si la voyelle atone suivie d'une consonne précède la syllabe tonique dans le mot latin, elle passe, en beaucoup de cas, intacte du latin dans notre langue, comme le confirment *rebelde* de *rebellem*, *amor* de *amare*, *dañar* de *damnare*, *deber* de *debere*, *librar* de *librare*, *mirar* de *mirari*, *tener* de *tenere*, *oficio* de *officium*, *monumento* de *monumentum*, *humano* de *humanum*, etc. Parfois l'*a* se change en *e*, comme dans *esparrago* de *asparagum*, *esmeralda* de *smaragdum*, *lebrillo* de *labrum;* d'autres fois l'*e* se change en *a*, comme dans *ayuno* de *jejunium*, ou en *o*, comme dans *estornudar* de *sternutare*. Tantôt l'*i* atone latin qui précède la syllabe tonique se transforme en *a*, comme dans *salvaje* de *silvat(i)cum*, *balanza* de *bilancem*, *maravilla* de *mirabilia ;* tantôt l'*o* se change en *a*, comme dans *navaja* de *novac(u)lam*, et en *e*, comme *lejos* de *longos*. L'*u* se transforme en *e*, comme dans *enebro* de *junip(e)rum*. La diphthongue atone *au* se transforme naturellement en *o*, comme dans *oir* de *au(d)ire*, *oreja* de *auric(u)lam*, *otoño* de *autumnum*, etc., comme si

elle était tonique ; ou en *e*, comme dans *escuchar* de aus*cultare;* ou en *a*, comme dans *Agosto* de Au*gustum;* mais fréquemment elle se conserve en castillan dans les mots purs et de formation peu éloignée, tels que : au*xilio* de au*xilium*, au*stral* de au*stralem*, au*spicio* de au*spicium*, au*diencia* de au*dientiam*, au*toridad* de au*toritatem*, etc. La diphtongue *ae* se change quelquefois en *i*, comme dans *igual* de ae*qualem*, *cimiento* de *caementum*, *conquista* de *conquaes(i)ta*, *quise* de *quaesivi*, *quisiera* de *quaesi(v)eram*, *quisiese* de *quaesi[v]i[sse]m*, *quisiere* de *quaesi(v)erim*, et aussi en *e*, comme dans *celeste* de *caelestem*, *preceptor* de *praeceptorem*.

Au milieu de tant de variétés de transformations qu'éprouve en passant au castillan la voyelle atone suivie d'une consonne qui précède la syllabe tonique du mot latin, on observe, cependant, que le plus fréquemment l'*u*, dans ces circonstances, se change en *o*, comme dans *conejo* de *cuniculum*, *gobernar* de *gubernare*, *hollin* de *fulginem*, *gorgojo* de *curculionem*, *tocino* de *tucetum*. Mais la conversion de l'*i* atone en *e* est encore plus remarquable, comme dans *engreir* de *ingredi*, *dechado* de *dictatum*, *encentar* de *inceptare*, *sencillo* de *simplicellum*, *enemigo* de *inimicum*, *sello* de *sigillum;* et de l'*e* en *i*, comme dans *dinero* de *denarium*, *ristre* de *restare*, *pincel* de *penicilum*, *piojo* de *pediculum*, *mitad* de *medietatem*, etc. Cette transformation passe sur certaines formes de la flexion verbale castillane où l'*e* atone suivi d'une consonne et précédant la syllade tonique se change en *i*, comme dans *impidiera, impidiese, impidio, impidieron, impidiere, impidiendo* de *impedir* de *impedire*, *sintiera*, *sintiese*, *sintió*, *sintieron*, *sintiere* et *sintiendo* de *sentir* de

sentir e, *pidio* de *petivit*, *pidiera* de *petiera m*, *pidiere* de *petieri m*, etc.

Enfin dans *Merida* de *E]merita[m*, *Lérida* de *I]llerda m* et *reloj* de ho]*rolog[ium*, l'atone initiale qui précède la tonique latine disparaît.

b) Quand les atones *e*, *i*, *o*, *u*, suivies d'une consonne, se rencontrent après la syllabe tonique dans le mot latin et ne sont pas des finales de ce mot, qui, dans ce cas, est, d'ordinaire, dactyle, elles disparaissent généralement en passant dans l'espagnol, comme dans *diestro* de *dext e rum*, *obra* de *op era m*, *puesto* de *pos i tu m*, *senda* de *sem i ta m*, *hombre* de *hom i ne m*, *liebre* de *lep o re m*, *caldo* de *cal i du m*, *pueblo* de *pop u lu m*, *siglo* de *reg u la m*, *peligro* de *peric u lu m*, etc., par ressemblance avec ce qui arrive en certains mots latins syncopés qui se trouvent dans les poètes classiques, tels que : *periclum*, *sæclum*, *hercle*, etc. Mais dans d'autres de formation pas très ancienne ou peu vulgaires, cette syncope ne s'opère pas, comme dans *candido* de *candidum*, *arido* de *aridu m*, *circulo* de *circulu m*, *meter* de *mitter e*, *beber* de *biber e*, etc. ; quoique l'apocope que souffrent ces derniers en passant au castillan influe puissamment sur la conservation de l'*e*. Dans *zocalo* de *socc ulu m*, l'*u* s'est transformé en *a*, mais il a disparu dans *zoclo*.

Les voyelles atones finales *a*, *e*, *i*, *o* se conservent en passant à l'espagnol, comme dans *pena* de *pœna m*, *nube* de *nube m*, *siete* de *septe m*, *leve* de *leve m*, *crisis* de *crisis*, *bilis* de *bilis*, *sendos* de *sin gu los*, *dos* de *d u os*, *dentro* de *de-intro*, etc. Dans *diez* de*dece m*, l'*e* disparaît, et dans *once*, *doce*, *trece*, etc., de *un de ci m*, *duo de cim*, *tre de cim*, etc., l'*i* s'est changé en *e*, de même que dans *veinte* de *vig inti*.

L'*u* final atone se change en *o* en passant du latin à l'espagnol, comme dans *templo* de *templu m*, *trempo* de *tempu s*, *fruto* de *fructu m*, *amaron* de *amarun t*, *pertrechos* de *pertractus*, etc.

Néanmoins, les atones finales du mot latin disparaissent dans beaucoup de cas par apocope dans le mot espagnol aigu, quand le primitif latin est grave, comme dans *amâr* de *amar e*, *temer* de *timer e*, *feliz* de *felice m*, *veloz* de *veloc em*, *laud* de *laud em*, *virtud* de *virtut em*, *reloj* de *ho rologi um*, *avestruz* de *avisstruthi o*, etc., et parfois, bien que la primitive soit dactylique, comme dans *simil* de *simil em*, *debil* de *debil em*, *vivir* de *viver e*, *creer* de *cre d er e*, *escribir* de *scriber e*, etc.

J.-G. MAGNABAL.

(A suivre.)

ESSAI DE MÉTRIQUE VÉDIQUE ET SANSCRITE

(*Suite.*)

VERS DE SIX ET DE SEPT PADAS.

(Hexades et heptades.)

Ici il s'agit encore d'une sorte de *refrain* qui répète un des autres padas. Lorsque le vers est de sept padas, le sixième et le septième forment refrain, le septième, d'ailleurs, répétant le sixième avec une variation.

3° PADAS DE HUIT SYLLABES CATALECTIQUES ET HYPERCATALECTIQUES.

On rencontre d'abord le pada de sept syllabes avec la fin o - o̲ ou bien o - o o.

Voici des exemples de ces padas :

dûre cattâ | ya chantsat
gahanam yad | inakshat

Quelquefois ce n'est pas la *seconde partie* du *pada*, mais bien la première qui est catalectique.

tat sa te | manâyati

On trouve des *padas hypercatalectiques*, ce qui donne des padas de neuf syllabes.

tam ā pavasva deva soma
ā khum cid eva deva soma

Enfin, il existe même une *double hypercatalexe* résultant de l'addition d'un iambe entier, et donnant un vers de dix syllabes.

II. PADAS DE ONZE ET DE DOUZE SYLLABES OU TRISHUBH ET JAGATI.

1° Structure de ces padas.

Ces deux sortes de padas forment un système commun; ils ne se distinguent qu'en ce que celui de douze syllabes ajoute une syllabe à la fin ; il est *hypercatalectique du premier*.

Chacun de ces deux padas présente *deux formes quant à la césure,* suivant que celle-ci se place *après la quatrième* ou *après la cinquième* syllabe.

La césure la *plus ancienne* est celle après la quatrième syllabe ; le pada le plus ancien est le pada de onze syllabes. Comment le pada de douze syllabes a-t-il pris naissance et sous quelle influence ? On trouve d'abord ce pada en mélange dans les vers avec le pada de huit syllabes. C'est probablement l'*influence de ce vers pair voisin* qui aura converti le pada de onze syllabes en pada de douze.

La césure ne tombe pas indifféremment sur toute syllabe du vers comme dans l'hexamètre grec, où elle peut être spondaïque, trochaïque ou bucolique ; elle doit se rencontrer toujours à un même point du dessin rythmique, et ce point

est le même dans le pada de onze syllabes et dans celui de douze, qui renferme un pied de plus seulement dans sa seconde partie.

Mais cette *fixité de la césure* vis-à-vis du *dessin rythmique* ne se rencontre plus vis-à-vis du *dessin lexiologique ;* en d'autres termes, la césure n'a pas besoin de se trouver à la fin d'un mot, mais peut séparer les deux éléments d'un composé, ou le dérivé de son suffixe de dérivation ; elle peut précéder un enclitique ou séparer deux syllabes réunies par le *sandhi* ou par les contractions. Enfin, souvent même on néglige totalement la césure.

L'influence de la césure est moins forte sur la quantité que dans les autres langues, moins forte aussi que celle de la fin du vers ; sans doute, la quatrième syllabe, laquelle la précède, a une quantité plus libre, mais non *ad libitum;* la règle de position opère même lorsque la césure est interposée ; enfin, même à la césure, on évite soigneusement l'*hiatus,* toutes choses qui prouvent que le repos de la césure est faible.

La césure variant de place entre la quatrième et la cinquième syllabe, on peut, pour l'examen, *diviser* ces *padas* en *trois parties:* le *commencement*, le *milieu* et la *fin ;* le commencement et la fin ont, sauf irrégularités, la forme iambique ; au contraire, le milieu est très variable. De même, sauf au milieu, il y a alternance régulière d'*arsis* et de *thesis*, mais à *travers cette partie médiane les deux parties externes agissent l'une sur l'autre*, en ce sens que les *arsis* de la fin se trouvent précisément à des places symétriques à celles qu'occupent les *arsis* du commencement, ou plus exactement suivent la chaîne des alternances, comme si la partie médiane ne l'avait pas interrompue.

PADA DE ONZE SYLLABES OU TRISHTUBH.

Partie initiale.

La partie initiale comprend les quatre premières syllabes ou les cinq premières *suivant la place de la césure*. Dans les deux cas, on trouve des *dessins rythmiques* très variés.

1° Dans le cas de *césure après la quatrième syllabe :*

1° o - o -; 2° - - o -; 3° o - - -; 4° - - - -; 5° o - - o; 6° - - - o; 7° o - o o; 8° - - o o; 9° o o - -; 10° - o - -; 11° o o - o; 12° - o - o; 13° o o o -; 14° - o o -; 15° o o o o; 16° - o o o.

2° Dans le cas de *césure après la cinquième syllabe :*

1° o - o - o; 2° o - o - -; 3° - - o - o; 4° - - o - -; 5° o - - - o; 6° o - - - -; 7° - - - - o; 8° - - - - -; 9° o - - o o; 10° o - - o -; 11° - - - o o; 12° - - - o -; 13° o - o o o; 14° o - o o -; 15° - - o o -; 16° - - o o -; 17° o o - - o; 18° o o - - -; 19° - o - - o; 20° - o - - -; 21° o o - o o; 22° o o - o -; 23° - o - o o; 24° - o - o -; 25° o o o - o; 26° o o o - -; 27° - o o - o; 28° - o o - -; 29° o o o o o; 30° o o o o -; 31° - o o o o; 32° - o o o -.

Tout cela est extrêmement varié, mais avec la première césure la forme o - o - est de beaucoup la plus fréquente. Les plus nombreuses ensuite sont celles qui ont la brève à la quatrième place ; c'est ici la césure qui tend à rendre *ad libitum* la quantité de la syllabe précédente ; aussi, dans une telle circonstance, la brève peut porter l'*arsis* aussi bien qu'une longue. Dans ces modifications, il faut remarquer encore ici comme dans le Gayatri que la brève, à la deuxième syllabe, entraîne une longue à la troisième.

Dans le cas de la deuxième césure, le dessin le plus ordinaire est celui-ci o - o - o ; la première syllabe est indif-

férente ; la cinquième, malgré sa position avant la césure, ne l'est que lorsque la quatrième est longue ; si la quatrième est courte, presque toujours la cinquième est longue et porte l'*ictus;* il en résulte que l'*ictus* se trouve reculé d'une syllabe. Enfin, la cinquième brève peut porter l'*arsis* comme tout à l'heure la quatrième, pour la même raison, à cause de la position devant la césure.

Partie médiane.

Cette partie commence à la *césure* et s'étend, dans le cas de *césure après la quatrième syllabe*, depuis la cinquième jusqu'à la septième ; dans le cas de *césure après la cinquième syllabe,* la sixième et la septième seulement.

Dans le premier cas, le dessin le plus fréquent est o o -, dans le second o o ; mais, comme la huitième syllabe est une longue, on peut dire que, dans les deux cas, après la césure, il y a un *anapeste;* seulement, dans le premier cas, cet anapeste précède la partie finale entièrement organisée du *pada,* tandis que, dans le second, l'anapeste contient la première syllabe de cette dernière partie.

Des trois syllabes dans le premier cas, c'est la quantité de la seconde qui est la plus stable. Dans le second cas, la brève qui suit la césure reste presque toujours brève.

Voici les paradigmes de la constitution de la partie médiane du pada :

I. — *Cas de la césure après le quatrième pied.*

1° o o -; 2° - o -; 3° o o o; 4° - o o; 5° o̲ - o.

II. — *Cas de la césure après le cinquième pied.*

1° o o; 2° - o; 3° o -.

Dans le premier cas, la septième syllabe étant presque toujours longue, il en résulte que c'était le siège d'une *arsis*. Cette *arsis* est préparée par une ou même par les deux brèves qui précèdent.

Partie finale.

Il s'agit, suivant la place de la césure, des quatre ou cinq dernières syllabes, des quatre dernières dans le *trishtubh,* des cinq dans le *jagati.*

La constitution normale est, dans le premier cas, ⏑́ o ⏑́ o̱, dans le second, ⏑́ o ⏑́ o ó̱, formes trochaïques.

Souvent, cependant, à la place de la première longue, il y a une brève, quand c'est la finale d'un mot; quelquefois aussi la dernière syllabe est une longue. La première exception se comprend très bien; la fin du mot entraîne un *repos qui allonge* la syllabe brève; il suffit donc d'une syllabe brève, puisqu'elle s'allonge par position.

Aux autres syllabes il y a aussi des variantes, mais sporadiques.

Que conclure de ces constatations?

La partie la plus importante, celle qui s'organisa le plus tôt, c'est la partie finale. Or, il semble résulter de son examen rythmique une direction descendante trochaïque. Mais comment établir la division en pieds dans l'ensemble du vers?

M. V. Henry propose de scander le jagati ainsi :

Anacruse brève ou longue - trochée rythmique (éventuellement spondée, etc.) - longue de trois temps équivalente à un trochée rythmique, - dactyle irrationnel équiva-

lant à un trochée — trochée rythmique — longue de trois temps, ou longue simple, suivie d'une pause d'une brève, équivalant en tout cas à un trochée rythmique.

Et le trishtubh ainsi :

Même mesure, à cela près que le trochée rythmique qui précède la longue finale est remplacé par une longue de trois temps.

D'où, dans les deux cas, six temps forts répartis en 3 + 3 par une césure médiane (après la longue du dactyle irrationnel) ou en 2 + 4 par la césure qui suit la quatrième syllabe.

Dans ce système, on aurait partout des trochées rythmiques, mais ce résultat n'est obtenu qu'en supposant à la fois des anacruses, des dactyles irrationnels et des longues de trois temps, ce qui lui donne quelque chose de bien artificiel.

Nous croyons plutôt que le système est bien de direction trochaïque, mais qu'il ne se réalise que d'une manière embryonnaire où la quantité des syllabes reste d'abord indifférente au rythme.

2° VERS FORMÉS PAR LE TRISHTUBH ET LE JAGATI.

Les padas *trishtubh* et *jagati* que nous venons de décrire forment normalement un *quatrain*, c'est-à-dire un vers de quatre padas. Mais il y a aussi des jagâtis de trois padas imitant ainsi le *gayâtri*. Il y a aussi des *pentades*, mais alors le cinquième pada est la répétition du quatrième avec une variante. Le trishtubh admet plus facilement ces combinaisons; celle de trois padas s'appelle *virâj* et est fréquente. Il a aussi des *dyades*.

Ces vers se trouvent ordinairement à la fin du poème, le cinquième pada répète à peu près le quatrième.

3° TRISHTUBH ET JAGATI CATALECTIQUES ET HYPERCATALECTIQUES.

Le trishtubh ou pada de onze syllabes et le jagati ou pada de douze syllabes que nous venons de décrire peuvent être *catalectiques* et deviennent ainsi des vers de dix et de onze syllabes, ou *hypercatalectiques* et deviennent ainsi des vers de douze et de treize syllabes.

Le *processus* diffère en ce que l'addition ou le retranchement de la syllabe a lieu, tantôt *avant la césure,* tantôt après.

Lorsque, ce qui est le cas le plus fréquent, l'addition ou le retranchement ont lieu après la césure, elle se fait de telle sorte que si la césure se place après la cinquième syllabe, on fait la seconde partie de la même longueur que si la césure se trouvait après la quatrième syllabe; on donne à la seconde partie seulement la longueur qu'elle aurait eue si la césure avait eu lieu après la cinquième syllabe. En d'autres termes, on ajoute ou l'on retranche une syllabe à la seconde moitié du pada, et la première moitié reste intacte.

Voici des exemples du *pada hypercatalectique :*

abhi krishṇena | rajasâ dyâm riṇoti

C'est un trishtubh à césure après la cinquième syllabe dont la seconde moitié prend sept syllabes au lieu de six, ce qui en fait un pada de douze syllabes.

mâ no martâya | ripave vâjinîvasû

C'est un jagati à césure après la cinquième syllabe dont la seconde moitié prend huit syllabes au lieu de sept, ce qui en fait un pada de treize syllabes.

Nous voyons que la modification *hypercatalectique* suppose toujours la césure après la cinquième syllabe.

Voici maintenant des exemples du pada *catalectique :*

mitrô na bhûd || adbhut asyah rathiḥ

C'est un trishtubh à césure après la quatrième syllabe dont la seconde partie a six syllabes au lieu de sept, ce qui en fait un pada de dix syllabes au lieu de onze.

yod âṣásâ | niḥṣasâ abhiṣasâ

C'est un jagati à césure après la quatrième syllabe, dont la seconde partie a sept syllabes a lieu de huit, de sorte que c'est un pada de onze syllabes au lieu de douze.

Mais quelquefois, et ceci est une anomalie nouvelle, le pada à césure après la cinquième syllabe peut n'avoir que cinq syllabes après la césure, et devenir ainsi catalectique et de dix syllabes. C'est une sorte de contamination causée par le mélange avec deux padas de cinq syllabes nommés *viraj* que nous décrirons un peu plus loin.

En voici un exemple :

sam anigiraso | navanta gabhih

A côté du pada *catalectique*, se trouve le pada *brachycatalectique*; les deux premières syllabes manquent après la césure. Il y en a des exemples pour les deux positions de la césure et pour les deux padas : le trishtubh et le jagati.

Voici un exemple dans le cas de césure après le quatrième pied :

ta ū shu ṇo | maho yajuträh

Il s'agit là d'un trishtubh perdant deux syllabes après la césure et devenant ainsi un pada de neuf syllabes.

pibâ somam | enā satakrato

Il s'agit d'un jagati perdant deux syllabes après la césure et devenant ainsi un pada de dix syllabes.

pari yad indra | rodasî ubhe

Il s'agit ici d'un jagati à césure après la cinquième syllabe faisant la même perte.

Enfin le jagati peut perdre jusqu'à trois syllabes.

usharbudhaḥ | svasminu anjasi

Enfin, à côté du pada catalectique, de l'hypercatalectique et du brachycatalectique, se trouve l'*hyperhypercatalectique*, c'est-à-dire celui qui s'allonge de deux syllabes dans la partie postérieure à la césure. Ces deux syllabes ajoutées forment un trochée.

Il en résulte des padas de treize et de quatorze syllabes; le premier est une prolongation du trishtubh, le second du jagati.

PADA DE TREIZE SYLLABES.

rathebhir yâta | rishṭimabhir aṣvaparṇaiḥ

PADA DE QUATORZE SYLLABES.

apûrushaghnó | apratîta sûra satvabhiḥ

Lorsque, ce qui est le second cas, le retranchement a lieu *avant la césure*, cette première partie du pada a quatre syllabes au lieu de cinq, ou trois syllabes au lieu de quatre. Voici un exemple de cette dernière modification :

anjasî | kuḷiṣî vîrapatnî
tritiye | vidathe manma ṣaṃṣi

Il en résulte des padas de dix syllabes.

4° ESPÈCES PARTICULIÈRES DE TRISHTUBH ET DE JAGATI.

Une première espèce très remarquable consiste en ce qu'après la césure, qui suit la cinquième syllabe alors le plus souvent, se placent trois trochées.

Il en résulte que, dans le cas de césure de quatrième syllabe, le pada a une syllabe de moins que le trishtubh ordinaire, et que, dans le cas de césure de cinquième syllabe, elle égale le trishtubh ; seulement, alors, la syllabe qui suit la césure est une longue, ce qui est ordinairement plus rare.

En voici des exemples avec les deux sortes de césure :

sṛudî havam | indra mâ rishaṇyaḥ
uktheshu in nŭ | sûra yeshu câkan

Une seconde modification consiste à constituer la seconde partie ainsi - o - o - o̲, c'est-à-dire après la césure de quatrième syllabe, à remplacer les deux brèves qui suivent par une seule longue ; souvent, de plus, on néglige alors la césure.

En voici des exemples :

in drâya brah- | mâṇi râtatamâ
bharâmi ân- | gûsham âsiena

Les modifications précédentes affectaient le trishtubh ; la suivante affecte le jagati.

Quelquefois, après la césure de cinquième syllabe, les deux brèves qui suivent la césure sont remplacées par une longue. C'est un exemple de versification par équivalence de quantité, laquelle forma plus tard tout un système dans le sanscrit, mais qui, dans le védique, n'est encore qu'une exception.

Puis ce pada introduit quelquefois une seconde césure après la septième syllabe, et la cinquième syllabe, qui, dans le jagati ordinaire, est *ad libitum*, devient toujours brève, de sorte que le pada devient :

o̲ - o̲ - - | - - | o - o o̲.

En voici des exemples :

abhraprasho na | vâcâ | prushâ vasu
ṣriye maryâsó | ânjînr | akrinvata

III. PADA DE CINQ SYLLABES OU VIRAJ ET VERS QUI EN DÉRIVE DVIPADA VIRAJ.

La formule de ce pada est o̲ - o - o̲ avec *arsis* sur la deuxième et la quatrième syllabe, et peut-être aussi sur la cinquième. La brève de la troisième syllabe est stable et fait bien ressortir le dessin rythmique par sa position entre les deux longues portant les *arsis ;* cependant elle est aussi remplacée par une longue.

Voici les variations de la composition de ce *pâda :*

1° - - o - o̲ ; 2° o - o - o̲ ; 3° o - - - o̲ ; 4° - - - o̲ ; 5° o o o - o̲ ; 6° - o o - o̲ ; 7° o o - - o̲ ; 8° - o - - o̲ ; 9° o o - o o ; 10° - o - o o̲ ; 11° o - - o o̲.

Ces padas se réunissent en quatrain pour former un vers qui porte le nom de *dvipadā virāj*. La distinction d'un vers du vers subséquent consiste, comme toujours, en ce que la fin du pada doit coïncider avec la fin d'un mot, mais cependant ici cette démarcation nette n'est pas toujours observée.

La réunion de deux padas de cinq syllabes ressemble beaucoup au trishtubh de onze syllabes, surtout celui à césure de cinquième syllabe, et souvent, dans les poèmes composés de trishtubh, ceux-ci sont remplacés par le pada que nous décrivons en ce moment.

Ce mélange est si fréquent qu'il en résulte un rythme tout particulier dont voici un exemple :

agne tam adya
aṣvan na stomaiḥ
kratam na bhadram
hṛidisprisam | ridhiāmā tá ohaiḥ

IV. COMBINAISONS DE DIFFÉRENTS PADAS DANS LE MÊME VERS.

a) Mélange de gayâtrî et de jagâti.

Il n'y a pas de mélange de trishtubh et de jagati, parce que, d'un côté, leur peu de distance l'un de l'autre fait qu'ils se confondent souvent sporadiquement ; que, d'un autre côté, cette faible distance fait qu'ils ne peuvent alterner régulièrement, le contraste serait trop faible.

Le trishtubh et le gâyâtri n'alternent pas non plus, parce que le premier finit par une *thesis* et le second par une *arsis*, ce qui détruirait toute harmonie.

Mais entre le gâyâtri et le jagati le contraste est assez grand pour rendre l'alternance sensible et harmonieuse,

et l'harmonie discordante qui en résulte a sa résolution dans l'uniformité de dessin final des deux *padas*. On commence par le gâyâtri, le jagati vient ensuite ; puis on revient au gayatri qui sert de *clausule*. On peut même marquer plus nettement ce retour si, après le pada en jagati, on met une série entière de gayatri. Souvent cette dernière a le dernier mot ou les derniers mots communs avec la fin du pada de douze syllabes du jagati qui précède, ce qui forme une sorte de *rime psychique*.

Ce n'est pas seulement en distique que s'unissent ces deux *padas*, l'un de huit, l'autre de douze syllabes, c'est aussi en réunions plus nombreuses ; ainsi se forment l'*Ushnih* et le *Brihati*.

La formule du l'Ushnih est la suivante : un pada gayatri + un second pada gayatri + un pada jagati.

La formule du Brihati est un gâyatri + un gâyatri + un jagati + un gayatri.

L'atyashti, moins usité, a la formule suivante : jagati + jagati ayant le dernier mot commun avec le jagati qui précède, + gayatri, gayatri + gayatri, jagati ayant le dernier mot commun avec le pada qui précède + gayatri.

L'atisakvari a pour formule gâyatri + gayatri + gayatri avec dernier mot commun, gayatri + gayatri ; jagati ayant le dernier mot commun + gayatri.

En outre de ces combinaisons régulières, il existe un grand nombre d'autres combinaisons.

Ces combinaisons régulières ou irrégulières ne sont pas seulement de plusieurs padas différents pour former un vers, mais aussi pour former une strophe. Il y a ici encore la même alternance discordante résolue par un retour.

Il faut noter le kakubha pragâtha, lequel est une strophe

de deux vers, l'un nommé kakubh et l'autre Satobrihati. Le premier des deux vers composants commence par un pada gayatri, le second par un pada jagati, tandis que tous les deux se mettent d'accord en finissant par un pada gayatri, de sorte que la formule générale du distique ou strophe est : 1° premier vers : gayatri + jagati + gayatri ; 2° deuxième vers : jagati + gayatri + jagati + gayatri. La discordance est au commencement de chaque pada, la concordance à la fin de chacun d'eux. Mais le nombre des padas de chaque vers est inégal.

Le bârhata pragâtha égalise cette inégalité ; premier vers : gayatri + gayatri + jagati + gayatri ; deuxième vers : jagati + gayatri + jagati + gayatri.

La coupure du sens du texte indique bien la démarcation entre le pada et le vers.

Il y a bien d'autres combinaisons possibles de ces différents padas, pour former diverses strophes, qu'il est inutile d'exposer en détail, puisque nous ne voulons décrire que l'ensemble du système.

b) Mélanges de padas de quatre syllabes.

Ces padas de quatre syllabes ne peuvent jamais à eux seuls former un vers ; ils ne le peuvent que mêlés au gayatri, et quelquefois au jagati. Ils ont la structure ïambique et correspondent ainsi à la forme ïambique finale des padas auxquels ils se mêlent.

Voici les cas principaux de rencontre de ce mélange :

a) Padas de quatre syllabes unis avec une série de quatre syllabes d'anusthubh. Les quatre syllabes se répètent vers pour vers après l'anusthubh : le gayati + gayati + gayati + gayati + pada de quatre syllabes.

b) Padas de quatre syllabes à la suite de trois padas de huit syllabes. Le plus souvent le vers de quatre syllabes se trouve alors à la fin, mais quelquefois aussi il se rencontre à une autre place.

c) Padas de quatre syllabes à côté d'une série de deux syllabes.

d) Padas de quatre syllabes à côté d'une série de jagati, ou de mélanges de jagati et de gayatri.

c) Autres mélanges de padas différents dans le même vers.

Il n'y a pas mélange de séries de trishtubh avec celles d'autres sortes d'une manière normale ; lorsque ces combinaisons se rencontrent, c'est plutôt que l'un des rythmes dégénère de l'autre.

V. AUTRES SORTES DE PADAS ET DE VERS.

Nous venons de décrire le gâyatri, l'ushnih, l'anushtubh, le brihati, le pankti, le trishtubh, le jagati, le viraj ; ce sont les huit espèces principales de la versification védique. Tous les vers qui, dans leurs padas réunis, dépassent le nombre syllabique de quarante-huit, nombre du jagati, portent le nom générique d'*atichandas*. Dans cette sorte de vers, il y a presque toujours un refrain.

Les atichandas s'échelonnent sur le jagati le plus long des huit vers classés de manière à ce que le premier atichanda dépasse le jagati de quatre syllabes, le second atichanda dépasse de quatre syllabes le premier, et ainsi de suite.

Il y a, en suivant cette gradation, sept atichandas ; mais alors tout n'est pas fini, et commencent les sept vritis, les-

quels montent successivement de quatre en quatre syllabes sur le dernier atichanda.

En résumé, les principales combinaisons de *padas* différents dans le système védique sont :

1° L'*ushnih* = deux padas d'anushtubh suivis d'un pada de jagati = 8 + 8 + 12 = 28 syllabes.

2° Le *kakubh* = un pada de jagati entre deux padas d'anushtubh = 8 + 12 + 8 = 28 syllabes.

3° Le *brhati* = un ushnih + un pada d'anushtubh = 8 + 8 + 12 + 8 = 36 syllabes.

4° Le *satabrhati* = deux padas de jagati et deux d'anushtubh entrelacés, soit 12 + 8 + 12 + 8 = 40 syllabes.

5° Le gayatri yavanâdhya = 3 padas = 24 syllabes ; mais celles-ci réparties en un gayatri catalectique = 7 + un trishtubh catalectique = 10 + 7.

Raoul de la GRASSERIE.

(*A suivre.*)

LA CHANSON DE ROLAND

EN BASQUE LABOURDIN

ROLANDEN KANTA

Zaragozen Marsile erregearen bilkua.

I

Karlos erregea gure imperadore andia — Zazpi urthe oso egon zen Españian ; — Itsasoarainoko lur menditsu (1) guziaz nausitu zen. — Jauregirik ez zen aren aurrean iduki ahal zuenik. — Ez zen, ez erririk, ez asenturik chutik oraino zagoenik, — Zaragoz mendi gainean dagoenez landan, — Marsile erregeak bere dauka, zoinak Jainkoa maite ez baitu, — Zoinak baitu Mahomet zerbitzatzen eta Apollon othoizten.

II

Marsile erregea Zaragozen zen : — Sagarti baterat joan zen itzalperat ; — Etche antzineko (2) marbol urdin baten

(1) Lur goiti lur gora.
(2) Aurreko.

baten gainean etzan da, — Ogoi milla gizon bainon geiago bere aldardietan dire. — Bere Duke eta Kondeak deitzen ditu : — « Adi zazue Jaunak zer zorigaitzak gainditzen gaituen : — Karlos, Frantzia estiko imperadorea. — Gure gurarazterat erri huntarat ethorri da. — Ez dut armadarik gerla egin diozan ; (hari gerla egiteko) — Ez eta gizonik aski harenak chahu detzadan. (harenak chahutzeko) — Gizon prestu giza argi nazazue ; — Eriotzeaz eta ahalgeaz begira nazazue. » — Ezta pagano bat, ez bihirik hitz bakar bat iardesten duenik, — Blankandrin, Val-Fonse Jauregiko Jaunaz landan.

III

Blankandrin, paganoen artean prestuenetarik bat zen : — Zaldum balentri handikoa, — Gizon zuhurra bere Jaunaren laguntzeko : — « Ez beldurrik izan, dio erregeri. — Igurazu mandatari bat karlosi, attrebitu eta urguillutsu horri. — Agin diozkatzu zerbitzu eta adiskidantz arras handiak : — Emozkitzu dohain leoñ, artza eta zakurrak, — Zazpi ehun kamelu, milla aztor lumaldatuak. — Emozkitzu laur ehun mando urrez eta zillarrez kargatuak. — Berogoitamar orgek garrai ahal dezaketen guzia. — Hitz batez emozkitzu arrenbertze urrhe mota garbi — Azkenekotz bere soldaluak paga ahal detzan. — Bainan luzegi gerla egin du lur aukietan. — Ez du Frantziarat itzultzea baizik, Akitzerat. — Segituko duzula san Migeletan ; (erranen nauzu,) — Eta han fede giristinorat bihurtuko zarela, — Haren gizona izanen zare onghi eta ohore guzitan. — Ordainak nahi balinbaditu, igur diozkitzu. — Amar edo ogoi, haren fidantza izateko. (izanagatik) — Bai, igur diozkagun gure emasteen

semeak. — Nik lehemichikotarik, utziko diot nere semea, nahiz hil dadin — Obeda hek gal dezaten burua — Guk, gure burua, gure Jauntasuna eta lurrak galtzea bainon — Eta eske ibiltzea bainon. » (Onghi da, izan dadin) — Eta paganoek iardesten dute : « Izan bedi ».

IV

Blankandrinek dio : « Nere eskuñ huntaz — Eta nere bularren gainean aizeak daraman bizar huntaz, — Ikusiko uzue Frantses armada ezegiten — Eta Frantsesak beren lurretarat Frantzirat joanen dire. — Bakotcha bere egoitza oberenerat itzuli orduko, — Karlos, Akitzen, bere kaperan izanen da, — San Migeletan besta anitz handiak eginen ditu. — Etorriko da eguna joanen da dembora, — Zointan ez baitu gutarik izanen ez hitz, ez berririk. — Erregea bortitza da eta bihotz gohorrekoa. — Gure ordaineri buruak pikaraziko ditu ; — Bainan obeda hekiek burua galdezaten. — Ezenez guk Espania argi eta ederra galdezagun, — Eta orrembertze zorigaitz eta min yasaidetzagun. » — Paganoek diote : « ola izanditeke ».

V

Ortan Marsile erregearen bilkua akabatu zen ; — Klarin Balagerrekoa deitzen du — Deitzen ditu Estramarin eta Eudropin bere iguala, — Eta Priamun, Garlan bizardunarekin, — Eta Machiner, Mattiu bere osabarekin, — Eta Joimer, Maubien itsas bertze aldekoarekin, — Eta Blankandrin, bere chedeak adiarazteko, — Ola ustelenetarik amar deitu zituen ; — « Jaun handiak zoazte karlomanen

ganat, — Kordoba hiriaren setia egiten ari da. — Olio adachka eskuetan iraganen duzue, — Bakea eta gure gurtasuna adiaraz dezan. — Zuen ahalez harekin banatzen banauzue, — Zuek nahi bezimbat, lur, nausitasun, — Urrhe eta zillar mota emanen zaituztet. » — Paganœk diote : « Onghi mintzo da gure Jauna ».

VI

Marsile erregeak akalo du bere bilkua. — Erraten du bere gizoneri : « Jaunak joanen zaizte — Olio adachka eskuetan eramanen duzue. — — Eta karloman erregeari erranen duzue, — Jainkoaren izenean nitaz urrikari izan dezala. — Illabete lehen au iragan bainon lehen, — Neretarik milla gizonekin segituko dutala ; — Giristino legea hartuko dutala — Eta amodioz eta fedez haren gizona izanen naizela. — Ordainak nahi balinbaditu, egiaz izanen ditu. » — Blankandrinek dio : « Fidantza on bat izanen duzu ».

VII

Marsilek (orduan) amar maño churi ekarraazten ditu — Demboraz Ziziliako erregeak igurri ziozkanak. — Ortz gidariak urrhezkoak dire, yartoki zillarrezkoak — Ezarriak dire — Eta gainean mandatariak igatuak. — Olio adachka eskuetan daukate, — Bake eta gurtasum bezala. — Heltzen dire Frantzia bere eskuetan daukan — Karlosen ganat — Aukietaz enganatzetik ezin begira liteke.

HARISPE.

GLOSSAR

zu

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

(hiz), (G 5.) du bist; 2te Person sing. præs. indic. von *izan*. S. d.

hiz, C 3. 8. E 7. F 7. 7. G 4. Wort, Rede.

hizbat, F 2. ein Wort; von *hiz* und *bat*. S. b.

hobe, F 6. besser.

hobeda, F 8. G 1. es ist besser; von *hobe* und *da*. S. b.

hoben, C 8. best; Superlativ von *hobe*. S. d.

hobena, C 8. F 1. 8. G 4. der, die, das beste; Nomin. pass. sing. des Superlativ's *hoben* von *hobe*. S. b

hobenagatic, (*hobenagatik*), G 2. zum Besten, des Besten wegen, dem Besten zuliebe; von *hobena* und *gatic*. S. b.

hobenari, B 1. dem, der, dem besten; Dativ sing. d. b. D. von *hobena*. S. d.

hobenic, (*hobenik*), D 8. best; Partitiv des Superlativ's *hoben, hobena*, von *hobe*. S. d.

hobietaric, (*hobietarik*), C 2. von den Gräbern, aus den Gräbern; Ablat. plur. d. b. D. von *hobi* : Grab.

hoc, (*hauk*), B 6. diese da, diese selbst; Nomin. und Accus. plur. des Pronom. demonstr. (*h*)*ona* : dieser da.

(hoça), (*hoza*), (E 3.) der Kalte; Nomin. pass. sing. d. b. D. von (*h*)*otz* : kalt.

hoçian, (*hozian*), A 8. in der kalten (Erde); Locat. sing. d. b. D.

von *hoç* (s. *hoça*), mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel. Hier in der Bedeutung eines Directivs: in die kalte Erde. Man begegnet häufig dieser für Deutsche auffallenden Verwechslung der beiden Casus; dieselbe ist aus dem Französischen zu erklären, welches für die deutschen Adverbien « wo » und « wohin » nur den einen Ausdruck « où » besitzt.

hoçic, (*hozik*), D 3. fröstelnd, frostig, frierend, erfroren, erkältet, kalt; Partitiv von *hoç*. S. *hoça*.

hoguenic, (*ogenik*), D 7. zu Unrecht, zu Last, als Unrecht; Partitiv von (*h*)*oguen*. S. *oguen*.

holacoz, (*holakoz*), E 7. mit derartigem; Instrum. von *holaco:* Genit. adj. von *hola:* so, solch.

hon, (A 3.) C 3. 3. 6. F 6. 7. 7. 7. 8. gut. Vgl. *on, ona*.

hona, (A 6.) B 4. 4. 5. C 5. 8. D 1. 1. E 8. G 2. 2. 2. der, die, das gute; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *hon*. S. d. — Heisst auch: « hier, » französ.: « ici » und « voici. »

honac, (*honak*), A 5. B 7. D 2. 3. 5. E 6. die guten; Nomin. pass. (B 7. Vocativ) plur. d. b. D. von *hon*. S. d.

honacen, (*hona zen*), G 6. es war das gute (Ding); von *hona* und *cen*. S. b.

honaden, A 6. wo der, die, das gute ist; dass der, die das gute ist; welcher der gute ist; von *hona* und *den*. S. b.

honat, C 8. F 5. hierher; Directiv von (*h*)*ona:* hier. S. d.

honbat, C 3. ein guter, einen guten; von *hon* und *bat*. S. b.

hondatu, B 2. verdorben, vertilgt, zerstört; Partic. perf. Infinit. *hondace;* französ.: « abîmer; » vgl. *ondatu*.

hondela, A 3. dass es gut ist; ... geeignet ist; von *hon* und *dela*. S. b.

honderiçadanic, (*hon derizadanik*), E 4. welche ich (so sehr) liebe; Partitiv von (*h*)*on deriçadan*. S. b. auch (*h*)*onerici*.

honderiçanari, (*hon derizanari*), F 7. demjenigen, welcher sie gern hat. Dativ sing. d. b. D. von (*h*)*on deriçan,* 3te Pers. sing. præs. indic.: *hon deriça* mit angehängtem *n :* dass, von *hon irici,* Infinit. *hon eriste:* lieben.

honderiçut, (*hon derizut*), F 6. ich liebe Euch (sing.), zolle Euch Achtung, will Euch wohl; 1 Pers. sing. præs. indic. von *hon irici, eriste*. S. *honderiçanari,* auch (*h*)*on* und *deriçut*.

honec, (*honek*), C 4. D 3. Nomin. act. sing. von *hau:* dieser. S. l.

honegana, D 2. zu dieser hin; Directiv von *hau:* dieser. S. l. auch *gana.*

honegatic, (*honegatik*), A 3. durch diesen, aus diesem (Grunde), wegen..., ungeachtet dieses; von *hone(n)*: Genit. possess. sing. von *hau* (s. d.), und *gatic.* S. d.

honela, F 3. so, solch, derart, folgendermassen; von *hon(a)* und *la.* Vgl. van Eys, Dict. fol. 303, I. *onela.*

honequila, ([h]*onekila*), B 5. mit den Guten; Sociat. plur. d. b. D. *honequi*, von (*h*)*on:* gut (s. d.), mit angehängtem *-la:* dass; wohl zur Verstärkung des Imperativ's *albayteça.*

honera, D 6. nach dem Guten hin; Directiv sing. d. b. D. von *hon, on:* gut. S. d.

honerat, B 4. nach dem Guten hin; vollständige Form des Directiv's sing. d. b. D. von *hon, on:* gut. S. d. Dechepare hat die Gewohnheit das *t* am Schlusse wegzulassen. S. *honera.*

honestea, E 1. das Lieben, das Gutheissen, das Willkommenheissen; Nomin. pass. sing. des Infinitiv's *honeste,* von *honetsi* ([*h*]*on* und *etsi.* S. b.).

(honesten), (E 2.) wohlwollend, auszeichnend; Partic. praes. von *honetsi*, Infinit. *honeste.* S. *honestea.*

honestendu, E 2. er, sie, es, man liebt ihn, sie, es; er will ihm wohl; sie zeichnet ihn aus; von *honesten* und *du.* S. b.

honetan, B 2. 4. 5. F 3. 5. G 4. in diesem; Locat. sing. von *hon(a)*: voici, hier; oder aber Locat. plur. von *hau:* dieser, « in diesen » Vgl. van Eys Dict. fol. 39, II, unten: *au* und fol. 302, II: *ona;* auch 303, I, viertletzte Zeile.

honeten, A 4. steht wohl für *honetan.* S. d.

honetic, (*honetik*), A 3. von gutem, von dem guten; Ablativ sing. d. unb. und d. b. D. von *hon:* gut. S. d.

honeyn, (*honein*), F 2. so, so sehr; scheint für (*h*)*ayn* (s. d.) zu stehen, welches durch *hona:* siehe, also, verstärkt ist.

honez, A 3. C 7. E 1. G 2. 3. mit gutem; Instrum. d. unb. D. von *hon:* gut. S. d. *Gogo honez:* mit gutem Willen, Sinne; *pena honez:* durch wohlthätige Strafe.

honguciez, ([*h*]*on guziez*), A 3. mit allen Gütern, durch Reichthum; von *hon* und *guciez*, S. b.

hongui, ([*h*]*ongi*), A 5. B 1. D 6. E 1. F 8. 8. G 2. 2. wohl, gut, vortheilhaft; Adverbium von *hon:* gut. S. d.

honguia, ([*h*]*ongia*), D 3. das Gute; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *hongui*. S. d.

honguiz, ([*h*]*ongiz*), D 7. an gut(em). Instrum. d. unb. D. von *hongui*. S. d.

honi, B 5. diesem da; Dat. sing. von *hau*. S. d.

honian, ([*h*]*onian*), E 3. in dem guten, in der guten; Locat. sing. d. b. D. von *hon*. S. d. Eingeschobenes *i* vor dem Artikel.

honic, ([*h*]*onik*), D 8. F 2. gut, anständig, ehrbar; Partitiv von *hon*. S. d.

honliçaten, ([*h*]*on lizaten*), C 8. welcher gut wäre; von *hon, liçate* und *-n*. S. d.

honlirate, E 4. sie würden gut sein; von *hon* und *lirate*. S. b.

hontassunic, ([*h*]*ontassunik*), D 5. Reichthum, Güte; Partitiv von *hontassun:* Reichthum, Güte.

hor, G 3. dort; auch *or*.

hori, F 7. G 3. dieser, ...e, ...es; jener, ...e, ...es.

(hori), (D 2.) gelb, bleich, blass.

horla, F 1 6. 7. solch, derart, so; auch *horrela*. S. *horrelaco*.

horlaceco, (*horlazeko*), F 4. als Form des Supinums nicht verständlich; steht wohl für *hor(r)elazco:* derartig, aus solchem Stoffe; combinirter Instrum. und Genit. adj. von *hor(re)la*. S. *horla*.

horlaco, (*horlako*), F 3. 3. 4. derartig; Genit. adj. von *horla*. S. d.

horlacobat, (*horlako bat*), E 7. ein derartiger; von *horlaco* und *bat*. S. b.

horrat, E 7. F 5. 6. hierher, daher; hinweg, fort, hinaus! ein Directiv; *eya horrat:* wenn es so ist. S. *zaquiçat*.

horreçaz, (*horrezaz*). F 7. mit diesem; wäre nicht zu glauben dass *ç* irrthümlich für *l* steht? dann hätte man es mit dem Instrum. von *horrela, horla* zu thun. S. b.

horrelaco, (*horrelako*), E 7. F 7. derartig; Genit. adj. von *horrela, horla*. S. d.

horren, F 2. dieser; Genit. possess plur. von *hori*. S. d.

horreyn, ([*h*]*orain*), E 7. jetzt.

hoyec, (*hoiek*), B 5. 6. diese da; Nomin. act. und pass. plur. von *hau:* dieser da. S. d.

hoyegatic, (*hoiegatik*), C 3. für diese (Dinge); diesen zu liebe; von *hoye*(*n*) oder *hoye*(*c*) und *gatic*. S. d.

hoyen, (*hoien*), A 8. dieser; Genit. possess. plur. von *hau*. dieser. S. d.

hoyequi, (*hoieki*), C 4. mit diesen; Sociativ plur. von *hau:* dieser. S d.

(hu), er hat dich, (er hätte dich); 3 Pers. sing. præs. indic. von *euki, eduki* (s. b.) mit einbegriffenem Accus. « dich ».

hula, G 2. so, derart; vgl. *hunela*.

huna, C 4. der gute; *o iaun huna:* o guter Herr; Vocativ von *hun, hon, on:* gut. S. d.

huna, C 2. F 1. hierhin, dahin, hier; ein Directiv (für *hunat*), welcher, im Sinne von « hier » für den Locativ steht; durch das französ.: « voici » erklärlich.

hunac, (*hunak*), G 2. 2. das gute, Nomin. act. sing. d. b. D. von *huna, hun, hon, on*. S. *hon* und *huna*.

hunat, B 4. hierher, dahin; vollständigere Form des Directiv's *huna, hona:* (sieh') hier, franzoes.: « voici. » S. *huna*.

hunec, (*hunek*), A 8. C 6. E 7. dieser, diese, dieses; Nomin. act. sing. von *hau*. S. d.

hunen, B 7. dieses; Genit. possess. von *hau*. S. d.

hunequi, (*huneki*), A 8. mit diesem, mit jener; Sociativ sing. von *hau*. S. d.

hunez, E 4. mit gutem; Instrum. d. unb. D. von *hun, hon, on:* gut. S. d. — *Gogo hunez:* mit gutem Willen, willig, von Herzen. Vgl. *honez*.

hunqui, (*hunki*), B 6. Begriff des Berühren's, Betasten's, Antasten's; Radical von *hunquitu*, Infinit. *hunquice:* berühren, betasten. Hier verkürzt wegen des Imperativ's, dessen Hilfszeitwort übrigens weggelassen ist.

hunquiliaçadan, (*hunki liazadan*), E 2. dass er sie mir berühre; von *hunqui* und *liaçadan*. S. b.

(huqueyena), (*hukeiena*), (B 5.) das, was du (wünschen) wür-

dest; von *huqueye:* du würdest es haben; 2te Pers. sing. præs. conditionalis von *e(d)uki* (s. d.); ferner *-n:* welcher, ...e, ...es, was, und *-a:* Artikel. S. b.

hur, D 2. Wasser; für *ur*.

hura, A 5. 6. 7. 7. B 4. 5. D 1. 2. 2. 7. E 3. 3. 4. 5. 6. 6. 7. F 7. G 1. 4. 5. 6. jener, jene, jenes; dieser da.

hurac, ([*h*]*urak*), C 3. Nomin. pass. (hier Accusativ) plur. d. b. D. von *hur*. S. d.

hurada, G 6. jener ist, dieser da ist; von *hura* und *da*. S. b.

huraere, C 8. auch jener; dieser da ebenfalls; von *hura* und *ère*. S. b.

hurrancera, (*hurranzera*), F 2. zum nahen hin, zum annähern; Directiv des Infinitiv's *hurrance:* nahen, sich nähern; Particip. perf. *hurrantu*. Von *hurran:* nahe.

hurranena, A 7. der, die, das Nächste; Superlativ von (*h*)*urran:* nahe.

(hux), (*huts*), (C 3.) leer, allein, einzig, rein, frei von ...; Fehler. Begriff des Leeren, der Leere, des Fehlen's.

huxbatez, (*huts batez*), C 3. mit einem einzigen; von *hux* und *batez*. S. b.

huxeguinez, (*huts eginez*), G 2. für die begangenen Fehler; von *hux* und *eguinez*. S. b.

huxic, (*hutsik*), D 6. E 3. Fehler, Sünde, Beleidigung, Vergehen; Partitiv von *hux*. S. d. Vgl. franzoes.: « manque. »

huyen, (*huien*), G 6. von diesen; dieser; Genit. possess. von *hau*. S. d. — Auch (*h*)*oyen, oneen, auen*

huyen, (*huien*), B 2. dass er dich hat; welcher dich hat, wie er dich hat; von *hu:* er hat dich, *-n:* dass, oder « welcher » und eingeschobenes *y* und *e*. S. *hu*.

huyn, (*huin*), B 1. Fuss, (Bein?); auch *oin*.

I

(-i). Endung des Partic. perf. gewisser Zeitwörter meist selbständiger Conjugation.

(-i). Endung des Dativs d. unb. D. nach Consonanten.

ia, (D 1.) E 6. schon. Spanisch : « ya. »

iabe, (*jabe*), A 3. B 2. Herr, Meister, Gebieter.

iabia, (*jabia*), A 3. B 1. 8. der Herr, der Gebieter, der Meister.

iagoiticoz, (*jagoitikoz*), G 6. für die Zukunft; Destinativ des Genitiv adj. *iagoitico* von *iagoitic*. S. *iagoytic*. — *Iagoiticoz* steht für *iagoiticozat*.

iãgoycobat, (*jangoiko bat*), B 6. ein(en) Gott; von *iangoyco* und *bat*. S. b.

iagoytic, (*jagoitik*), B 7. 7. C 4. 4. D 4. E 1. 5. in Zukunft, von jetzt an, immerdar. — Ein Ablativ.

iagoytico, (*jagoitiko*), C 4. für die Zukunft, zukünftig; Genit. adj. von *iagoytic*. S. d.

iagoyticos, (*jagoitikoz*), F 4. für die Zukunft, von nun an, in Zukunft; s. *iagoiticoz*.

iagoyticoz, (*jagoitikoz*), D 1. 3. E 5. 6. für die Zukunft, von nun an, für immer ; s. *iagoiticoz*.

ialgui, (*jalgi*), F 8. G 3. 5. 5. 5. 5. Begriff des hinausgehen's, sich entfernen's, vor die Oeffentlichkeit treten's, loskommen's, scheiden's; Radical und Partic. perf. — Infinit. *ialguite*. *Ialgui adi :* gehe hinaus! Verkürzt wegen des Imperativ's *adi*.

ialguidaguia, (*jalgi-dagi-a*), D 3. aus *ialgui* (s. d.), *dagui* (s. d.) und Artikel *-a* zusammengesetztes Substantiv, welches sich, selbst mittelst Umschreibung nur schwer, den Sinn erschöpfend, übersetzen lässt. *Onsa ialgui-dagui :* sie macht wohl Weggang, wird durch Anhängen des Artikel's *-a* zu einem einzigen. Hauptwort im Accusativ, d. h. zum Object von *nahi vaduc :* wenn du das (dass) sie gutes Abscheiden ermöglicht, wünschest.

ialguirenda, (*jalgiren da*), F 7. er, sie, es, man wird hinausgehen, ... ausfahren ; von *ialguiren :* Partic. futuri von *ialgui* und *da*. S. b.

ialguiric, (*jalgirik*), C 2. G 2. hinausgeworfen, ausgesetzt, losgekommen ; Partitiv von *ialgui*. S. d.

ialguiteco, (*jalgiteko*), G 4. um loszukommen, um hinauszugehen, um herauszugelangen; Supinum von *ialgui*. S. d.

(ialguiten), (*jalgiten*), (D 7.) (hin)ausgehend, beginnend, anfangend ; Partic. præs. von *ialgui, ialguite*. S. d.

ialguitenda, (*jalgiten da*), D 7. er, sie, es, man geht (hin)aus, beginnt, fängt an; von *ialguiten* und *da*. S. b.

ialguitia, (*jalgitia*), F 7. das Ausgehen, Hinausgehen, Ausfahren, Entweichen; Nomin. pass. sing. d. b. D. des Infinitiv's *ialguite* von *ialgui*. S. d.

iamas, (*jamas*), F 2. niemals. Dem Spanischen entlehnt.

(iangoyco), (*jangoiko*), (B 6.) Gott, Höchster, Herr in der Höhe.

iangoycoa, (*jangoikoa*) B 7. D 5. E 1. 6. F 8. G 1. 4. der Höchste, der Herr in der Höhe; buchstäbl. der hohe Herr; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *iangoyco*. S. d.

iangoycoac, (*jangoikoak*) ,A 5. 5. D 3. 5. E 4. G 3. der Höchste, der Herr in der Höhe; Nomin. act. sing. d. b. D. von *iangoyco*. S. d.

iangoycua, (*jangoikoa*), A 5. 8. B 5. 5. G 1. 1. der Gott, der Höchste, Nomin. pass. sing. d. b. D. von *iangoyco*. S. d.

iangoycuac, (*jangoikoak*), B 1. 4. 6. C 4. G 2. der Gott, der Herr in der Höhe, der Höchste; Nomin. act. sing. d. b. D. von *iangoyco*. S. d.

iaquin, (*jakin*), A 6. C 7. F 8. G 5 Begriff des Wissens; Radical und Partic. perf. gewusst. Infinitiv *iaquite:* wissen.

iaquinxu, (*jakintsu*), E 8. F 6. Wissender, Weiser, Gelehrter; S. *iaquin*.

iarri, (*jarri*), (F 4.) E 4. 8. gestellt, bestellt, gesetzt, versetzt, gegründet, begründet; Partic. perf. — Infinit. *iartze:* stellen, französ.: « placer. »

iarriciraya, (*jarri ziraia*), F 4. seid Ihr (sing.) versetzt? von *iarri, cira* und *-a:* Frage. S. d. — Eingeschobenes *y*.

(iarriren), (*jarriren*), (B 7. C 2. 2.) sich aufstellen werdend; Partic. futur. von *iarri*. S. d.

iarrirenda, (*jarriren da*), B 7. C 2. 2. er, sie, es, man wird sich anschicken, anstellen, setzen, aufstellen; von *iarriren* und *da*. S. b.

iarriric, (*jarririk*), C 1. 2. 4. gestellt, gesetzt, aufgestellt, angeschickt, aufgestanden (gegen Jemanden); Partitiv von *iarri*. S. d.

iatera, (*jatera*), D 7. zum Essen, zum Speisen; Directiv sing. d. b. D. des Infinit. *iate:* essen, speisen, von *ian*, Partic. perf. und Radical.

iauguin, (*jaugin*), C 2. D 4. (heran)kommen; Begriff des Eintreffen's, Kommen's; Radical und Partic. perf. — Infinit. *iauguite*.

(iauguinen), (*jauginen*), C 2. G 2. kommen werdend; Partic. futuri von *iauguin*. S. d.

iauguinenda, (*jauginen da*), C 2. G 2. er, sie, es, man wird kommen; von *iauguinen* und *da*. S. b.

(iauquiten), (*jaugiten*) (B 4.) kommend; Partic. præs. von *iauguin*. S. d.

iauguitenda, (*jaugiten da*), B 4. er, sie, es, man kommt; von *iauguiten* und *da*. S b.

iauguitiaz, (*jaugitiaz*), F 8. über das Kommen, wegen des Kommens; Instrum. sing. b. D. von *iauguite:* Infinitiv von *iauguin*. S. d.

iaun, (*jaun*), A 3. 3. 7. B 4. C 1. 1. 4. 5. F 8. G 6. Herr, Gebieter.

iauna, (*jauna*), A 3. 3. 3. 8. B 5. 5. 8. F 7. der Herr, der Gebieter; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *iaun*. S. b.

iaunac, (*iaunak*), C 2. der Herr; Nomin. act. sing. d. b. D. von *iaun*. S. d.

iaunarequi, (*jaunareki*), C 7. mit dem Herrn; Sociat. sing. d. b. D. von *iaun*. S. d.

iaunden, (*jaun den*), D 4. dass er Herr ist; welcher Herr ist; von *iaun* und *den*. S. d.

iaunec, (*jaunek*), A 5. Nomin. act. d. unb. D. von *iaun* S. d. — Der Nominat. plur. d. b. D. hat dieselbe Form.

iaunic, (*jaunik*), C 1. Herr, Gebieter, Meister; Partitiv von *iaun*. S. d.

iauqui, (*jauki*), D 8. angegriffen; Partic. perf. — Infinit. *iauquite:* angreifen. — *Iauqui gabe(ric)*: unangefochten, unbehelligt.

iauquiric, (*jaukirik*), D 7. angegriffen, angefochten, behelligt; Partitiv von *iauqui*. S. d.

iaygoycua, (*jangoikoa*), G 4. Gott! Hier Vocativ. Siehe *iangoycoa*.

iayqui, (*jaiki*), C 2. erhoben, erstanden; Partic. perf. — Infinit. *iayquice:* erheben, erstehen.

(iayxi), (*jaitsi*, auch *jachi*, *jacsi*, *jatzi*), (D 8) herabgestiegen; Partic perf. — Infinit. *iayxice:* herabsteigen.

iayxicedin, (*jaitsi zedin*), D 8. dass er herabgestiegen war; von *iayxi* und *cedin*. S. b.

(-ic), (*-ik*), Endung des Partitiv's nach Consonanten. S. Ribary-Vinson, Note 30 u. 116.

(içac), (*izak*), (A 6. B 6.) habe sie (plur.)! 2te Person. sing. des Imperat. von *eçan* (s. d.), mit incorp. Accus. plur. « sie ».

içalori, (*izal* (*h*)*ori*), D 2. gelber, bleicher Schatten; von *içal:* Schatten und *hori:* gelb. blass. S. l.

içan, (*izan*), A 3. 3. B 2. 7. D 1. 6. G 5. Begriff des Sein's; Radical und Partic. perf. « gewesen ». — Infinit. *içate:* sein. S. d.

(içan baita), (*izan baita*), (A 3.) er, sie, es, man ist wirklich gewesen, ... geworden, ... geschehen; es hat gegeben, französ.: « il y a eu. »

içanen, (*izanen*), B 7. 8. C 4. 5. D 4. sein werdend; Partic. futuri von *içan, içate*. S. b.

içanenda, (*izanen da*), G 6. er, sie, es, man wird sein; von *içanen* und *da*. S. b.

içaneniz, (*izanen* (*h*)*iz*), G 6. du wirst sein; von *içanen* und (*h*)*iz*. S. b.

içaneniz, (*izanen niz*), E 1. ich werde sein; von *içanen* und *niz*. S. b.

içanian, (*izanian*), A 6. im Sein; während des Sein's; Locat. sing. d. b. D. des Radical's *içan:* Begriff des Sein's, mit eingeschobenem *i* vor dem Artikel.

içarra, (*izarra*), D 2. der Stern; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *içar:* Stern.

(içate), (*izate*). sein; Infinit. von *içan:* Radical und Partic. perf. S. l.

içateco, (*izateko*), D 1. um zu sein; Supinum von *içan*. S. d.

içaturic, (*izaturik*), B 1. festgenagelt; Partitiv von *içatu*, Partic. perf. — Infinit. *içace:* annageln. Novia de Salzedo hat *itzatu:* clavar.

iccassiren, (*ikassiren*), G 5. 6. lernen werdend, erfahren wer-

dend ; steht für *icassiren,* (s. d.). Partic. futuri von *icassi, icaste :* lernen.

icena, (*izena*), A 5. der Name.

ichil, F 4. schweigsam, verschwiegen, still, wortlos, schweigend, stumm ; auch : « ohne Vorwissen. » Vgl. Schiller's Lied von der Glocke (gegen Ende) : wenn sich ... der Feuerzunder *still* gehäuft.

icigarri, (*izigarri*), C 2. 4. erschreckt, entsetzt, fürchterlich, schrecklich, entsetzlich, furchtbar; von *ici :* Begriff des sich Aengstigens, der Furcht, des Schreckens ; Radical von *icitu, icice :* erschrecken, sich fürchten, und *garri.* S. d.

icituric, (*iziturik*), C 2. 3. erschreckt, geschreckt, entsetzt, verstört; Partitiv von *icitu,* Partic. perf. — Infinit. *icice :* erschrecken. S. *icigarri.*

içuliren, (*izuliren*), C 4. wenden werdend ; Particip. futuri von *içuli, iculce :* wenden.

icus, (*ikus*), E 1. 4. Begriff des Sehen's; Radical von *icusi :* gesehen, Partic. perf. — Infinit. *icuste :* sehen.

icussi, (*ikussi*), B 7. gesehen ; Partic. perf. — Infinit. *icuste.* Meist *icusi,* mit einem *s* geschrieben ; s. *icus.*

icussidudala, (*ikussi dudala*), E 7. das ich ihn, sie, es gesehen habe ; von *icussi* und *dudala.* S. b.

icussiric, (*ikussirik*), C 3. gesehen ; Partitiv von *icussi.* S. d.

iende, (*jende*), B 3. C 4. Volk, Leute.

iengoycoaren, (*jangoikoaren*), B 2. des Höchsten ; Genit. possess. sing. d. b. D. von *iengoyco* für *iangoyco :* Gott, (der) Höchste. S. I.

ieynco, (*jeinko*), D 4. 4. F 4. Gott.

ieyncoa, (*jeinkoa*), A 5. D 4. G 1. der Gott ; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *ieynco.* S. d.

ieyncoac, (*jeinkoak*), C 6. D 4. 5. 8. E 7. G 1. der Gott; Nomin. act. sing. d. b. D. von *ieynco.* S. d. — (E 7.) Vocativ act.

ieyncoaganic, (*jeinkoaganik*), C 6. von Gott ; Ablativ sing. d. b. D. (bei Personen gebräuchliche Form) von *ieynco.* S. d. und *ganic.*

ieyncoagatic, (*jeinkoagatik*), D 3. Gott zu liebe ; von *ieyncoa :* Nominat. pass. sing. d. b. D. von *ieynco.* S. d. und *gatic.*

ieyncoaren, (*jeinkoaren*), A 6. 7. 8. B 3. C 5. D 1. 4. 4. F 3. G 2. des Gottes; Genit. possess. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d.

ieyncoarequi, (*jeinkoareki*), C 4. mit (dem) Gott; Sociat. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d.

ieyncoari, (*jeinkoari*), A 6. 6. B 1. F 3. G 3. dem Gotte; Dativ sing. d. b D. von *ieynco*. S. d. — (A 6.) *othoy eguic ieyncoari:* bete zu Gott; französ.: « Fais prière à Dieu. » (in buchstäblicher Uebersetzung.)

ieyncoary, (*jeinkoari*), A 5. dem Gotte; für *ieyncoari*. S. d.

ieyncoaz, (*jeinkoaz*), D 1. F 4. durch den Gott, mit dem Gott, von dem Gott, an den Gott; Instrum. sing. d. b. D. von *ieynco*. S. d.

ieyncuari, (*jeinkoari*), G 4. dem Gotte; für *ieyncoari*. S. d.

ienycuaz, (*jeinkoaz*), F 3. mit dem Gott, über..., durch..., an den Gott; für *ieyncoaz*. S. d.

ifernuco, (*ifernuko*), B 7. C 4. höllisch; Genit. adj. sing. d. b. D. von *ifernu:* Hölle.

ifernuyan, (*ifernuian*), C 4. in der Hölle; Locat. sing. d. b. D. von *ifernu:* Hölle.

igandeco, (*igandeko*), A 7. sonntäglich, für Sonntag, Sonntags... Genit. adj. d. b. D. von *igande:* Sonntag.

igandian, A 8. am Sonntag; Locat. sing. d. b. D. von *igande:* Sonntag.

(iganen), (G 5.) steigen werdend; Partic. futuri von *igan:* Begriff des Steigen's; Radical und Partic. perf. — Infinit. *igaite:* steigen.

iganenda, G 5. er, sie, es, man wird steigen; von *iganen* und *da*. S. b.

igaraiteco, (*igaraiteko*), A 3. um vorübergehen zu lassen, um zu verbringen; Supinum von *igaran, igaraite:* vorübergehen lassen.

ignoranciaren, (*ignoranziaren*), A 3. der Unwissenheit; Genit. possess. sing. d. b. D. von *ignorancia:* die Unwissenheit. Dem Lateinischen entlehnt.

igorciriz, (*igorziriz*), C 2. mit Donner; Instrum. d. unb. D. von *igorciri:* Donner.

igorten, A 3. im Zusenden, im Zuschicken; Partic. præs. von *igorri*, *igorte:* zusenden.

iguzquia, (*iguzkia*), C 2. die Sonne.

ihaurc, ([*h*]*ihaurk*), G 3. du selbst; Nomin. act. sing. von (*h*)*ihaur;* von *hi* und *haur*. S. b.

ihaurorrec, ([*h*]*ihaurorrek*), B 8. du höchstselbst, du in eigener Person., span.: « tu mismisimo; » von *hi, haur* und (*h*)*orrec:* dieser da; Nomin. act. sing. von (*h*)*orri*. S. d.

ihes, D 6. Begriff des Fliehen's, Entweichen's; Radical des Partic. perf. *ihesi,* Infinit. *iheste:* fliehen.

ihesic, (*ihesik*), F 8. Flucht, Fliehen; Partitiv von *ihes, ihesi*. S. ersteres.

ihesu, D 4. Jesus.

ilharguia, (*ilhargia*), C 2. 3. 4. der Mond.

ilherrian, A 6. 6. auf dem Kirchhofe; Locat. sing. d. b. D. von *ilherri:* Kirchhof. Das 2te Mal (A 6.) scheint *ilherrian* für den Directiv sing. d. b. D. *ilherriva*(*t*): in den Kirchhof, zu stehen. Vgl. *hoçian*.

ilhuna, D 2. die Finsterniss, die Dunkelheit.

imeitera, A 3. ist im Commentar zur Widmung mit « zu geben », als Directiv von *emaite:* geben, Infinitiv von *eman, emon*, übersetzt. Der Ansicht eines competenten Kenner's der baskischen Sprache gemäss wäre darin der Directiv von *imeite,* einem (allerdings ungewöhnlichen). Infinitiv von *imini:* gesetzt, gestellt, fixirt, zu sehen. Eine Nebenform *ipini* bildet den Infinitiv auf *ipince, ifince, ibence,* aber auch *ibente*. S. van Eys, Dict. fol. 205, 11.

imprimi, A 3. Begriff des Drucken's; Radical des Partic. perf. *imprimitu*. S. d.

imprimiçalia, (*imprimizalia*), G 6. der (Buch)drucker.

imprimitu, G 5. gedruckt (worden); Part. perf. — Infinit. *imprimice:* drucken.

imprimituric, (*imprimiturik*), A 3. (nachdem) gedruckt(worden); Partitiv von *imprimitu*. S. d.

in, G 4. gehört zu dem nachfolgenden *iuria*. S. d.

inbia, D 2. das Gelüste, die Lust nach etwas, französ.: « l'envie. »

inçan, ([*h*]*inzan*), G 3. 5. (6.) man hatte dich; 3 Pers. sing. imperf. indic. von *eçan* (s. d.) mit incorporirten Accusativ « dich »; auch: « du warst; » 2te Pers. sing. imperf. indic. von *içan*. S. d.

inçanden, (*inzanden*), F 8. du wärest; 2te Person sing. imperf. potentialis von *içan*. S. d.

indar, A 7. B 5. C 6. Kraft, Vermögen.

io, (*jo*), C 7. Begriff des Stossen's Klopfen's, Schlagen's; Radical und Partic. perf. — Infinit.: *ioce* und *ioite:* klopfen, stossen. Vgl. *iosi, ioste, osice:* nähen, durchstechen, anheften.

ioan, (*joan*), (A 6.) F 4. 8. 8. Begriff des Gehen's; Radical und Partic. perf. — Infinit. *ioa(i)te:* gehen; auch gegangen werden, d. h. entführt werden, entführen.

ioanadi, (*joan (h)adi*), A 6. gehe! 2te Pers. sing. imperat. von *ioan* und (*h*)*adi*. S. b.

ioandaraudaçu, (*joan daraudazu*), F 3. Ihr habt es mir entführt, entwendet; von *ioan* und *daraudaçu*. S. b.

ioanduçuna, (*joan duzuna*), E 8. das, was Ihr (sing.) entwendet habt; von *ioan* und *duçuna*. S. b.

(ioanen), (*joanen*), (B 2) gehen werdend; Partic. futuri von *ioan*. S. d.

ioanenda, (*joanen da*), B 2. er, sie, es, man wird gehen; von *ioanen* und *da*. S. b.

ioanenguion, (*joan nengion*), F 8. dass ich (zu) ihn ginge; von *ioan* und *nenguion*. S. b.

iobadeça, (*jo badeza*), D 8. wenn er sie klopft, stösst, schlägt, durchstösst, durchbohrt; von *io* und *badeça*. S b.

(ioqhatuya), (*jokatuia*), (D 3) der Gefoppte; Nomin. pass. sing. d. b. D, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel, von *ioqhatu, ioqhace:* foppen.

ioqhatuyadate, (*jokatuia date*), D 3. er wird der Gefoppte sein; von *ioqhatuya* und *date*. S. b.

iosafaten, (*josafaten*), B 6. C 2. in Josaphat; Locat. der unb. D. von *iosofat*, wenn nicht (C 2.) zu *gora* gehöriger Genit. possess. d. unb. D. desselben Wortes: über Josaphat.

(iossi), (E 4.) genäht, geheftet, verbunden, verwachsen; Partic. perf. — Infinit. *ioste:* nähen.

iossidira, (*jossi dira*), E 4. sie sind verwachsen; von *iossi* und *dira*. S. b.

iossiric, (*jossirik*), A 8. genäht, durchstochen, verkettet, verwachsen, verbunden; Partitiv von *iossi*. S. d.

ioya, (*joia*), A 3. (das) Kleinod, (die) Freude, (der) Schmuck.

ioyaz, (*joiaz*), C 8. mit der Freude, durch den Schmuck; Instrum. sing. d. unb. und b. D. von *ioya*. S. d.

iqharaturic, (*ikaraturik*), C 2. geschüttelt, zitternd; Partitiv von *iqharatu:* Partic. perf. — Infinit. *iqharace:* zittern, erbeben.

iqhasteco, (*ikasteko*), G 6. um zu lernen; Supinum von *iqhasi, iqhaste:* lernen.

iqhus, (*ikus*) A 6. Begriff des Sehen's; Radical des Partic. perf. *iqhusi*. — Infinit. *iqhuste:* sehen. S. *icus*. Hier Imperativ ohne Hilfszeitwort: siehe, schaue!

iqhussiric, (*ikussirik*), A 3. gesehen; Partitiv des Partic. perf. *iqhussi*, auch *iqhusi*. S. *iqhus*.

iqhustia, (*ikustia*), F 4. das Sehen; Nom. pass. (Accus.) sing. d. b. D. des Infinitiv's *iqhuste:* sehen.

iqhustzu, (*ikuszu*), G 2. sehet Ihr (sing.)! 2te Pers. sing. höfl. Form imperat. von *iqhusi*. S. *iqhus*.

iraçar, (*irazar*), A 6. Erwachen, Aufwachen.

iraganic, (*iraganik*), D 1. vorübergegangen, durchstreift, durchzogen; französ.: « passé, parcouru; » Partitiv von *iragan:* Begriff des Vorübergehens, auch Partic. perf. — Infinit.: *iragaite:* vorubergehen.

iraturic, (*iraturik*), B 8. erzürnt; Partitiv des Partic. perf. *iratu*. — Infinit. *irace;* erzürnen, sich erzürnen.

irexiren, (*iretsiren, iretchiren*), C 4. verschlingen werdend; Partic. futuri von *irexi, ireste:* verschlingen.

(irici), (*irizi*), (F 7.) beurtheilt, geschienen, erschienen, vorgekommen, geschätzt (es schien ihr, es kam mir (so) vor...); Partic. perf. auch *erici;* — Infinitiv *eriste: hon eriste:* hochschätzen, lieben, wohlwollen; *hon deriçanari:* demjenigen, welcher sie liebt; *hon vaderiçut:* wenn ich Euch (sing.) liebe; *hon ezteriçanari:* derjenigen, welche mich nicht liebt. Regiert den Dativ, wie das deutsche Zeitwort « wohlwollen ».

irria, G 4. das Lachen, Hohnlachen, Gelächter; *irria eguite:* (eine) Lache aufschlagen, in (das) Gelächter ausbrechen.

irudi, A 3. 5. Bild, Schein, Ansicht.

irudiçayt, (*irudi zait*), D 8. ich bin der Ansicht, es cheint mir; von *irudi* und *çayt*. S. b.

iudicio, (*judizio*), B 6. 6. 6. 8. 8. Gericht, Richterspruch.

iuge, (*juje*), B 3. 7. 8. 8. C 1. 2. D 4. G 4. Richter.

iugeac, (*jujeak*), B 8. C 1. der Richter; Nomin. act. d. b. D. von *iuge*. S. d.

iugearen, (*jujearen*), C 2. des Richters; Genit. possess. sing. d. b. D. von *juge*. S. d.

iugia, (*jujia*), G 1. der Richter; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *iuge*. S. d.

iugiac, (*jujiak*), B 8. der Richter; Nomin. act. sing. d. b. D. von *iuge*. S. d. und *iugeac*.

iura, (*jura*), B 6. Begriff des Schwören's, Fluchen's; Radical von *iuratu:* geschworen, Partic. perf. — Infinit. *iurace:* schwören, fluchen. Hier wegen des Imperativ's verkürzt.

iuria, (*juria*), G 4 gehört zu dem voranstehenden *in: iniuria:* die Beleidigung, der Schimpf.

iurista, (*jurista*), C 1. (der) Jurist, Rechtsgelehrte(r).

iusticia, (*justizia*), B 3. die Gerechtigkeit, Justiz.

iustician, (*justizian*), D 4. F 8. in der Gerechtigkeit, in der Rechtspflege, Justiz; Locat. sing. d. b. D. von *iusticia*. S. d.

iusticiaren, (*justiziaren*), D 4. der Gerechtigkeit; Genit. possess. d. b. D. von *iusticia*. S. d.

iustoqui, (*justoki*), B 6. gerechterweise, auf rechtmässige Art, legitim; Adverbium von *iusto:* gerecht.

iustu, (*justu*), C 2. gerecht. Für *iusto*.

iuya, (*juja*), G 4. Begriff des Richten's, Urtheilen's; Radical des Partic. perf. *iuyatu:* gerichtet, abgeurtheilt; Infinit. *iuyace:* richten.

iuyacera, (*jujazera*), B 6. C 3. zum Richten hin; Directiv sing. d. b. D. des Infinitiv's *iuyace*. S. *iuya*.

iuyaturen, (*jujaturen*), C 1. richten werdend; Partic. futuri von *iyatu*. S. *iuya*.

iuyeric, (*jujerik*), E 8. Richter; Partitiv von *nye, iiuge*. S. I.

ixil, (*ichil*), F 7. schweigsam, schweigend, verschwiegen, still, stumm, wortlos, ohne Vorwissen. Vgl. *ichil*.

ixildauque, (*ichil dauke*), B 8. er, sie, es, man kann still bleiben; von *ixil* und *dauque*. S. b.

ixilic, (*ichilik*), C 1. schweigsam, verschwiegen; Partitiv von *ixil*. S. d.

ixuda, (*itsu da, ichu da*), E 2. er, sie, es, man ist blind; von *ixu:* blind und *da*. S. I.

ixutarçum, (*ichutarzun, itsutasun*), A 8. Blindheit, Verblendung. Wegen des *m* am Schlusse vgl. *dizum*.

ixutarçun, (*ichutarzun, itsutasun*), B 7. Bleindheit, Verblendung.

(-iz), (G 6.) du bist; auch: « Wort. » S. *hiz*.

(izaçu), (C 5) sie seien durch Euch! 2 Pers. plur. Imperat. von *izan. garbizaçu: garbi izaçu*: sie seien von Euch gereinigt!

izterbeguiac, (*izterbegiak*), G 4. der Widersacher, Feind; Nomin. act. sing. d. b. D. von *izterbegui:* Feind. S. *yzterbegui*.

izterbeguier, (*izterbegier*), F 8. den Feinden; Dativ plur. d. b. D. von *izterbegui*. S. *yzterbegui*.

L

(l-), Anfangsbuchstabe der 3ten Person sing. und plur. gewisser Modi des Zeitworts.

(-la), (A 6.) dass; da (?).

labur, D 1. kurz.

lacha, E 2. B griff des Freilassens, Lösens; Radical von *lachatu:* losgelassen, Partic. perf. — Infinit. *lachace:* loslassen.

ladin, A 3. D 6. dass er, sie, es, man (sei, ... werde), ... wäre, ... würde; für *ledin:* 3 Pers. sing. imperf. subjunct. von *edin*. Hilfszeitwort. S. I.

lagola, F 8. dass er sei, ... bleibe; 3 Pers. sing. præs. subjunct. von *egon*. S. d.

lagun, A 8. Hilfe, Unterstützung, Begleitung, Begleiter, Gefährte, Kamerad.

lagunari, B 6. dem Gefährten, Kameraden; Dativ sing. d. b. D. von *lagun*. S. d.

lan, E 2. Arbeit.

landan, D 1. aussen, ausser(halb), draussen; Locat. sing. d. b. D. von *landa:* das Freie, dass Aeussere.

laquidan, (*lakidan*), D 1. dass er, sie, es, man mir wäre, ... könnte; 3 Pers. sing. imperf. subjunct. von *edin*. S. d.

larradala, F 6. dass sie mir (die Wahrheit) sage; 3 Pers. sing. præs. subjunct. von *erran* (s. d.) mit incorporirtem Dativ: « mir. »

V. STEMPF.

(A suivre.)

SUR QUELQUES FORMES DIFFICILES DU LATIN

Le verbe latin *cerno* correspond au sanscrit *kṛṇo-mi*, thème faible *kṛṇu* (zend, *kereno*); donc *cerno* est pour **c(e)rn(v)-o*, **cerenu-o*, ce qui explique le parfait *crevi* pour *c(e)re(n)v-i*.

Sperno correspond au sc. *spṛṇo-mi;* donc *sperno* est pour **spern(v)-o* et *sprevi* pour **sp(e)re(n)v-i*.

Sterno correspond au sc. *stṛṇo-mi;* donc *sterno* est pour **ster(n)v-o* et *stravi* pour **st(e)ra(n)v-i*.

Tero, auprès de τόρνος etc., est très probablement pour **ter(n)v-o*, **ter(v)-o*, et *trivi* pour **t(e)ri(n)v-i*.

Volvo correspond au sc. *vṛṇo-mi* « tourner », et est pour **vol(n)v-o*, de même que *volvi* est pour **vol(n)v-i*.

Volo correspond au sc. *vṛṇo-mi* « choisir », et est pour **vol(n)v-o*, **vol(v)-o*, d'où *volu-mus* pour **vol(n)v-(i)mus* et *volui* pour **vol(n)v-i*. Par là s'explique aussi l'énigmatique *vis* pour **volnv-is* ou **vel(n)v-is*, **velvis*, **(v)lvis*, **(l)vis;* cf. *nolis* pour *no(n) (v)l(v)is*. — A *volvo* et *volo,* cf. les doublets *unguo*, *ungo,* et à *volvo*, *volo*, *volare*.

Tous ces faits sont fondés sur les trois observations suivantes :

1° Chute fréquente de *v* après consonne ; *-canis* pour **cvanis,* etc. ;

2° Chute fréquente de *n* devant consonne ; *pictus* pour **pinctus*, cf. *vinctus*, etc. ;

3° Identité primitive en latin du thème du présent et de celui du parfait dans les verbes en *u-o*, *lu-o, lu-i*, *spu-o, spu-i*, etc.

Le seul point qui ne repose pas sur des analogies sûres est le passage de **vlvis* à *vis*, soit par écrasement en quelque sorte du *l* entre deux *v*, soit par chute de l'initiale *l* après la disparition du premier *v*. Mais le fait est physiologiquement admissible et peut seul, ce semble, rendre compte de la forme extraordinaire qu'il s'agit d'expliquer.

Paul REGNAUD.

NOTES DE PHILOLOGIE

SUR « L'ILE MALAITA », GROUPE DES ILES SALOMON

Par Henri Spéder, officier du corps de santé des Colonies
et Pays de protectorat.

Désigné au mois de novembre 1890 par M. Pardon, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, pour embarquer comme commissaire du gouvernement à bord du *Lady-Saint-Aubyn*, j'ai eu occasion de visiter les Loyalty, les Nouvelles-Hébrides, les Banks, les Torrès, et, dans le groupe des îles Salomon, les trois îles indépendantes, Malaïta, Guadalkanor, San Cristoval.

J'ai séjourné assez longtemps sur les côtes de l'île Malaïta, qui m'a paru être la plus intéressante de ce groupe, par sa situation géographique, le caractère particulier de son sol, des différentes races qui y sont disséminées.

Ces populations, fières, guerrières, anthropophages, se sont opposées, jusqu'à ce jour, avec une énergie incroyable, à l'envahissement des Européens, attaquant leurs navires, massacrant les équipages, pillant ou brûlant les cargaisons.

Le type de ces indigènes, en général, bien que la confusion des races y soit extrême, se rapproche du Polynésien presque pur, nullement comparable à celui du Canaque ca-

lédonien, absolument différent du type des indigènes des Nouvelles-Hébrides, des Banks et des Torrès pourtant si proches.

La supériorité de la race, au point de vue physique, devient manifeste en ce qui concerne leurs arts décoratifs.

Dans la construction de leurs cases, on voit une architecture plus raisonnée, plus pratique que celle de leurs voisins les Néo-Hébridais, qui ont plutôt cherché à se créer un abri, un terrier, qu'une habitation. Leurs armes, sagaies ou flèches, sont travaillées, ajourées, recouvertes de pailles multicolores finement tressées, portant à leur extrémité une série de dents ou d'épines disposées suivant une spire parfaitement calculée pour augmenter la pénétration. Leurs casse-tête, leurs plats, tabous, sont sculptés, nacrés avec art. C'est l'œuvre d'ouvriers dont l'imagination plus élevée les rend artistes, leur fait concevoir des dessins plus riches, bien au-dessus de l'archaïsme primitif des autres insulaires.

Cette population malaïtienne est donc fort intéressante pour les ethnographes.

Bien que je n'aie aucune prétention à la philologie, pendant mon séjour sur ces côtes, j'ai recueilli les mots usuels de la langue malaïtienne qui est à peu près identique à celle des autres îles salomoniennes. Ces observations ont été contrôlées avec les divers interprètes avec qui j'ai eu des relations.

J'ai l'honneur de vous adresser ces notes, pensant que le devoir de tout explorateur est de rapporter à la mère-patrie tous les documents pouvant faciliter la tâche des savants.

LEXIQUE MALAITIEN (ILES SALOMON)

VERBES

Réveiller, *añda.*
Laver, *cicioū.*
Parler, *saït.*
Dormir, *mossoū.*
Tomber, *tōli.*
Rire, *oūas.*
Danser, *moū.*
Sauter, *cibō.*
Aller, *lāe.*
Chanter, *moū.*
Monter, *rāé.*
Crier, *ha-koua.*
Frapper, *obo.*
Nager, *soū* ou *tsoū.*
Cultiver, *taro*, *ohō.*
Cultiver l'igname, *taro ohō.*
Se moucher, *fou-oū.*
Voler, *béli.*
Percher, *fa-ci-a.*
Pleurer, *āni.*
Pleuvoir, *oū-ta.*
Siffler, *koua-di.*
Chasser l'oiseau, *falah.*
Se promener, *lāé.*
Faire un filet, *oūra.*
Faire une pirogue, *towoū.*
Faire cuisine, *an-go-bi.*
Faire une sagaie, *soū-hā.*
Marcher, *lā e.*
Courir, *lā-lāo.*
Cracher, *ni-soū.*
Construire chemin, *ta-la.*
Se frotter, *kām-kami.*

La femme de l'homme,	*guaïli.*
Le fils du chef.	*il-ma-ori.*
Le chef,	*oual-baïta.*
La maison,	*lūm.*
La maison du chef,	*lūm-baïta.*
La fille du chef,	*guaïl-baïta.*
Le père,	*teï-té.*
La mère,	*ma ma.*
L'oncle,	*coco.*
Le frère,	*āci.*
Ma sœur,	*guaïl-faï.*

Hache ou tamioc,	*ki-la-ki-la.*
Couteau,	*a-ou.*
Nager,	*soū.*
Je me lave la figure,	*kou-eï-ma.*
Eau,	*kou-eï.*
Igname,	*oū fi.*
Banane,	*ba-ou.*
Taro,	*oho* ou *olo.*
Hameçon,	*fi-lao.*
Arc,	*boua-ci.*
Voir,	*La-ou-le-cio.*
Ile,	*fa-loua.*
Étoile,	*kual-kuali.*
Mourir,	*ma-ï.*
Vent,	*o-rou.*
Noir,	*yo-li.*
Nez,	*gual-sou-mou.*
Visage,	*mā.*
Bras,	*lima.*
Jambe,	*rab-ro-ba.*
Nuit,	*la-ol-boni.*
Oui,	*ouri-la.*
Non,	*é-ko.*
Plat,	*pobo.*
Fusil,	*chou-du.*
Ceinture,	*belk.*
Coco,	*li-ou.*
Tête,	*gua-ou.*
Nain,	*lima.*
Pied,	*a-é.*
Terre,	*ouan-do.*
Ventre,	*ogu.*
Bâton,	*aï.*
Sa sœur,	*guaïl-faï-o.*
Un grand feu,	*gni-baïta.*
Un homme grand,	*oual-baïta.*

Une grande igname,	*oufi-baïta.*
Une femme petite,	*guaïl-a.*
Le feu,	*qni.*
Le soleil,	*dēvi.*
La lune,	*madama.*
La fumée,	*pipi-alé.*
L'oiseau vol,	*lōbō.*
La pierre,	*koua-ou-rou.*
L'homme est bon,	*oual-lo-ka.*
Viens vite,	*hā.*
Malade,	*mata-i.*
Je mange,	*fanga.*
J'ai mangé,	*fanga-oka.*
Boire,	*goou.*
J'ai faim,	*fiolo.*
Donne-moi le poisson,	*mi-mi.*
J'aime,	*ci-lia.*
Où vas-tu?	*gou-la.*
Je vais à cette case,	*la-i-lūm-a.*
L'arbre,	*aï-baïta.*
Allons dans la pirogue,	*yo-la.*
Je dors,	*mossoū.*
Je vais dormir,	*cil mossoū.*
Comment t'appelles-tu?	*sa-tam-ou-té.*
Aujourd'hui le chef a parlé.	*eli, oual-baïta-saït.*
Pêcher la nuit.	*mim-bogna.*
As-tu attrappé du poisson?	*tab-la-bo.*
Combien?	*arū-voū-la.*
Faire la guerre,	*obo.*
Avec la tribu ennemie.	*dab-fa-loua.*

Pagaie, *faū-ta.*
Casse-tête, *soū-bi.*
Encore, *koua-té-lo.*
Demain, *daun.*
Hier, *ta-ré-la.*

Cheveux, *ivoū.*
Barbe, *ra-tem.*
Oreille, *aï-nia-mou.*
Dent, *lipo-mou.*
Langue, *méa-mou.*

Accoucher, *gouloua.*
Cou, *lua-mou.*
Avant (pirogue), *la-o.*
Arrière, *bou-ri.*
Pluie, *ou-ta.*
Chien, *kou-ï.*
Chat, *tolo.*
Cochon, *bõ.*
Ici près, *i-dou-mé.*
Là bas, loin, *lã-ko.*
Toujours, *koua-lé-lo, mé.*
Aujourd'hui, *eli.*
En bas, *cibõ.*
Sein, *iou-iou.*
Peigne, *ou-sou-ri.*
Déféquer, *pé-péa.*
Voile, *roũ.*
Sexe féminin, *dé-bé.*
Collier, *kéké-bé.*
Fumer, *tao-nou.*
Pipe, *pipi-a-lé.*
Tabac, *pabrou.*
Bouteille, *boul-boulou.*
Anneaux ou boucles d'oreilles, *fila-ou.*

NUMÉRATION

1, *té-aré.*
2, *roua.*
3, *olou.*
4, *faï.*
5, *lima.*
6, *olo.*
7, *fiou.*
8, *koualou.*
9, *cikona.*
10, *tangoulou.*
11, *eta.*
12, *eta-roua.*
13, *eta-olou.*
14, *eta-faï.*
15, *eta-lima.*
16, *eta-olo.*
17, *eta-fiou.*
18, *eta-koualou.*
19, *eta-cikono.*
20, *roua qualé.*
21, *roua qualé aré.*
30, *olou qualé.*
100, *tougoulou qualé.*

Pas de numération au-dessus de 100.

TABLEAU COMPARATIF DE LA NUMÉRATION DANS LES ILES OCÉANIENNES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Malaïta et îles Salomon	bé aré	roua	olou	faï	lima	olo	fiou	koualou	cikona	tangoulou
Malais	satu	dua	tiga	ampat	lima	anam	tupoh	delapou	nu bilan	sa puloh
Javanais.	sa	toro	tatu	pa-pat	lima	nanam	pi-tu	wola	sang a	pulah
Célèbes (Salayer). . .	sedri	rua	telo	ampat	lima	unum	pi-tu-am	kavuah	ka-sa	sa pulah
Célèbes (Manado). . . .	esa	du dua	tatéru	pa	lima	naum	pitu	wadrou	cio	na puloh
Sauguis (Siam). . . .	ku	dua	telou	kopa	lima	kanum	kapitu	walu	ka cio	ka pu ru
Waayapo	n'sium	rua	telo	pa	lima	né	pitu	etrua	eshia	polo
Céram (Camariau). .	isaï	tua	tolo	ao	lima	nome	itu	walu	ci wa	hutio
Céram (Vahai). . . .	saté	tua	tolo	fatha	lima	tami	itu	alu	cia	son
Matabello (Papoua). .	sa	rua	tolou	faht	lima	onam	fitou	allu	ci-a	huta
Côte du Mysol. . . .	kati-ni	lu	tol	fat	lim	onum	fit	vall	ci	yap
Mysol intérieur . . .	k'tim	lu	tol	fat	lim	onum	fit	wall	ciu	yap

BIBLIOGRAPHIE

Essays of an Americanist, by M. D.-G. Brinton, 1 vol. in-8 de 459 pages, *Philadelphia*, Porter et Coates, 1880.

Ce volume se compose de différents travaux déjà publiés antérieurement, et dont la plupart figurent dans les mémoires de la *Philosophical Society*.

Un grand nombre de questions s'y trouvent traitées, mais se rattachant toutes, naturellement, à l'anthropologie et à l'archéologie américaines. L'auteur, d'ailleurs, maintient avec persistance les conclusions auxquelles l'avaient déjà conduit ses études antérieures ; à savoir : le caractère franchement original des populations du Nouveau-Monde, l'influence nulle ou imperceptible sur elles exercée par les nations de l'ancien continent, enfin, l'époque relativement récente à laquelle remonteraient les premiers éléments de culture et de vie policée au sein de la race rouge.

Nous ne contestons nullement la compétence de l'auteur, ni le bien fondé de plusieurs des allégations par lui émises, mais répétons ici ce que nous avons eu l'occasion

de dire plus d'une fois déjà : il nous paraît peut-être un peu absolu dans ses conclusions, et partager de tout point sa manière de voir paraîtrait souvent difficile.

Sans entrer dans l'examen de la question de monogénisme ou de polythéisme, M. Brinton estime que la race rouge a dû prendre naissance en Amérique, qu'elle constitue la variété américaine de l'espèce humaine. « Si l'on nous demandait, ajoute-t-il, d'où vient la race nègre ? Il conviendrait, sans doute, de répondre « d'Afrique ». Elle forme la branche africaine de notre espèce. » Cette manière de trancher la question semblera-t-elle péremptoire à tout le monde ? Nous en doutons fort, pour notre part. Si l'on songe que des populations de types plus ou moins éthiopiens se rencontrent aujourd'hui dans l'Inde et l'archipel Malais, si l'on réfléchit à la singulière conformité de traits physiques qui se manifeste entre les nègres pélagiens et les *Amakouas* de la côte orientale d'Afrique, peut-être sera-t-on porté à assigner pour berceau primitif à toute la race nègre, une région intermédiaire, c'est-à-dire la côte sud de l'Asie occidentale. En définitive, il en est un peu des races humaines comme des espèces animales et végétales : elles ont singulièrement voyagé depuis les temps géologiques. De ce qu'aujourd'hui nous les trouvons cantonnés dans telle ou telle contrée, l'on pourrait, sans trop de témérité, en conclure qu'elles ont dû prendre naissance ailleurs. La chose semble bien établie en ce qui concerne la race cuivrée. Un savant russe, M. de Maïnoft, a fait très heureusement ressortir les indices de croisement avec cette dernière que l'on remarque chez certaines populations sibériennes, spécialement les Tongouses.

Ce que dit M. Brinton des différences essentielles qui se manifestent entre le Peau-Rouge indigène et le Mongol est fort juste. Évidemment, au point de vue anthropologique comme au point de vue linguistique, en dépit de nombreuses variations locales ou accidentelles, l'unité de la race américaine ne saurait guère être contestée. En tout cas, ces légères infiltrations de sang étranger n'empêcheraient nullement, comme le veut M. Brinton, la grande majorité des indigènes de l'Amérique d'appartenir à un groupe ethnique à part et distinct de tous les autres.

Un point sur lequel notre façon de voir s'éloignerait davantage de la sienne, c'est celui qui concerne les origines de la civilisation en Amérique. Le système de calendrier dit Toltèque, se rapproche singulièrement de celui des peuples de l'Extrême-Orient. La doctrine des âges, en vigueur chez les anciens Mexicains, ne semble guère qu'une contrefaçon des théories cosmogoniques du bouddhisme. Comment nier l'affinité des légendes de Votan et du premier Quetzalcoatl, avec les récits indochinois concernant Phra-Kuang et Puytsan-ti, ceux des Iraniens concernant le héros civilisateur Djemschid? L'histoire du dieu solaire *Nanahuatl* ne constitue guère qu'une variante à peine modifiée de celle de la déesse du soleil *Amitéras*, telle que la racontent les Japonais. A tous ces égards, la ressemblance est grande entre la Nouvelle-Espagne et l'Asie-Orientale, et elle ne s'expliquerait pas, à notre avis, d'une façon suffisante par le pur hasard de simple identité psychologique chez les diverses fractions de notre espèce. D'ailleurs, se figure-t-on des populations de chasseurs nomades ou de pêcheurs comme étaient les premiers Américains, s'élevant tout d'un coup, par leurs seuls efforts, à

la vie civilisée ? Cela nous paraîtrait, je l'avoue, on ne peut plus étrange, on ne peut plus contraire à l'ordre naturel des choses. Que nos races de l'âge de la pierre taillée en soient arrivées petit à petit à la découverte des métaux et de l'agriculture, cela s'explique sans trop de difficulté.

Notre auteur, cependant, ne va-t-il pas un peu loin, lorsqu'il se refuse à admettre toute intrusion d'éléments mongoliques ou autres dans le Nouveau-Monde ? L'opinion contraire a été soutenue par les plus éminents anthropologues, spécialement par M. de Quatrefages. Comment ne pas supposer, *à priori,* que l'extrême facilité des communications entre les rives opposées du détroit du Behring a dû, plus d'une fois, permettre à des représentants de la race jaune de se répandre dans le Nouveau-Monde ? L'observation des faits nous démontre, d'ailleurs, la légitimité d'une pareille hypothèse. Les Eskimaux du rameau occidental, si différents sous le rapport physique de leurs congénères du Groenland, aussi bien que les Peaux-Rouges véritables, n'accusent-ils pas, par l'ensemble de leurs traits, une parenté étroite avec les hyperboréens de l'ancien continent ? Des traces de sang mongolique se retrouveraient même d'un bout à l'autre de l'Amérique. Ainsi paraît se devoir expliquer la présence, chez les tribus fuégiennes, d'un certain nombre d'individus à yeux bridés et obliques, comme les Chinois, et dont l'aspect général tranche d'une façon incontestable avec celui du reste de leurs compatriotes. Ajoutons que le *Kourou-Siwo*, qui amène de temps à autre des jonques japonaises en Californie, a pu y amener également de temps à autre des insulaires océaniens. La structure du bassin, chez certaines peuplades de la rive est du Pacifique, rappelle bien

plus celle des Polynésiens que celles des autres nations du Nouveau-Monde. Enfin, l'on a été jusqu'à prétendre voir, dans la couleur si foncée de la peau chez certains Californiens, une preuve de croisement avec des nègres de la race papoue. Mais ceci nous semble bien aventuré, car la chevelure de l'Indien de Californie n'est jamais frisée ni laineuse comme celle de l'homme de la race éthiopienne, passé par ce que nous pourrions appeler le stage de l'état pastoral. Au contraire, cette transition avait fait défaut aux races du Nouveau-Monde. Tout ce que nous pouvons concéder à notre auteur, c'est que ces dernières avaient développé, suivant leur génie propre et de la façon la plus originale, une civilisation dont les éléments leur avaient été apportés du dehors.

Cette part faite à la critique, nous devons reconnaître que l'ouvrage de M. Brinton renferme un grand nombre de renseignements précieux et de vues fort ingénieuses sur l'archéologie, la mythologie, les langues et systèmes graphiques des hommes de la race cuivrée. Ce qu'il dit des symboles sacrés, de la roue des points de l'espace, de la pierre de Copan et du *Taki* chinois nous paraît décisif.

Notre auteur démontre à quel point sont peu fondées les conclusions que l'on avait cru en devoir tirer, relativement à une antique prédication du christianisme en Amérique. Sans doute, dès les temps reculés, la croix, l'arbre cruciforme, étaient vénérés chez les peuples du Nouveau-Monde, mais la signification donnée par eux à ces objets n'avaient rien de chrétien. Ils en faisaient simplement l'hiéroglyphe des quatre points de l'horizon, l'emblême de la vie et du principe générateur. En définitive, les formes géométriques simples, telles que la croix, le

cercle, ont toujours joué un rôle plus ou moins considérable dans la symbolique d'un grand nombre des nations. Cela est tout naturel et ne pouvait guère se passer autrement. On aurait tort, à coup sûr, d'y chercher un argument en faveur d'emprunts faits par un peuple à un autre, ou même d'un enseignement reculé remontant aux origines du monde.

Nous reconnaissons parfaitement, avec notre auteur, que toutes les langues américaines étudiées jusqu'à ce jour, paraissent offrir une physionomie spéciale, *sui generis*, qui les rapproche quelque peu les unes des autres, en dépit des énormes différences lexicographiques, et nous espérons bien que l'on ne viendra plus nous entretenir de prétendues affinités entre l'othomi et le chinois ou autres dialectes de l'Extrême-Orient.

Une réserve importante nous reste toutefois à faire, en ce qui concerne le jugement relatif aux théories du savant et regretté M. Angrand. Notre docte compatriote rattachait, on le sait, les civilisations américaines à un double courant, celui des Toltèques orientaux ou têtes plates, et celui des Toltèques occidentaux. Chacun d'eux aurait été caractérisé par certains procédés techniques spéciaux et des principes de symbolisme religieux. M. Brinton repousse cette manière de voir, ne l'estimant pas assez prouvée en fait. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nos propres recherches sur l'étymologie de la Nouvelle-Espagne nous ont amené à partager, au moins en ce qui concerne ces pays, les vues de M. Angrand. Bornons-nous à un seul exemple. Le livre sacré des Quichés renferme des preuves indéniables de la supériorité attribuée au principe féminin par les populations du type occidental, tels que les Guaté-

maliens et les habitants de Mexico. Rien de pareil, au contraire, ne se retrouve chez les Mayas, qui appartenaient au courant des têtes plates. Bien des faits de même nature pourraient être ajoutés à celui-ci; mais nous nous trouvons obligés de les laisser de côté, craignant de dépasser les limites d'un simple compte-rendu.

Quoi qu'il en soit, nous devons, au nom de tous les Américains, remercier une fois encore M. Brinton pour son nouvel ouvrage. J'en sache peu où des sujets de nature forcément assez arides soient traités d'une façon si attrayante et si propre à captiver l'attention des lecteurs.

Comte DE CHARENCEY.

Je crois utile de joindre, aux critiques de M. de Charencey, mes propres appréciations, beaucoup plus favorables, je m'empresse de le dire. J'estime que M. Brinton a parfaitement raison de combattre ces théories aventureuses, hâtives, basées sur des étymologies fantaisistes et des comparaisons élastiques. Il ne m'est point démontré que l'humanité primitive ait autant « migré » qu'on le dit, et je n'ai aucune raison de croire que l'Europe ou l'Asie ait peuplé l'Amérique ou inversement; je n'ai pas besoin de croire à l'unité de l'espèce humaine.

Le livre de M. Brinton est divisé en quatre sections : ethnologie et archéologie, mythologie et folk-lore, système graphique et littérature, linguistique.

Les articles réunis sous ces deux dernières sections sont particulièrement intéressants. Les premiers traitent de l'écriture et de la poésie chez les Mayas et les Mexi-

cains. M. Brinton y donne de très curieux spécimens de la poésie guerrière et amoureuse populaire nord-américaine; nos lecteurs ne seront peut-être pas mécontents que nous reproduisions une ou deux chansons ci-après.

Voici, par exemple, une improvisation *aztèque :*

« Sur un certain versant de montagne — où l'on va cueillir des fleurs, — j'ai vu une jolie fille — qui m'a cueilli mon cœur: — où tu vas, — là je vais ! »

La suivante est due à un Kioway :

« Je m'assis pour pleurer sur le flanc de la colline ; — je pleurai jusqu'à ce que l'obscurité vînt ; — je pleurai pour une fille qui est bien loin, — une fille qui m'aime bien.

« Les lunes passent, et, à quelque lune, — je reverrai une demeure longtemps quittée, — et de tous les bonheurs qui m'y attendent, — la vue de ma bien-aimée me réjouira le plus. »

M. Brinton a soin d'ajouter que la plupart des chansons amoureuses sont érotiques, ce qui est assez naturel dans l'espèce.

La partie linguistique de ce volume comprend sept articles, tous relativement remarquables : 1° les langues américaines, et pourquoi les étudierions-nous ? 2° les recherches de M. de Humboldt sur les langues américaines ; 3° quelques caractéristiques des langues américaines ; 4° la plus ancienne forme du langage humain comme le révèlent les langues américaines ; 5° la conception de l'amour dans quelques langues américaines ; 6° les mesures linéaires des nations civilisées de Mexico et de l'Amérique australe ; 2° la curieuse mystification de la langue taensa.

Je ne retiens ici que le n° 4. M. Brinton conclut ainsi : « Le langage humain primitif était beaucoup plus rudimentaire qu'aucune des langues que nous connaissons. Il n'avait pas de formes grammaticales. Les éléments sonores étaient si fluents et si subordonnés aux gestes, aux intonations, aux efforts, que ses mots n'auraient pu être écrits ni réduits à une régularisation alphabétique ; ces mots signifiaient souvent deux choses absolument opposées, et celle qu'on voulait exprimer se faisait comprendre par le geste ou l'accent. Il n'avait ni prépositions, ni conjonctions, ni numéraux, ni pronoms d'aucune espèce, ni formes de singulier ou pluriel, masculin ou féminin, passé ou présent. Les voyelles et les groupes consonnantiques avaient une signification spécifique propre plus importante que celle des syllabes qu'ils formaient. La conception du temps a longtemps manqué et est venue beaucoup plus tard que celle de l'espace. »

Ces conclusions paraîtront, je crois, très naturelles et fort admissibles à tous ceux qui ont étudié les langues agglutinantes, en apparence les plus compliquées et les plus formelles du monde. Il y a déjà longtemps, pour ma part, que j'ai reconnu, sous l'énorme monument verbal du basque, une composition abondante d'éléments sonores significatifs. Certains linguistes, enclins à la métaphysique, nient les trois périodes du langage et n'admettent pas l'existence de racines simples, dont le sens est extrêmement vague ; sous prétexte que l'homme actuel parle et pense par phrases, par sentences synthétisées de sujet, verbe et attribut, ils cherchent à l'origine du langage la proposition et non le son expressif. Leur erreur vient de ce qu'ils ne tiennent pas compte du dévelop-

pement mental de l'homme; or, il n'est plus permis de dire aujourd'hui que les cerveaux contemporains, en France, par exemple, fonctionnent exactement comme fonctionnaient ceux des sauvages paléo- ou néo-lithiques. L'analyse matérielle de toute langue réduit les vocabulaires les plus abondants à un petit nombre de radicaux, dont la signification active est vague et générale. Un examen plus approfondi montre entre ces racines des éléments communs. Il est donc probable, comme tend à le croire M. Brinton, que le langage humain a commencé par des cris plus ou moins articulés, conséquences naturelles des sensations agissant sur l'organisme. Ces cris spontanés et nécessairement simples, complétés et précisés par le geste, le mouvement, la position, etc., correspondaient certainement à une pensée complète, mais rudimentaire; ils ont donné naissance aux voyelles et aux consonnes, de moins en moins subtiles et incertaines, et dont le groupement a formé les racines postérieures. Suivant les heureux néologismes qu'emploie l'éminent professeur de Philadelphie, l'homme parlant était plutôt *visuaire* qu'*auditaire;* c'est-à dire que le langage a une origine visuelle autant qu'auditive; les hommes ont communiqué entre eux par la mise en action simultanée de toutes les parties de leur organisme. L'homme n'est qu'un animal arrivé, et le mouvement seul fait la vie.

Julien VINSON.

Société d'Anthropologie de Paris. — Catalogue de la Bibliothèque à la date du 31 décembre 1890. *Paris,* G. Masson, 1891, 2 vol. in-8, I. (iv)-352 p., II. (iv)-iij-469 p.

Ce catalogue est divisé en deux parties : la première est par ordre alphabétique de noms d'auteurs, la seconde par ordre systématique de matières. On a distingué la première par une couverture rouge ; la seconde par une couverture vert-clair ; l'idée est louable. Mais ces catalogues appelleraient de nombreuses observations. Ils ont été rédigés par des personnes animées d'excellentes intentions, mais qui n'étaient évidemment au courant ni des exigences de la Bibliographie ni des habitudes typographiques. De plus, ils ont été distribués horriblement rognés et ressemblant ainsi beaucoup trop à d'horribles inventaires de marchands. Rien à dire sur la classification, qui est naturellement très spéciale. Mais pourquoi les livres sont-ils numérotés par ordre alphabétique des noms d'auteurs?

J. V.

Nyare bidrag till kœnnedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif, dir. J.-A. Lundell. *Stockholm*, livr. 44 à 46, A, B et C de 1892 ; pp. 41-57, 1-165, 1-20, i-vij ; 1-86, 1-156.

Ces trois livraisons renferment les articles suivants : *Titre et table* du tome VII ; *Notices biographiques* (Pierre

von Mueller, avec portrait) ; *Chansons et mélodies*, par V. Carlheim-Gyllenskiœld ; *Légendes*, par V. Engelke ; *Noms de personnes du moyen âge*, par M. F. Lundgren ; *Phonétique et morphologie du dialecte de Kœkar*, par A. Karsten. Ils sont, comme d'habitude, fort intéressants.

J. V.

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne, tome X, *Helsingfors*, 1892, 283 p., in-8.

Ce volume contient : *Complaintes en syrième*, par J. Krohn ; *Documents linguistiques syriènes*, transcrits par P. Kijanen et traduits (en allemand) par G.-S. Lytkin ; *Histoire du traditionisme en Esthonie*, par M. K. Krohn (en français) ; *Le lied de la jeune fille qui doit être délivrée*, par J. Krohn ; *Compte-rendu du Congrès archéologique de Moscou* en 1890, par A.-O. Heikel (en finnois) ; *Les mots d'emprunts dans les dialectes lapons russes*, *un exemple du latif en lapon*, *noms-verbes en lapon* et *le Dictionnaire kolalapon de A. Genetz*, par K.-B. Wiklund (en allemand) ; *Rapports annuels* pour 1890 et 1891 (en finnois et en français) ; *Tableau des fonctionnaires et des membres de la Société.*

J. V

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau (1890-1891), 2e série, tome XX, 4e livr. *Pau*, libr. L. Ribaut, 1891, in-8, pp. 361-475.

Contient : *Note sur quelques modifications* à introduire dans le Bulletin statistique du bureau d'hygiène de Paris, par le docteur Valéry Meunier ; *Sur un saurien fossile* (léiodon anceps) trouvé à Cardesse, par M. A. de Gramont ; *L'instruction publique à Orthez* (enseignement secondaire), par M. L. Batcave ; *Étude sur l'église de Béost*, par M. H. Geisse ; *La faïence de Samadet*, par M. Picot ; *Observations sur les collections de géologie du Musée de Pau*, par M. A. de Gramont ; *Procès-verbaux* des séances ; *Table générale* (1841 à 1844 et 1871 à 1891).

J. V.

Archives municipales de Bayonne. Livre des Établissements. *Bayonne,* imp. A. Lamaignère, 1892, in-4 de (iv)-lij-546 p. et 1 pl. fac-simile.

Un terrible incendie a détruit, le 31 décembre 1889, l'hôtel-de-ville de Bayonne. La Bibliothèque municipale et les anciennes archives y occupaient le quatrième étage et les greniers. La plus grande partie de la Bibliothèque a péri, mais les livres les plus précieux ont été sauvés. Quant aux archives, grâce au dévoûment de plusieurs travailleurs locaux, et grâce au concours de beaucoup de bonnes volontés, on en a pu sauver les plus anciennes et les plus intéres-

santes ; une perte irréparable, cependant, a été celle de tous les documents relatifs à l'histoire de la Révolution, de l'Empire et des trente premières années de ce siècle.

C'est pourquoi, afin d'éviter ou de prévenir les conséquences d'un nouveau désastre, — toujours possible, hélas ! — l'intelligente municipalité de Bayonne s'est empressée d'ordonner la publication des pièces les plus importantes de ses archives. Une commission a été nommée, il y a environ dix-huit mois, et le présent volume est le premier résultat de ses travaux.

C'est une publication fort belle, fort bien faite, accompagnée d'excellentes tables, d'un vocabulaire gascon très curieux et précédé d'une remarquable introduction. Il n'est que juste de nommer les vaillants amateurs dont le zèle réuni nous a valu ces documents, la plupart du moyen âge, si intéressants pour l'histoire municipale de la France ; ce sont MM. Ch. Bernadou, Éd. Ducéré, F. Yturbide. La science et les lettres leur doivent les plus vifs remercîments.

Le livre des Établissements intéresse la linguistique. Jusqu'à la fin du XVe siècle, en effet, le patois local était la seule langue officielle et populaire de Bayonne, et les plus vieux actes sont écrits dans ce dialecte, tout particulier, du gascon.

J. VINSON.

Le Rig-Veda et les origines de la mythologie indo-européenne (première partie), par Paul Regnaud. *Paris*, E. Leroux, 1892, in-8 — (vj)-vii-419 p. (Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études. Tome Ier).

Les lecteurs de la *Revue de Linguistique* savent depuis longtemps combien M. Paul Regnaud connaît à fond la vieille langue littéraire de l'Inde; pour employer une expression banale, le sanscrit n'a plus de mystères pour lui. Je crois certainement que notre savant collaborateur connaît mieux que personne en France, sinon en Europe, ce riche idiome, sans en excepter cet excellent M. H. Fauche qui traduisait le *Râmâyana* et le *Mahâbhârata* le composteur à la main, facilité dont ses traductions se ressentent, d'ailleurs, un peu trop.

C'est plaisir de voir comme M. Regnaud se joue des difficultés. L'interprétation du *Rig-Véda* en est pleine, comme on sait. Les anciennes traductions, conformes aux explications des Indiens modernes, n'étaient que des conjectures par à peu près; les nouvelles, dues à des hommes de science, diffèrent toutes entre elles, et le malheur est que ces divergences résultent plus ou moins des théories de leurs auteurs sur la vieille mythologie hindoue, ou mieux, indo-européenne. Où trouver la solution du problème? La linguistique répond: dans le texte lui-même. La méthode est simple : faire abstraction de toute hypothèse, de toute théorie, de toute tradition même; dresser un index général des mots du *Veda ;* en rechercher la forme fondamentale et la racine, et en découvrir

par là le sens primitif dont les variations postérieures ou l'exactitude seront révélées par la comparaison entre eux de tous les passages où figure chacun des mots considérés isolément. C'est ce qu'a cherché à faire M. Regnaud, dont le chapitre IV est, à cet égard, un modèle d'analyse.

Par ce travail préliminaire, M. Regnaud s'est tout d'abord convaincu que le vocabulaire védique est exclusivement concret ; que les auteurs de ces hymnes antiques ne connaissaient que le ciel, puisqu'ils n'expriment que le réel : « ni l'abstrait, ni le mythe ne doivent intervenir dans l'analyse de leurs idées ; la langue des hymnes, presque toute en adjectifs, ne vise que des objets sensibles... Tout, ou presque tout, dans le *Rig-Véda*, se rapporte au sacrifice consistant dans l'élément liquide et l'élément igné qui lui donnent naissance », la flamme entretenue par l'huile, la graisse ou le beurre qu'on y verse. Et c'est de là que part M. Regnaud pour rejeter l'interprétation classique du *Sôma ;* il n'y voit, lui, qu'une liqueur huilée ou spiritueuse destinée à alimenter le feu du sacrifice, *agni*. On regarde habituellement le *Sôma* comme une liqueur enivrante, extraite de l'*asclepins*, breuvage des dieux, des héros et des prêtres. Le mot se rattache à une racine *sû* qui, dit-on, a deux significations évidemment dérivées l'une de l'autre, « enfanter, produire » et « exciter ». La seconde est-elle bien exacte ? La première donnerait raison à M. Regnaud. Parmi les significations diverses du mot *sôma*, masculin ou neutre, on peut relever celles de « vent, air, ciel, lune, ambroisie, eau de riz, etc. », qui rappellent certainement une idée première « d'élévation, de production, d'action vive, d'excitation ». La tradition dit que, dans certains sacrifices contemporains, les brah-

manes boivent la liqueur de l'*asclepias acida ;* et l'on se rappelle le *hom* du mazdéisme. M. Regnaud répondra, sans doute, que ce sens spécial du mot *sôma* est plus moderne que celui qu'il propose, et je ne sais pas trop ce qu'on pourrait lui objecter.

Je ne prétends pas dire que M. Regnaud ait trouvé l'explication définitive du *Rig-Véda*, ni que son livre soit irréprochable ou sa théorie irréfutable. Mais elle me semble appuyée sur une base méthodique, et je pense que ce livre inaugure une voie féconde : rejet de l'*a priori,* indépendance absolue, observation directe. On ne s'ingéniera plus pour retrouver dans le *Veda* tous les mythes indo-européens, mais on y cherchera l'origine des mots mythologiques, ce qui est encore très considérable. Bergaigne y voyait la figuration, par le sacrifice terrestre, des sacrifices ignés qui s'accomplissent dans le ciel. M. Regnaud en fait un pur manuel liturgique; il pourrait bien avoir tout à fait raison.

Julien VINSON.

VARIA

CUISINE INDIENNE

Il a été question plusieurs fois, depuis quelques années, dans divers ouvrages sur l'Inde française, — soit dans les élucubrations des Jacolliot et autres fantaisistes, soit dans les romans plus sérieux mais non moins injustes d'un ancien magistrat qui signe Joseph Maire, — d'une préparation culinaire indienne nommée *eau de poivre*, véritable eau de feu, douée de singulières propriétés excitantes. Il s'agit en réalité de ce qui a été nommé, dans la langue vulgaire de Pondichéry, *mul'gutani*, c'est-à-dire correctement *miḷagutannîr* ou plutôt *miḷagunîr* « eau de poivre ».

J'ai longtemps cherché la recette de cette préparation ; mais, de toutes les personnes auxquelles je me suis adressé, aucune n'a pu me la donner exacte. On me disait seulement que c'était du bouillon ordinaire où l'on mettait de la poudre à cary.

En arrangeant dernièrement à la Bibliothèque de la Société Asiatique les livres tamouls provenant de la collection Ariel, léguée en 1855 à la Société, j'y ai trouvé un traité de cuisine *Pâgasâstiram* (Pâkaçâstra), traduit du Télinga par Kâçiviçvanâthamodély et imprimé à Madras en 1846. Le chapitre XII (p. 50-54) donne plusieurs recettes de *miḷagunîr*. Je traduis ci-après les plus simples pour l'instruction ou l'amusement des amateurs.

Eau de poivre au tamarin.

« Prenez une once et quart de poivre, autant de grains de *tuvarei* (cytisus), quelques feuilles de margosier. Faites griller dans la

graisse dans une cuillère ; puis écrasez bien sur la pierre à cary mouillée. Mêlez dans assez d'eau et ajoutez assez de sel, puis mettez-y une once et quart de tamarin. Faites cuire jusqu'à ce qu'il y ait eu trois bouillons, puis ajoutez-y de la moutarde, du cumin et du fenu-grec grillés. »

Autre manière.

« Prenez cinq huitièmes d'once de poivre et autant de grains de *tuvarei*, faites griller, mêlez avec de l'eau ; ajoutez du sel et du suc de citron et faites cuire. Pendant la cuisson, ajoutez-y de la moutarde, du fenu-grec, du cumin et une poignée de feuilles de margosier. Pour parfumer, on peut y mettre soit des tiges de *moringa* seules, soit des fruits de *vilâ* (feronia elephantum). Il faut toujours mettre des feuilles de coriandre. Ceci est la recette du pays canara. »

Autre manière.

« Après avoir mis dans de l'eau fraîche une once de poivre en poudre, on y ajoute des grains de *tuvarei*, on laisse cuire pendant une heure et on y met un peu de jus de tamarin, du sel, de la moutarde, du cumin qui ont été grillés dans la graisse. »

CORRIGENDA

A corriger dans le numéro précédent :

Page 165, *au lieu de* more beautiful than, *lisez* as beautiful as.
— 172, — bounden, *lisez* indebted.
— 175, — has, *lisez* is of.

ESSAI DE MÉTRIQUE VÉDIQUE ET SANSCRITE [1]

(*Suite et fin.*)

DU POÈME

Le poème se compose tantôt de padas seulement, que rien ne groupe en unités intermédiaires, tantôt de strophes.

Dans les deux cas, le poème est il un tout homogène dont tous les vers sont égaux, ou, dans le cas de strophes, dont toutes les strophes sont sur le même rythme? Oui, normalement, mais souvent le contraire a lieu, et ce contraire n'est pas une exception ; cette variation semble même mieux constituer le poème et en faire une unité plus essentielle en différenciant ses diverses parties.

Ces *variations* sont de *trois sortes*. Elles ont lieu à la *fin* ou au *commencement*, ou dans le *cours* du poème.

a) Changement de rythme à la fin du poème.

C'est presque toujours le trishtubh qui finit, surtout lorsque le reste du poème est en jagati ; il y a alors

(1) Par suite de difficultés typographiques, le signe de la brève ᴗ a été partout remplacé dans ce travail par un petit cercle o, de sorte que les deux mesures du temps sont : - et o.

contraste, surtout dans la finale des deux vers, et, par conséquent, la fin du poème se trouve bien marquée.

Cette fin contient soit un trishtubh, soit deux, quelquefois même trois ou quatre. Il faut noter que ce trishtubh final a quelquefois une amorce dans l'apparition sporadique de quelque autre trishtubh dans le corps du poème.

Quelquefois, le trishtubh forme aussi un poème en gayatri ; on le trouve aussi après l'anushtubh, le pankti et d'autres mètres.

D'autres fois, c'est l'anushtubh qui forme à son tour la clôture du poème, surtout après le gayatri, mais aussi après le trishtubh.

Le jagati ferme le poème composé de trishtubh, ou de gayatris, ou de panktis.

Enfin, le pankti sert aussi de clausule.

Seul le gayatri ne remplit pas cette fonction, probablement parce que ses trois *padas* manquent de l'équilibre nécessaire.

b) Changement de rythme au commencement du poème.

Ce cas est beaucoup moins fréquent, et cela se conçoit ; le but du changement est de bien encadrer le poème ; or, la différenciation à la fin encadre et précise beaucoup mieux.

On trouve un commencement en anushtubh, tandis que tout le reste du poème est en gâyatri.

c) Changement de rythme dans le corps du poème.

Ici les changements deviennent bien plus irréguliers, sans but prévu, et capricieux.

Dans certains cas, cependant, ils correspondent à des divisions réelles du poème, et leur fonction de sectionnement intérieur est alors analogue à celle que nous venons de décrire.

Quelquefois la variation de rythme divise le poème en deux. On passe ainsi du virâj de cinq syllabes au trishtubh, du gayatri à l'anushtubh.

Quelquefois le mélange est si fréquent qu'il devient impossible ou difficile de savoir quel est le *rythme dominant*. Il s'agit, cependant, alors de rythmes apparentés d'assez près.

Beaucoup de cas s'expliquent par cette parenté des rythmes, de sorte qu'on peut dire alors qu'il y a plutôt modification que changement de rythme.

Enfin, quelquefois, lorsque le changement proprement dit s'opère, il est préparé par l'emploi d'un rythme intermédiaire qui sert de transition.

DES VERS INFORMES.

Nous avons vu que les vers védiques et le pada se rangent dans des catégories bien régulières en ce qui concerne le nombre des syllabes, qu'au contraire, en ce qui concerne la quantité, ils n'ont encore qu'une organisation très imparfaite, passant peu à peu de l'*indifférence quantitative* à la *quantité symétrique*. Enfin, les padas d'un même vers suivent le même rythme.

Mais on rencontre souvent un vers composé de *trois padas;* le premier est un trishtubh régulier, de même le troisième ; le second, au contraire, est un vers tout différent, non seulement quant à la quantité, mais même quant au

nombre de syllabes, par exemple, un pada de 5 syllabes, ou de 7, ou de 9 ; ces padas ont une finale iambique, leur nombre syllabique est impair, ce qui rend la quantité de leur finale de même direction que celle du trishtubh.

Voici un exemple de ce vers :

harî yasya | suyujâ vivratâ vel̥
arvantâ anu sepâ
ubhâ rajî na | Kesinâ patir dan

Quelquefois, l'ordre de ces padas est différent ; le pada dissident n'est pas au milieu du vers, mais, au contraire, à la fin. Ce pada est alors tantôt de 7, tantôt de 9 syllabes.

Tel est le système védique ; on voit qu'il repose sur le nombre des syllabes, et que l'influence de la quantité n'est qu'embryonnaire.

Tout autre va être le système sanscrit. Il repose surtout sur la quantité, et il comprend trois branches bien distinctes : 1° les ganachandas dans lesquels il y a un certain nombre de brèves ou leur valeur, mais réparties d'une manière fixe entre un certain nombre de pieds, chacun de ces pieds ayant quatre brèves ou leur valeur, deux d'entre eux, cependant, devant finir par une longue : oooo, - -, o - o, - oo, oo - ; 2° les mâtrachandhas, qui ont aussi un certain nombre de brèves ou leur valeur, mais non réparties en pieds, et formant les vers vaitâliyâm, mâtrâsamakam et gîtyâryâ ; 3° les aks'hurachandas ou vritta, groupe bien plus nombreux où il n'y a pas de pieds, mais où le nombre des syllabes est compté, où enfin la quantité de chaque syllabe est déterminée. Ce dernier groupe se subdivise : 1° vishama, où les quatre padas sont ou peuvent être inégaux, ce qui comprend le çloka ; 2° ard'hasama, dans lequel les deux

hémistiches sont égaux ; 3° et samavritta, dans lequel chaque pada est formé de la même manière.

Dans ce système sanscrit on conserve, cependant, comme fondamentaux les mètres védiques de 24 syllabes croissant de 4 en 4 syllabes jusqu'à 104.

Comment a-t-on passé d'un système à l'autre? Les deux systèmes co-existaient-ils, l'un sacré, l'autre profane? Quels ont été les intermédiaires? Tous ces points restent obscurs.

2° ÉTAPE SANSCRITE ET ÉTAPE PRACRITE.

Nous les réunissons pour abréger et parce qu'elles ont beaucoup de points communs.

La grande division des vers est celle : 1° en vers qui ne se divisent pas en *pieds ;* 2° en vers où la division en pieds est à l'*état naissant ;* 3° en vers où la division en pieds est devenue *générale.*

Dans un autre sens, parmi les vers non divisés en pieds, nous distinguerons ceux où l'on ne compte que le *nombre des syllabes*, et ceux où l'on compte le nombre des syllabes, mais en exigeant qu'ils aient ici et là telle quantité, enfin ceux où l'on compte par nombre de *brèves* en établissant des *équivalences.*

Enfin, dans un troisième sens, nous distinguons le *vers rimé* et le *vers non rimé.*

Nous commençons par le vers qui se rapproche le plus du système grec et latin, le vers divisé en *pieds.*

a) Vers ou pada divisé en pieds.

Ce système s'appelle *ganachhanda.*

Il comprend le vers nommé en sanscrit *áryá* et en pracrit *gáthá*.

Le pied s'appelle *gàna* ou *matraganá;* il se compose d'un *spondée* ou de son équivalent.

C'est un distique dont chaque vers comprend sept pieds et demi.

Mais, malgré ce nombre égal de pieds, chacun des vers du distique est d'inégale longueur.

Cela vient de ce qu'à certaines places de l'un et de l'autre vers on ne se contente pas de trouver l'équivalent de deux syllabes longues ou de quatre syllabes brèves, l'équivalent du spondée, on veut des compositions de pieds obligatoires.

C'est ainsi que dans le premier vers du distique, le 6e pied doit être un amphibraque ou un procéleusmatique, tandis qu'au contraire, l'amphibraque est interdit aux pieds impairs : 1er, 3e, 5e et 7e, ou alors c'est un *áryá* dégénéré nommé *gurvini*.

De même, dans l'hexamètre latin, il ne suffit pas que le 5e pied soit l'équivalent d'un dactyle, il faut qu'il soit un dactyle même, et il faut que le 6e soit un spondée.

Dans le second vers du distique, le 6e pied consiste dans une seule syllabe brève ; en réalité, donc, vis-à-vis du premier vers, et quant au nombre de syllabes, il est brachycatalectique ; quant à l'équivalence des syllabes il est aussi brachycatalectique, puisque dans un endroit il y a une brève contre deux longues.

La proportion syllabique entre les deux vers du distique est de 30 à 27.

Ce mètre se divise en deux hémistiches ou vers ; chacun de ces hémistiches se divise à son tour en deux

padas (pada signifie la *Kurzzeile* et non le pied ; le pied, c'est gaṇa) de manière à former un quatrain. Il y a une pause entre chaque quatrain ; cette pause donne à la fin de chaque Kurzzeile la quantité qu'on veut. Cette pause du pada se place ordinairement après le troisième pied, et alors la mesure se nomme *Pathyá ;* si elle se place ailleurs, la mesure se nomme *vipulá*.

Tantôt c'est le long vers qui précède le court, tantôt le court qui précède le long ; dans ce cas le mètre s'appelle *udgití*. Si le distique se compose de deux vers, tous deux longs, il se nomme *giti*, si de deux courts, il s'appelle *upagíti*.

Si l'on complète les 7 pieds et demi en en faisant 8 pieds, le mètre s'appelle *arya-giti*.

La place différente de la *pause* (césure) crée des variétés ; cette pause peut se trouver à la fin du troisième pied dans les deux vers, dans l'un seulement, ou dans aucun des deux.

A côté du vers Arya *normal* se trouve le vers *Chapalà ;* dans ce vers, le second et le quatrième pied doivent être des amphibraques : le 1er un spondée ou un anapeste, le 5e un dactyle ou un spondée. Cette construction spéciale affecte les deux vers du distique, ou le 1er seulement, ou le 2e seulement.

Du mélange de ces diverses combinaisons naissent 80 variations principales.

b) Vers ou pada non divisé en pieds.

Dans ce système, qu'il y ait ou non naissance de pied, à certaines places déterminées, par ailleurs, le vers se compte ou par le nombre de syllabes *quelconques*, ou par le nombre de syllabes *brèves*.

VERS A NOMBRE FIXE DE SYLLABES BRÈVES.

Prosodie sanscrite.

Le vers à nombre fixe de syllabes brèves se nomme *mátráchhanda.*

Le *mátráchhanda* comprend : 1° le *vaitálya ;* 2° le *mátrásamaka ;* 3° le *gítyáryá.*

Le *vaitálya* est un quatrain (tetrastich) dont le 1er et le 3e *padas* contiennent chacun le temps de 14 brèves, et le 2e et le 4e celui de 16 brèves. Mais de plus, chaque vers doit finir par un crétique plus un iambe, ou ailleurs par un dactyle et un spondée, ou ailleurs par un bacchius, ce qui forme autant de variétés. Les autres syllabes sont de 8 dans les padas pairs et de 6 dans les impairs. Ni la 2e ni la 3e de ces brèves, ni la 4e et la 5e, ne doivent se réunir ensemble pour former une longue, et de plus, dans le 2e et dans le 4e vers, la 6e brève ou *matra* ne doit point se réunir avec la 7e dans une même longue. Mais ces règles admettent des exceptions qui forment autant de variétés des rythmes.

Dans le Vaitalya les vers longs et les vers courts alternent, mais aussi la stance peut se composer de quatre longs seulement ou de quatre courts seulement.

2° Le *mátrásamaka* comprend quatre vers, dont chacun a seize brèves ou l'équivalent ; mais la dernière syllabe doit être une longue ; la neuvième brève doit se détacher de la huitième et de la dixième, et, par conséquent, consister en une brève ne se fondant point en une longue avec une autre brève ; s'il en est ainsi de la douzième brève, le

mètre prend un autre nom ; de même si la cinquième et la huitième restent brèves. Enfin, dans une autre variété, la sixième, la huitième et la douzième brèves doivent rester une syllabe brève. Les noms de ces cinq variétés sont : *vanavásika, chitrà, upachitrà* et *visloka.* On peut aussi les combiner entre elles, et alors la mesure s'appelle *Pádákulaka.*

3° Le *Gityáryá* est un quatrain dont chaque vers possède seize *matrás* ou valeurs de brèves ; mais non seulement ce doivent être des valeurs de brèves, mais des brèves réelles. La stance contient donc soixante-quatre syllabes brèves.

On peut mêler ce système avec un autre dans lequel toutes les syllabes sont longues, et alors, tantôt ce sont les deux premiers *padas* qui sont longs, tantôt les deux premiers qui sont courts. On peut aussi varier en faisant la dernière syllabe de chaque distique longue et tout le reste bref, ou en réduisant le tout à 29 valeurs de brèves, ou les deux premiers *padas* seulement à cette quantité et les deux autres à 31, ou les deux premiers à 30 et les autres à 32.

4° Le *Dwikhandika* est un distique qui contient plusieurs modèles, en particulier le *sikhà* ou *chùḍà* contenant 32 brèves + 16 longues.

PROSODIE PRACRITE.

Matravriṭṭa

1° Une stance de 4 vers contient alternativement 13 et 11 valeurs de brèves, et scandée 3 + 4 + 3 et 6 + 4 + 1, s'appelle *dohu* ou *Sorattha,* suivant que le long vers est le premier ou le second.

2° Le *mahárâshtrà* est une stance de 4 padas, dont chaque vers contient 29 *mátrás* ou valeurs de brèves, scandées par un pied de six et cinq de quatre, plus un trochée pour terminer. Il y a des pauses au 18e et au 29e *matra*.

Le *Rolà* est un quatrain dont chaque vers contient 24 *mátrás* ou valeurs de brèves, et cette espèce admet 12 variétés de 24 syllabes courtes à 11 longues et 2 courtes.

Le *Shatpadiká* est une stance de six vers composée d'un quatrain suivi d'un distique, le premier nommé *Kávya,* le second *Ullàla*. Dans le quatrain, chaque vers contient 22 valeurs de brèves scandées ainsi : $6 + (4 \times 4) + 2$, avec un repos à la 11e ; chaque vers du distique en comprend 28, avec un repos à la 15e. Il y a des variétés très nombreuses, dérivant du nombre et de la place des syllabes brèves, 45 pour le quatrain et 71 pour l'ensemble de la stance.

L'*Utkachhá* est une stance de six vers comprenant chacun 11 valeurs de brèves (séparées en $4 + 4 + 3$).

Le *Kuṇḍalika* se compose d'une stance du mètre *doha,* suivie d'une autre du mètre *rola,* en tout 8 vers ; la rime et l'allitération y sont très fréquentes ; il y a même souvent répétition d'un hémistiche entier ou d'un vers entier.

Le *Raddha* est une stance de neuf vers, composée d'une de cinq vers et d'un quatrain du mètre *doha*. La stance de cinq vers comprend trois vers de 15 *moments* chacun, avec deux de 12 et de 11 interposés. La distribution des pieds varie dans chaque vers.

Le *Chatushpadika* est une stance de 16 vers, distribuée en 4 quatrains, dont chaque vers comprend 30 *moments*

(scandés $7 \times (4 + 2)$ et terminés par une syllabe longue).

Le *Ghanda* est une stance irrégulière de 4 vers, contenant alternativement 17 et 18 syllabes, sans qu'on règle leur longueur ou la quantité du vers ou de la stance.

Tels sont les différents vers pracrits, basés sur le *nombre des syllabes brèves* de chaque vers et de chaque stance.

En examinant dans son ensemble ce système, soit le sanscrit, soit le pracrit, on voit qu'il n'est pas pur. En sanscrit, on exige que certaines valeurs de brèves ne se réunissent pas avec d'autres pour former une longue ; c'est l'embryon de la *segmentation du pada en pieds.* Ce n'est pas encore le pied ; il ne s'agit que d'établir une symétrie entre les différents vers, de manière que le même *dessin rythmique* se trouve au même endroit. C'est plutôt la satisfaction d'un besoin d'harmonie, de symétrie.

Mais on va beaucoup plus loin. Il faut que, dans le *vaitalya*, chaque vers finisse par un véritable pied, par un *crétique*, plus un *iambe ;* alors on passe visiblement, mais partiellement seulement, à la versification par pied.

Dans la prosodie pracrite, les vers composés de tant de *valeurs brèves* ont, comme le *mahâráshthra*, un trochée pour terminer ; de plus, les syllabes brèves ou équivalentes, quoique libres, se groupent par moments en réunions qui tendent à devenir de véritables pieds.

Si l'on observe que la poésie védique, qui compte simplement le nombre des syllabes, est antérieure à la sanscrite, on saisit l'évolution. Le vers n'est d'abord que le conglomérat d'un nombre de syllabes fixe. Puis on ne se borne plus à les compter ; on les pèse : une longue vaut deux brèves, et on exige dans chaque vers un nombre

de syllabes brèves ou leur équivalent. Les deux éléments, nombre et poids, sont réunis ; nous verrons tout à l'heure qu'on y ajoute la rime. C'est alors qu'au dessous du pada se forme un dessin rythmique plus prononcé par la constitution des pieds exigés symétriquement aux mêmes endroits, et on arrive ainsi à un vers conforme à la formule des prosodies latine et grecque.

Dans la prosodie pracrite, le pied est très fréquent.

VERS A NOMBRE FIXE DE SYLLABES QUELCONQUES.

Varnavṛitta

C'est le système en sanscrit déjà décrit dans la prosodie védique.

Il se divise en trois catégories, selon que les vers composant la stance sont tous *semblables*, ou tous *dissemblables*, ou *alternants*.

C'est une stance de 4 vers (padas) ; le nombre des syllabes varie de 24 à 104 dans chaque stance, et, par conséquent, de 6 à 26 dans chaque vers. Quelquefois cependant, en pracrit, on descend au-dessous de 5 syllabes, et, en sanscrit, on monte de 27 à 999 ; mais on a fait de ces exceptions une classe particulière. Dans les limites ci-dessus, il y a 21 genres, d'après le nombre des syllabes contenues dans la stance. Chaque genre comprend beaucoup de variétés, d'après les combinaisons de répartition des syllabes courtes et des syllabes longues, et aussi des repos, et encore suivant la ressemblance des quatre padas, ou leur dissemblance, ou leur ressemblance seulement alternante. Dans la première classe, où le pada est de 6 syllabes, il y a 64 combinaisons dans chaque vers, 4,096 dans le

distique, et 16,777,216 dans la stance entière, composée de 24 syllabes. Dans le dernier des 21 genres, il y a 67,108,864 combinaisons dans les 26 syllabes qui composent le pada, 4,503,621,000,000,000 dans les 52 syllabes du distique et 20,282,388,000,000,000,000,000,000,000,000 dans les 104 syllabes de la stance. Dans les meilleurs poèmes sanscrits, on suit le même genre d'un bout à l'autre pendant tout le chant, excepté à la fin, où le mètre est changé dans les deux ou trois dernières stances, pour rendre la clôture plus sensible. Mais on change généralement de genre d'un chant à l'autre. On mêle quelquefois deux genres peu différents l'un de l'autre. C'est ainsi que l'*Indravajra* mesuré par un dactyle, entre deux épitrites, et l'*Upendravajara*, qui commence par un di-iambe, peuvent se mêler ; ce mode mixte s'appelle *upajàti ;* c'est, pour sa variété, un mètre favori pour les poètes.

Ce terme d'*Upajàti* s'applique aussi au mélange de deux mesures spondaïques, appelées *Vátorini* et *Sálini*, très proches l'une de l'autre, l'une ayant un anapeste, l'autre un crétique, entre un dispondée et un épitrite second, avec un repos à la quatrième syllabe. Analogues au premier sont le *Rathoddatá* et le *Smágatá*, mesurés par un anapeste précédé par deux trochées et suivi dans l'un par deux iambes et dans l'autre par un ionique.

Le *Vidunmálà* se compose de quatre spondées, avec une coupe au milieu du vers, qui divise le quatrain en huit coupures.

Le *Rukmavati* se compose alternativement de dactyles et de spondées.

Le *Mattá* se mesure par trois spondées, avec quatre syllabes brèves devant le dernier.

Le *Panava* contient un spondée et un dactyle, et un anapeste et un spondée.

Le *Brahmaravilasita* se mesure par deux spondées, quatre syllabes brèves et un anapeste.

Le *Jaloddhatagati* se compose d'amphibraques et d'anapestes alternants.

Tous ces derniers vers une pause les sépare en deux, et ces deux parties sont égales en quantité, et quelquefois en nombre de syllabes.

Le *Dodhaka* se compose de trois dactyles et d'un spondée.

Le *Toṭaka* comprend quatre anapestes.

Le *Pramitàksharà*, trois anapestes, avec un amphibraque au second pied.

Le *Sárdulavikrídita* est un quatrain où le vers consiste en 19 syllabes divisées par la pause en parties de 12 et de 7 syllabes.

Le *Mandákrantá* a des pauses subdivisant chaque vers de 17 syllabes en 3 parties contenant respectivement 4, 6 et 7 syllabes, savoir : 1° deux spondées ; 2° deux pyrrhiques et un iambe ; 3° un crétique, un trochée et un spondée.

Le *Harini* diffère du précédent par la transposition de la première et de la deuxième partie du vers et en composant la troisième d'un anapeste entre deux iambes.

Le *Sikharini* partage 17 syllabes en parties de 6 et de 11 ; dans l'une un iambe et deux spondées, dans l'autre un tribraque, un anapeste, un dactyle et un iambe.

Le *Malini* contient 15 syllabes et partage le vers en deux parties, dans l'une met deux tribraques et un spondée, dans l'autre un crétique, un trochée et un spondée.

En voici un exemple :

Parim ri | dita-mri náli- || mlánam an | gam ; prav | riṭṭ iḥ
Kaham api parivára-prárthanabhih Kriyásu
Kalayati cha himánśor | nishkalankasya lakshmim
Abhinava-Kari-danta | -chchheda-kántaḥ kapolaḥ

Sa personne est lassée comme les fils écrasés du lotus; à peine les soins empressés de ses serviteurs peuvent-ils le décider à aucun effort; sa joue pâle comme l'ivoire qui vient d'être ouvré rivalise avec la beauté de la lune sans tache.

Le *praharshini* contient 13 syllabes et consiste en un molosse entre deux pyrrhiques, autant de trochées et un spondée.

Le *ruchirà*, du même nombre de syllabes, contient deux iambes, deux pyrrhiques, un trochée et un crétique.

Le *suvadanà* distribue vingt syllabes en trois parties, l'une contenant deux spondées et un bacchius, la seconde quatre syllabes brèves et un anapeste, la troisième un spondée, un pyrrique et un ïambe.

Le *sragdhara* n'en diffère que par la troisième partie du vers qui contient un trochée, un spondée et un bacchius.

Le *drutavilambita* n'a pas de césure ; il contient dans chaque vers deux anapestes précédés par deux syllabes brèves et une longue et suivis par un iambe.

Le *sragoini*, aussi sans césure, se mesure par un trochée, un spondée et un iambe répétés.

Le *bhujangaprayâta*, sans césure, se mesure par la répétition d'un iambe, d'un trochée et d'un spondée.

Le *vasantatilaka* consiste en un spondée, un iambe, un tribraque, un dactyle, un trochée et un spondée ; il est très usité.

L'*anushtubh* est la stance la plus commune ; c'est un quatrain où chaque vers a 8 syllabes ; il y en a de beaucoup d'espèces. Deux très simples consistent exclusivement en iambes ou en trochées ; le premier se nomme *pramàni*, le second *samàni*. Il y en a un autre qui offre alternance de trochées et d'iambes. C'est le *máṇavakákríḍá*. Un autre, nommé *chitrapadá*, consiste en deux dactyles et un spondée.

D'autres espèces du *sloka*, nommées *vaktra*, laissent dans l'indétermination la 1re et la 8e syllabes, et demandent un bacchius ou un amphibraque devant la 8e syllabe, et interdisent l'anapeste ou le tribraque après la 1re, et dans le 2e et le 4e vers, un amphimacre. Une variété de ce mètre introduit un tribraque devant la 8e syllabe dans le 1er et le 3e vers, et un bacchius dans le 2e et le 4e. Une autre veut que la syllabe pénultième soit brève dans le 2e et le 4e vers, et introduit, avant la 8e syllabe du 1er et du 3e vers, un dactyle, un anapeste, un tribraque, un amphimacre ou un molosse.

Mais de toutes les sortes d'anushtubh, un surtout ressort par son emploi très fréquent, c'est le sloka. Le *sloka* se distingue des autres en ce que sa quantité est variable, mais le nombre de ses syllabes déterminé et fixé à huit. Ce vers est très facile. Kálidása veut que la 5e syllabe soit brève, la 6e longue, et la 7e alternativement brève et longue. Dans des variétes du sloka, la 5e, la 6e et la 7e syllabes du 1er et du 3e vers, sont toutes longues ou brèves, ou bien la 5e longue avec la 6e et la 7e brèves.

Tels sont les vers qui se forment par le comput du nombre des syllabes. Il faut bien comprendre ce système. Sans doute, le nombre des syllabes est la base et reste toujours le même, quels que soient les pieds employés, et à ce point de vue le système est bien *syllabique*, repose

sur le nombre des syllabes, mais tantôt certaines de ces syllabes doivent être longues, tantôt elles doivent être brèves ; de plus, si certaines syllabes se suivant doivent être toujours longues ou brèves dans un certain ordre, il en résulte la naissance de pieds, au moins apparents. Si enfin il en est ainsi de toutes les syllabes du vers, alors nous avons le vers divisé et compté par pieds comme dans certains poèmes strophiques du latin.

Avons-nous alors le véritable pied tel qu'il se rencontre dans l'hexamètre latin ? Non. Le pied proprement dit, lorsqu'il mesure le vers, est souvent en désaccord avec le nombre des syllabes. Un hexamètre latin composé de 5 dactyles et d'un spondée contient beaucoup plus de syllabes que celui qui se compose de 5 spondées et d'un dactyle. Cependant on emploie indifféremment l'un ou l'autre. Dans le vers sanscrit de ce système, au contraire, le nombre de syllabes, dans la variété qu'on emploie, ne varie pas, ou alterne d'une manière régulière, ce qui revient au même.

La genèse s'observe bien dans l'hexamètre grec. Ce vers à l'origine était purement dactylique, sauf peut-être un spondée à la fin ; l'obligation du dactyle au 5e pied est un vestige de ce système. Puis l'équivalent prévalut, on put remplacer les dactyles par les spondées ; le véritable pied était né. C'est aussi ce qui arriva en sanscrit. On commença parmi les syllabes comptées à exiger une brève ou une longue à telle place, dans le but de créer une symétrie, une harmonie entre les vers. Puis on ne songea plus seulement au retour de cette brève ou de cette longue dans les vers consécutifs, mais aussi à leur succession ; on les groupa dans le même vers, on les scanda par groupes, on

eut des pieds, mais n'admettant pas encore d'équivalents dans leurs éléments de quantité parce qu'ils sont liés au nombre de syllabes, puis ce lien se détachant, les équivalents sont admis, on ne compte plus du tout le nombre de syllabes et la versification par pieds est définitivement formée.

Nous avons observé la même évolution dans le passage de la versification par quantité à celle par pieds. Le point de départ de la versification par quantité est tout différent de celui de la versification par nombre de syllabes. On n'y tient pas compte de ce nombre, deux syllabes brèves pouvant partout être remplacées par une syllabe longue. Cependant la longue ou la brève y devinrent peu à peu obligatoires à telle ou telle place, pour établir la symétrie entre les vers ; puis on examina leur succession dans le même vers, cette succession dans un certain ordre devint obligatoire, alors on a des pieds apparents, si l'on groupe plusieurs syllabes toujours les mêmes. Ce pied finit par devenir réel, du jour où dans l'intérieur du pied devenu une unité véritable on admit l'équivalence entre une longue et deux brèves.

Nous voici donc arrivé, en suivant l'évolution, au système ci-dessus décrit, conforme à celui grec et latin, le système de la versification par pied. Cependant ajoutons vite qu'il n'a jamais été adéquat à celui des Grecs et des Latins, et qu'une différence essentielle l'en sépare.

Même dans ce système certaines successions de longues et de brèves restent obligatoires sans admettre d'équivalents ; il y a des *pieds non résolubles* ; ces pieds sont assez nombreux. On peut dire que c'est un vestige du système ancien du nombre de syllabes.

Cette particularité nous a fait retrouver la trace de l'évolution, de même que l'obligation du dactyle au 5e pied de l'hexamètre latin nous fait découvrir la nature dactylique primitive de ce vers. Or, dès que ce vers était partout dactylique, il avait forcément un nombre uniforme de syllabes, ce qui établissait en grec une évolution analogue à celle du sanscrit.

Ce qui est remarquable, c'est que le point d'arrivée est semblable encore ici au point de départ. La versification française, qui ne compte guère plus que le nombre des syllabes, est dérivée de la latine, où le système des *pieds autonomes* est en pleine vigueur, non pas par l'hexamètre, car l'hexamètre est un système *dactylo-trochaïque* et le génie de la langue française qui accentue la dernière syllabe est *anapesto-iambique*, mais par les vers iambiques, les strophes iambiques ; on y puise le vers de dix syllabes français. Ce nouveau modèle créé, l'alexandrin, qui est un vers iambique, lui aussi, naquit à son tour. C'est que l'iambique régulier est d'un nombre uniforme de syllabes.

Le *comput syllabique sans pieds* est donc le premier état dans les langues indo-européennes ; c'est à ce premier état que les langues dérivées reviennent ou tendent à revenir.

Un résultat très curieux de ce comput dans la langue sanscrite, c'est la longueur des pieds admis plus tard. Là, par exemple, où les Latins et les Grecs comptent par spondées - -, le sanscrit compte par molosse - - -, substituant la mesure à 3/6 à celle à 2/4. Tous les pieds y ont trois syllabes; d'autre côté, ces pieds sont souvent composés d'une manière très inégale et se correspondent cepen-

dant et s'égalent dans le même vers, par exemple, le molosse - - -, le crétique - o -, le dactyle - o o. Il en résulte une plus grande autonomie des pieds, puisque tandis qu'en latin le vers se compose, par exemple, de 5 dactyles et d'un spondée ou de leurs équivalents, un vers sanscrit pareil par hypothèse pourrait se composer d'un molosse, d'un crétique, d'un dactyle, etc., pieds essentiellement différents et n'ayant pas la même valeur de quantité. Ce résultat, qui nous paraît singulier et qui rendrait impossible de scander les vers à la manière européenne, puisqu'elle donne dans les vers des temps inégaux, est une conséquence du comput par syllabe qui reste le fond du système. Il a un désavantage rythmique si on lit un vers isolé, mais il donne une forte harmonie entre les différents vers, lorsqu'on en lit plusieurs. La plus grande longueur des pieds dérive de ce que telle quantité est devenue obligatoire, d'abord syllabe par syllabe, puis par groupes, et qu'on a fait des coupures de ces groupes, tels qu'ils s'étaient formés, d'abord sans aucune idée d'équivalence possible entre ces groupes. Aussi, lorsque le pied se forme tellement que l'équivalence entre brèves et longues vienne à être admise, comme dans le *ganachhanda*, on compte par un pied plus petit : le spondée ou son équivalent. Mais comme nous l'avons dit, l'ancien système y demeure çà et là, celui de la composition de pieds obligatoires, et alors il s'agit des amphibraques, de procéleusmatique, etc., de pieds plus longs et inégaux entre eux.

En dernière analyse, ces pieds longs ne sont pas de véritables pieds, ce sont des fragments détachés d'un conglomérat, d'un vers par nombre de syllabes, dont chaque syllabe a une quantité obligatoire ; c'est ce qui

explique qu'ils ne puissent pas se battre à une véritable mesure, à une mesure commune entre eux. Les pieds véritables sont bisyllabiques.

Ces *pieds improprement dits*, contribuent d'ailleurs, il le faut reconnaître, plus que les pieds proprement dits, à former le *dessin rythmique*, car la correspondance des diverses parties des vers consécutifs ne se fait plus alors par équivalence, mais bien exactement. Dans des vers latins le spondée du premier vers aura pour correspondant à la même place le spondée du second vers, la symétrie alors sera parfaite, mais il pourra aussi correspondre avec le dactyle équivalent dans le second vers, la symétrie sera plus faible ; dans le pied impropre sanscrit, la symétrie est toujours parfaite.

C'est l'harmonie concordante et simple dans toute sa force, harmonie qui, il est vrai, diminue la variété de vers à vers, mais l'augmente dans l'intérieur du même vers.

Nous verrons un peu plus loin comment la versification sanscrite s'est procuré l'harmonie discordante.

c) Vers ou pada rimés ou allitérés.

Les vers soit divisés, soit non divisés en pied et dans ce cas se réglant soit sur le nombre de syllabes, soit sur la quantité des syllabes, peuvent être *assonants* ou non, en d'autres termes le vers sanscrit est rimé ou non rimé, la rime forme l'exception.

La rime a lieu de pada à pada, elle a lieu aussi, à l'intérieur, à l'hémistiche de chaque pada.

Cette rime est souvent très riche, elle peut aller jusqu'à la répétition d'un mot entier.

Dans les vers qui se forment par pieds, l'*arya* ou *gathâ*

employé dans le *Nalodaya,* du poète Kalidasa, les trois ou quatre dernières syllabes de chaque demi-stance sont les mêmes en son, quoique différentes de sens.

En voici un exemple :

Asti sa | rájá nite
Rámákhyo, yo gatih pa- | rá jánite,
yasya ra | rájá ' nite,
ratnani janah kule dha- | rájáni ' te

« Le roi connu sous le nom de Rama existe, lequel est familier avec les meilleures voies de la conduite morale ; dans la famille duquel, exempts de calamité et enrichis des gemmes de la terre, ceux qui en dépendent sont florissants. »

Voici un passage de la lamentation de Damayanti quand elle est abandonnée par son mari Nala :

26. *Tatra, pade | vyálimám,*
atha vibrántam vane cha de | vyá, ' linám
taru-vrinde | vyálinám
tatir dadháne, tayá ' spade | vyálinám.

27. *Vega-balá | pâsitayá,*
venyá Bhaimi yutá la | lapá ' sitayá.
Nrpa ! sa-ka | lápá sitayá
hatwá ' rin, bándhaván ki | lá, pási tayá

28. *Sakatham | mána-vanánám,*
nyáyavid ! ácharasi sevya | mána-vanánám,
dhritm-simá navan-á-nám
dáráṇám tyágam, anupa | má ! ' navanánám

29. *Para-krita | m etat twenah ' (tu enah)*
smarámi, tan na smrito, si | me tattmena,
dosha-sametatwena
pradushaye ná tra sambhra | me tat twena !

« Alors la princesse se promena dans la forêt, habitation des serpents, environnée d'arbres qui résonnent du doux bourdonnement des abeilles, rendez vous de troupes d'oiseaux. Avec ses cheveux noirs déroulés par sa hâte, Bhaimi se lamentait ainsi : Toi, tu massacres les ennemis, mais tu défends ta famille, avec ton arc et ton glaive. Sans rival en excellence et conversant avec moralité, comment as-tu pu abandonner une épouse fière, mais laissée sans secours dans la forêt, ainsi te rendant toi-même à la limite de la renommée. Mais je considère ce mal comme étant l'œuvre d'un autre, et je ne t'en accuse pas; je ne te blâme pas, mon mari, comme si tu étais en faute, pour cette terreur. »

Voici maintenant des exemples de rimes dans le rythme vaitalya tiré du *kirâtârjunya* de Bhârovi. La rime a lieu entre les deux hémistiches :

Iha duradhigamaih
Kinchid evagamaih
satatam asutaram
varnayantyantaram

La rime existe aussi dans le *mâtrâsamaka*.

Dans les vers pracrits, la rime domine dans le *kundalika*, si bien qu'il y a quelquefois répétition d'un hémistiche entier ou d'un vers entier. En voici un exemple tiré du Pingalavritti :

Dhollà mârîa Dhilli maha, muchhiá Mechha sarira
Pura Jajjallà malla bara, chalîa bira Hammira,
Chalia bira Hamnuna, páá bhara meïni kampaï
Diya maga ṇaha andhára, dháli sûraha rahajhampaï
Diya maga ṇaha andhára áṇu. | Khurasánaka ollà
Ḍavali, ḍamasi vippakhkha; máru Dhilli maha dhollà,

« Ayant fait les barbares défaillir au son du tambour battu au milieu de Dhilli et précédé par Jajjalà, éminents athlètes, le héros Hamnura s'avance, la terre tremble sous ses pieds. Le nuage de poussière levé par la marche de ses multitudes obscurcit le chariot du soleil. Les ténèbres se répandent avec la marche de sa troupe. Les armées des Chorassaniens sont détruites ; l'ennemi est massacré et le tambour est battu au milieu de Dhilli. »

Dans les vers sanscrits ou formés par le comput simple du nombre des syllabes, l'allitération est aussi très fréquente. C'est ce qui arrive dans la mesure anapestique nommée *pranitakshará* et dans celle *totaka*.

Ari-sanhatir asya vaneshu súchám
padam ápadam ápad amá ' padamá
Sukhdan cha yathaiva janáya Harim
gatam áyatamáya tam ágata Má

« La foule malheureuse et désespérée de ses ennemis trouva dans les forêts une place calamiteuse de chagrin ; et la prospérité fut constante pour lui qui donne le bonheur à un peuple sincèrement affectionné comme il s'attache à Hari qui bénit les hommes exempts de ruse. »

On peut observer dans tous ces cas une grande richesse de la rime ; elle ne se borne pas à une seule syllabe, mais en englobe trois, quatre et cinq, quelquefois des hémistiches entiers.

ÉLÉMENT TEMPS

Tout à l'heure nous avons examiné dans le vers sanscrit l'élément *syllabe* dans le nombre, le poids ou quantité, et

la sonorité. En même temps, et pour ne pas diviser la vue synoptique, nous avons observé le pied, en distinguant soigneusement les vers pourvus de pieds de ceux qui ne l'étaient pas.

D'un autre côté, nous avons examiné les divisions du vers proprement dit en κῶλα nommé *pada*, et vu qu'en général ces membres, qui peuvent être considérés comme des hémistiches ou des moitiés d'hémistiches, sont au nombre de quatre ; ces divisions mesurent aussi le temps.

En réalité, la description, soit des padas sanscrits, soit des pieds, appartient donc à la présente rubrique, aux divisions du temps. Nous rappelons seulement ici cette place pour ordre, ne voulant pas revenir sur ce qui a déjà été dit.

En ce qui concerne, non plus les divisions du temps, mais le temps total lui-même, le sanscrit renferme un phénomène très curieux, c'est celui du vers *dandaka*, employé surtout par le poète Vana. Ce vers est un vers sans fin, pour ainsi dire, puisqu'il peut être de 27 syllabes, mais peut s'étendre jusqu'à 999 ; il reçoit divers noms suivant le nombre de syllabes : *arna* quand il contient 10 pieds ; *arnava* pour 11, *vyala* pour 12, etc.

Les six premières syllabes doivent être brèves, et les autres doivent composer des pieds crétiques, ou bien des bacchius, ou des anapestes, ou des iambes, ou des trochées ; dans chacun de ces cas, le vers prend un nom particulier.

ÉLÉMENT LIEU, SYMÉTRIE OU HARMONIE

Nous avons observé comment les pieds imparfaits du sanscrit, c'est-à-dire différents les uns des autres dans le

même vers, mais se correspondant exactement dans des vers consécutifs, créent une grande harmonie concordante dans ce vers, beaucoup plus forte que celle des hexamètres gréco-latins.

Maintenant d'une manière plus topique examinons comment le vers sanscrit réalise les deux sortes d'harmonie, la concordante et la discordante.

a) Harmonie concordante.

Elle existe dans le nombre des syllabes, quand tous les vers de la stance ont le même nombre de syllabes, pour les vers qui se comptent par syllabes brèves, dans le nombre des brèves quand tous les vers ont le même équivalent en brèves (harmonie latente) ou quand ils ont le même nombre exact des brèves (harmonie patente) dans les pieds, quand les pieds sont situés à la même place et identiques.

Elle existe dans le temps quand les padas sont d'égale longueur, et quand les stances contiennent le même nombre de padas, enfin quand le nombre des pieds est le même.

b) Harmonie discordante.

L'harmonie discordante a été marquée fréquemment dans notre description ci-dessus.

Ainsi, souvent un vers védique mesuré par nombre de syllabes en contient un nombre différent dans chaque pada ; l'*atipadanichrit* divise ses 21 syllabes en 6+8+7 entre ses trois padas, le *pratishthà* en 8+7+6.

Dans les *Ganaretta* du sanscrit, dans l'aryá ou gáthá, le le vers impair a 30 unités de temps, *kalas*, et le vers

pair n'en a que 29; le *vantálya* divise ses 60 *kalas* en 14+16+14+16.

Cela ressemble à la catalexe des latins et au distique pentamétrique.

Nous avons vu, de plus, dans les Upajati la combinaison de deux sortes de mètres simples.

Le *pushpitágrá* termine ses deux vers par deux trochées et un spondée, et les commence par quatre syllabes brèves, mais met au milieu du premier un pyrrique, et au milieu de l'autre un dactyle.

L'aparavaktrá termine ses deux vers par trois iambes et les commence par quatre syllabes brèves, mais met au milieu du premier une syllabe brève seule, et au milieu du second un trochée.

Dans une autre stance les différents padas croissent en proportion arithmétique, dans le quatrain, par exemple, de 8 à 20 syllabes. Dans ce cas, la quantité des syllabes n'est pas obligatoire; quelquefois cependant elle le devient, et alors le vers consiste en syllabes brèves, commençant ou finissant par un spondée, ou à la fois commençant et finissant ainsi.

Un des vers qui se compose de l'alternance de padas et de même longueur et de longueur inégale est nommé *demi-égal.*

Une autre classe se compose de plusieurs padas tous différents entre eux, mais la quantité y est réglée, aussi bien que le nombre des syllabes. Le vers le plus commun de cette classe est l'*udgatà*. Non seulement le nombre de syllabes, mais aussi leur quantité, diffèrent dans chaque pada, le premier vers comprenant un anapeste, un iambe, un tribraque et un trochée; le second, un tribraque, un

anapeste et deux iambes ; le troisième, un trochée, un tribraque et deux anapestes, le quatrième, un anapeste, un iambe, un pyrrique et trois iambes.

D'autres vers de ce dernier genre sont compris sous le nom générique de *gathas*.

L'harmonie soit concordante, soit discordante, en ce qui concerne la quantité des syllabes, forme le *dessin rythmique* et se réalise beaucoup plus dans la versification indienne que dans toutes les autres. Elle doit nous donner l'explication de ce pied singulier que nous y rencontrons, et qui ne doit pas, comme les pieds ordinaires, être rangé parmi les divisions du temps.

Nous savons, par exemple, que le vers *sikharini* a, dans l'un de ses padas, un tribraque, un anapeste, un dactyle et un iambe. Il faudrait donc le scander ainsi quant au temps, si chacun de ces pieds était une véritable division de temps :

o o o | o o - | - o o | o -

En scandant, quelle mesure prendre? Celle à trois croches, trois temps, convient au tribraque ; celle à quatre temps, à l'anapeste et au dactyle; celle à trois temps, à l'iambe.

De plus, la position de l'arsis est singulière dans la première mesure, elle porte sur une brève ; dans la seconde, elle suit la thésis ; dans la troisième, elle la précède ; dans la quatrième, de nouveau elle la suit.

Prenons le vers *malini*, composé de quinze syllabes partageant le vers en deux parties, dont l'une a deux tribraques et un spondée, l'autre un crétique, un trochée et un spondée.

o o o | o o o | - - || - o - | - o | - -

Pārĭmrī | dĭtā-mrī | nālī || -mlānăm ān | gām ; prā | vrĭttĭḥ

Comment scander ce vers avec une mesure égale? C'est impossible.

Les deux premiers tribraques sont à trois temps, le spondée à quatre, le crétique à cinq, le trochée à trois, et le spondée à quatre.

Dans l'hexamètre, le pentamètre latin, au contraire, sauf catalexe pour ce dernier, la mesure est la même dans toute l'étendue du vers ; ses pieds sont donc comparables entre eux, ce sont de véritables pieds. De même, dans l'iambique et le trochaïque, si le spondée alterne avec le trochée ou l'iambe, c'est qu'en réalité une des longues du spondée, celle qui se trouve en thésis, se condense alors et prend la valeur d'une simple brève.

Cependant, en latin même, nous trouvons quelquefois des pieds qui ne se mesurent pas à la même mesure.

C'est d'abord dans les substitutions qu'admet le vers iambique des comiques latins, et dans celles dont il est susceptible même ailleurs.

C'est ainsi qu'au premier pied l'iambe peut être remplacé, non seulement par le spondée condensé, mais par le dactyle, l'anapeste et le procéleusmatique. Il est vrai que cela peut s'expliquer par une suite de licences ; le spondée aurait été d'abord l'équivalent de l'iambe, à condition de se condenser, puis, oubliant cette condensation, tout en la remplissant, on se serait dit que le dactyle, l'anapeste, le procéleumatique, sont les équivalents du spondée, et ils seraient entrés à sa suite. Il y aurait eu là une licence, un phénomène hystérogène.

Les comiques vont plus loin, ils admettent comme substitution de l'iambe, au premier pied, le bacchius o - - et le crétique - o -.

On obtient alors :

Clŷtēmnē | strā jūx | tīm tēr | tĭās | nātœ ōc | cūpans

Soit une mesure à cinq temps avec des mesures à trois temps.

Dans ce cas, deux explications sont possibles : 1° celle de l'assimilation aux pieds improprement dits sanscrits ; 2° celle des silences, que nous verrons développée à propos de la métrique arabe. Dans le vers ci-dessus, la mesure serait partout à trois ou à six temps, et ce qui manque au bacchius initial pour former ses six temps serait rempli par un silence.

1 2 3 4 5 6 1 2 3 4 5 6

silence | *Clŷ* | *tēm* | *nœ* | *strā* | *jūx*

Nous nous expliquerons plus tard sur ce point.

Mais avançons plus loin ; sans quitter le vers iambique, nous rencontrons la variété *galliambique*.

Sūpēr āl | tā vēc | tŭs At | tīs || cēlērī | rātĭ mā | rĭā

Nous avons, en comptant la brève pour une croche, mesure à 4 temps + mesure à 3 temps + mesure à 3 temps + catalexe + mesure à 4 temps + mesure à 3 temps + mesure à 2 temps.

Ici, pour réduire les mesures à trois temps en mesures à

quatre temps, il faudrait multiplier les silences d'une manière qui dérangerait tout l'équilibre du vers.

De même dans le vers choriambique.

Nūllām | Vārē, săcrā || vītē prīūs | sēvērīs ār | borem

Le choriambe est régulier partout, excepté au premier et au dernier pied, où il est employé pour le spondée et l'iambe, lesquels ne peuvent se mesurer ni avec lui ni entre eux.

Enfin, dans les strophes très usitées et non plus exceptionnelles, très rythmiques et ne se rapprochant plus de la prose, comme l'iambique comique, nous trouvons le même phénomène, mais avec une nuance.

Le vers alcaïque se scande ainsi :

o - | o - | - | - o o | - o o

Ou bien :

o - | o - | - - | o o - | o -

Dans les deux cas, il y a à la fois dactyle et iambe, ou anapeste et iambe, c'est-à-dire deux mesures qui ne se battent pas ensemble.

De même dans la strophe saphique, si l'on admet la scansion suivante :

- o | - o | - o o || - o | - o

Tandis que si l'on admet la scansion :

-o | - o | - o || o - | o - | o

Il n'y a plus de particularité autre que le changement au milieu du vers du système d'arsis précédant la thésis en celui de thésis précédant l'arsis.

Il en est de même du vers phalécien.

Alors une explication se présente et va se joindre aux précédentes. Lorsque, comme dans le vers alcaïque, soit l'anapeste, soit le dactyle vient à se présenter au milieu des iambes ou des trochées, on peut penser que le dactyle ne met pas plus de temps à se prononcer que le trochée, l'anapeste pas plus de temps que l'iambe, que la mesure reste la même, mais qu'alors les brèves de l'anapeste ou du dactyle prennent chacune une valeur moindre. Nous avons vu dans l'iambique le spondée remplacer l'iambe, en accourcissant une de ses longues, de même ici l'anapeste remplace l'iambe en accourcissant une de ses brèves. On aura ainsi :

1 2,3 1 2,3 1 2 3 1/2 1/2 2,3 1 2,3
o - | o - | - - | o o - - | o -

Ou bien, d'après l'autre scansion alcaïque :

1 2,3 1 2,3 1,2,3 1,2 1/2,1,2 1,2 1/2 1/2
o - | o - | - | - o o | - o o

Le 1/2 équivaut à une double croche.

De cette manière, toutes les mesures à quatre temps seraient réductibles en mesures à trois temps.

On pourrait appliquer la même explication au vers galliambique ; les dactyles y seraient dits dans le même temps que les iambes, les brèves y deviendraient des très brèves, des doubles croches, au lieu d'être des croches.

Ainsi, tantôt en donnant une plus grande valeur, tantôt une plus faible valeur de temps à la longue, tantôt en donnant à la croche, la brève, une simple valeur de demi-croche, de très brève, il n'y aurait pas de mesures contradictoires et irréductibles l'une à l'autre dans un même vers latin.

Le bacchius de l'iambique comique ci-dessus cité :

Clŷtēm nē strā jūx | tim, etc.,

est plus difficile à expliquer.

On peut y considérer la syllabe *cly* comme une anacruse.

Si l'on donne la même explication de ce que nous avons appelé les pieds improprement dits sanscrits, ces pieds deviendront-ils de véritables pieds?

Reprenons le vers malini :

o o o | o o o | - - || - o - | - o | - -

On peut admettre l'équivalence du spondée et du trochée, en disant que le spondée alors s'abrège et se condense, et dans ce cas le tribraque sera la résolution du trochée. Mais comment expliquer le crétique - o - ? Il reste inexplicable. Pour l'interpréter, il faudrait diviser le crétique et scander le vers ainsi :

o o o | o o o | - - | - o | - - | o - | -

Le vers serait catalectique, et tantôt trochaïque, tantôt iambique ; les pieds auraient une commune mesure.

De même le vers sikharini :

o o o | o o - | - o o | o -

serait un vers iambique o o o = o - ; l'anapeste et le dactyle du milieu auraient des brèves très brèves, et seraient, en réalité, un iambe et un trochée.

On aurait :

- o | o - | - o | o -

Soit trochée + iambe + trochée + iambe.

Peut-être serait-il possible d'expliquer ainsi tous les vers sanscrits.

Il en résulterait : 1° que les longues pourraient se raccourcir toujours par position sous la thésis et ne vaudraient alors que pour une croche et non plus pour une noire ; 2° que les brèves pourraient se dédoubler et ne plus valoir alors que comme une demi-croche chacune et non plus pour une croche ; 3° que les longues, dans le cas de catalexe, pouvaient valoir pour une blanche, c'est-à-dire pour une mesure entière.

Ce que nous avons appelé le pied sanscrit improprement dit serait donc un pied véritable, mais particulier de deux manières : 1° en ce qu'il est fixe et n'admet pas d'équivalents, comme le pied ordinaire où la longue peut se résoudre en deux brèves ; 2° en ce qu'il ne peut se mesurer avec les autres pieds qu'en donnant à ses éléments des valeurs de temps variables ; par exemple : à la croche, tantôt celle d'une croche, tantôt celle d'une demi-croche.

Peu à peu ces deux particularités auraient disparu, et alors ce pied improprement dit serait devenu un pied véritable dans le cours de l'évolution. Tout d'abord, on admet ses résolutions, c'est ce qui a lieu dans les vers lyriques latins et grecs ci-dessus cités; puis dans les vers très réguliers, l'hexamètre, par exemple, on attribue à la longue une valeur unique et fixe qu'elle ne peut augmenter ni diminuer, celle de noire, et à la brève celle de croche; il n'y a plus de noire pointée ni de croche pointée, ni de demi-croche.

Comment cette évolution s'est-elle opérée, et quel en a été le point de départ? Avant de l'examiner précisons bien le point d'arrivée de la rythmique sanscrite en ce qui concerne ses pieds.

Nous avons dit que la versification sanscrite présente trois systèmes essentiellement différents :

1° Celui du vers formé par le simple comput du nombre des syllabes quelconques, sans égard à la quantité.

2° Celui du vers formé par le seul comput des unités de temps, kalas ou matras, sans égard au nombre des syllabes.

3° Celui du vers qui se forme par la réunion d'un nombre préfixe de pieds, chaque pied étant alors identique ou équivalent en quantité et en disposition à l'autre pied comme dans l'hexamètre latin.

A chacun de ces systèmes on peut ajouter ou ne pas ajouter la rime.

On peut aussi y ajouter ou ne pas ajouter le dessin rythmique. C'est ce point qui importe ici.

Le pied forme la division du temps dans l'intérieur du même vers ; cette division y doit être égale ou symétrique,

sans quoi il n'y a pas de pied véritable, c'est-à-dire de division du temps ; il ne reste que de simples conglomérats de syllabes plus ou moins justifiés.

Mais le pied ne forme pas le dessin rythmique ou du moins le dessin parfait, car le dessin rythmique est la correspondance exacte des différentes parties de vers consécutifs, et le pied n'est pas identique à lui-même à cause de ses équivalences.

C'est ainsi que les deux vers superposés :

Ty tỷ rĕ | tu pătŭ | lœ̄ rĕcŭ | bāns | sūb | tegmĭnĕ | fāgī
Sýtvēs , trēm tĕnŭ | ī mū | sām mĕdĭ | tārĭs ă | vēnā

présentent un même dessin rythmique parfait aux 2e, 5e et 6e pieds, mais un très imparfait au 1er, au 3e et au 4e. Deux hexamètres pourraient le présenter imparfait partout, si, pour que le dessin rythmique ne disparût pas, on n'avait pas exigé sa perfection au 5e et au 6e pieds.

Le dessin rythmique parfait est donc la correspondance exacte de deux vers, brève à brève, longue à longue.

Supposons cette correspondance parfaite :

- o o | - o o | - o o | - o o | - o o | - -.
- o o | - o o | - o o | - o o | - o o | - -.

Il n'y a plus besoin de pieds et l'on peut tout aussi bien écrire :

- o o - o o - o o - o o - o o - -.

Dans ce dernier état nous avons le vers sans pieds, qui se mesurera à l'intérieur par le nombre fixe de syllabes seul.

A quoi servira alors la place fixe de chaque longue et de chaque brève puisqu'il n'y a plus de pieds ? Seulement à établir l'unité du dessin rythmique, l'harmonie concordante de ce dessin avec celui du vers suivant.

Le dessin rythmique dans sa concordance de vers à vers peut n'être que partiel, ne pas être exigé dans toutes les parties du vers, c'est ce que nous avons observé à la fin de l'hexamètre latin.

Cette concordance de dessin rythmique obtenue en mettant une longue ou une brève dans chaque vers à une place fixe peut exister dans chacun des trois systèmes du vers sanscrit.

Dans celui formé par le simple nombre de syllabes, on peut exiger que telle syllabe placée à tel endroit soit toujours longue ou soit toujours brève ; on peut, par conséquent, exiger cela pour plusieurs syllabes consécutives, par exemple, que le commencement du vers contienne une brève, plus une longue, plus une brève, les autres syllabes étant libres ; alors ces syllabes spéciales sembleront former un pied, quoique ce ne soit qu'une illusion.

Dans celui formé par le nombre de brèves ou d'équivalents de brèves, on pourra exiger qu'une syllabe à telle place soit toujours brève ou toujours longue sans pouvoir se réunir à une autre brève ou se résoudre ; si plusieurs syllabes ainsi réglées se suivent, il y aura encore apparence de pied.

Dans le système formé enfin par les pieds véritables, c'est-à-dire par une valeur de temps qu'on peut remplir *ad libitum* par des longues ou des brèves, c'est-à-dire par des noires ou des croches, pourvu que le temps ne soit pas dépassé, par exemple, pourvu qu'il n'y ait pas

plus de six brèves ou de trois longues dans la mesure à six temps, on peut fixer, dans le but de la concordance du dessin rythmique, d'une manière invariable la quantité de telle syllabe mise à telle place ; si plusieurs syllabes ainsi fixées se suivent, il y aura, au milieu des vrais pieds, divisions du temps, des apparences de pieds qui n'en seront pas en réalité, puisqu'elles ne mesureront pas le temps, mais formeront l'harmonie de vers à vers du dessin rythmique.

Tel est l'état dernier sur ce point de la versification sanscrite.

On trouve un exemple analogue frappant dans les deux derniers pieds de l'hexamètre latin qui, tout en étant de véritables pieds, mesure du temps, parce qu'ils peuvent se mesurer avec les autres pieds du même vers, servent à former la concordance du dessin rythmique par la fixité de la quantité de chacune de leurs syllabes.

Il y a donc une différence essentielle, une distance logique entre le pied réel, mesure du temps, et le pied apparent, instrument de dessin rythmique. Nous venons cependant de dire tout à l'heure que l'un peut conduire à l'autre.

Nous pouvons maintenant saisir l'évolution.

Dans le vers sanscrit, tout d'abord, et peut-être dans les vers de toutes les autres langues, il n'y a pas de pieds véritables, pas de division du temps dans l'intérieur de chaque kurzzeile, de chaque pada ; d'ailleurs, le temps y est assez court, car on n'a pas encore le grand vers, la langzeile serrée étroitement et dont les sutures formeront hémistiche.

On compte d'abord, comme dans la prosodie védique, le

vers par le nombre de syllabes, sans égard à la quantité de chacune d'elles. D'ailleurs l'oreille n'est pas encore assez affinée pour percevoir les différences de quantité.

Mais l'oreille s'aperçoit qu'il n'y a pas entre les deux vers qui se suivent une grande ressemblance, qu'il faut les avoir achevés pour s'apercevoir par leur nombre égal de syllabes qu'il y a accord final entre eux, que cet accord serait plus grand s'il apparaissait partout, et alors on établit des longues à la même place dans les deux vers, des brèves à la même.

L'oreille affinée par ce système commence à comprendre la valeur rythmique des brèves et des longues, et alors se forme le vers qui ne compte plus le nombre des syllabes dans un vers, mais le nombre des atomes de temps, des kalas. Il n'y a pas plus de pieds, c'est-à-dire de divisions du temps, dans ce système que dans l'autre. Le nombre des syllabes y devient inégal. Mais on s'aperçoit que dans ces systèmes, pas plus que dans celui du comput du nombre des syllabes, il n'y a de correspondance de dessin rythmique. Pour obtenir ce dessin, l'oreille exige qu'à la même place, dans les deux vers, se place une syllabe brève, à la même place une longue. L'on règle ainsi plusieurs syllabes de suite ; on a encore ici un pied apparent, un pied non temporal, mais symétrique.

Le système par pied véritable, par pied temporal, à équivalences, n'est pas encore né.

Il va naître maintenant. Comment va-t-il naître ?

Le pied véritable, temporal, à équivalences, naîtra du pied apparent, purement symétrique, à éléments fixes.

Il faut supposer d'abord, ce qui est effectivement arrivé,

que la symétrie a envahi tout le vers entier ; par exemple, prenons ce vers :

- o o - - - o o - o o - o o - -

D'abord on ne peut déranger aucune des valeurs.

Puis l'oreille, s'apercevant que deux brèves valent une longue, sentant d'autre côté que le dessin rythmique, fixe partout, ne satisfait pas au besoin de variété, pour obtenir cette variété changera d'abord quelques-uns des éléments ; on aura :

- - - - - o o - - - o o - - -

dans un vers, et on commencera dans l'autre :

- o o - - - o o - o o - o o - -

Il n'y aura que peu de modifié, mais ces modifications s'étendront peu à peu.

Telles que nous venons de les faire, elles indiquent qu'il y a correspondance entre la deuxième et la troisième syllabe du second vers et la deuxième du premier vers, et la correspondance se fera ainsi :

- o o - - - o o - o o - o o - -
- - - - - o o - - - o o - -

Comme une tendance naturelle du rythme joint les valeurs différentes de temps par couples, surtout lorsqu'elles ne sont pas les mêmes, on aura bientôt :

- - - - - o o - - - o o - -
o o - - - o o - o o - o o - -

Il n'y a plus qu'à séparer par des barres, les pieds de même valeur sont nés.

Il n'y aurait pas de difficulté si tous les pieds pouvaient se former ainsi équivalents. Mais il n'en est pas toujours ainsi.

Par exemple dans le vers malini.

o o o o o o - - - o - - o - -

Aussi ce vers ne devient pas un véritable pied, et reste un pied de simple harmonie de dessin rythmique.

Mais théoriquement il pourrait conduire à un vrai pied, si on admettait pour ses quantités fixes des équivalences.

Il deviendrait :

- - - - o o - o o o o o o - -

et se séparerait bientôt ainsi :

- -	- -	o o -	o o o o	o o -	-
o o o o	o o -	- -	- - 1/2 de -	1/2 - - de -	-

On voit l'objection : avec les équivalences, pour obtenir des pieds de même valeur, il faut dans l'un des vers couper une longue en deux, faire entrer l'une des moitiés dans un pied, l'autre des moitiés dans l'autre. Ce procédé n'est-il pas artificiel ?

Il le semble, mais il ne l'est pas.

Pour le comprendre, il faut recourir à la musique et se rappeler que la versification est née avec elle et ne s'en est que lentement détachée. Or, en musique, la même note peut se lier et passer d'une mesure à l'autre, d'un pied à l'autre.

Ce n'est pas tout. Nous avons vu dans les vers latins saphiques et adoniques, par exemple, que dans le vers quelquefois un dactyle formait un pied, et un trochée un autre pied, par conséquent des pieds de valeur temporale inégale, et pour rendre cette valeur égale nous avons donné à chacune des brèves du dactyle une valeur moitié moindre que leur valeur normale, celle d'une demi-croche, par exemple, au lieu d'une croche entière.

C'est que le vers se chantait d'abord et que dans le chant on donnait à la syllabe une valeur temporale conforme aux besoins du chant. C'est précisément le chant qui explique l'élasticité de la valeur d'une longue se resserrant à la valeur d'une brève, et comment on peut passer du pied purement rythmique et rigide au pied véritable, résoluble et temporal.

Les pieds purement de concordance rythmique de vers à vers résistèrent au chant, qui veut pour ses quantités égales musicales dans chaque mesure des quantités prosodiques égales aussi et durant le même temps; comme les pieds purement rythmiques n'étaient pas semblables entre eux, ni mesurables à la même mesure prosodique, il fallut bien les rendre tels pour les besoins du chant, et alors, quand cela fut nécessaire, la brève devint valeur de dmie-brève, la longue devint valeur de brève ou valeur de longue et demie; la longue et la brève devinrent chacune, non d'un temps fixe, mais d'un temps variable; la longue ou noire put devenir noire pointée; la brève, croche, devenir une double croche.

Puis on s'habitua à organiser les syllabes de manière à conserver à la longue une valeur temporale fixe, à la brève aussi une valeur temporale fixe, comme dans l'hexamètre

latin ; la mesure rythmique se différencie de la mesure musicale par la réduction de ses éléments à noire et croche, excluant désormais noire pointée et double croche, qui ne conviennent pas pour mesurer la parole, moins fluide que le son musical. D'ailleurs la prosodie ne doit pas dépendre du lecteur, sous peine d'être faussée par lui, ou de rester indéterminée.

Mais il reste des traces de l'évolution. Ces traces sont les pieds purement harmoniques qui se retrouvent dans le vers sanscrit constitué en pieds véritables et qui le dérangent ; ce sont aussi les pieds dactyliques du vers saphique et alcaïque, et toutes les autres anomalies que nous avons observées et qui sont des survivances des phénomènes anciens de transition.

Cela explique le crétique et le molosse autrement peu explicables, puisqu'ils semblent contenir deux arsis, et tous les pieds peu usités qui n'apparaissent plus que sporadiquement dans la métrique indo-européenne occidentale.

Raoul DE LA GRASSERIE.

GLOSSAR

ZU

DECHEPARE'S POESIEN

(Siehe Uebersetzung : Januarheft 1887, pag. 1-20, Juliheft 1888, pag. 235-258, Januarheft 1889, pag. 73-95, etc.)

(*Suite.*)

(laxo), (*lacho*), (B 1.) feig.

laxoden, (*lacho den*), B 1. welcher feig ist; von *laxo* und *den*. S. d.

(laydite), (*laidite*), (D 6.) sie würden es thun; *elaydite faltaric:* sie würden keine(n) Fehler begehen. S. *daydi*.

laydo, (*laido*), F 4. 6. Unehre, Schande, Entehrung, Schimpf, schimpflich.

laydoc, (*laidok*), F 2. Unehre, Schimpf; Nomin. act. d. unb D. von *laydo*. S. d.

laydodela, (*laido dela*), F 6. dass es unehrenhaft ist; ... Schande ist; von *laydo* und *dela*. S. b.

laydoric, (*laidorik*), E 7. Unehre, Schande; Partitiv von *laydo*. S. d.

laydoz, (*laidoz*), E 7. mit Schande; Instrum. d. unb. D. von *laydo*. S. d.

leçan, (*lezan*), D 2. dass er, sie, es, man haben kann; 3 Pers. sing. praes. indic. von *eçan:* Hilfszeitwort (des Potentialis (?)). S. d.

lecot, (*lekot*), E 2. G 3. ausgenommen, vorbehalten, ausgeschlossen, ausser; französ. : « hors, dehors, hormis, excepté. »

lecotbedi, (*lekot bedi*), B 6. es sei denn; von *lecot* und *bedi*. S. b.

lecutan, (*lekutan*), B 7. an (einem) Orte ; Locat. sing. d. unb. D. (wegen des Zahlworts *bi*), von *lecu :* Ort.

lecuyan, (*lekuian*), D 7. an dem Orte ; Locat. sing d. b. D. von *lecu :* Ort, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

(ledi), (E 4. G 1.) er, sie, es, man könnte es ; 3 Pers. singul. imperf. potent. von *edin.* S. d., auch den Suppositiv *baledi :* Inchauspe, Verbe basque fol 378. und van Eys Gr. comp. fol. 508, 2ter Absatz.

(lego), (G 3.) er, sie, es, man war,... blieb ; in Verbindung mit *ba(y)* : 3 Pers. sing imperf. indic. von *egon.* S. d.

legue, (*lege*), B 5. Gesetz, Gebot.

lehen, A 6 B 4. C 7. D 2. 7. E 3. F 3. G 6. ehe, bevor, eher, erst, zuerst.

lehena, F 8. G 6. der, die, das erste ; Nomin. pass sing. d. b. D. von *lehen.* S. d.

lehenago, G 6. früher. Comparativ von *lehen.* S. d.

lehenguira, (*lehen gira*), D 1. ehe wir sind ; von *lehen* und *guira.* S. b.

lehenic, (*lehenik*), A 8. C 2. D 7. F 7. zuerst, vorerst ; Partitiv von *lehen.* S. d.

leheteri, A 3. Dativ des Familiennamens Lehete.

lelo, E 7. 7. Lelo, Eigenname.

leloa, G 6. 6. der Lelo ; Nominat. passiv. sing. d. b. D. von *Lelo.* S. d.

lelori, G 6. (dem) Lelo ; Dativ d. unb. D. von *lelo.* S. d.

(lelorybay), (*lelori bai*), (E 7.) ja, (dem) Lelo ; von *lelory:* Dativ d. unb. D. von *lelo* (s. d. und *lelori*), und *bay.* S. d.

lengoage, (*lengoaje*), A 3. 3. Sprache.

lengoageric, (*lengoajerik*), G 5. Sprache ; Partitiv von *lengoage.* S. d.

lengoagetan, (*lengoajelan*), G 5 6. in den Sprachen, unter den Sprachen ; Locat. plur. d. b. D. von *lengoage.* S. d. Könnte auch der Locat d. unb. D. sein.

lengoagia, (*lengoajia*), G 6. die Sprache ; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *lengoage.* S. d.

lengoagiac, (*lengoajiak*), A 3. die Sprachen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *lengoage*. S. d.

lengoagian, (*lengoajian*), A 3. in der Sprache; Locat. sing. d. b. D. von *lengoage*. S. d.

lengoagiaz, (*lengoajiaz*), G 6. über die Sprache; Instrum. sing. d. b. D. von *lengoage*. S. d.

leqhu, (*leku*), B 4. D 5. E 2. F 3. Ort, Platz, Stelle, Raum, (Zeitraum (?)), Veranlassung; franzoes.: « lieu. ».

leqhura, (*lekura*), A 6. nach dem Orte hin; Directiv sing. d. b. D. von *leqhu*. S. d.

leqhuric, (*lekurik*), B 8. F 8. Ort, Veranlassung; Partitiv von *leqhu*. S. d.

leqhutaric, (*lekutarik*), F 1. von (einem) Orte; Ablativ d. unb. D. von *leqhu*. S. d.

leqhutic, (*lekutik*), F 8. von dem Orte, von der Veranlassung; Ablativ sing. d. b. D. von *leqhu*. S. d.

(-lequie), (*lekie*), (C 8.) es wäre ihnen, es würde ihnen; 3 Pers. sing. supposit. von *edin* (s. d.), (mit *va-: valequie* [s. d.]), mit incorp. Dativ plur. « ihnen ».

lettratu, A 3. unterrichtet, belesen, wissenschaftlich gebildet, französ.: « lettré; » Partic. perf. — Infinit. *lettrace*.

leyal, (*leial*), C 7. D 2. treu, aufrichtig, rech'schaffen, redlich, ächt, ohne Hintergedanken, dem Gesetze entsprechend, loyal. Vgl. span. « leal » und französ.: « loyal, légal. »

leyaldateric, (*leialdaterik*), E 6. Rechtschaffenheit, Treue, Loyalität; Partitiv von *leyaldat:* Treue. Vgl. span « lealdad » und französ.: « loyauté, légalité »

leyaldela, (*leial dela*), D 2. dass er, sie, es, man treu ist; von *leyal* und *dela*. S. b.

leyaldenic (*leial denik*), C 8. welcher aufrichtig, ... treu ist; Partitiv von *leyalden:* von *leyal* und *den*. S. d. auch *denic*.

leyan, (*leian*), A 6. (er) könnte es; 3 Pers. sing. imperf. indic. (potentialis) von *edin* (s. d.): Hilfszeitwort des Potentialis; für *ledian*.

(lia), (D 1.) Wetteifer, Wettstreit, Nacheiferung, Eile, Eifer, Begierde, Streben, Glut, Leidenschaft.

(liaçadan), (*liazadan*), (E 2.) dass er sie (sing.) mir habe; 3 Pers. sing. præs. subjunct. von *eçan*. S. d.

liadutanic, (*lia dutanik*), D 1. die, welche ich erstrebe; die, (für) welche ich Leidenschaft habe; Partitiv von *liadutan*: von *lia* und *dutan* für *dudan*. S. d.

(liaqui), (*liaki*), (B 5) er würde es wissen; *liaquin* wäre die 3 Pers. sing. præs. subjunct. von *iaquin*, Infinit. *iaquite*: wissen; in Verbindung mit *al bay* fällt das Schluss *-n* weg und *albayliaqui* wird zur 3 Pers. sing. præs. potentialis.

libertatia, G 4. die Freiheit.

(liçaque), (*lizake*), (D 4.) er könnte sie (plur.); 3 Pers. sing. imperf. potentialis von *eçan* (s. d.) mit incorporirtem Accus. plur. « sie ».

liçate, (*lizate*), D (6.) 6. 6. (8.) E 3. F 7. er, sie, es, man wäre, ... würde sein; 3 Pers. sing. imperf. conditionalis von *içan*. S. d. — (D 6) sie könnten sie (plur.); sie würden sie (plur.) können; 3 Pers. plur. imperf potentialis von *eçan*, (s. d.) mit incorp. Accus. plur. « sie ».

liçatela, (*lizatela*), F 7. dass er, sie, es, man sein würde; von *liçate* und *-la*. S. b.

liçatenez, (*lizaten ez*), F 6. ob es wäre (gäbe), oder nicht; für *liçate -n edo ez*. S. d.

limosna, C 3. (das) Almosen.

lirate, E 3. sie wären, sie würden sein; 3 Pers. plur. imperf. condit. von *içan*. S. d.

liren, D 3. dass sie wären; 3 Pers. plur. imperf. subjunct. von *içan*. S. d. Vgl. *ziren*.

liro, E 3. er, sie, es, man hätte, ... würde haben; 3 Pers. sing. condition. von *eroan*. S. d.

liroyte, (*liroite*), C 8. sie würden können, sie könnten; 3 Pers. plur. condit. von *eroan*. S. d.

(-lit), (E 3.) S. *balit*.

(-lite), (C 3. D 4. 8) avec *ba* ou *va*: *valite*, wenn sie wären, wenn sie könnten; 3 Pers. plur. supposit. von *edin*. S. *valite*.

litecen, (*litezen*), D 4. dass sie könnten; 3 Pers. plur. imperf.

subjunct. von *ediu*. S. d. — *Remedia litecen:* auf dass sie abhelfen könnten.

(-liz), (E 3) mit vorangestelltem *ba-:* wenn (s. d.), wenn sie wäre.

lo, F 1. Begriff des Schlafes, Schlafen's; Radical des Partic. perf. *lotu:* eingeschlafen, geschlafen; Infinit. *loce:* einschlafen.

loa, D 3. der Schlaf; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *lo*. S. d Hier Accusativ.

lohitu, E 6. beschmutzt, verunreinigt; Partic. perf. — Infinit. *lohice*. S. d.

loric, (*lorik*), E 6 F 1. Schlaf; Partitiv von *lo*. S. d.

loxaturen, (*lotsaturen*), C 3. schrecken werdend; Participium futuri von *loxatu:* geängstigt; Infinitiv *loxace:* erschrecken.

loxaturic, (*lotsaturik*). E 8. erschreckt, beunruhigt, eingeschüchtert; Partitiv von *loxatu*. S. *loxaturen*.

luça, (*luza*), E 4. Begriff des Verlängerns, Ausdehnens, Verzögerns; Radical von *luçatu,* Infinit. *luçace:* verlängern; hier verkürzt wegen des Potentialis *valedi*.

luçamendu, (*luzamendu*), B 7 F 6. Verzug, Verspätung, Aufschub, Respiro, Langmuth.

luçamenduyaz, (*luzamenduiaz*), B 3. mit der Langmuth; Instrum. sing. d. b. D. von *luçamendu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

luçaturen, (*luzaturen*), C 4. zögern werdend; Partic. futuri von *luçatu:* Partic. perf. S. *luça*.

lucequi, (*luzeki*), B 6. lang; Adverbium von *luce:* lang. Vgl *luça*.

luque, (*luke*), (A 5. 5. D 6) E 4. er, sie, es, man würde es haben; 3 Pers. sing. præs. condit. von *e(d)uki*. S d.

luqueçu, (*lukezu*), F (3.) 4. buchstäbl.: « Ihr (sing.) würdet ihn, sie, es, haben; » 2te Pers. sing. höfl. Form præs. condit. von *e(d)uki* — (F 3.) für « er, sie, es würde sein », also für die 3te Pers. sing. præs. condit. von « sein ». S. Inchauspe V. B. fol. 294, *likézu*.

luqueyte, (*lukeite*), F 6. sie würden es haben; 3 Pers. plur. præs. condit. von *e(d)uki*. S. d. auch Inchauspe V. B. fol 488 *lukete* und fol. 117 *lukeyé*.

lur, A 8. B 6. 7. C 2. 5. 6. D 5. Erde.

lurgucian, (*lur gazian*), D 2. auf der ganzen Erde; von *lur* und *gucian*. S. b.

lurra, B 2. C 2. 3. 4. D 1. die Erde; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *lur*. S. d.

lurraren, D 4. der Erde; Genit. possess. sing. d. b. D. von *lur*. S. d.

lurrian, B 7. C 2. 3. in der Erde, auf der Erde; Locat. sing. d. b. D. von *lur*. S. d.

(-lute), (G 6.) mit *ba, balute:* wenn sie es hätten. — 3 Pers. plur. imperf. supposit. von *vqhen*.

luyen, (*luien*), D 7. E 3. dass er es hätte, ob er es hätte, welcher es hätte; 3 Pers. sing. imperf. subjunct. von *e(d)uki*. Für *luen* mit eingeschobenem *y*.

(lyaqui), (*liuki*), E 3. mit vorangestelltem *ba-:* wenn er, sie, es, man es wüsste, ... kennte; 3 Pers. sing. præs. supposit. von *iaquin*. S. d.

M

maculatu, (*makulatu*), C 6. befleckt, beschmutzt, verunreinigt; Partic. perf. — Infinit. *maculace:* beflecken.

magestate, (*majestate*), B 2. C 3. Majestät.

magestatia, (*majestatia*), A 8. C 7. die Majestät; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *magestate*. S. d.

malenconia, (*malenkonia*), E 1. 4. die Melancholie, die Trübsal, der Melancholische, Traurige.

malenconya, (*malenkonia*), E 5. die Melancholie, etc. S. *malenconia*.

malicia, (*malizia*), C 1. G 1. die Bosheit, List, Arglist.

maliciac, (*maliziak*), C 1. die Ränke, Schliche, Schleichwege, Bosheiten, Listen; Nomin. pass. plur. d. b. D. von *malicia*. S. d.

malician, (*malizian*), F 8. G 1. in der Bosheit, (F 8.) zur Bosheit. Locat. sing. d. b. D. von *malicia*. S. d.

(manacen), (*manazen*). im Befehlen, befehlend; Partic. præs. von *manatu:* befohlen, Partic. perf. — Infinit. *manace:* befehlen.

manacendu, (*manazen du*), B 7. 7. er befiehlt; von *manacen* und *du*. S. b.

manamendu, B 6. Befehl, Gebot.

manamenduyac, (*manamenduiak*), B 6. 6 die Gebote; Nomin. pass. plur. d b. D. von *manamendu*, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. B 6, 1 würde man, nach *hamar*; *manamendu* erwarten; ebenso B 6, 12 vor *hoyec*. Es ist derselbe Fall wie G 5, 21 und 26 *berceac oroc* und *Bascoac oroc* für *berce oroc* und *Basco oroc*.

manaturen, C 2 befehlen werdend; Partic. futuri von *manatu*. S. *manacen*.

manuya, (*manuia*), B 2. der Befehl, das Commando, die Ordre; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *manu:* Befehl, mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

maradi, F 5. gehört zu dem nachfolgenden *cacendut*. S. d.

(maradicacendut), (*maradik zen dut*), (F 5.) ich verfluche es; von *maradicacen:* verfluchend, Partic. præs. von *maradicatu:* verflucht, Partic. perf. — Infinit. *maradicace:* verfluchen.

maradicionia, (*maradizionia*), C 4. der Fluch, die Verwünschung. Vgl. französ.: « malédiction. »

maria, A 6. C 5. 7. 8. 8. D 2. Maria; Taufname.

marques, (*markes*), C 1. Markgraf, Marquis.

materia, A 3. (der) Stoff.

mayna, (*maina*), F 1. Manier, Art sich zu geben, Auftreten, französ.: « minauderie, mignardise, façons, mines, manières, » spanisch.: « maña. »

mayte, (*maite*), C 1. D 1. 8. E 2. 2. 3. 8. F 2. 2. 3. 7. lieb, geliebt.

maytena, (*maitena*), E 8. F 1. der, die, das Liebste; Superlativ von *mayte* S. d.

mayteric, (*maiterik*), E 5. lieb, geliebt; Partitiv von *mayte*. S. d.

maytia, (*maitia*), B 2. 2. C 6. E 8. F 2. 4. G 2. der, die, das Liebe,

Geliebte; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *mayte*. S. d. — (F 2.) Vocativ: « Geliebte! »

meçu, (*mezu*), F 8. Begriff des Befehlen's, Verordnen's, Anweisen's; Befehl, Auftrag, Bote. Vgl. französ.: « mander. »

meçuya, (*mezuia*), B 3. der Bote, Sendbote; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *meçu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel. Vgl. francös.: « messager. »

medrá, F 8. Begriff des Gewinnen's, Vortheilziehen's, Verbessern's; Radical von *med(e)ratu*, Partic. perf. — Infinit. *med(e)race:* verbessern.

memoriaz, A 5. mit dem Gedächtniss; Instrum. sing. d. b. D. von *memoria:* (das) Gedächtniss.

mende, D 2. 2. 3. Jahrhundert, Lebenszeit, Zeitraum, Existenz, Lebensdauer, Leben.

mendeca, (*mendeka*), G 1. Begriff des (sich) Rächen's, Radical von *mendecatu*, Partic. perf. — Infinit. *mendecace:* rächen, strafen.

mendi, C 2. Berg.

mendian, C 3. in der Existenz, während der Lebensdauer; Locat. sing. d. b. D. von *mende*. S. d. Oder Locat. sing. d. b. D. von *mendi* (s. d.) im Berg.

mendu, F 6. gehört zu dem voranstehenden *adi-;* S. *adimendu:* Verständniss.

(mene), Gewalt, Befehl, Herrschaft.

menetic, (*menetik*), G 1. von der Gewalt, ... Willkür, vor der Gewalt; Ablat. sing. d. b. D. von *mene*. S. b.

menian, G 1. in der Gewalt; französ.: « à la portée, à même de; » Locat. sing. d. b. D. von *mene*. S. d.

menosprecia, (*menosprezia*), C 5. Begriff des Verachtens; Radical von *menospreciatu*, Partic. perf. — Infinit. *menospreciace:* verachten, geringschätzen.

mereci, (*merezi*), B 7. Begriff des Verdienen's; Radical von *merecitu*, Partic. perf. — Infinit. *merecice*.

merexi, (*meretsi, merechi*), F 5. (G 2.) Begriff des Verdienens; Radical von *merexitu*, Partic. perf. — Infinit. *merexice*.

merexidute, (*meretsi dute*), E 7. sie verdienen es; von *merexi* und *dute*. S. b.

merexiduten, (*meretsi duten*), G 2. dass sie verdienen; was sie verdienen; von *merexi* und *duten*. S. b.

merexitu, (*meretsitu*), B 2. verdient. S. *merexi*.

merexituya, (*meretsituia*), B 3. C 7. G 3. das Verdiente; Nomin. pass. (Accus.) sing. d. b. D. von *merexitu*. S. d. Eingeschobenes *y* vor dem Artikel.

mescabutic, (*meskabutik*), C 7. vor dem Uebel, vor (dem) Unfall; Ablat. sing d. b. D. von *mescabu:* Unfall.

mesura, F 7. Begriff des Messen's, Bemessen's, Entsprechen's; Radical von *mesuratu,* Partic perf. — Infinit. *mesurace:* messen.

mi, F 2. Druckfehler, für *ni:* ich. S. d.

mila, C 8. D 7. 7. tausend.

mina, F 1. das Leid, das Uebel.

minça, (*minza*), E 1. 7. F 2. Begriff des Sprechens; Radical des Partic. perf. *minçatu:* gesprochen; Infinit. *minçace:* sprechen, reden. Verkürzt E 1. wegen des Potentialis (*ecin*), E 7. wegen des Potentialis *albaycinde* und F 2. wegen des Subjunct. *guiten*.

minçaçeco, (*minzazeko*), F 6. um zu plaudern, ... reden, ... sprechen; Supinum von *minçatu*. S. *minça*.

minçaciaz, (*minzaziaz*), F 6. durch das Reden; Instrum. sing. d. b. D. von *minçatu*. S. d.

minçatu, (*minzatu*), E 5. 6. gesprochen; Partic. perf. S *minça*.

minçaturen, (*minzaturen*), B 8. C 2. reden werdend; Partic. futuri von *minçatu*. S. d.

minço, (*minzo*), A 6. Begriff des Sprechens, Redens; vergleiche *minça*. Gespräch, Unterhaltung.

minez, E 5. durch (das) Leid, ... (das) Wehe, ... (die) Trauer; Instrum. sing. d. unb. und von plur. d. b. D. von *min:* Uebel. S. *mina*.

minic, (*minik*), G 3 Noth, Beschwerde, Wehe; Partitiv von *min:* Uebel. S. *mina*.

minzaceco, (*minzazeko*), E 4. um zu plaudern; Supinum von *minçatu*. S. *minçaçeco*.

mira, G 1. Begriff des Erstaunens, Ueberraschtseins; Radical von *miratu,* Partic. perf. — Infinit. *mirace:* anstaunen, erstaunt sein. Hier verkürzt wegen *eztaquigula* (Imperativ?).

miraculu, G 1. Wunder.

miragarri, E 5. staunenswerth, wunderbar. S. *mira* und *garri*.

miraylbat, (*mirail bat*), E 3. ein Spiegel; hier Accus.; von *mirayl* und *bat*. S. 1.

miraz, A 3. 8. D 3. mit Erstaunen, mit Verwunderung; Instrum. sing. d. unb. und b. D. von *mira*. S. d.

miseria, G 2. das Elend.

misericordiaren, (*miserikordiaren*), D 4. (der) Barmherzigkeit, (des) Mitleids; Genit. possess. sing. d. b. D. von *misericordia*: (die) Barmherzigkeit.

misericordiaz, (*miserikordiaz*), A 7. B 2. C 5. D 4. mit (dem) Erbarmen, durch das..., aus dem Mitleid; Instrum. sing. d. b. und unb. D. von *misericordia*: (das) Erbarmen.

moderroa, E 1. der rohe, unverständige, einsichtslose, beschränkte, stupide, einfältige, uncultivirte.

mossen, F 8. 8. G 3. (Mein) Herr, Monsieur.

mūdu, (*mundu*), A 8. Wellt. S. *mundu*.

mundu, A 3. 3. 4. 7. B 1. 2. 2. 2. 6. 7. 8. 8. C 1. 2. 2. 6. D 1. 1. 3. 4. 4. 4. 5. 8. F 2. G 5. 5. 6. Welt.

munduguciетaric, (*mundu guzietarik*), B 6. C 2. von allen Welt(gegend)en, von allerwärts; von *mundu* und *gucietaric*. S. b.

mundura, D 7. G 5. zur Welt, nach der Welt hin, in die Welt hinaus, ... hinein; Directiv sing. d. b. D. von *mundu*. S. d.

munduya, (*munduia*), B 4. C 3. 4 D 3. die Welt; Nomin. pass. sing. d. b. D. von *mundu* (s. d.) mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

munduyāden, (*munduian den*), A 5. welcher in der Welt (auf der Welt) ist; von *munduyan* und *den*. S. b.

munduyan, (*munduian*), (A 5.) D 3 8. in der Welt, auf der Welt; Locat. sing d. b. D. von *mundu*. S. d. Mit eingeschobenem *y* vor dem Artikel.

munduyaren, (*munduiaren*), B 6. der Welt; Genit. possess. sing. d. b. D. von *mundu*. S. d. Eingeschobenes *y* vor dem Artikel.

mutha, (*muta*), C 8. F 8. Begriff des Aenderns, Veränderns;

Radical von *muthatu*. S. d. Verkürzt wegen des Potentialis *eztadin* und des Imperativs *ezac*.

muthaceco, (*mutazeko*) E 5. um zu entfremden, um abwendig zu machen ; Supinum von *muthatu*. S. d.

muthatu, (*mutatu*), E 5. verändert, abwendig gemacht, entfremdet; Partic. perf. — Infinit. *muthace :* ändern, verändern, wechseln, austauschen, entfremden, abwendig machen, fremd werden, abwendig werden, verleiten, entwegen, verführen, flatterhaft..., unstät..., unbeständig sein. Vgl. *buta, bůtatu, butace :* entwegen, abwendig machen, entfernen, fortschicken, hinauswerfen, aussetzen.

V. STEMPF.

(*A suivre.*)

SUR LE RAPPORT ÉTYMOLOGIQUE DE κρίνω, *cerno* ET κείρω.

Dans un récent article de la *Revue critique* (numéro du 20 juin 1892), consacré à l'examen d'un ouvrage de M. Per Persson sur l'élargissement des racines et leurs variantes, M. A. Meillet proteste contre le rapport de dérivation admis par l'auteur entre la racine contenue dans gr. κρίνω et lat. *cerno,* et celle à laquelle se rattache gr. κείρω vieux haut-all. *sceran*, etc. M. Meillet ajoute que « ces rapprochements sont singulièrement propres à découvrir le caractère aventureux et les conséquences périlleuses » de la thèse dont il fait la critique. L'objection paraît porter de préférence sur la différence significative qui distinguerait les deux groupes, le premier répondant à l'idée de « faire un tri entre le bon et le mauvais » et le second à celle de « couper, tondre ».

Il serait trop facile de montrer que c'est uniquement pour les besoins de sa cause que M. Meillet attribue aux verbes κρίνω et *cerno* une signification à la fois aussi précise et aussi complexe. En réalité, l'un et l'autre expriment principalement l'idée de « séparer, distinguer », d'où « choisir, juger », pour κρίνω, et « percevoir, reconnaître », pour *cerno*. Il serait superflu d'apporter des exemples à

l'appui de l'exactitude de ces significations, et il suffit, pour se convaincre qu'elles sont justes, de consulter le *Thesaurus Didot* sur κρίνω et les dérivés, et le *Lexique* de Forcellini de Vit en ce qui concerne *cerno, discerno, discrimen,* etc.

Il reste à savoir maintenant si la nuance qui distingue l'idée de « séparer » (κρίνω, *cerno*) de celle de « couper » (κείρω) est de nature à s'opposer à l'identification de l'une et de l'autre dans une forme radicale commune, qui les contenait d'abord en puissance.

L'analogie des différentes variantes significatives de l'allemand *scheiden* et des dérivés tels que *unterscheiden*, etc., qui rappellent la plupart de celles qui se rattachent à la fois à κρίνω, *cerno*, et à κείρω, permettrait à elle seule de trancher la question par l'affirmative. Mais, si l'on considère en outre que, d'une part, la racine sanscrite *kar* (*kṛṇâ-mi*), « couper, blesser, tuer », correspond pour la forme à κρίνω-*cerno,* et, pour la nuance significative, à κείρω; d'autre part, que la racine *kar,* du zend, se rattache à la fois au sens de *cerno*, « distinguer », et à celui de κείρω, « couper », on sera aussi convaincu qu'il est possible de l'être en semblable matière de la légitimité du rapport établi par M. Persson, à la suite, du reste, de la plupart des linguistes, entre le sens de κρίνω-*cerno* et κείρω, et du « caractère aventureux » de l'hypercriticisme de M. Meillet, qui se refuse à l'admettre.

Qu'il me soit permis, toute question de personne mise à part, de saisir cette occasion pour protester une fois de plus contre les principes sur lesquels reposent les nouvelles théories linguistiques empruntées aux écoles allemandes. Les adeptes de ces principes n'ont pas l'air de se

douter qu'à séparer absolument les faits qui ont entre eux des rapports naturels, l'erreur est au moins aussi antiscientifique qu'à réunir bon gré mal gré ceux pour lesquels ces rapports font défaut. Alors que, dans les autres ordres d'étude, tous les efforts sont dirigés vers l'établissement des liens de filiation, qui rattachent les uns aux autres les phénomènes observés, en matière de langage, on procède à l'inverse. Sur ce terrain, les analystes à outrance se complaisent de plus en plus à élever d'infranchissables barrières entre des formes dont la connexité apparaît à tous les regards non prévenus. On pulvérise ainsi la matière grammaticale, au point de faire de son domaine un désert plus aride et plus inféconds que les sables de la Libye. L'inanité des résultats devrait pourtant suffire à montrer quelle tâche vaine on poursuit et à quel point on tourne le dos, par là, aux vraies méthodes et à la véritable science.

On se flatte, il est vrai, de soumettre la linguistique aux procédés des mathématiques et de parvenir, grâce à tout un appareil de dénombrements, de statistiques, d'équations et de proportions, agrémenté de signes algébriques à l'usage des initiés, à lui donner la rigueur d'une science exacte. Vain pédantisme! On ne fera pas que les choses que l'esprit humain a produites ne soient réfractaires à l'inflexibilité du calcul machinal, et qu'elles puissent se passer du concours de l'esprit pour être expliquées et comprises. Il s'agit d'un domaine où tout est transition et métamorphoses, et c'est se vouer à l'impuissance en ce qui le concerne, que de se cantonner obstinément dans l'examen du fait en soi, et la négation *à priori* des rapports que suppose la vie du langage. La première

qualité requise pour être linguiste, c'est d'avoir le sentiment de cette vie et de l'organisme qui la constitue. Dénombrer, analyser, dissoudre, ne suffit pas pour qu'on en pénètre les secrets, loin de là.

La nouvelle grammaire taille bien, peut-être, mais elle dédaigne de recoudre. De là son impuissance, qui éclate aux yeux, et sa prochaine faillite, qu'on peut prédire sans poser en prophète.

PAUL REGNAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Étude des troubles de la parole chez un malade atteint de la sclérose en plaques et particulièrement de la dysarthrie, par J. M. Grandjean, *Lyon,* 1892.

Cette thèse pour le doctorat en médecine est pleine d'enseignements à l'adresse des linguistes. L'altération des formes du langage résulte généralement de troubles organiques chez les individus où cette altération prend naissance, et rien ne ressemble autant aux effets phonétiques des maladies affectant la parole que les changements que subissent les langues au cours de leur développement historique. Autrement dit, il y a une analogie frappante entre les phénomènes pathologiques, qui se traduisent chez tel ou tel individu par des vices de prononciation, et l'ensemble des transformations qui répondent, dans l'évolution linguistique d'un idiome donné, aux lois phonétiques qui lui sont propres ; sûr indice, à ce qu'il semble, que l'origine de ces lois peut avoir sa cause dans un état physiologique défectueux, dont les effets sont devenus traditionnels et généraux, après avoir été purement accidentels et particuliers.

Est-ce à dire pourtant que les sons qui constituent le langage humain ne se modifient que par suite d'une mauvaise conformation ou d'une mauvaise disposition des organes vocaux ? L'affirmative ne saurait être admise que sous une importante réserve : toutes les fois qu'il y a défaut constitutionnel ou maladie des organes de la voix, il en résulte une adynamie, qui est la cause prochaine et générale des altérations individuelles du langage ; mais l'adynamie, avec tous ses effets, peut se produire par simple inattention ou lassitude momentanée. Par là s'explique, se détermine et se justifie la théorie dite du moindre effort, considérée comme la raison d'être générale des altérations phonétiques et des lois correspondantes.

Nous voilà loin des doctrines de la nouvelle grammaire et de l'analogie, cette cause, qui n'en est pas une, puisque, par définition, elle ne saurait rendre compte que des phénomènes imités et non pas des phénomènes initiaux, les seuls qui présentent un véritable intérêt historique.

Ces observations générales, que suggère la thèse si remarquable de M. Grandjean, s'appuient sur la plupart des faits qu'il a constatés, relatés et classés, avec beaucoup de méthode, de compétence et d'attention. Je ne saurais suivre l'auteur dans le détail de ces faits. Je me bornerai à signaler après lui que la plupart des altérations vocaliques remarquées chez son malade consistent dans des affaiblissements (*beteau* pour *bateau, preduisant* pour *produisant, sulier* pour *soulier,* etc.) ou des contractions (*v'rouche* pour *farouche, rel'gieux* pour *religieux, br'chure* pour *brochure*, etc.).

Quant aux consonnes, l'assimilation, comme on devait

s'y attendre, fait le plus souvent les frais des changements qu'elles subissent. Exemples : *fatteur* pour *facteur*, *brussement* pour *brusquement*, *essellent* pour *excellent*, *royalisse* pour *royaliste*, etc. Les chutes pures et simples sont aussi fréquentes, comme dans *cotume* pour *costume*, *ciège* pour *cierge*, *jou* pour *jour*, *sodat* pour *soldat*, etc.

Les explosives s'adoucissent ou se renforcent sous des influences qu'il est difficile de déterminer, et qui peuvent résulter de l'état pathologique particulier de la personne soumise aux observations de M. Grandjean. C'est ainsi qu'elle prononce : *glair* pour *clair*, mais *fikure* pour *figure ; goude* pour *goutte*, mais *temi* pour *demi ; doujé* pour *touché*, mais *archent* pour *argent ; un beu* pour *un peu*, mais *sapre* pour *sabre*, etc.

A ces phénomènes contradictoires se rattachent les doubles formes, comme *dokeur* et *doteur* pour *docteur*, *buissance* et *pissance* pour *puissance*, *bien mon* et *vien bon* pour *bien bon*, etc.

Si l'explication de ces altérations instables est ou trop délicate ou trop complexe pour qu'on puisse la rattacher sans hésitation à des causes déterminées, il est permis du moins de faire remarquer à ce propos que, si les lois phonétiques ne sont pas permanentes et inflexibles chez une même personne, à plus forte raison elles ne sauraient l'être dans le langage de tout un peuple, lequel est, en somme, la moyenne de l'idiome particulier de tous les individus par la bouche desquels il a passé.

Ce qui précède suffit pour faire voir combien, je le répète, le travail de M. Grandjean est utile aux linguistes. Il a inauguré par là un ordre d'études qui exigeait une préparation particulière et bien rare parmi les étudiants

en médecine. Nous l'engageons fort à continuer d'en tirer parti. Ce sera grand bénéfice pour notre science à nous, sans détriment, au contraire, pour celle qui est devenue la sienne.

PAUL REGNAUD.

VARIA

I. VERS EUROPÉENS *andâdi*.

La poésie tamoule emploie, pour relier entre eux les vers d'une même strophe ou d'un même morceau, cinq procédés différents : la *consonnance* (*tuR'ei* et *maR'avu*), l'*assonance* (çîR*mei* et çÉ*vi*), la rime (*paR'i* et *kaR'i*), l'antithèse (*jour* et *nuit*) et enfin l'*andâdi*, c'est-à-dire la répétition du même mot ou de la même syllabe à la fin d'un vers (ou d'une strophe) et au commencement du vers suivant (ou de la strophe suivante). Il existe une pièce de vers anglais, *The musical clock*, qui est composée précisément suivant ce système. Elle commence ainsi :

Wing the course of time with *music*,
Music of the grand old *days*,
Days when hearts were brave and *noble*,
Noble in their simple *ways* —
Ways, however rough, yet *earnest*,
Earnest to promote the *truth*,
Truth that teaches, as a *lesson*,
Lesson worthy age and youth.....

Et ainsi de suite. Voici comment finit la pièce (on voit que le dernier mot est la répétition du premier) :

Rest unto thy spirit *only*,
Only torment will it *bring* —
Bring, o man, the lyre of *gladness* ;
Gladness frights the harpy's *wing*.

II. SYNONYMIE ESPAGNOLE.

Sous ce titre : « Manière d'exprimer une même chose à l'aide de différents mots », la *Ilustracion española*, de Madrid, publiait, le 22 septembre dernier, le petit morceau suivant :

« La familia ha salido al campo à merendar, y dice el chico :

« — Papa, que tengo hambre !

« — No lo estraño, hijo ; tambien siento apetito.

« — Llamadlo gula, porque os habeis desayunado bien ; que yo nos tenga debilidad, es cosa que se explica. Y usted, doctor?

« — Yo tengo flato. Y vosotras, muchachas ?

« — El aire del campo nos ha dado gazuza.

« Un pobre, sombrero en mano :

« — Una limosnita, que no he comido hace dos dias !

« — Pues saquen la merienda ; porque todos tenemos el estomago vacio. »

On pourrait traduire en français :

« La famille est allée goûter à la campagne. Le petit se met à dire :

« — Papa, c'est que j'ai faim !

« — Ça ne ne m'étonne pas, fils ; j'éprouve aussi de l'appétit.

« — Appelez ça de la gourmandise, car vous avez fort bien déjeuné. Que je ne ressente aucune faiblesse, c'est une chose assez naturelle. Et vous, docteur ?

« — J'ai quelque velléité... Et vous, jeunes filles ?

« — L'air des champs nous a rendues plus légères.

« Un pauvre, le chapeau à la main :

« — Un petit sou, s'il vous plaît ; voilà deux jours que je n'ai rien mangé.

« — Allons, sortez le goûter ; nous avons tous l'estomac vide. »

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXV.

Pages.

Dodgson (E.-S.). — Fragments d'une pastorale basque sur Sainte-Hélène de Constantinople. 162

Grasserie (Raoul de la). — Essai de métrique védique et sanscrite. 144, 218, 285

Harispe. — La *Chanson de Roland* en basque labourdin . . 235

Magnabal (J.-G.). — Du latin à l'espagnol 193

Pector (Désiré). — Aperçu des principales communications relatives à la Linguistique, faites au Congrès international des Américanistes (Huitième année : Paris, 1890). 48

Regnaud (Paul). — Nouvelles observations sur le vocalisme en grec. 97

— Sur quelques formes difficiles du latin 257

— Sur le rapport étymologique de κρίνω, *cerno*, et κείρω. . . 339

Spéder (Henri). — Notes de philologie sur « l'île Malaïta », groupe des îles Salomon 259

Stempf. — Glossar zu Dechepare's Poesien (suite). 64, 127, 239, 328

Vinson (Julien). — Documents pour servir à l'histoire religieuse de l'Inde française 1, 103

BIBLIOGRAPHIE.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, tomes XVIII et XIX 93, 278

CHARENCEY (Comte de) et VINSON (Julien). — *Essays of an Americanist* by M. D.-G. Brinton 266

GRASSERIE (Raoul de la). — *A comparative Grammar of the South African Bantu languages*, by J. Torrend, of the Zambezi Mission 85

Suomalais-Ugrilaisen seuran Aikakauskirja. Journal de la Société Finno-ougrienne 92, 277

Nyare Bidrag tell Kænnedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif, par J.-A. Lundel 92, 276

REGNAUD (Paul). — *Etude des troubles de la parole chez un malade atteint de la sclérose en plaques et particulièrement de la dysarthrie*, par J.-M. Grandjean 342

VINSON (Julien). — *Le Bréviaire de Lescar de 1541*, réédité avec une introduction et des notes sur nos anciennes liturgies locales, par M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du Lycée de Pau 88

— *Max Müller and the science of language*, a cristicisn, by W.-D. Whitney 181

— *Romani cib* oder die Zigener-Sprache, von P.-J. Ješina . . 183

— *Neuer vollstandiger Index* zu Diez' etymologischen Woerterbuch der romanischen Sprachen, von J.-U. Jarnik 185

— *Les limites du picard et du wallon en Belgique*, par Jules Simon 185

— *Société d'anthropologie de Paris.* Catalogue de la Bibliothèque à la date du 31 décembre 1890 276

— *Archives municipales de Bayonne.* Livre des établissements. 278

— *Le Rig-Véda et les origines de la mythologie indo-européenne* (première partie), par Paul Regnaud 280

VARIA.

Un spécimen du patois du Luxembourg 94, 191
Un texte basque du XVe siècle 95
La langue de l'Enfer 188
Saint-Cloud 189
Le Calendrier républicain 190
Cuisine indienne 283
Vers européens *andâdi* 346
Synonymie espagnole 346

NÉCROLOGIE.

VINSON (Julien). — Le prince Louis-Lucien Bonaparte . . . 80

Corrigenda 93, 284

TABLES ANALYTIQUES

DES TOMES I A XXV

I. — TABLE DES LANGUES ÉTUDIÉES

Linguistique générale : I, 304, 432 ; — II, 133, 285, 428 ; — III, 122, 240, 327 ; — IV, 76, 182, 183, 308 ; - V, 120 ; — VII, 54, 57 ; — VIII, 246 ; — X, 170 ; — XIII, 327 ; — XIV, 217, 311, 420 ; — XV, 21, 59 ; — XVIII, 27 ; — XIX, 44, 87, 113, 189, 213, 232 ; — XX, 23, 54, 161 ; — XXII, 33, 60, 233, 299, 367 ; — XXIII, 330, 369 ; — XXIV, 10, 128, 242, 300 ; — XXV, 181, 272, 342.

Langues isolantes.

Chinois, IV, 349 ; VII, 16 ; XIII, 237 ; XIII, 281 ; XXIV, 89.
Loutze (Thibet), VIII, 333.
Pagni (Thibet), VIII, 333.
Birman, XVII, 136.
Annamite, III, 26.
Stieng (Moi), VII, 356, 370.
Tiam (Cham), VII, 348, 359.

Langues agglutinantes.

§ Ier.

Africaines (Langues) du Soudan, VII, 195, 291.
— Des nègres et du groupe Bantou, IX, 26 ; XXV, 85.
— Du Rio-Nunez, X, 75.
Bambara, XX, 130.
Hadendoa, III, 175.
Khoi-Khoi, XVI, 89.
Mandingké, XX, 130.
Nago, XIV, 97.
Poul, VII, 195, 291 ; XXII, 347 ; XXIII, 28, 118, 212.
Sarakholé ou Soninké, XIV, 80 ; XX, 130.
Sérère, VII, 195, 291.
Wolof, VII, 195.

Zénaga (dialecte Berbère), X, 172.

§ II.

Japonais, XIII, 141; XVIII, 208.

§ III.

Khasia, XIV, 20; XVI, 24.

§ IV.

Dravidiennes (Langues), II, 40; III, 294, 306; IV, 399, 403; VI, 120; IX, 90, 282, 375; X, 98, 160; XIV, 59.
Tamoul, II, 40; III, 294, 306; IV, 399, 403; VI, 120; VII, 44, 286; VIII, 52, 340; X, 160; XIII, 49, 241, 402; XIV, 59, 172; XV, 176, 332; XVI, 107; XVII, 1; XIX, 269, 361; XX, 68, 97, 114, 257, 352; XXI, 48, 76; XXII, 1, 107; XXIII, 189, 197; XXV, 283.

§ V.

Ougriennes (Langues), IV, 29, 127, 229; V, 303; VI, 296; VII, 177, 179; X, 163; XIII, 236; XIX, 209; XXI, 285; XXII, 370; XXV, 92, 277.
Finnois, VIII, 152.
Lapon, VIII, 339.
Vogoul, V, 307; XIII, 109.
Syrien, XII, 338.
Mandchou, V, 415.
Tongouse, VI, 129, 217.

§ VI.

Ibère, VII, 3; XIV, 403; XX, 351.
Basque, I, 381; II, 282; III, 5, 208, 236, 294, 366, 423; IV, 43, 55, 73, 75, 118, 289, 293, 295; V, 5, 10, 190, 220, 221, 276, 289, 434; VI, 183, 197, 204, 238, 337; VII, 3, 59, 70, 99, 269, 282, 322, 378; VIII, 70, 73, 112, 153, 241, 310; IX, 74; X, 148, 164, 165, 167, 168, 195, 210, 353; XI, 462, 463, 464, 466, 469; XII, 315, 339, 369; XIII, 116, 117, 205, 239; XIV, 101, 109, 120, 150, 202, 203, 269; XV, 1, 269, 321, 424, 427; XVI, 72, 99, 113, 220, 372; XVII, 41, 215, 246, 272, 285, 372, 376; XVIII, 113, 215, 403; XX, 1, 279, 351; XXI, 57, 160, 183, 235, 287; XXII, 73, 104, 205, 299; XXIII, 51, 148, 167, 262, 293, 312; XXIV, 1, 43, 72, 111, 144, 184, 185, 206, 283, 326, 335, 340; XXV, 64, 95, 127, 162, 235, 239, 328.

§ VII.

Langues américaines, IX, 404; XIII, 329; XV, 39, 203, 293; XIX, 253, 294; XXI, 54, 190, 340; XXV, 48, 266.
— De la Nouvelle-Grenade, XII, 267.

Aléoute, XI, 424; XII, 1.
Algonquin, XXIII, 278.
Anti ou Campa, XXIII, 191.
Chahta, XV, 422.
Chañabal, XX, 232.
Chibcha, IX, 99.
Cuna, XXIV, 57.
Dakota, IX, 3.
Galibi, XII, 148.
Innok, X, 223.
Iroquois, XVII, 270.
Jaghane, XVII, 295; XVIII, 10, 160.
Kéchua, IX, 345.
Mame-huastèque, V, 129.
Maya, VI, 42; VIII, 320; X, 61; XIII, 339; XVI, 325.
Mosetena, XXII, 237.
Nagranda, XII, 334.
Nahuatl, IX, 231; XX, 273.
Quiché, X, 34; XIII, 319; XVI, 325; XIX, 106.
Tarasque, XVII, 118.
Timucua, XXI, 209, 295; XXII, 168, 320; XXIII, 344.
Tupi, IX, 255.
Tzotzile, XIX, 170; XXII, 247.

§ VIII.

Langues océaniennes.

Calédonien (Néo), XXI, 259; XXII, 134, 274.
Futuna, X, 321; XI, 33.
Lifu (Loyalty), XV, 301, 373.
Malaïta, XXV, 259.
Malgache, XIX, 207.
Samoane, XII, 379.

§ IX.

Caucaso-transgangétiques (Langues), II, 375.

§ X.

Andamanais, XXIV, 263.
Nicobarais, XXIV, 263.

Langues à flexion.

A. — Sémitisme.

Sémitiques (Langues), V, 186; XI, 119, 359; XV, 106.
Hébreu, VI, 120; XV, 106; XXI, 366.
Phénicien, III, 411.
Arabe, III, 135; IV, 321; VII, 380; XII, 239; XV, 106; XXI, 281; XXII, 200; XXIII, 349.
Assyrien, VI, 291.
Syriaque, XV, 108.

B — Chamitisme.

Kabyle, XVII, 371; XXI, 281.

C. — Indo-Européisme.

Indo-Européennes (Langues), I, 1, 51, 125, 128, 138, 166, 204, 254, 282; II, 5, 55, 171, 184, 267, 276, 316, 449, 465, 469; III, 23, 25, 235, 355; IV, 101, 159, 173, 187, 285, 313; V, 83, 85, 105, 115, 168, 181, 267, 311, 312, 328, 395, 429, 431; VI, 105, 189;

VII, 110, 169; VIII, 99, 129; XII, 99; XIII, 279; XVI, 340; XVII, 85, 361; XVIII, 56; XXI, 1, 27, 91, 174; XXIII, 68, 183, 222; XXIV, 49, 166, 178; XXV, 339.

§ I.

Langues indiennes en général : XV, 176; XVII, 235; XVIII, 77, 113.
Sanskrit : I, 67, 215, 328, 422; II, 104, 223, 457; III, 49, 81, 243, 245; IV, 173; V, 17, 84, 333; VI, 110; VIII, 6, 99, 340; IX, 46; X, 159; XI, 70, 305; XV, 45; XVI, 156, 223; XVII, 82, 259; XVIII, 1; XXII, 289, 371; XXIII, 93; XXIV, 95, 258; XXV, 144, 218, 285.
Hindoustani : XV, 176; XVI, 250; XXIV, 101, 321.
Concani, XII, 341.
Yagnobi, XV, 270.
Bohémien, tzigane, XXV, 183.
Afghan, XIV, 311; XV, 113.

§ II.

Éraniennes (Langues), III, 113, 248.
Zend, III, 156, 219, 245; VII, 54, 242, 268; VIII, 187, 248, 343; IX, 115, 300; X, 127, 158; XI, 328; XIII, 1, 125, 315, 409; XIV, 208; XV, 78; XVI, 222, 325; XVII, 82.
Perse, I, 106; III, 61, 459; IV, 204; VI, 365; VII, 242; VIII, 3.
Pehlevi, XIII, 335; XXI, 314; XXII, 295.

§ III.

Celtiques (Langues), IV, 81; V, 436; XIV, 403; XVII, 223; XVIII, 30, 192.
Breton, XV, 66; XIX, 210; XXIII, 377.
Irlandais, XXI, 342; XXIV, 221.

§ IV.

Grec, II, 40, 51, 314; IV, 5, 232, 281; V, 124, 306; VI, 284, 291; VII, 58; XIII, 114; XV, 75, 215; XVIII, 211; XIX, 293; XX, 193; XXIV, 97.

§ V.

Slaves (Langues), IV, 40, 401; V, 295; VIII, 140, 351; XIV, 99; XVII, 272; XIX, 295; XXII, 96.
Bulgare, V, 423; VI, 200.
Serbo-croate, V, 263; VI, 101, 128, 191, 201; VII, 57; IX, 88; XIV, 99.
Tchèque, XIV, 146.
Polabe, V, 101.

§ VI.

Letto-slaves (Langues), IV, 201 ; V, 124 ; XIV, 98.

§ VII.

Germaniques (Langues), I, 84 ; II, 199, 294 ; IV, 298, 338 ; V, 127 ; VI, 1, 101, 102, 298 ; VIII, 140 ; XI, 458.
Gotique, II, 308.
Nordique (Vieux), V, 325.
Allemand, VIII, 160 ; X, 171, 175 ; XII, 41 ; XXI, 88 ; XXII, 94, 201, 293 ; XXV, 94, 189, 191.
Anglais, VII, 382 ; XXI, 88, 365 ; XXII, 297 ; XXIII, 188 ; XXIV, 98, 316.
Panois, XVIII, 111 ; XIX, 293 ; XXI, 284.
Suédois, XIII, 326 ; XVI, 219 ; XVIII, 210 ; XIX, 208 ; XXI, 284 ; XXII, 200 ; XXV, 92, 276.

§ VIII.

Italiques (Langues), VI, 266 ; VII, 279 ; XXIII, 284.
Ombrien, VII, 279.
Latin, I, 410 ; II, 447, 462 ; V, 314, 404 : XVIII, 196, 211, 287 ; XX, 79, 323 ; XXII, 66, 291, 372 ; XXV, 257.
Romanes (Langues), IV, 71 ; V, 427 ; VI, 266, 286 ; XVIII, 295 ; XX, 325 ; XXIV, 272 ; XXV, 185.
Catalan, XIII, 116.
Italien, XIII, 416 ; XXIII, 188.
Portugais, XVII, 93 ; XXII, 210.
Espagnol, XXII, 201 ; XXIV, 97, 265, 266 ; XXV, 193, 346.
Roumanche, XXIII, 101.
Roumain, II, 78, 327 ; IV, 268 ; V, 225 ; VI, 61 ; VIII, 167.
Français, I, 36, 223, 349, 354, 456 ; VIII, 263 ; IX, 144, 190, 195 ; X, 169, 172, 175 ; XI, 222, 228 ; XII, 338, 339, 376 ; XIII, 331 ; XV, 54, 327 ; XVI, 1, 177 ; XVII, 97 ; XVIII, 291, 401 ; XIX, 106 ; XX, 88 ; XXI, 145 ; XXII, 101, 102, 137, 369 ; XXIV, 191.
Patois français, I, 456 ; IX, 88 ; XI, 460 ; XII, 62, 78 ; XIII, 68, 187, 238, 308, 387 ; XIV, 1, 320, 396, 415 ; XV, 80, 162 ; XVI, 1, 163, 177, 323 ; XVIII, 58, 174, 269, 368 ; XIX, 47 ; XX, 142, 240, 289 ; XXI, 7, 190 ; XXV, 185, 278.
Créole, XIV, 415 ; XV, 330 ; XVI, 64 ; XXI, 189.

§ IX.

Albanais, IV, 97 ; XVII, 87.
Arménien, X, 172 ; XXI, 188.
Kurde, VI, 89, 363 ; XI, 1 ; XIV, 320.

Géorgien, XIV, 275, 357 ; XXI, 188.
Souan, XXIII, 279.
Scythe, XV, 217.

Langues artificielles.

Le formosan, XXI, 191 ; — des Sevarambes, XXII, 186 ; — volapük, XIX, 166 ; XXII, 372 ; — de M. Menet, XIX, 167 ; — taënsa, XIII, 166 ; XIX, 147 ; — du rev. J. Wilkins, XXIII, 192 ; — de l'enfer, XXV, 188.

II. — TABLE DES SUJETS

A « sicut ». — Hovelacque. — IV, 284.
Aditi, adityas. — Voyez *Védiques* (Études).
Adjectif et génitif. — Voyez *Syntaxe.*
Afghanes (Études). — V. Henry. — XIV, 311 ; XV, 113.
Agglutination. — J. Vinson. — XV, 59.
Agglutination (Le système de l'). — P. Regnaud. — XXII, 60.
Agni, petit-fils des eaux dans le Véda et l'Avesta. — Girard de Rialle. — III, 49. — Voyez *Védiques* (Études).
Ahurâ-mazdâ. — A. Hovelacque. — XI, 328.
Alphabet avestique (De l'). — C. de Harlez. — XIII, 1.
Alphabet et religion. — XXI, 366.
Amour et grammaire. — XIX, 385.
An. — Hovelacque. — IV, 282.
Anagramme (Une curieuse). Cervantes. — J.-G. Magnabal. — XXIV, 266.
Analogie (L') dans le développement du langage. — P. Regnaud. — XXII, 233.
Ἀνήρ. — Hovelacque. — IV, 281.
Anglais et allemand. — XXI, 88 ; — l'anglais et les maladies du larynx. — XXI, 365 ; — anglais et français. — XXII, 297.
Animaux (Noms des) en Kurde. P. Justi. — XI, 1.
Aoriste composé. — Voyez *Verbe.*
Apis (Un signe du bœuf). — C.-A. Piétrement. — XI, 344.
Apocalypse (La bête de l'). — XXII, 210.
Argot (Un) de Bretagne. — N. Quellien. — XVIII, 30 ;

— l'argot des boxeurs. — XXIII, 99 ; — l'argot de l'École Saint-Cyr. — XVIII, 292.

Ari. — Hovelacque. — IX, 282.

Artois. Trois légendes artésiennes. — De Beaulaincourt. — XIII, 265.

Aryaque et sanskrit. — M. Bréal. — I, 125. — Voyez *Indo-européennes* (Langues).

Aryas (Les) et leur première patrie. — C.-A. Piétrement. — XII, 99. — C. de Harlez. — XIII, 279.

Aspirées organiques. — Hovelacque. — I, 282.

Aspirées grecques (Prononciation des). — A. Hovelacque. — I, 290 ; XV, 215.

Asséner (Étymologie française). — A. Scheler. — I, 349.

Assiette (Étymologie française). — A. Scheler. — I, 354.

Assimilation (L') dans les langues indo-européennes. — P. Regnaud. — XXII, 316.

Athênê. — Voyez *Ma.*

Augures. De la science augurale dans le Véda et l'Avesta. — Girard de Rialle. — VIII, 7.

Aurusha. — C.-A. Piétrement. — XV, 78.

Avesta (Études sur l'). — A. Hovelacque. — Morale, VI, 253 ; — le chien, VIII, 187 ; — les bons principes, IX, 175, 300 ; — les médecins et la médecine, X, 127 ; — la science augurale. — Girard de Rialle. — VIII, 7 ; — alphabet de l'Avesta. — C. de Harlez. — XIII, 1 ; — le 8e Fargad du Vendîdad. — E.-J. Dillon. — XIII, 125 ; — les chevaux de l'Avesta. — C.-A. Piétrement. — XIII, 313.

Bantou (Les langues du groupe). — A. Hovelacque. — IX, 37.

Bareñtem, barantam, bharantam. — C. de Harlez. — XVII, 82.

Basque (Coup d'œil sur l'étude de la langue). — J. Vinson. — I, 381 ; — Les études basques et la critique. — J. Vinson. — X, 210.

Basque (Le mot). Étymologie. — W. Webster. — XV, 427.

Basques (Les) du XIIe siècle. Mœurs et langue. — J. Vinson. — XIV, 120 ; — L.-L. Bonaparte et J. Vinson. — XIV, 269.

Bayonne (Le langage de). — E. Ducéré. — XII, 62 ; XV, 80, 162 ; — l'imprimerie et la librairie à Bayonne. — J. Vinson. — XXII, 211.

Bibliographie du Folk-lore

basque. J. Vinson. — XV, 321; XVI, 372; XVII, 41; XX, 279; XXI, 173; — des traditions des Frances d'outremer. — H. Gaidoz et P. Sébillot. — XVIII, 241, 342; XIX, 1; XXI, 105.

Bibliographie. La Bible et le Nouveau-Testament en roumanche. — J. Vinson. — XXIII, 101; — les premiers livres basques. — J. Vinson. — VIII, 79; XVIII, 215; XXI, 57, 183. — Voyez *Bulletin.*

Birmanie. Résumé ethnographique et linguistique. — J. Harmand. — XVII, 136.

Biscayen (Un catéchisme de 1691 en). — J. Vinson. — XXI, 57; — L.-L. Bonaparte. — XXI, 183.

Bizarreries de la langue française. — XVIII, 401.

Blason libre. Études de Folklore. — H. Gaidoz et P. Sébillot. — XVII, 97.

Blason populaire de la Haute-Bretagne. — P. Sébillot. — XIX, 324; XX, 201, 315.

Boileau (Ét.). Le livre des mestiers. — Ed. Le Héricher. — XV, 54.

Bonaparte (Le pr. L.-L.). — Nécrologie. — J. Vinson. — XXV, 80.

Boulanger (Le général). — XXII, 210.

Brahme [Le] devin, conte tamoul. — J. Vinson. — XV. 332.

Bretagne (Traditions, etc., de la Haute-). — P. Sébillot. — XIII, 68.

Briard (Le patois) du canton d'Esternay. — C.-A. Piétrement. — XX, 142, 240, 289; XXI, 7.

Bulletin bibliographique. — A. Dureau. — V, 337, 416; VI, 205, 302; VII, 82, 185; VIII, 89, 161, 249; IX, 302, 411; X, 186, 354; XII, 194; XIV, 104, 321; XVIII, 288.

Ç sanskrit. — Hovelacque. — II, 457; III, 243; — J. Vinson. — III, 81; — P. Regnaud. — XVI, 233.

Çakuntalâ, la version tamoule. — G. Devèze. — XIX, 269, 361; XX, 68, 114, 257, 352; XXI, 48.

Calédonie (Deux langues de la Nouvelle-). Vocabulaire. — A. Colomb. — XXI, 259; XXII, 134, 274.

Calendrier hindou; correspondance avec le calendrier grégorien. — J. Vinson. — XX, 97; — *Calendrier* républicain en basque. — dr. F. Larrieu. — XXIV, 1; — calen-

drier (le) républicain en vers. — Cubières. — XXV, 190.

Cas (Principes de l'étude comparative des). — B. Delbrueck. — II, 469 ; — formes des cas des radicaux en *a* en ancien indien. — Fr. Mueller. — VII, 6.

Çata. — E. Sibree. — XVIII, 56.

Catéchisme. — Voyez *Bizcayen, Cuna.*

Caucaso-transgangétiques (Recherches sur les langues). — H. de Charencey. — II, 375.

Celtiques (Les études). — V, 436.

Centaures (Le nom des). — Hovelacque. — II, 465. — *Chiron.* — J. Baissac. — VIII, 13.

Cérébrales (Origine des). — J. Kirste. — XV, 45.

Cervantes (M. de). Anagramme sur son nom. — XXIV, 266.

Cerveau (Action réflexe du). — H. Chavée. — II, 184.

Chat botté (Le conte du) en créole de la Réunion. — Émile Trouette. — XVI, 64.

Chavée (H.) : son œuvre linguistique ; autobiographie. — A. Hovelacque. — XI, 105.

Chemise. The song of the shirt. — XXIV, 346.

Cheval (Introduction du) en Chine. — Piétrement. — IV, 349 ; — les chevaux de l'Avesta. — C.-A. Piétrement. — XIII, 313.

Chibcha (La langue). — L. Adam. — IX, 99.

Chien (Le) dans l'Avesta. — Hovelacque. — VIII, 187.

Chinois (L'origine des). — Piétrement. — IV, 349. — Examen critique du jugement porté sur la valeur des monuments philosophiques, littéraires et scientifiques des Chinois ; structure de leur langue envisagée sous le rapport de sa capacité scientifique. — E. Martin. — VII, 16.

Chiron (Le centaure). — J. Baissac. — VIII, 13.

Classifications (Les) de la linguistique. — L. Adam. — XIII, 217.

Coatreven (Le cloarek de). — N. Quellien. — XV, 66.

Cœcus. — A. Joannon. — IV, 395.

Collège de France (Les Celtes au). — N. Quellien. — XVII, 223.

Compostelle (Le Codex de). Livre IV. — F. Fita y Colomé. — XV, 1, 225.

Concours de poésie basque à Sare. — J. Vinson. — En 1869, III, 366. — En 1871, V, 5.

Confessionnaire en chañabal. — H. de Charencey. — XX, 232.

Congrès des Orientalistes à Saint-Pétersbourg. — VIII, 351.

Conjugaison (La) dans les langues dravidiennes. — J. Vinson. — IX, 375 ; X, 98.

Conjugaison française (Genèse de la). — Eug. Hins. — XXII, 147.

Consonnes (Les attraits sexuels des) et l'action réflexe du cerveau. — H. Chavée. — II, 184.

Conversation loutre et pagni. — A. Desgodins. — VIII, 333.

Corrigenda. — Voyez *Errata*.

Cours de langue roumaine à l'École des langues orientales vivantes. — Ém. Picot. — VIII, 167.

Critique de notre dictionnaire basque-français. — W.-J. Van Eys. — VII, 269.

Cuisine basque. — XXI, 287. — Indienne. — XXV, 283.

Cuisinier (Le), conte créole. — J. Vinson. — XV, 330.

Culte. Observations sur un passage d'Hérodote concernant certaines institutions perses. — A. Hovelacque. — VII, 242.

Cuna (Pequeño catecismo). — A.-L. Pinart et J. Carranza. XXIV, 57.

Cunéiformes (Inscriptions). — H. Chavée. — I, 106. — Sur l'origine de quelques caractères des inscriptions aryennes des Achéménides. — J. Ménant. — III, 61. — Sur le signe paru de L. — J. Oppert. — III, 459. — Essai sur l'explication des inscriptions perses. — Fr. Mueller. — VIII, 3.

Curiosa linguistiques. — XVII, 286 ; XVIII, 401.

Daktyles (Les). — J. Baissac, — VIII, 13.

Darva. — Hovelacque. — IV, 283.

Décadente (Une poésie). — XXIII, 100.

Décasyllabe roman (Le). — V. Henry. — XVIII, 295. — R. de la Grasserie. — XXIV, 272.

Dechepare. Ses poésies basques. Traduction en allemand et glossaire. — V. Stempf. — XX, 1 ; XXI, 235 ; XXII, 73 ; XXIII, 51, 148, 312 ; XXIV, 111, 206, 283 ; XXV, 64, 127, 239.

Déclinaison indo-européenne. — A. de Caix de Saint-Aymour. — I, 51, 204 ; II, 316. — Formation du nominatif singulier. — III, 235.

Déclinaison (*La*) *en sanskrit*. — L. Benloew, XI, 70, 305.

Déclinaison ouralo-altaïque. — L. Adam. — IV, 127, 229.

Déclinaison basque (Notes sur la). — J. Vinson. — III, 5. — Note sur les prétendus

génitifs et datifs pluriels de la langue grecque. — L.-L. Bonaparte. — II, 282.

Dérivation (Les éléments de la). — Hovelacque. — I, 166.

Dérivation des langues romanes du latin. — Eug. Hins. — XX, 325.

Dérivation verbale spécifique en dakota. — L. Adam. — IX, 3.

Développement du langage chez l'enfant. — G. Deville. — XXIII, 330; XXIV, 10, 128, 242, 300.

Dialectes de l'Italie septentrionale. — Ém. Picot. — VI, 266. — Roumains (documents pour servir à l'étude des dialectes). — Ém. Picot. — V, 225; VI, 62. — Basques (spécimens de variétés dialectales). — J. Vinson. — VIII, 310; IX, 74; X, 195. Voyez *Biscayen, Français, Gallot, Luxembourg, Nantes, Navarre, Souletin.*

Dieu (Le mot) en basque et dans les langues dravidiennes. — J. Vinson. — III, 294.

Dis (Le préfixe roman) en albanais. — Fr. Miklosich. — IV, 97.

Dravidiennes (Étude des langues). — J. Vinson. — IX, 282.

Durus. — Hovelacque. — II, 447.

Εαρ. — IV, 282.

Echaux (Bertrand d'). Lettre de 1584. — J. Vinson. — XVII, 215.

Économe (Un bibliophile). — XX, 377.

Ἑκατον. — E. Sibree. — XVIII, 56.

Emboîtement. — Voyez *Polysynthétisme.*

Emprunts. Mots étrangers en kurde. — F. Justi. — VI, 89.

Enfant (Développement du langage chez l'). — G. Deville. — XXIII, 330; XXIV, 10, 128, 242, 300.

Enfer (La langue de l'). — XXV, 188.

Énigme anglaise (Une). — XXIV, 98.

Enseignement. — Voyez *Français, Littérature* (tamoul).

Équidé. — C.-A. Piétrement. — XI, 222.

Éran. De la place occupée par les langues éraniennes dans la famille linguistique indo-germanique. — Fr. Spiegel. — III, 113. — Examen d'une suite de publications sur les idiomes et les littératures de l'éran. — Hovelacque. — III, 248. — Voyez *Iranienne.*

Ἑρμηνεύς. — Fr. Mueller. — XIII, 114.

Errata, corrigenda, rectifica-

tions. — II, 245, 255; III, 244, 382; IV, 127, 413; V, 128, 445; VI, 103, 216, 312, 383; VII, 81, 384; VIII, 164; XII, 340; XV, 224; XVI, 112; XX, 279, 288; XXI, 90, 173; XXII, 210; XXV, 93, 191, 284.

Esternay (Le patois briard d') — C.-A. Piétrement. — XX, 142, 240, 289; XXI, 7.

Esthétique du vers allemand. — Ch. Wiener. — VI, 1.

Ethnographie de la France. Celtes et Kimris. — A. Hovelacque. — XVIII, 192; — des Birmans. — J. Harmand. — XVII, 136.

Étoffes (Les noms d') en basque. — Ed. Ducéré. — XVI, 113.

Études phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues européennes. — P. Regnaud. — XXIV, 166.

Études basques (Les) en 1883-84. — J. Vinson. — XVII, 246; — en Allemagne. — XXII, 205; — indiennes en 1880-81. — J. Vinson. — XV, 176; — de 1882 à 1884. — XVIII, 77, 115. — Tamoules. — J. Vinson. — XIII, 49, 241, 402. — Celtiques. — V, 436.

Étymologie. — Voyez *A*, *An*, Ανηρ, *Ari*, *Asséner*, *Assiette*, *Athènè*, *Aurusha*, *Bareñtem*, *Basque*, *Çata*, *Chiron*, *Cœcus*, *Darva*, *Dieu*, *Durus*, Ἔαρ, ἕκατον, ἑρμηνεύς, *Equidé*, *Faust*, *Fraêsta*, *Ganva*, *Geben*, *Ghr*, *Gotiques*, *Grâv*, *Hache*, *Hic*, *Homo*, *Khalima*, *Kirana*, Κρίνω, Κωφὸς, *Littré*, *Luther*, *Ma*, *Mar*, *Mars*, *Mercurius*, *Minerve*, *Mithridate*, *Monodactyle*, *Napât*, *Prcch*, *Regret*, *Regretter*, *Rex*, *Satan*, *Solidipes*, *Solipède*, *Théophile*, *Théophraste*, θυγάτηρ, *Thukiyim*, *Tiridate*, *Tout*, *Vab*, *Weben*, *Yama*.

Étymologie et phonétique indo-européenne. — P. Regnaud. — XVII, 361; XXIV, 166.

Étymologies basques (Les). — J. Vinson. — V, 10.

Euphonie sanskrite. — Hovelacque. — V, 17.

Europe occidentale (Anciens idiomes de l') — J. Vinson. XIV, 403.

Europe préaryenne (Les théories sur l'). — Dr. H. Winckler. — XVI, 340.

Évolution (L') dans la science du langage. — J. Girard de Rialle. — X, 288; — L. Adam. — XV, 21. — P. Regnaud. — XXII, 233; XXIII, 222; — A. Hovelacque. — XX, 23; — J. Kirste. — XX, 45.

Excentricités euscariennes. — J. Vinson. — XVI, 72.

Exposition (Les langues à l') de 1889. — XXII, 371 ; — l'exposition sans *a*. — XXIII, 378.

H *grec* (Valeur de l') grec au XIe siècle. — Ém. Picot. — II, 51, 314.

FAUST. — J. Baissac. — VIII, 13.

Féminisation en français des noms latins en *a*. — Le Héricher. — XIV, 396.

Folk-lore. — Voyez *Bibliographie*, *Blason*, *Bretagne*, *Légendes*, *Poucet* (petit), *Mythologie*, *Oiseaux*, *Pastorale*, *Poissons*, *Proverbes*.

Formosane (La langue) de Psalmanaazaar. — XXI, 191.

Foule, poular (Étude de la langue). — Dr Tautain. — XXII, 347 ; XXVII, 28, 118, 212.

Fraêsta. — Fr. Mueller. — VII, 268.

Français (Projet d'enquête sur les patois). — J. Girard de Rialle. — I, 456. — Le français et les idiomes locaux. Rapport de Barrère à la Convention. — J. Vinson. — XIII, 187. — Voyez *Méthode*.

Futur. — Voyez *Verbe*.

Gallot (Le patois). — F. Sébillot. — XII, 78.

Ganva. — Hovelacque. — IV, 283.

Geben. — Hovelacque. — VI, 101.

Génitif et adjectif. — Voyez *Syntaxe*.

Genres. Parler des hommes et des femmes en caraïbe. — L. Adam. — XII, 275 ; — en chiquita. — V. Henry. — XII, 305. — Voyez *Féminisation*.

Géorgien (Études sur le groupe). — A. Gatteyrias. — XIV, 275 ; XV, 337.

Germaniques (Études). — Hovelacque. — II, 294.

Germaniques (Langues). — Étude et enseignement. — M. Fuehrer. — I, 84. — Essai de Grammaire comparée. — L. de Baecker. — IV, 338.

Ghr (Les huit) de l'aryaque. — H. Chavée. — V, 267.

Glossaire. — Voyez *Vocabulaire*.

Gobert — Voyez *Prix*.

Gotiques (Examen de quelques vocables). — Hovelacque. — II, 308.

Grammaire et amour. — XIX, 385.

Grammaire (Les principes de

la nouvelle). — P. Regnaud. XIX, 44.

Grammaire arabe (Notes sur la). — H. Derenbourg. — III, 135 ; IV, 321.

Grammaire indo-européenne (La) d'après M. Fr. Mueller. — A. Hovelacque. — XXI, 27, 91. — Questions de Grammaire zend. — A. Hovelacque. — III, 156 ; V, 74, 291. — Grammaire générale hindoustanie. — J. Vinson. — XVI, 250. — Grammaire de la langue de Goa. — J. Gonsalves. — XII, 342.

Grammaire tongouse. — L. Adam. — VI, 129.

Grammaire. Notes sur le sarakholé ou soninké. — Général Faidherbe. — XIV, 80 ; — Notes sur le Soninké, le Bambara et le Mandingké. — A. Tautain. — XX, 130. Voyez *Loul*.

Grammaire basque (Fragment de). — S. Pouvreau. — XIV, 109.

Grammaire futunienne. — Grézel. — X, 321 ; XI, 33. — Grammaire samoane. — L. Violette. — XII, 379.

Grammaire de la langue aléoute. — V. Henry. — XI, 424 ; XII, 1 ; - Galibi. — Dr. Dupont. — XII, 148 ; — Inoh. — V. Henry. — X, 223 ; — Jaghane. — L. Adam. — XVII, 295 ; XVIII, 10, 160 ; — Mosetena. — L. Adam. — XXII, 237 ; — Néo-granadais. — XII, 267 ; — Timucua. — R. de la Grasserie. — XXI, 209, 314.

Grâv, grav (Temi). — F.-W. Pasanisi. — IV, 159.

Guatemala (Petit poème en quichi du). — A.-S. Gatschet. — XIX, 106.

Guna grec (Le). — A. Hovelacque. — XV, 75.

Il basque est-il primitif? — J. Viuson. — V, 221.

Il *serbo-croate*. — Hovelacque. — VI, 128.

Hache (Le nom de la) en basque. — XVIII, 403.

Hudendoa (De la place de la langue). — J. Halévy. — III, 175.

HÉLÈNE. — Voyez *Pastorale*.

HÉRODOTE (Observations sur un passage d') contenant certaines institutions perses. — Hovelacque. — VII, 242.

Hic, hæc, hoc. — Hovelacque. — II, 462.

Hiéroglyphes des saisons égyptiennes. — G. Rodier. — III, 122.

Homo. — Hovelacque. — I, 410 ; IV, 285.

Hugo (Victor) et la langue basque. — J. Vinson. — V, 433; XIV, 425; XVII, 285; XXIV, 184.

Husbands (Literary). — XX, 187.

Hussites (Chant de guerre des). — A. Dubois. — XIV, 146.

Idée et racine. — J. Mikch. — XIX, 189, 213.

Ibérienne (La langue) et la langue basque. — J.-W. Van Eys. — VII, 3.

Idiomes (Répartition par) des enfants allant dans les écoles publiques de Prusse. — IV, 96.

Ille-et-Vilaine (Glossaire patois de l'). — Ad. Orain. — XVII, 323; XVIII, 58, 174, 208, 269, 368; XIX, 67.

Images (Les) dans la parole indo-européenne. — H. Chavée. — II, 55; V, 85.

Imprimerie (L') à Bayonne. — J. Vinson. — XXII, 211.

Incorporation (De l') dans quelques langues américaines. — L. Adam. — XIX, 253, 348. Voyez *Polysynthétisme.*

Inde (Les Français dans l'). — J. Vinson. — XXIII, 1; — Histoire religieuse de l'Inde française. — J. Vinson. — XXV, 1, 103; — Géographie et histoire de l'Inde. — J. Vinson. — XVII, 235.

Indo-européennes (Langues). Leur étude positive. — H. Chavée. — I, 1; — Leur subdivision. — A. Hovelacque. — VIII, 129; — La langue mère. — P. Regnaud. — XXI, 174.

Indra. — Hovelacque. — VII, 111. — Voyez *Védiques* (Études).

Influence des langues étrangères sur l'allemand. — Dr. Creifels. — XII, 41.

Instruction publique (L') en Russie. — IV, 95; — En Prusse. — IV, 96.

Intonations du discours chez les Annamites. — A. des Michels. — III, 36.

Iranienne (Une légende) — A. Barthélemy. — XXI, 314.

Irlande (Littérature épique de l'). — D'Arbois de Jubainville. — XXI, 342; XXIV, 221.

JACOLLIOT (Louis). — XXI, 76.

JACQUEMONT (Victor). Sa mort. — Hyacinthe Vinson. — XV, 217.

JACQUES (Saint). Sa vie, accompagnée d'un catéchisme basque. — J. Vinson. — XXI, 57.

J'âina (La religion des). — J. Vinson. — III, 306.

Japonais (La littérature des). — L. de Rosny. — XIII, 141.

Joueur (Le) et le roi, conte hindoustani. — J. Vinson. — XXIV, 321.

Juif-Errant (La légende du). — Ch. Schœbel. — IX, 307 ; X, 3.

K indo-européens (La théorie des deux). — P. Regnaud. — XXI, 1.

Karikal (La sainte de). — J. Vinson. — XIV, 172.

Khasia (La langue). — A. Hovelacque. — XIV, 20 ; — A. de la Calle. — XVII, 24.

Khalima. — C.-A. Piétrement. — XVI, 156.

κρίνω, *cerno* et κειρω. — P. Regnaud. — XXV, 330.

Kirana. — C.-A. Piétrement. — XVI, 156.

Κωφός. — A. Joannon. — V, 395.

L Perse (Sur le). — J. Oppert. — III, 459.

L Védique. — J. Vinson. — II, 81.

Langage (La science du) et M. Taine. — H. Chavée. — V, 120.

Langues anciennes et langues modernes. — III, 240.

Larynx (Les maladies du) et l'anglais. — XXI, 365.

Latin (Du) à l'espagnol. — J.-M. Magnabal. — XXV, 193. — Quelques formes difficiles du latin. — P. Regnaud. — XXV, 257.

Lautverschiebung. Essai d'interprétation. — L. Gaussin. — II, 199. — Critique. — Hovelacque. — II, 294.

Légendes artésiennes (Trois). De Beaulaincourt. — XIII, 265.

Léry (Jean de) et la langue Tupi. — Paul Gaffarel. — IX, 255.

Lexique. — Voyez *Vocabulaire*.

Librairie (La) à Bayonne. — J. Vinson. — XXII, 211.

Ligarrague (Les formes verbales des épîtres de Saint-Pierre dans). — E.-S. Dodgson. — XXIII, 167, 262 ; XXIV, 43.

Lifu (Loyalty). — Sa langue. XV, 300, 373.

Limites de la langue française. — A. Hovelacque. XXIV, 191.

Linguistique (Les classifications de la). — L. Adam. — XIV, 217. — Est-elle une science naturelle? — L. Adam. — XIV, 373. — La linguistique et l'évolution. — L. Adam. — XV, 21.

Linguistique américaine. — D.-G. Brinton. — XXI, 54. — A.-S. Gatschet. — XXI, 199. — D.-S. Brinton. — XXI, 340. — D. Pector. — XXV, 48.

Littérature (La) japonaise. — L. de Rosny. — XIII, 141. — Tamoule. — J. Vinson. — XXII, 1, 107 ; XXIII, 197. —

De l'Irlande. — D'Arbois de Jubainville. — XXI, 342 ; XXIV, 221.

Littré-Luther. — Ch. Schœbel. — XI, 458.

Loriquet. Histoire de France. — XIV, 428.

Luther-Littré. — Ch. Schœbel. — XI, 458.

Luxembourg (Dialecte du). — XXV, 34, 191.

Ma (La racine). — Ch. Ploix. — IV, 101, 173.

Mages (L'histoire des rois). — Ch. Schœbel. — XI, 181.

Malaïta (Iles Salomon). Langage de cette île. — H. Speder. — XXV, 259.

Manouantarus (Date initiale des). — G. Rodier. — III, 327.

Mar (La racine). — Ch. Ploix. — V, 168.

Maris, hommes de lettres (Les). — XX, 187.

Mars. — Ch. Ploix. — V, 168.

Martial christianisé. — XIV, 426.

Médecins (Les) et la médecine dans l'Avesta. — Hovelacque. — X, 127.

Mercurius. — Ch. Ploix. — V, 168.

Méthode (De la) en mythologie. — J. Girard de Rialle. — II, 285, 428 ; IV, 14, 161.

Méthode. L'étude des langues américaines. — J. Vinson. — XV, 39. — Enseignement de la langue française par la méthode historico-comparative. — A. Hovelacque. — I, 36.

Métrique védique et sanscrite. — R. de la Grasserie. — XXV, 144, 218, 285. — Voyez *Décasyllabe*, *Prosodie*.

Minerve. — Voyez *Ma*.

Mithridate. — J. Girard de Rialle. — IV, 223.

Monodactyle. — C.-A. Piétrement. — XI, 222.

Monosyllabiques (Textes français). — XXIII, 288.

Montagne rouge (La légende çivaïste de la). — G. Devèze. — XVII, 2.

Morale de l'Avesta — Hovelacque. — IV, 253. — Les deux principes dans l'Avesta. — Hovelacque. — IX, 175.

Morphologie des langues letto-slaves. — Fr. Mueller. — IV, 261. — Voyez *Études*, *Évolution*, *Grammaire*.

Musique basque. — W. Brambach, A. Loquin. — XXI, 160. — *Air basque*. — III, 369.

Mythologie. De la méthode en mythologie et des divers systèmes de critique mytholo-

gique. — J. Girard de Rialle. — II, 285, 428 ; IV, 14, 161. — *Lettere critiche.* — G. Ascoli. — VI, 105. — Voyez *Védiques* (*Études*).

Mythologie basque. — J. Vinson et W. Webster. — VIII, 112. — Le Petit Poucet et la Grande-Ourse, légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Nantes (Le langage de). — XX, 88.

Napât-, naptr. — Hovelacque. — V, 83.

Navarre. Basque de la Navarre au XVIe siècle. — J. Vinson. — XII, 315, 369.

Nécrologie : A. Schleicher. — Hovelacque. — II, 261. — A.-C. Burnell, E.-H. Palmer, S. Daničić, Cherbonneau. — J. Vinson. — XVI, 110. — G. de Dumast, A. Gatteyrias, XVI, 412. — Ch. Leclerc, XXII, 105. — L.-L. Bonaparte, XXV, 80.

Nègres d'Afrique (Langues des). — Hovelacque. — IX, 26.

Nékété et Thyo. — Voyez *Catédonie.*

Nersés (Saint). Prières (Les) en basque. — A. Chaho. — XXIV, 326.

Nombre (De la catégorie du). — R. de la Grasserie. — XIX, 87, 113, 232, 305 ; XX, 54.

Noms géographiques du S.-E. de l'Amérique. — A-S. Gatschet. — XV, 293.

Noms propres basques aux XIIe et XIIIe siècles. — A. Luchaire. — XIV, 150.

Numéraux. Les nombres et les explétives numérales en maya-quiché. — H. de Charencey. — XIII, 339 ; XVI, 325.

Oiseaux (Les) sauvages. Dictons, etc. — P. Sébillot. — XIV, 1.

Orthographe de la langue roumaine. — Ém. Picot. — II, 78, 327 ; — du bas-allemand. — V, 241 ; — du français *ai* et *oi.* — XVIII, 291.

Ourse (Le petit Poucet et la Grande), légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Parfaits latins (Les). — P. Regnaud. — XXII, 66.

Parjanya sous les formes slaves et germaniques. — J. Girard de Rialle. — VIII, 140. — Voyez *Védiques* (Études).

Pastorale basque de Sainte-Hélène. — E.-S. Dodgson. — XXV, 162, 284.

Pèlerins de Saint-Jacques. Vo-

cabulaires basques recueillis par eux. — XXIV, 185; XXV, 95.

Perse. Sur le *L* perse. — J. Oppert. — III, 459. — Mélanges perses. — J. Oppert. — IV, 204.

Phénicien. La langue phénicienne. — H. Chavée. — III, 411.

Philologues contemporains. — Ed. Le Héricher. — VIII, 263; IX, 144, 195.

Phonologie (La) de Volney. — A. Hovelacque. — II, 171. — Phonétique indo-européenne. — P. Regnaud. — XVII, 85, 361. — Phonétique basque. — J. Vinson. — III, 423; IV, 113; V, 276; — H. de Charencey. — XXIII, 293; XXIV, 72, 144. — Tableau phonétique des principales langues usuelles. — E. Picot. — VI, 362; — Lois phonétiques en mame-huastèque. — H. de Charencey. — V, 129; — les métamorphoses d'un son. — F. de Araujo. — XXI, 145. — Voyez *Euphonie.*

Piré. Le Déal. — Ed. Le Héricher. — XV, 54.

Planètes. Symbolique planétaire chez les Sémites. — H. de Charencey. — XI, 119, 359.

Poésie basque (Concours de) à Sare. — J. Vinson. — En 1869, III, 366; — en 1871, V, 5.

Poésie tamoule (Le Tasse dans la). — J. Vinson. — VIII, 52.

Poissons de mer (Les). Noms, légendes, etc. — P. Sébillot. XIV, 187.

Πολλο. — Fr. Mueller. — VII, 110.

Polysynthétisme. — A. Hovelacque. — XVIII, 27.

Polysynthétisme, emboîtement et incorporation en dakota. — L. Adam. — IX, 3; — en nahuatl, IX, 230; — en kechua, IX, 345; — en quiché et en maya, X, 34.

Portrait de A. Schleicher. — III, frontispice.

Portugais et latin. — XVII, 93.

Poucet (Le petit) et la Grande Ourse), légendes basques. — J. Vinson. — VIII, 241.

Poul (Essai sur la langue) et comparaison de cette langue avec le wolof, les idiomes sérères et les autres langues du Soudan occidental. — Général L. Faidherbe. — VII, 195, 291; — étude de la langue poular. — L. Tautin. — XXII, 347; XXIII, 28, 118, 212.

Prech, *pracch* (La racine). — P. Regnaud. — XVII, 259.

Préfixes (Histoire et glossaire de deux) dans les patois, le vieux français et le français. — Éd. Le Héricher. — — XVI, 1, 177.

Présent. — Voyez *Verbe*.

Prix Gobert en 1872. — V, 125.

Programme de la *Revue*. — I, v.

Prométhée. — Voyez *Ma*.

Pronom de la première personne (Thème du) en ougrien. — L. Adam. — IV, 29.

Pronom démonstratif basque. — W.-J. Van Eys. — VI, 183.

Prononciation et transcription de deux sifflantes sanskrites. — A. Hovelacque. — II, 457. — Sur le ç sanskrit. — A. Hovelacque. — III, 243. — Prononciation de *r*, *s*, *ç*, *ṣ*, *l* védique. — J. Vinson. — III, 81 ; — *r* vocal. — Hovelacque. — V, 84; — J. Vinson, VI, 336. — Sifflante linguale du sankrit, *ṣ*. — Hovelacque. — V, 84.

Prononciation du grec ancien. — J. Vinson. — II, 40. — Valeur de l'*η* grec au XIe siècle. — É. Picot. — II, 51, 314. — Prononciation des aspirées grecques. — A. Hovelacque. — I, 290; XV, 215. — Prononciation du grec et du latin. — J. Vinson. — XVIII, 211.

Prophétie (Une ancienne) en langue maya. — H. de Charencey. — V, 389; VIII, 320.

Prosodie. Esthétique du vers allemand. — Ch. Wiener. — VI, 1.

Proverbes arabes (Cent). — H. Barthélémy. - XXIII, 349.

Psalmanaazaar. — La langue formosane. — XXI, 191.

Querelle poétique de Cervantes et de Lope de Vega. — XXIV, 97.

Questionnaire (Essai de) pour l'étude des traditions populaires. — P. Sébillot. — XIII, 249.

R vocal sanskrit. — J. Vinson. — III, 81 ; VI, 336 ; — Hovelacque. — V, 84 ; VIII, 99.

Races humaines (Pluralité originelle des). — H. Chavée. — I, 432.

Racine et idée. — J. Mikeh. — XIX, 189, 213.

Racines indiennes (Sur les). Discussion. — L. Adam, A. Hovelacque. — III, 23, 25.

Racines verbales en basque. — H. de Charencey. — V, 389.

Rectifications. — Voyez *Errata.*
Redoublement de cinq formes grecques. — V, 124.
Regret, Regretter. — H. Chavée. — I, 223.
Rg-veda. — D. Koulikovski. — XVIII, 1.
Religion et alphabet. — XXI, 366. — Histoire religieuse de l'Inde française. — XXV, 1, 103.
Rex. — P. Regnaud. — XX, 323.
Rhotacisées (Élargissement des finales). — P. Regnaud. — XXIV, 49.
Rimes à *Tombouctou* et à *Law.* — XIX, 211.
Rio-Nunez (Idiomes du), côté occidentale d'Afrique. — Dr. A. Corre. — X, 75.
Rois mages (L'histoire des). — Ch. Schoebel. — XI, 181, 233.
Roland (La chanson de) en basque. — Harispe. — XXV, 235.
Roumaine (Langue). Son orthographe. La Société littéraire de Bucarest. — Ém. Picot. — II, 78, 327 ; IV, 268.
Roumanche. — Voyez *Bibliographie.*
S sanskrit. — Hovelacque. — II, 457 ; — J. Vinson. — III, 81.
Saint-Cloud (sonnet allemand). — XXV, 189.
Saints (La science et les). — XXIV, 99.
Saisons égyptiennes (Hiéroglyphes des). — G. Rodier. III, 122.
Salomon (Iles). — Voyez *Malaïta.*
Sanskrit et aryaque. — M. Bréal. — I, 125.
Satan ou le diable. — J. Baissac. — IX, 55, 134.
Satire contre les ignorants, poème hindoustani de Mîr Taqi. — J. Vinson. — XXIV, 101.
Sc (Le groupe); phonétique indo-européenne. — P. Regnaud. — XVII, 85.
Science (La) et les saints. — XXIV, 99.
Schleicher (August). Notice. — Hovelacque. — II, 261. — Portrait. — III, frontispice.
Scythes (Deux mots). — A. Hovelacque. — XV, 217.
Sevarambes (La langue des). — D. Vairasse. — XXII, 186.
Sifflante (La) palatale en sanskrit. — P. Regnaud. — XVI, 233. — Voyez *Prononciation.*
Sindâmani. — Voyez *Littérature.*
Slade (le médium). — XXI, 79.

Solidipes. — C.-A. Piétrement. — XI, 222.

Solipède. — C.-A. Piétrement. — XI, 222.

Son articulé (Origine du). — A Maurer. — X, 261.

Sonnet centon polyglotte de Lope de Vega. — XIX, 211 ; — en quatre langues de Lope de Vega. — XXIII, 381. — Sonnet type. — XXIII, 98, 195. — Voyez *Saint-Cloud*, *Verbe*.

Souletin (Le premier livre). — J. Vinson. — XVIII, 215.

Suisse (Les langues en). — XXII, 209.

Statistique. Les langues en Suisse, XXII, 209. — En France en 1806-1808, XXII, 296.

Stiengs (Les) et les Tiams. — A. Morice. — VII, 347.

Symbolique (La) planétaire chez les Sémites. — H. de Charencey. — XI, 119 ; — hébraïque. — H. de Charencey. — XII, 164.

Synonymie espagnole, XXV, 347.

Syntaxe comparée. Adjectif et génitif. — L. Feer. — II, 138 ; — études. — V. Henry. — XXII, 33.

Table des tomes I à III, III, 487 ; — des tomes IV à VI, VI, 375 ; — des tomes I à X, X, 367.

Taensas (La langue des). — J. Parisot. — XIII, 166 ; — J. Vinson. — XIX, 147.

Taine (M.) et la science du langage. — H. Chavée. — V, 120.

Tamoul (Le mot). — J. Vinson. — VII, 44.

TARTAS. — Voyez *Bibliographie.*

Tasse (Le) dans la poésie tamoule. — J. Vinson. — VIII, 52.

Textes linguistiques : le *Cantique des cantiques* en patois de Bayonne. — Ed. Ducéré, XII, 62 ; — autres textes, XV, 92, 162. — Texte arabe du Dr Abd-ar-Razzaq, XII, 239 ; — basque navarrais du XVIe siècle, XII, 317, 369 ; — gascons, E. Ducéré, XIII, 387 ; Dr Dejeanne, XVI, 163. — Tarasques. — H. de Charencey, XVII, 118. — Basques (modernes). — J. Vinson. — VIII, 310 ; IX, 74 ; X, 195. — Basques (vieux), J. Vinson, XVIII, 215 ; XXI, 57, 183 ; XXII, 299. — Timucuas, A. Gatschet et R. de la Grasserie, XXII, 320 ; XXIII, 344.

Thèmes (De la désignation des). — Hovelacque, II, 449 ; — grecs en *art* (prétendus). — Hovelacque, IV, 5 ; — Temi

grâv, grav. — Pasanisi, IV, 159.

Théophile, Théophobe. — Ch. Schœbel, V 181.

θυγάτηρ. — Fr. Mueller, XIII, 114.

Thuki-im « paons » (Origine du mot hébreu). — J. Vinson. VI, 120.

Tho et Nékété. — Voyez *Calédonie*.

Tiams (Les) et les Stiengs. — A. Morice, VII, 347.

Thwasha, dieu de l'espace céleste. — F. Spiegel, IV, 20.

Tiridate. — J. Girard de Rialle, IV, 223.

Tout. — H. Chavée, IV, 187.

Transcription et prononciation de deux sifflantes sanskrites. — Hovelacque. II, 457.

Transcription du serbe. — St. Novaković, V, 263 ; — Hovelacque. — V, 282; VI, 99.

Transcription. Prononciation du français figurée par des Américains. — XIX, 111.

Urthubie (La fille d'), légende basque. — XVII, 384.

V Aryaque. Ses variations. — J. Oppert. — I, 128.

Vab, vabh (Les racines). — Hovelacque, VI, 101.

Varia. — III, 235, 366; IV, 76, 81, 82, 95, 96 ; VIII, 351 ; XIV, 425 ; XV, 215, 330, 427 ; XVII, 93, 285, 384 ; XVIII, 113, 211, 291, 401 ; XIX, 111, 211, 385 ; XX, 88, 187, 387 ; XXI, 88, 191, 287, 365 ; XXII, 104, 205, 296, 371 ; XXIII, 98, 192, 288; XXIV, 97, 184, 266, 346 ; XXV, 94, 188, 283, 347.

Vayu *et* Vata, les dieux du vent dans le Rg-Véda et l'Avesta. — J. Girard de Rialle, VI, 352.

Védique (Époque). — G. Rodier. — Commencement : III, 327 ; — fin : I, 304.

Védiques (Études). — J. Girard de Rialle. — Introduction, Agni, I, 67 ; — Indra, I, 215, 325 ; — Parjanya, I, 432 ; — Aditi, II, 104 ; — Adityas, Viṣnu, II, 223 ; — la déesse des bois, V, 273 ; — Vâya et Vâta, VI, 352 ; — les déesses des eaux, IX, 46.

Vendidad (Observations critiques sur le XVIIIe fargard du). — A. Hovelacque, VI, 313.

Verbe. Formation de l'aoriste composé. — Hovelacque, II, 276. — Formation du présent. — Hovelacque, II, 5. — Formation des futurs. — Joh. Schmidt, III, 355, 383.—Trois prétendus verbes simples (*as*, *ad*, *an*). — Hovelacque,

II, 267. — Famille naturelle des idées verbales dans les paroles indo-européennes. — H. Chavée, I, 133, 254. — Le verbe basque. — J. Vinson, VI, 238; VII, 99, 232; — H. de Charencey, VI, 337, VIII, 73. — La conjugaison dans les langues dravidiennes. — J. Vinson, IX, 374; X, 98. — Les verbes grecs en νυμι, νω, ανω. — P. Regnaud, XX, 193. — Le verbe basque, sonnet italien du Pr. L.-L. Bonaparte, XXII, 104. — Voyez LIÇARRAGUE.

Vêtements (Les noms de) en basque. — Ed. Ducéré, XVI, 113.

Vienna civitas sancta. — J. Baissac, VII, 112.

VIṢNU. — Voyez *Védiques* (Études).

Vocabulaire français-nagranda. — H. de Charencey, XII, 334; — Lexique Vogoul. — Bensengre, XIII, 109; Essaí d'un glossaire des mots basques dérivés de l'arabe. — Ed. Ducéré, XIII, 205; — Vocabulaire timucua. — R. de la Grasserie, XXII, 168; — vocabulaire tzotzil-español. — H. de Charencey, XXII, 247.

Voyelles (Notes musicales caractéristiques des). — J. Weber, IV, 101. — Le véritable système vocalique indo-européen. — P. Regnaud, XXIII, 68, 185. — Le vocalisme grec. P. Regnaud, XXV, 97.

Vulva. Énigme anglaise. — XXIV, 98.

Weben. — Hovelacque. — VI, 101.

WELLINGTON (Proclamation de) en basque. — XVIII, 113.

WILKINS (John). La langue philosophique. — XXIII, 192.

Yagnôbi (La langue). — C. de Ujfalvy, XV, 271.

Yama. — C.-A. Piétrement. — XVI, 156.

III. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES ARTICLES BIBLIOGRAPHIQUES

Adam (L.) — Les patois lorrains. — A. Hovelacque, XIV, 315.

Adam (L.). — Arte de la lengua Anti o Campa. — J. Vinson, XXIII, 191.

Adam (L.). — Grammaire de la langue mandchou. — J. Vinson, V, 415.

Adam (L.). — De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques. — J. Vinson, VII, 179.

Ahmed-Ben-Khouas. — Grammaire kabyle. — J. Vinson, XVII, 371.

Alexandre. — Oracles sibyllins. Larocque, III, 214.

Aminoff. — Syrjænische hochzeitgesænge. — J. Vinson, XII, 338.

Arbois de Jubainville (H. d'). — La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne. — A. Prost, V. 314.

F. Arnaudin. — Contes populaires des Landes. — J. Vinson, XXI, 190.

Ascoli (G.). — Di un gruppo di desinenze indo-europee. — Hovelacque, II, 340.

Ascoli (G.). — Corsi di glottologia. — Hovelacque, IV, 308.

Assier (Ad. d'). — Adour, Garonne, Rhône. — J. Vinson, XII, 338.

Attvell. — A table of the Aryan languages. — S. Novaković, V, 431.

Autenrieth (D. G.). — Terminus in quem. — Hovelacque, II, 362.

Autenrieth (G.). — Wœrterbuch zu den homerischen Gedichten, VI, 291.

Aymonier (A.). — La langue française en Indo-Chine. — J. Vinson, XXIV, 180.

B. E. — La légende de Mélusine. — Girard de Rialle, V, 189.

Bailly (A.). — Manuel pour l'étude des racines grecques et latines. — Hovelacque, III, 475.

Ch. Baissac. — Le patois créole mauricien. — J. Vinson, XIV, 415.

Ch. Baissac. — Le Folk-lore de l'île Maurice. — J. Vinson. XXI, 189.

Baissac (J.). — Origine des dénominations ethniques dans la race aryane. — Girard de Rialle, I, 231.

Bancroft. — Native races of the pacific states of North America. — G. Maspero, IX, 404.

Barbe (P.). — La vérité sur la langue d'O. — A. Hovelacque, VI, 286.

Barbié du Bocage. — Analyse et synthèse. — H. de Charencey, XXIII, 369.

Bartsch (K.). — Sancta Agnes, provençalisches geistliches Schauspiel. — E. Picot, IV, 71.

Basset (T.). — Manuel de la langue kabyle. — J. Vinson, XXI, 281.

Baudry (Fr.). — Grammaire composée de langues classiques. — H. Chavée, I, 468.

Baudry et Delérot. — Les dieux et les héros (traduit de l'anglais de Cox). — H. Chavée, I, 362.

Beaudoin de Courtenay. — Uebersicht des slavischen Sprachenwelt. — A. Hovelacque, XVII, 272.

Beaufils (G.). — Phonétique latine. — Hovelacque, V, 404.

Beaujean. — Petit dictionnaire universel (abrégé de Littré). — J. Roche, IX, 190.

Benfey (Th.). — Sur quelques formations du pluriel dans le verbe indo-germanique. — Hovelacque, I, 238.

A. Bergaigne et V. Henry. — Manuel du sanscrit védique. A. Hovelacque, XXIV, 95.

Beschi (C.-J.). — Clavis humaniorum litterarum sublimioris tamulici idiomatis. — J. Vinson, X, 160.

Bionne (H.). — Dupleix. — J. Vinson, XIV, 423.

Bormann (H.-A.). — Grand dictionnaire allemand. — J. Vinson, XXII, 293.

Bladé (J.-Fr.). — Études sur l'origine des Basques. — H. de Charencey, J. Vinson, IV, 43, 55.

Bladé (J.-F.). — La Gascogne dans la légende carolingienne. — J. Vinson, XXIII, 90.

Bladé (J.-Fr.). — Trois contes populaires recueillis à Lectoure. — J. Vinson, XI, 90.

Bladé (J.-Fr.). — Les Vascons. — J. Vinson, XXIV, 182.

Boguslawski. — Historija Slowan. — Ém. Picot, XXII, 96.

Bonaparte (L.-L.). — Parabola del sembrador traducida à XII dialectos del Vascuence. J. Vinson, XI, 462.

Bonaparte (L.-L.). — Le verbe basque, les dialectes d'Aezcoa, de Salazar et de Roncal et autres publications basques. — J. Vinson, V, 189.

Bonaparte (L.-L.). — Publications basques, XVII, 372.

Bouche. — La langue nago. — J. Vinson, XIV, 97.

Brachet (A.). — Dictionnaire des doubles de la langue française. — A. Hovelacque, II, 350.

Brasseur de Bourbourg. — Quatre lettres sur le Mexique. — Girard de Rialle, III, 485.

Dringuier (O.). — Voyez *Tourtoulon*.

Brinton. — Essays of an americanist. — H. de Charencey, XXV, 266 ; — J. Vinson, XXV, 27.

Broberg (S.). — Mestre Frantz Rabelais. — J. Vinson, XVIII, 111.

Broberg (S.). — Fr. Villon. — J. Vinson, XIX, 293; XXI, 286.

Bruecke. — Grundzuege der philologie und systematik der Sprache. — X, 170.

Budenz (J.). — Ugrische sprachstudien. — J. Vinson, V, 303.

Budenz (J.). — Finn nyelvtan. J. Vinson, VIII, 152.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. — J. Vinson, XXV, 93, 278.

Burgaud des Marêts. — Notes d'Oihenart sur Pouvreau. — J. Vinson. — IV, 293.

Burnell (A.). — Aindra schoo of sanskrit grammarians. — J. Vinson. — VIII, 340.

Burnouf (Ém.) — La science des religions. — H. Chavée. — V, 328.

Lady Caithness. — Fragments de Théosophie. — J. Vinson. — XVII, 282.

Caix de Saint-Aymon. — La langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne. — M. Fuchrer. — I, 358.

Caldwell (R.). — Comparative grammar of the dravidian languages. — J. Vinson. — IX, 90.

Campion (A.) Orreaga. — J. Vinson. — XIV, 101.

Castelli (R.). — Credenze ed usi popolari Siciliani. — P. Sébillot. — XIII, 416.

Castonnet des Fosses. Dupleix. — J. Vinson. — XXI, 364.

Catalogue de la Société d'Anthropologie. — J. Vinson. — XXV, 276.

Cerquand. — Légendes et récits populaires du pays basque. — W. Webster, VIII, 112. — J. Vinson, X, 164; IX, 462.

A. Certeux et E. H. Carnoy. L'Algérie traditionnelle. — V. Henry. — XVII, 279.

Chabas (F.). — Les pasteurs en Égypte. — Girard de Rialle. — II, 248.

Chabas (F.). — Le calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne. — Girard de Rialle. — V, 104.

G. Charavay. Règle définitive du participe passé. — J. Baissac. — XI, 228.

Charencey (H. de). — Re-

cherches sur les noms d'animaux, etc., chez les Basques. — J. Vinson. — Girard de Rialle. — III, 107 ; IV, 73.

Charencey (H. de). — Le mythe de Votan. — Girard de Rialle. — V, 187.

Charencey (H. de). — Les animaux de la vision d'Ézéchiel et la symbolique chaldéenne. J. Vinson. — VIII, 88.

Charencey (H. de). — De quelques idées symboliques se rattachant aux noms des douze fils de Jacob. — J. Vinson. — VII, 78.

Chassang. — Nouveaux exercices grecs élémentaires. — Hovelacque. — VII, 58.

Chavée (H.). — Enseignement scientifique de la lecture. V, 417.

Chertzl (V.). — Stravnitelnaia grammatika slavianskikh, etc. — S. Novaković. — V, 295.

Chodzko (Al.). — Grammaire paléo-slave. — Hovelacque. — III, 465.

Coelho (F. Ad.). — Bibliographia critica de historia e litteratura. — V, 422.

Coignet et Delon (MMmes). — Rapport sur la réforme de l'instruction primaire. — H. Chavée. — IV, 297.

Collection philologique, premier fascicule. — Hovelacque. — II, 476.

Corssen (W.) — Aussprache, vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache (2e édition). — Hovelacque. — III, 89.

Cox. — Voyez Baudry et Délérot.

Culmann (F. W.). — Die Namen des Raubthiere in verschiedener Sprachen. — É. Picot. — IV, 72.

Culmann (F.-W.). — Geheimniss des spiritus asper. — VI, 199.

Cuoq. Dictionnaire iroquois. — A.-S. Gatschet. — XVII, 270.

Cuoq. Lexique algonquin. — H. de Charencey. — XXIII, 278.

Curtius (G.). — Grundzüge des griechischen Étymologie. — Hovelacque. — I, 98.

Curtius (G.). — Studien zur Griech. und Latin. Grammatik. Hovelacque. — II, 358 ; III, 84.

P. Daničić. — Dictionnaires mythologiques serbes. — Ém. Picot. — X, 351.

P. Daničić. Dictionnaire croate. — Ém. Picot. — XIV, 99.

Daremberg et Saglio. — Dictionnaire des antiquités grec-

ques et romaines. — Girard de Rialle. — VII, 79.

A. Darmesteter. La vie des mots. — P. Regnaud. — XX, 161.

Darmesteter (J.). — Haurvatât et Améretât. — Hovelacque. — VIII, 248.

Darmesteter (J.). — The zend Avesta. — E. Dillon. — XIII, 409; — La rédaction, XIV, 97, note.

Darmesteter (J.). — Textes pehlevis relatifs au judaïsme. — J. Vinson. — XXII, 295.

Dasconaguerre. — Atheka gaitzeko oihartzunak. — J. Vinson. — IV, 75.

Dechepare (B.). — Poésies basques (1545), nouvelle édition. — W.-J. Van Eys. — VII, 70.

L. Decombe. — Chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine. — J. Vinson. — XVIII, 287.

Delbrueck (B.). — Syntaxe indo-germanique : ablatif, locatif et instrumental. — H. Chavée. — I, 476.

C. Delon. La grammaire française d'après l'histoire. — J. Vinson. — XXII, 369.

H. Derenbourg. Les noms de personnes dans l'ancien testament et en brimyarite. — E. Drouin. — XV, 106.

Derrécagaix (V.). — Notice sur les Basques. — J. Vinson. — X, 168.

Didot (A.-F.). — Orthographe française. — H. Chavée. — II, 251.

Donner (O.). — Finsk-ugriska sprakforkningens historia. — J. Vinson. — VI, 296.

Donner (O.). — Vergleichendes Woerterbuch der Finnisch Ugrischen sprachen. — J. Vinson. — VII, 177; X, 163.

Donner (O.). — Lieder des Lappen. — J. Vinson. — VIII, 339.

Donner (O.). — Die gegenseitige verwandschaft der Finnisch-ugrischen sprachen. — J. Vinson. — XIII, 236.

Drouin (E.). — Recherches historiques et étymologiques sur la langue anglaise. — Girard de Rialle. — VII, 382.

Drouin (E.). — Grammaire théorique et raisonnée de la langue allemande. — X, 175.

Dubarat (V.). Le bréviaire de Lescar de 1541. — J. Vinson. — XXV, 88.

E. Ducéré. L'armée des Pyrénées occidentales. — J. Vinson. — XV, 206.

Du Méril. — Essai philosophique sur la formation de la langue française. — Ed.

Le Héricher. — VIII, 263; IX, 144.

R. Duval. Grammaire syriaque. — Ed. Drouin. — XV, 108.

Edmonston. — La parabole du semeur en écossais des Shetlands. — J. Vinson. — VI, 298.

Edon (G). Le chant-lémural, les arvales et l'écriture cursive des Latins. — V. Henry. — XVIII, 196.

Eguren (J.-M. de). — Metodo practico para enseñar el castellano en las escuelas vascongadas. — J. Vinson. — III, 208.

Eichhoft. — Grammaire générale indo-européenne. — Hovelacque. — I, 228.

T. Escriche y F. Fernandez. Nociones de grammatica general aplicadas à la langua castellana. — J. Vinson. — XXIV, 265.

Esquer (A.). — Les castes dans l'Inde. — J. Vinson. — V, 308.

Eys (J.-W. Van). — Dictionnaire basque-français. — VII, 59.

Eys (Van). — Étude sur l'origine et la formation des verbes auxiliaires basques. J. Vinson. — VIII, 153.

Eys (Van). — Évangile selon saint Mathieu, en basque, par Liçarrague (1571). — J. Vinson. — X, 353.

Van Eys. Grammaire comparse des dialectes basques. — J. Vinson. — XIII, 117.

Van Eys. Outlines of basque grammar. — J. Vinson. — XVI, 220.

Fabre (L.-M.-H.). — Dictionnaire français-basque. — J. Vinson. — IV, 289.

Faidherbe (Le général). — Le rénaga des tribus sénégalaises. — Girard de Rialle. — X, 172.

Fauche (H.). — Traduction française du Mahâbhârata. — Girard de Rialle. — I, 490.

Favre (L.). — Revue historique de l'ancienne langue française. — X, 172.

Festschrift Herr Prof. Fleischer zu seinem funfzigjaehrigen Doctor-jubilaeum. — Hovelacque. — VIII, 87.

Fick. — Woerterbuch der indogermanischen grundsprache, 1re et 2e édition. — H. Chavée et A. Hovelacque. — I, 368; V, 105.

Fiske. — Myths and Mythmakers. — Girard de Rialle. VII, 71.

Fligier. — Zur præhistorische ethnologie des Balkanhal-

binsel. — Hovelacque. — X, 153.

Fondeville (J.-H.). Calvinisme de Béarn. — J. Vinson. — XIII, 238.

Fontainien (G.-B. de). Le livre de l'amour de Tirouvallouva. — J. Vinson. — XXIII, 189.

Fouché Delbosc (H.). Grammaire espagnole. — J. Vinson. — XXII, 202.

Friederici (Ch.). Bibliotheca orientalis. — XI, 91.

Fumi. — Illustrazioni filologico-comparative alla grammatica greca dil Dr. G. Curtius. — H. Chavée. — II, 480.

H. Gaidoz et F. Sébillot. Blason populaire de la France. — J. Vinson. — XIX, 108.

Garcin (E.). — Les Français du Nord et du Midi. — H. Chavée. — I, 483.

A.-S. Gatschet. Adjectives of colour in indian languages. — J. Vinson. — XIII, 329.

Geiger (L.). — Ursprung und Entwickelung der menschlichen sprache und vernunft. — H. Chavée. — III, 85.

Geiger (W.). — Die pehieviversion des ersten capitels der Vendidâd. — Hovelacque. — X, 158.

Geldner (K.). Studien zum avesta. C. de Harlez. — XVI, 222.

Gèze (L.). Grammaire basque (dial. souletin). — J. Vinson. — VI, 197.

Gibier (P.). Le spiritisme. — J. Vinson. — XXI, 75.

Gilly (A.). — Premiers éléments de linguistique. — H. Chavée. — I, 474.

Grandjean (J.). — Troubles de la parole. — P. Regnauld. — XXV, 343.

Gubernatis (A. de). — Zoological mythology. — G. Ascoli. — VI, 106.

Guide de la conversation français-basque. — J. Vinson. — VI, 204.

Hadley. — Greek pronunciation of the tenth century. — VI, 284.

Hahn (Th.). Tsuni || goam. The supreme being of the khoikhoi. — A. Hovelacque. — XVI, 89.

Harlez (Ch. de). — Avesta. — Hovelacque, VIII, 343.

Harlez (Ch. de). — Manuel du Pehlevi. — E. Dillon, XIII, 335.

Harlez (Ch. de). — Exégèse et correction des textes avestiques. — V. Henry, XVI, 325.

Harlez (Ch. de). — Manuel de la langue mandchoue. — V. Henry, XVII, 276.

Harlez (Ch. de). — Kia-li. — V. Henry, XXIII, 281.

Harlez (Ch. de). — Le Yih-king. — V. Henry, XXIV, 89.

Havet (L.). — Abrégé de grammaire latine. — P. Regnaud, XX, 79.

Hecquard (Ch.). — Éléments de grammaire franco-serbe. — J. Vinson, IX, 88.

Hecquet-Boucrand. — Dictionnaire étymologique des noms propres d'hommes. — H. Chavée, I, 481.

Hippeau. — Dictionnaire de la vieille langue française. — Ed. Le Héricher, VIII, 263; IX, 144.

Hoefner et Zacher. — Zeitschrift fuer deutsche philologie. — Hovelacque, II, 119.

Houdas (O.). — Syllabaire arabe. — J. Vinson, XXII, 200.

Hovelacque. — Grammaire de la langue zende. — E. Picot, III, 219.

Hovelacque. — La linguistique. — J. Vinson, VIII, 245.

Hovelacque (A.). — L'Avesta. J. Vinson, XIV, 208.

Hübschmann (H.). — Ein zoroastsiches lied. — V, 324.

Hübschmann (H.). — Avesta studien. — VI, 187.

Humbert. — Clé de la langue allemande. — VIII, 160.

Hunfalvy (P.). — A kondai vogul nyelv. — E. Picot, V, 307.

Hunter (W.-W.). — A. comparative dictionary of the non aryan languages of India and high Asia. — H. Chavée, II, 364.

Huss (H.). — Lehre vom accent der deutschen sprache. — X, 171.

Husson (H.). — Mythes et monuments comparés. — H. Chavée, II, 136.

Indo-germanische chrestomathie. — Hovelacque, III, 227.

Inman (Th.). — Ancient faiths embodied in ancient names. — H. Chavée, I, 479.

Jacolliot (L.). — La Bible dans l'Inde, Voyage au pays des bayadères. — J. Vinson, VII, 285.

Jarnik (J.-V.). — Index zu Diez Wœrterbuch. — J. Vinson, XXV, 185.

Ješina (P.-J.). — Romani cib. — J. Vinson, XXV, 183.

Jireček. — Bibliographie de la littérature bulgare moderne. E. Picot, V, 423.

Jolly (S.). — Vergleichende syntax. — V, 336.

Juškeviče (A.). — Lietuviskos dajnos. — Ém. Picot, XIV, 98.

Justi (F.). — Traduction du Bundehesh. — Hovelacque, II, 247.

Justi (F.). — Kurdische grammatik. — A. Hovelacque, XIV, 320.

Krauer (F.). — Das Gobhilagryasûtra. — V. Henry, XXII, 289.

Koch (C.-Fr.). — Historische Grammatik der englischen Sprache. — Hovelacque, II, 352; III, 84.

Kossowicz. — Sarat'ustricæ Gat'æ posteriores tres. — A. Hovelacque, IV, 316.

Kraushaar (L.). — De radicum quarundam indo-germanicarum variatione. — Hovelacque, III, 377.

Kurelac (Fr.). — Chants populaires croates. — J. G. Jireček, VI, 202.

Le livre des établissements de Bayonne. — J. Vinson, XXV, 278 (Cf. XV, 80, 162).

Lancereau (Éd.). — Pančatantra, trad. française. — H. Chavée, V, 333.

Lorédan Larchey. — Dictionnaire des noms. — Ed. Drouin, XIII, 331.

Larramendi (M. de). — Corografia de Guipuzcoa. — J. Vinson, XV, 424.

Laude. — Dupleix, le siège de Pondichéry en 1748. — J. Vinson, IV, 403.

Lefèvre (André). — Les dialectes italiques : l'ombrien. — E. Picot, VII, 279.

Lenormand (Fr.). — Lettres assyriologiques. — Girard de Rialle. — V, 188.

Lespy (V.). — Proverbes du pays de Béarn. — J. Vinson, IX, 88.

Levi (S.). — Le théâtre indien. P. Regnaud, XXIV, 258.

Lévy (A.). — Méthode pratique d'allemand. — J. Vinson, XXII, 201.

Liçarrague. — Voyez *Eys* (*Van*), *J. Vinson.*

Littré. — Dictionnaire de la langue. — Le Héricher, VIII, 263 ; IX, 144.

Loubens (D.). — Mots français tirés des langues étrangères. — E. D., XV, 327.

Luchaire. — De lingua aquitanica. — Les origines linguistiques de l'Aquitaine. — J. Vinson, XI, 464.

Luchaire. — Les idiomes pyrénéens. — J. Vinson, XII, 339.

Luebbert (Éd.), — Der conjunctir perfecti und das futurum exactum in aelterem latein. — A. Hovelacque. — I, 242.

Lundell (A.). — Nyare bidrag till kænnedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif. — XIII, 326 ; XVI, 219 ; XVII, 276 ; XVIII, 210 ; XIX, 208 ; XXI, 284 ; XXII, 200 ; XXIII, 188 ; XXV, 92.

Man (E.-M.). — Dictionary of the central Nicobarese. — J. Vinson, XXIV, 263.

Manitius (H.-A.). — Die Sprachenwelt in ihrem geschichtlich-literarischen Entwickelung. — J. Vinson, XIII, 327.

Manterola (J.). — Cancionero vasco. — J. Vinson, XI, 469 ; XIV, 202.

Mahn (C.-A.-F.). — Denkmaeler der Baskischen Sprache. - J. Vinson, II, 236.

Manterolari. — J. Vinson, XVII, 272.

Marre (A.). — Affinités du malgache et du javanais. — J. Vinson, XIX, 207.

Maytie (A. de). — Les prières du prône en basque souletin (1676), nouvelle édition. — J. Vinson, VII, 378.

Melzi (B.). — Dictionnaire italien. — J. Vinson, XXIII, 188.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. — A. Hovelacque, I, 488 ; VI, 299.

Ménant (J.). — Éléments de la grammaire assyrienne. — H. Chavée, II, 114.

Meyer (G.). — Die Pluralbildungen der Albanesichen Nomina. — V. Henry, XVII, 87.

Micoleta. — Metodo para aprender la langua vizcaina. — J. Vinson, XIV, 203.

Miklosich (Er.). — Die negation in den slavischen Sprachen. — L. Léger, IV, 40.

Miklosich (Fr.). — Ueber den accusativus cum infinitivo. — E. Picot, IV, 313.

Miklosich (Fr.). — Die genitivendung *gò* im slavischen. — IV, 401.

Miklosich (Fr.). — Etymologisches Wœrterbuch der slavischen Sprachen. — A. Hovelacque, XIX, 297.

Moebius (Th.). — Die altnordische Sprache. — V, 325.

Mortillet (G. de). — Indicateur de l'archéologue. — V, 335.

Mouliéras (A.). — Manuel algérien. — XXI, 283.

Mourier. — Contes et légendes du Caucase. — J. Vinson, XXI, 188.

Mueller (Fr.). — Suffixlehre den indog. Verbums. — A. Hovelacque, V, 312.

Mueller (Fr.). — Allgemeine Ethnographie. — A. Hovelacque, VII, 54.

Mueller (Fr.). — Ueber die Stellung der armenischen im Kreise des indo-germanischen Sprache, X, 172.

Mueller (G.) et Pezzi (D.). — Rivista di filologia. — Hovelacque, V, 323.

Mueller (M.). — Ueber die Resultate der Sprachwissenschaft. — Hovelacque, V, 311.

Mussafia (A.). — Darstellung der altmailaendischen Mundart. — E. Picot, III, 381.

Mussafia (A.). — Zur rumaenischen vocalisation. — E. Picot, III, 483.

Mussafia (A.). — Darstellung den romagnolischen Mundart. — É. Picot, V, 427.

Nadaillac. — Les premiers hommes et les temps préhistoriques. — J. Vinson, XIV, 314.

Notby (Edwin). — Comparative grammar of the french, italian, spanish, and portuguese language. — H. Chavée, II, 361.

Novaković (St.). — Jezik i stil. — V, 414.

Novaković (St.). — La physiologie des sons du serbe. — A. Hovelacque, VI, 191.

Novi-rječnik hrvatskoga i njemačkoga jezika. — St. Novaković, VII, 53.

Olcott (S.). — Catéchisme bouddhiste. — J. Vinson, XVII, 282.

Oldenberg (H.). — Die Hymnen des Rigveda. — P. Sabathier, XXIII, 92.

Perret (Paul). — Les Pyrénées françaises. — J. Vinson, XVI, 99 ; XVIII, 109.

Peiffer. — Philologie topographique, légende territoriale de la France. — Ed. Le Héricher, X, 175.

Petitot (Ém.). — Quinze ane sous le cercle polaire. — Hs de Charencey, XXIII, 280.

Pezzi (D.). — Voyez Mueller (G.).

Philological association (proceedings of the fifth annual session of the American). — A. Hovelacque. — VII, 57.

Piétrement. — Les origines du cheval domestique. — E. Picot. — IV, 313.

Piétrement. — Les chevaux à trente-quatre côtes de l'époque védique. — IV, 420.

Plowert (J.). — Petit glossaire décadent. — J. Vinson. — XXII, 102.

Politis (N.-G.). — Mythologie néo-hellénique. — Girard de Rialle. — VI, 189.

Politis. — Dimoticon asma, etc. — J. Vinson. — XIX, 293.

Portmann (V). Manual of the

Andamanese. — J. Vinson. — XXIV, 263.

Pourret. Nouveau dictionnaire français. — A. Hovelacque. — XII, 376.

Pott. — Wurzelwoerterbuch der indo-germanischen Sprachen. — H. Chavée. — I, 242.

Powell (J.-W.). Introduction to the study of indian languages. — J. Vinson. — XV, 203.

Preliminary report of the commisssion appointed to investigate modern spiritualism. — J. Vinson. — XX, 75.

Probst (A.). Beitræge zur lateinischen Grammatik. — J. Vinson. — XVIII, 287.

Quellien (N.). L'argot des nomades de Bretagne. — J. Vinson. — XIX, 210.

Quellien (N.). La Bretagne armoricaine. — J. Vinson. — XXIII, 377.

Quennefer (J. de). Souvenirs de Pondichéry. — J. Vinson. — XVI, 107.

Ralston. — Les chants du peuple russe. — Girard de Rialle. — VIII, 81.

Rambault (A.). — La Russie épique. — Girard de Rialle. — VIII, 349.

Regnaud (P.). Origine et philosophie du langage. — J. Vinson. — XXII, 367.

Regnaud (P.). — Le Rig-Veda. — J. Vinson. — XXV, 280.

Régnier (Ad.). Latinité des sermons de saint Augustin. — V. Henry. — XXII, 291.

J. Renard. Les étapes d'un petit Algérien dans la province d'Oran. — J. Vinson. — XXI, 284.

Revista euskara. — J. Vinson. — XI, 466.

Revue bibliographique de philologie et d'histoire. — J. Girard de Rialle. — VII, 81.

Revue celtique. — IV, 81.

Revue de la Société littéraire bulgare de Braïla. — J.-C. Jireček. — VI, 200.

Revue ethnographique. — V, 102.

Ribàry (Fr.). — Essai sur la langue basque, traduit du hongrois par J. Vinson. — — Hovelacque. — X, 167.

Ribeiro (J.). — Grammatica portuguesa. — J. Vinson. — XXII, 201.

Rivista di filologia. — V, 420.

Rosny (L. de). — De l'origine du langage. — III, 102.

Rosny (L. de). — Archives paléographiques. — J. Girard de Rialle. — III, 484.

Rosny (L. de). — Premières notions de japonais. — J. Vinson. — XVIII, 208.

Rosny (L. de). — Bibliothèque etnographique. — J. Vinson. — XIX, 385.

Rosny (L. de). — Les religions de l'Extrême-Orient. — J. Vinson. — XIX, 210.

Rubio y Carmena. — Grammatica española razonada. — J. Vinson. — XXII, 201.

Rudy (Ch.). — The chinese mandarin language. — J. Vinson. — XIII, 237.

Sallaberry. — Chants populaires du pays basque. — J. Vinson. — IV, 295.

Sampere y Miguel. — Origen y fonts de la nació catalana. — J. Vinson. — XIII, 116 ; XIV, 203.

Sayce (A.-H.). — Assyrian grammar. — J. Vinson. — VI, 291.

M. Schapiro. — Révélations étymologiques. — J. Vinson. — XIII, 327.

Scherer (G.). — Zur Geschichte der deutschen Sprache. — H. Chavée. — II, 124.

Schleicher. — Laut und Formenlehre der polabischen Sprache. — V, 101.

Schmidt (J.). — Zur Geschichte der indo-germanischen Vocalismus. — Hovelacque. — V, 115.

Schmidt (J.). — Die Pluralbildnagen der Neutra. — P. Regnaud. — XXIV, 178.

Schultze (E.). — Gothisches Woerterbuch. — H. Chavée. — I, 368.

Sébillot (P.). — Questionnaire des croyances, etc., de la mer. — J. Vinson. — XVIII, 110.

Sergi. — Ἑκατόν, centum. — V, 328.

Siméon (R.). — Dictionnaire de la langue nahuatl. — A.-S. Gatschet. — XX, 273.

Simon (J.). — Limites du Picard et du Wallon en Belgique. — — XXV, 185.

Simonin (L.). — La Toscane et la mer Tyrrhénienne. — H. Chavée. — II, 126.

Simplified grammars (La collection des). — J. Vinson. — XVIII, 91.

Soulice (L.). — L'instruction publique dans les Basses-Pyrénées. — J. Vinson. — XIV, 312.

Soulice (L.). — L'intendant Foucault et la révocation en Béarn. — J. Vinson. — XIX, 109.

Soury (J.). — La Bible d'après les nouvelles découvertes archéologiques. — Girard de Rialle. — V, 186.

Spiegel (Fr.). — Zur Erklaerung des Avesta. — Hovelacque. — V, 422 ; VII, 54.

Spiegel (Fr.) — Arische studien. — Hovelacque. — VII, 169.

Steinen (K. von den). — Durch central Bræsilien. — L. Adam. XIX, 294.

Steinthal. — Die mande-neger Sprachen. — H. Chavée. — I, 234.

Summer (Mme Mary). — Les religieuses boudhistes. — J. Girard de Rialle. — VI, 188.

Snomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. — J. Vinson. — XIX, 209, 285; XXII, 370; XXV, 92.

Textes souans. — A. Chachanoff. — XXIII, 279.

Torrend (J.). — A comparative grammar of the Bantu. — R. de la Grasserie. — XXV, 85.

Tourtoulon (Ch. de) et O. Bringuier. — Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil. — Hovelacque. — X, 169.

Tubino (Fr.) — Le marteau de Thor. — Girard de Rialle. — VII, 75.

Tubino. — Los aborigenes ibericos ó los Beréberes en la péninsula. — J. Vinson. — X, 148.

Vaillant (J.-A.). — Grammaire, dialogues et vocabulaire de la langue des Bohémiens ou Cigains. — E. Picot. — II, 346.

Valerga. — Il divano d'Omar ben Al-Farid. — H. Derenbourg. — VII, 380.

Vêdârthayatna or an attempt to interpret the Vedas. — Girard de Rialle. — X, 159.

Vinson (J.). — Documents pour servir à l'étude de la langue basque. — J. Vinson. — VII, 282.

Vinson (J.). — Le Folk-lore du pays basque. — J. Rhys. — XVII, 376.

Vinson (J.). — Les religions actuelles. — J. Vinson. — XXI, 361.

Vinson. (J.) — Bibliographie de la langue basque. — V. Dubarat, XXIV, 335; — J. Vinson, XXIV, 340.

Volmoeller (K.). — Sammlung franzœsischer neudrucke. — J. Vinson. — XXII, 101.

Weber (A.). — Indische Studien, t. XIV, IX, 192.

Weber (A.). — Aussprache des Griechischen. — J. Vinson. — V, 306.

Webster (W.). — Basque legends. — J. Girard de Rialle. — J. Vinson. — X, 165; XIII, 239.

Whitney (D.). — Mueller's trans-

lation of the Rig-Veda. — N..., Girard de Rialle. — V, 421, 425.
Whitney (D.). — Consistency and Inconsistency in views of language. — J. Vinson. — XIV, 420.
Whitney (D.) — Max Müller and the science of language. — J. Vinson. — XXV, 181.
Wilhelm (L.). — De infinitivi forma et usu. — V, 429.
Wright (A.) — Chahta lexicon. — A.-S. Gatschet. — XV, 422.
Zander (C.). — Versus italici antiqui. — V. Henry. — XXIII, 284.
Zeitschrift fuer deutsche philologie. — H. Chavée. — IV, 298.

IV. — TABLE DES AUTEURS

Adam (L.). — III, 23 ; — IV, 29, 127, 229 ; — VI, 129, 217 ; — IX, 3, 99, 231, 345 ; — X, 34 ; — XII, 275 ; — XIV, 217, 373 ; — XV, 21 ; — XVII, 295 ; — XVIII, 10, 160 ; — XIX, 253, 294, 348 ; — XXII, 237.
Adéma (G.). — XXII, 206.
Araujo (F.). — XXI, 145.
D'Arbois de Jubainville. — XXI, 342 ; — XXIV, 221.
Archu. — XVII, 385.
Ascoli (G.-I.). — VI, 105.
Bæcker (L. de). — IV, 338.
Baissac (J.). — VII, 112 ; — VIII, 13 ; — IX, 55, 134 ; — XI, 228.
Balde (Ph. von). — XIII, 241, 402.
Barrère (B.). — XIII, 189.
Barthélemy (A.). — XXI, 314.
Barthélemy (L.). — XXIII, 349.
Beaulaincourt (De). — XIII, 265.
Benlœw (L.). — XI, 70, 305.
Bensengre. — XIII, 109.
Berlioz (H.). — XXV, 188.
Beuchot. — XVIII, 291.
Bonaparte (L.-L.). — II, 282 ; — XIV, 269, 273 ; — XVII, 285 ; — XXI, 183 ; — XXII, 104.
Boufflers (Le chevr de). — XXIII, 288.
Brambach (W.). — XXI, 160.
Bréal (M.). — I, 125.
Brinton (D.-G.). — XXI, 54, 340.
Brouta (J.). — XXV, 95.
C... (A.). — XV, 300.
Caix de Saint-Aymour (A. de). — I, 51, 204 ; — II, 316.

Camposeca (Marçial). — XX, 233.
Carranza (J.). — XXIV, 57.
Castro Lopez (Dr). — XVII, 93.
Cervantes (M. de). — XXIV, 97.
Chachanoff (A.). — XXIII, 279.
Chaho (A.). — XXIV, 326.
Charencey (H. de). — II, 375; — IV, 43; — V, 129, 220, 389; — VI, 42, 337; — VII, 81; — VIII, 73, 320; — XI, 119, 359; — XII, 164, 334; — XIII, 339; — XVI, 325; — XVII, 118; — XIX, 170; — XX, 232; — XXII, 247; — XXIII, 278, 280, 293, 369; — XXIV, 72, 144; — XXV, 266.
Chavée (H.). — I, 1, 106, 138, 223, 234, 242, 254, 262, 368, 406, 432, 468, 474, 476, 479, 481, 483; — II, 55, 114, 119, 124, 126, 184, 251, 364, 480; — III, 85, 210, 421; — IV, 187, 297, 298; — V, 85, 120, 267, 328, 333.
Colomb (A.). — XXI, 259; — XXII, 134, 274.
Comeleran (F.-A.). — XXV, 193.
Corre (Dr A.). — X, 75.
Creifels (Dr). — XII, 41.
Cubières. — XXV, 190.
Dejeanne (Dr). — XVI, 163.
Delbrueck (B.). — II, 469.
Derenbourg (H.). — III, 135; — IV, 321; — VII, 380.
Desgodins (A.). — VIII, 333.
Devèze (G.). — XVII, 2; — XIX, 269, 361; — XX, 68, 114, 257, 352; — XXI, 48.
Deville (G.). — XXIII, 330; — XXIV, 10, 128, 242, 300.
Dillon (E.-J.). — XIII, 124, 335, 409.
Dodgson (E.-S.). — XXIII, 167, 262; — XXIV, 43; — XXV, 162.
Drouin (Ed.). — XIII, 331; — XV, 105, 108, 327.
Dubarat (V.). — XXIV, 335.
Dubois (A.). — XIV, 146.
Ducéré (Éd.). — XII, 62; — XIII, 205, 387; — XV, 80, 162; — XVI, 113.
Dupont (Dr). — XII, 48.
Dureau (A.). — V, 337, 446; — VI, 205, 302; — VII, 82, 185; — VIII, 89, 161, 249; — IX, 302, 411; — X, 186, 354; — XII, 194.
Eys (W.-J. Van). — VI, 183, 383; — VII, 3, 70, 269.
Faidherbe (Général L.). — VII, 195, 291; — XIV, 80.
Feer (L.). — II, 133.
Fita y Colomé (F.). — XV, 1, 225.
Fuehrer (M.). — I, 84, 358.
Gaffarel (Paul). — IX, 255.

Gaidoz (H.). — XVII, 97; — XVIII, 241, 342; — XIX, 1; — XXI, 105.
Gatschet (A.-S.). — XV, 293; — XVII, 270; — XIX, 106; — XX, 273; — XXI, 199; — XXII, 320; — XXIII, 344.
Gatteyrias (A.). — XIV, 275.
Gaussin (L.). — II, 199.
Girard de Rialle (J.). — I, 67, 215, 231, 328, 422, 456, 490; — II, 104, 223, 248, 285, 428; — III, 49, 484; — IV, 14, 73, 161, 223; — V, 102, 104, 186, 187, 188, 189, 273, 425; — VI, 188, 189, 352, — VII, 71, 75, 79, 81, 382; — VIII, 7, 81, 140, 349; — IX, 46; — X, 159, 165, 172, 288; — XV, 270.
Gonsalves (J.). — XII, 342.
Grasserie (R. de la). — XIX, 87, 113, 232, 305; — XX, 54; — XXI, 209, 295; — XXII, 168, 320; — XXIII, 344; — XXIV, 272; — XXV, 85, 144, 218, 285.
Grézel (Is.). — X, 321; — XI, 33.
Guyard (St.). — XII, 239.
Halévy (J.). — III, 175.
Harispe. — XXV, 235.
Harlez (C. de). — XIII, 1, 279; — XVI, 229; — XVII, 82.
Harmand (Dr J.). — XVII, 136.
Henry (V.). — X, 223; — XI, 424; — XII, 1, 305, 311; — XV, 113; — XVI, 325; — XVII, 87, 276, 279; — XVIII, 196, 295; — XXII, 33, 289, 291; — XXIII, 281, 284; — XXIV, 89.
Hidalgo (Don Manuel). — XIX, 170.
Hins (Eug.). — XX, 325; — XXII, 147.
Hovelacque (A). — I, 36, 98, 166, 228, 238, 242, 282, 410, 488; — II, 5, 171, 247, 261, 267, 276, 294, 340, 350, 352, 358, 362, 447, 449, 457, 462, 465, 476; — III, 25, 84, 89, 102, 156, 227, 248, 377, 465; — IV, 5, 281, 285, 308, 316; — V, 17, 74, 83, 84, 101, 105, 115, 202, 291, 311, 312, 323, 324, 325, 328, 335, 336, 404, 414; — VI, 99, 101, 102, 128, 187, 191, 199, 253, 284, 286, 299, 313; — VII, 54, 57, 58, 111, 169, 242; — VIII, 99, 129, 187, 248, 343; — IX, 26, 175, 300; — X, 127, 153, 158, 167, 169; — XI, 105, 328; — XII, 376; — XIV, 20, 315, 320; — XV, 75, 215, 217; — XVI, 89; — XVII, 272; — XVIII, 27, 192; — XIX, 295; — XX, 23; — XXI, 27, 91; — XXIV, 95, 191.
Jireček (J.-G.). — VI, 200, 202.
Joannon. — V, 395.

Justi (Fr.). — VI, 89; — XI, 1.
Kirste (Jean). — XV, 45; — XX, 45.
Koulikovski (D.). — XVIII, 1.
La Calle (A. de). — XVII, 24.
Larocque. — III, 214.
Larrieu (Dr. F.). — XXIV, 1.
Léger (L.). — IV, 40.
Le Héricher (Ed.). — VIII, 263; — IX, 144, 195; — X, 175; — XIV, 396; — XV, 54; — XVI, 1, 177.
Leland (Ch.-G.). — XXI, 88.
Lope de Vega. — XIX, 211; — XXIII, 381; — XXIV, 98.
Loquin (A.). — XXI, 168.
Luchaire (A.). — XIV, 150.
Magnabal (J.-M.). — XXIV, 266; — XXV, 193.
Martin (E.). — VII, 16.
Maspéro (G.). — IX, 404.
Maurer (A.). — X, 261.
Ménant (J.). — III, 61.
Michels (A. des). — III, 36.
Mikch (J.). — XIX, 189, 213.
Miklosich. — IV, 97.
Morice (A.). — VII, 347.
Mueller (Fr.). — IV, 261; — VII, 110, 268; — VIII, 3, 6; XIII, 114.
Novakovič (Stojan). — V, 263, 295, 370; — VII, 53.
Oppert (J.). — I, 128; — III, 459.
Orain (Ad.). — mXVII, 323; — XVIII, 58, 174, 269, 360; — XIX, 67.
P. (F.) — XV, 300.
Parisot (J.). — XIII, 167.
Pasanisi. — IV, 159.
Pector (D.). — XXV, 48.
Picot (Ém.). — II, 51, 78, 314, 327, 346; — III, 219, 381, 483; — IV, 71, 72, 268, 313, 401, 402; — V, 225, 307, 423, 427; — VI, 61, 266, 362; — VII, 279; — VIII, 167; — X, 351; — XIV, 98, 99. — XXII, 96.
Piétrement (C.-A.). — V, 349; — XI, 222, 344; — XII, 99, 313; — XV, 78; — XVI, 156; — XX, 142, 240, 289; — XXI, 7.
Pinart (A.-L.). — XXIV, 57.
Ploix (Ch.). — IV, 101, 173; — V, 168.
Pouvreau (S.). — XIV, 109.
Prost. — V, 314.
Quellien (N.). — XV, 66; — XVII, 223; — XVIII, 30.
Rédaction (La). — I, v; — III, 235, 245; — XIV, 97 (note.)
Regnaud (P.). — XVI, 233; XVII, 85, 259, 361; — XIX, 44; — XX, 79, 161, 293, 323; — XXI, 1, 174; — XXII, 60, 66, 233, 316; — XXIII, 68, 183, 222; — XXIV, 49, 166, 178, 258; — XXV, 97, 257, 339, 343.
Reland (Adr.). — XIII, 246.
Rhys (John). — XVII, 376.
Roche (J.). — IX, 190.

Roehrig (O.). —XXII, 205.
Rodier (G.). — I, 304 ; — III, 122, 327.
Rosny (L. de). — XIII, 141.
Sabathier (G.). — XXIII, 93.
Scheler (A.). — I, 349, 354.
Schmidt (G.). — III, 355, 383.
Schœbel (Ch.). — V, 101 ; — IX, 307; — X, 3 ; — XI, 181, 233, 458.
Sébillot (P.). — XII, 78; — XIII, 68, 249, 416 ; — XIV, 1, 187 ; — XVII, 97 ; — XVIII, 241, 342 ; — XIX, 1, 324 ; — XX, 201, 315 ; — XXI, 105.
Sénequier (P.). — XIII, 308.
Sibree (Er.). — XVIII, 56.
Speder (H.). — XXV, 259.
Spiegel (Fr.). — III, 113 ; — IV, 20.
Stempf (V.). —XX, 4 ; — XXI, 235 ; — XXII, 73 ; — XXIII, 51, 148, 312 ; — XXIV, 111, 196, 283; — XXV, 64, 127, 239, 328.
Swedenborg. — XXV, 188.
Tautain (Dr.). — XX, 130 ; — XXII, 347 ; — XXIII, 28, 118, 212.
Tremblaye (Le chevr de la). — XXIII, 289.
Trouette (Émile). — XVI, 64.
Ujfalvy (C.-E. de). — XV, 272.
Vairasse (D.) d'Alais. — XXII, 186.
Vinson (Hyacinthe). — XV, 217.
Vinson (J.). — I, 381 ; — II, 40, 236 ; — III, 5, 81, 107, 208, 294, 306, 366, 423 ; — IV, 55, 75, 118, 289, 293, 295, 403 ; — V, 5, 10, 190, 221, 276, 303, 306, 398, 415, 434 ; — VI, 120, 197, 204, 238, 291, 296, 298 ; — VII, 44, 59, 78, 99, 177, 179, 282, 285, 322, 378, 384 ; — VIII, 52, 70, 88, 112, 152, 153, 241, 246, 310, 339, 340 ; — IX, 74, 88, 90, 282, 375 ; — X, 98, 148, 160, 163, 164, 168, 195, 210, 353 ; — XI, 90, 462, 463, 464, 466, 469 ; — XII, 62, 315, 338, 339, 369 ; — XIII, 49, 166, 187, 236, 237, 238, 239, 241, 326, 327, 329, 402 ; — XIV, 59, 97, 101, 109, 120, 172, 202, 203, 208, 269, 272, 312, 314, 403, 415, 420, 423, 425 ; — XV, 39, 59, 176, 203, 206, 268, 321, 330, 332 ; — XVI, 72, 99, 107, 110, 219, 220, 250, 372 ; — XVII, 1, 41, 91, 215, 235, 246, 273, 276, 282, 371, 372, 382 ; — XVIII, 77, 109, 110, 111, 114, 115, 208, 210, 211, 215, 287, 288, 291, 401 ; — XIX, 106, 108, 109, 147, 207, 208, 209, 210, 293, 381 ; — XX, 1, 97, 279, 351 ; — XXI, 57, 75, 160, 186, 188, 281, 284, 285, 286, 294, 361,

364 ; — XXII, 1, 101, 102, 107, 200, 201, 205, 211, 293, 295, 299, 367, 369, 370, 371 ; — XXIII, 1, 90, 101, 188, 189, 191, 197, 377 ; — XXIV, 99, 101, 180, 182, 184, 185, 263, 265, 321, 335, 340; — XXV, 1, 80, 88, 92, 93, 95, 103, 181, 183, 185, 188, 189, 272, 276, 277, 278, 280, 283.
Violette (L.). — XII, 379.
Webster (W.). — VIII, 117; — XVI, 74.
Wiener (Ch.). — VI, 1.
W nckler (Dr. H.). — XVI, 340.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.